

MÉMOIRES SECRETS

RELATIFS A L'ÉTAT

DE LA

RÉVOLUTION

DU PIÉMONT

DE L'ESPRIT QUI RÉGNE EN ITALIE

ET DE SES SOCIÉTÉS SECRÈTES,

TRADUIT DE L'ALLEMAND

DE JEAN WITT.

M. Witt

PARIS.

A. BOULLAND, LIBRAIRE, | URB. CANEL, LIBRAIRE,
RUE SAINT-HONORÉ, N. 199. | RUE DU SAC, N. 104.

1831.



—
IMPRIMERIE ET FONDERIE DE G. DOYEN,
Rue Saint-Jacques, n. 38.
—

AVANT-PROPOS.

Le lecteur verra, par le chapitre qui suit cet avant-propos, de quelle manière il doit me juger. Ces lignes s'adressent de préférence aux gens du métier, qui se distinguent des autres en ce qu'ils lisent un ouvrage pour le juger, tandis que les *bousilleurs* littéraires ne le jugent que parcequ'ils l'ont lu.

Personne ne connaît mieux que moi les défauts de ce livre et ne les avoue plus volontiers. C'est une peinture de moi-même, et les copies ne doivent pas être meilleures que l'original. Il m'eût été facile de donner à l'ensemble de l'unité et de la conformité ; des amis éclairés me le conseillaient : je ne l'ai pas voulu, il m'eût fallu renoncer à l'unique mérite de l'ouvrage, à la ressemblance

du tableau, à la vérité du récit. On trouvera réunies les choses les plus disparates, des passages subits de la tristesse à une joie extravagante. On y verra des réflexions où il n'en faut pas et on n'en rencontrera pas où il en faudrait.

Au lieu, autre moi-même, de présenter au lecteur des pensées et des sentiments tirés au cordeau, mon livre, comme autrefois ma vie, aura l'aspect d'un jardin anglais, où tout paraît désordre. Que les critiques fâcheux se rappellent que l'œil humain ne peut recevoir que des rayons isolés, qui même ont été réfléchis à l'infini, mais que les images bizarres de cette vie d'illusions se peignent avec fidélité dans l'œil de l'univers. Je dois l'avouer franchement : il en a été et il en est de moi comme des ouvriers des Gobelins ; je travaille assiduellement, mais sans savoir le moins du monde ce qui résultera de ce travail. Peut-être la plupart des

hommes en sont-ils là. Notre existence n'est qu'une lutte perpétuelle : nous ne connaissons le présent que lorsqu'il a disparu, et ce n'est que dans l'éternité que nous apercevons la trame du temps. Notre vie est une sorte de compte incomplet dont la mort seule évalue le montant.

Si le critique s'étonne, par intérêt pour l'auteur, qu'il n'ait rien fait pour se présenter sous un jour moins défavorable et se concilier ses lecteurs, l'ouvrage, dont le but n'est pas précisément de faire un portrait, mais d'esquisser une silhouette, se chargera de la réponse. Je n'insiste pas sur cette fidélité dans la peinture de moi-même, qui n'est pour ainsi dire qu'un mérite négatif; mais j'attache quelque importance aux chapitres où je m'étends sur les Sociétés secrètes, l'état de la révolution du Piémont, l'esprit qui règne en Italie, et les intrigues anti-autrichiennes du cabinet français. Je parle avec assurance de

ces divers sujets que je connais mieux que par ouï-dire.

Mon style m'exposera à de nombreux reproches ; mais je les recevrai avec reconnaissance pour peu qu'ils soient fondés. J'ai parlé bien des années l'anglais, le français et l'italien. J'ai oublié pendant ce temps ma langue maternelle, sans en avoir appris d'autre à fond. J'ai d'ailleurs commencé à écrire dans des circonstances pénibles. J'étais gravement malade, en proie à tout ce que l'anxiété a de plus cruel ; et puis, être enfermé sous de triples verrous, avoir une sentinelle qui ne vous perd pas de vue, n'est pas propre à appeler l'inspiration, encore moins à vous laisser le calme dont on a besoin pour classer, disposer ses idées, chercher le mot qui doit les rendre.

Les circonstances dans lesquelles j'ai terminé mon ouvrage ne sont pas beaucoup plus favorables. D'épais barreaux de fer qui

interceptent pour ainsi dire la lumière, l'orage qui mugit sans cesse autour de ma prison ne forment ni un tableau bien séduisant ni un concert bien harmonieux, et le séjour d'une citadelle solitaire, bâtie sur une mer en courroux, n'est propre ni à ranimer un corps languissant ni à relever une âme abattue.

Au reste, qu'on ne croie pas qu'en exposant ma situation je cherche à mendier les suffrages du public. Non, je ne veux pas excuser, mais seulement expliquer les défauts de ma composition. Je prie mes lecteurs de ne pas me juger sur des choses que j'aurais pu leur présenter d'une manière qui m'eût été plus favorable.

J'ai pu mal écrire un nom, commettre même quelque erreur ; car je suis toujours privé de mes papiers, et n'ai eu pour me guider dans la rédaction de cet écrit que ma mémoire et le peu de notes que j'ai sauvées.

Des motifs que je développe dans le chapitre suivant me forcent à faire imprimer cette partie de mon histoire. C'est la moins intéressante, attendu que passif pendant le laps de temps qu'elle renferme, je rapporte moins ce que j'ai fait que ce que j'ai souffert.

PRÉFACE.

Michael

Un ouvrage doit en général énoncer assez clairement son but, pour n'avoir besoin ni d'introduction ni de préface. Cependant il y en a, et le mien est de ce nombre, qui demandent que l'auteur expose le point de vue sous lequel il doit être envisagé. Un tout s'explique de lui-même ; mais des fragments se développent, s'interprètent en quelque sorte au gré du lecteur ; chacun les apprécie d'après ses idées et ses préventions ; celui-ci croit découvrir un Ganimède, un torse, où celui-là ne voit qu'un Silène. Au moyen de suppositions gratuites chacun juge le pauvre artiste, ou l'ouvrage, d'après des considérations qui lui sont propres. Pour me mettre à l'abri de ces inconvénients, je vais faire connaître en quelques mots le but de cet ouvrage.

Il en a deux : je veux montrer par mon exemple combien il est dangereux de sortir

de sa sphère et d'errer çà et là , en jetant quelques fausses lueurs, au lieu de demeurer tranquille dans le cercle que nous trace notre talent ou notre destinée. Dût encore le péril réel que nous préparons aux autres avoir du prix aux yeux des gens crédules , il est certain pourtant qu'il n'est utile à personne.

Je veux démontrer en outre que les gouvernemens avaient raison quand ils parlaient des dangers dont la société était menacée. Nul doute qu'il n'y eût un parti considérable qui s'efforçait de détruire l'ordre de choses existant, par la force ou par la ruse, et abusait d'institutions louables , en les faisant concourir à un but pernicieux.

Je veux exposer la tendance de ces hommes avec lesquels j'ai fait cause commune pendant des années, que je me suis même efforcé de surpasser en exaltation. Du moment où j'ai reconnu mes torts, je les ai avoués avec franchise : je dois signaler au public ce que j'ai dit à mes juges d'instruction. Je n'ai jamais craint d'avouer mes intentions : au reste, les fautes du parti révolutionnaire ne me font pas fermer les yeux sur celles que

les gouvernements ont commises. Ceux-ci avaient la conscience du péril et ne savaient pas voir où il prenait sa source ; ils luttèrent avec des ennemis inconnus et invisibles ; ils confondaient souvent l'innocent avec le coupable, le babillard avec le phlegmatique jacobin.

Si j'imprime d'abord la seconde partie de mon ouvrage, ce n'est que parcequ'il me manque des papiers sans lesquels je ne puis retracer avec certitude ce qui m'est arrivé, ce que j'ai fait à Paris et à Londres. Une courte esquisse de ma vie antérieure suffira pour l'intelligence de cette partie.

Mes années d'université tombèrent à l'époque de Wartburgs, et je fis mes études à Iéna. Est-il étonnant que ce vertige si beau dans sa source et dont si peu de personnes ont été exemptes, se soit également emparé de moi ? J'étais à dix-huit ans le plus exalté des hommes. Des gens dont le nom revien dra ailleurs, surent me séduire et me faire concourir à leur but. Je fis en 1818 un voyage à Paris pour lier les révolutionnaires français aux révolutionnaires allemands. On

avait en mon absence fait imprimer une courte histoire du professeur Charles Follenius, dont on avait fait circuler quantité d'exemplaires, afin d'éprouver la force de l'esprit révolutionnaire. Cet écrivain fut arrêté l'année suivante : je fis alors tenir un mémoire au gouvernement prussien, dans lequel je me reconnaissais, de la manière la plus solennelle, auteur de l'ouvrage incriminé, que j'avouais avoir seul répandu. Cette déclaration eut l'effet qu'elle devait avoir, et ce ne fut pas sans peine que j'échappai à la prison. Je rapporte ce fait parcequ'il est nécessaire à l'intelligence de cette histoire. Il n'y avait pas un grand mérite à ce que j'avais fait ; car il paraît plus facile au jeune homme de souffrir le martyre que de supporter avec patience le poids et la chaleur du jour. Au reste je me chargeai de l'œuvre, parceque je considérais Follenius comme un homme indispensable à la régénération de l'Allemagne.

Je me rendis en Angleterre dans l'automne de 1819. Je m'y présentai comme victime du despotisme des princes allemands, et j'y fis

assez bonne figure. Je me mis en rapport avec les hommes célèbres de ce pays : l'intérêt qu'on me témoigna exalta mon orgueil.

J'écrivis dans les gazettes anglaises, contre les princes allemands, des articles qui me firent l'homme du jour, par les anecdotes scandaleuses dont ils étaient pleins. Enfin je me croyais un grand personnage.

Mes amis me déterminèrent à aller à Paris, où j'avais dans l'ancien ministre de la justice, le comte de Serre, un ami intime de ma famille, et un oncle dans le baron d'Eckstein, inspecteur-général du ministère de la police.

L'assassinat du duc de Berri, qui eut lieu presque en ma présence, me fit une impression pénible. Je ne pouvais disconvenir qu'en dernière analyse c'était là que conduisaient les doctrines que je cherchais à propager ! Mon esprit ne put approuver plus long-temps ce que mon cœur condamnait. Le généreux comte de Serre se conduisit envers moi comme un père avec son fils. Son amitié me sauva des excès auxquels les chefs révolutionnaires m'auraient poussé, et me mit en relation avec des individus marquants. Divers

partis politiques cherchèrent à l'attirer; ils s'en ouvrirent à moi, dans la conviction que j'avais une grande influence sur son esprit: j'obtins ainsi une sorte d'importance.

Ma conduite à cette époque fut condamnable au plus haut degré: je ne me comprenais plus moi-même. J'étais en rapport avec les chefs de tous les partis, et aucun ne pouvait entièrement compter sur moi. Je me présumais assez de force pour réaliser mes plans, et je ne réfléchissais pas qu'en me prêtant aux vues les plus opposées, j'acceptais peu à peu la réputation d'une girouette. En 1820, les révolutionnaires allemands se coalisèrent plus fortement par mon influence avec les révolutionnaires français. Je n'approuvais ni leurs projets ni ceux des gouvernements, et j'imaginai follement pouvoir me présenter comme médiateur en cas de rupture. Je savais bien que mes véritables dispositions n'avaient pas échappé aux Allemands; mais je leur étais indispensable, j'avais le secret de tous leurs desseins; ils ne pouvaient pas non plus me désavouer, car c'était moi qui les avais mis en relation avec

les chefs du parti français : me rendre suspect c'eût été se rendre suspects eux-mêmes.

Je dois cependant ajouter à l'aveu que je viens de faire, que mon but était exempt de tout intérêt personnel, que tous mes efforts tendaient non à mon avantage, mais à ce que je croyais celui de tous ; que je n'ai jamais reculé devant aucun danger ni devant aucun genre de sacrifices, et qu'enfin je n'ai rien fait dont le souvenir puisse me faire rougir. Au contraire, toutes les fois que j'ai été à même d'empêcher le mal, je l'ai fait. C'est moi, par exemple, qui ai fait rejeter l'offre que firent les Allemands, en 1820, d'assassiner le roi de France.

Le docteur Joachim de Prati, le partisan le plus chaud des révolutionnaires, me déclara l'année suivante qu'on avait l'intention de commencer la révolution par le meurtre (comme ils disent, par le fer froid). Je renonçai dès lors et de la manière la plus solennelle à cette société. Je devins par la suite l'objet de plusieurs tentatives d'assassinat.

Je fus emprisonné bientôt après : ces feuilles contiennent ce que j'ai fait, ce que

j'ai souffert depuis mon arrestation jusqu'à ma fuite de la citadelle de Milan. Pour faire connaître mon ouvrage dans toute son étendue, je vais indiquer le contenu du troisième volume. Après avoir erré près d'une année en Suisse et en Allemagne sous des noms et des costumes différents, ma tête mise à prix, la dénonciation d'un homme que je ne dois pas nommer, car le mépris de ses concitoyens l'a déjà assez puni, me fit arrêter à Bayreuth le 20 février 1824.

Je connus ici le noble seigneur de Walden, président actuel du gouvernement. La bonté de cet excellent homme me donna de la confiance. Je vis qu'il était important de dévoiler les menées qui agitaient l'Allemagne. L'alliance secrète venait d'être découverte : elle épouvanta les gouvernements, qui se convinquirent qu'elle n'était pas un jeu d'enfant, mais qu'elle avait été formée sous les auspices des révolutionnaires étrangers. Je demandai à être entendu. Le conseiller d'Abel vint à Bayreuth pour recevoir ma déposition. La manière dont les choses se passèrent lui acquit mon estime et mon amitié.

Ce fut moi qui donnai le fil d'Ariane aux gouvernements, en leur montrant que mes menées et celles de Follenius avaient été la source de cette alliance. Les rapports que je fis à cette époque sont contenus dans le troisième volume; ils prouveront que la conviction seule m'a toujours guidé. Personne n'avait produit d'accusation contre moi; c'est moi qui me suis dénoncé. Si je m'étais tû ou si j'avais renié ma déposition, que je n'eusse plus voulu être l'auteur de la brochure dont j'ai fait mention plus haut, rien ne s'opposait à ma liberté. Ce sont mes rapports qui m'ont inculpé au point que c'est encore du fond d'une prison que j'écris ces lignes.

La poursuite de mon affaire fut déférée à la Prusse. J'arrivai à Berlin plein de préventions contre cet État, mais j'ai été à même pendant ma longue détention de revenir sur les erreurs que je m'étais faites. Le conseiller de cour Falkenberg, mon juge d'instruction, était un honnête homme dans la force du mot, et je dois à Son Excellence M. de Kamptz, qui dirigeait l'instruction, d'avoir fait une déclaration honorable et entière. Je

l'avais offensé personnellement dans les feuilles anglaises, et pourtant ce fut lui qui adoucit ma position. J'en appelle au témoignage de tous ceux qui ont été emprisonnés en Prusse, s'il est possible d'agir avec plus de douceur, de justice que ne le fait cet homme, contre lequel on s'est tant récrié? Les nombreuses conférences que nous eûmes ensemble, et l'exacte connaissance que j'acquis du système que l'on suivait par rapport aux intrigues secrètes, m'apprirent que le moment était venu de verser du *vin pur* aux gouvernements.

La vérité de mes rapports et l'impartialité avec laquelle je m'accusais m'attirèrent sa confiance. Je me considérais comme un co-inquisiteur, et je démontrai combien la manière dont les gouvernements en avaient agi était opposée au but qu'ils voulaient atteindre, puisqu'à force de méconnaître les personnes et les choses, ils avaient transformé les innocents en coupables, et les coupables en innocents. Dut encore le jugement de la multitude qui ne voit que l'apparence m'être contraire, je ne m'applaudis pas moins d'a-

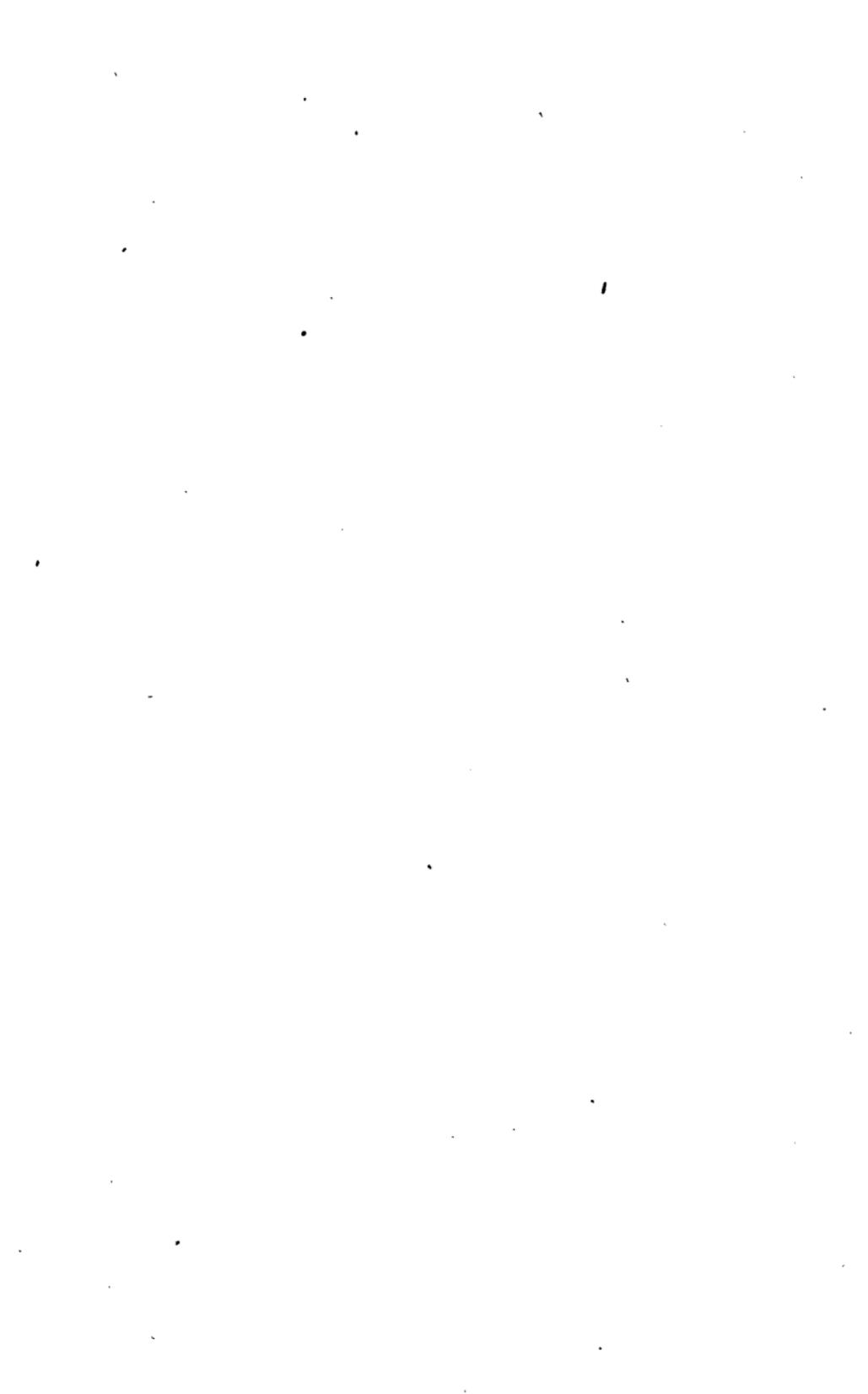
voir fait ces révélations et d'avoir empêché le mal qui se préparait. On me reprochera peut-être d'avoir professé tour à tour des opinions contraires ; j'accepte le reproche et je rends grâce au Créateur de l'avoir mérité, car je suis persuadé qu'il faut du positif dans l'État comme dans l'Église, que les droits naturels ne suffisent pas plus à la multitude que la religion naturelle.

Je me suis convaincu de la bonne volonté des gouvernements allemands et du désir qu'ils nourrissent de rendre à la société le repos, le calme auquel elle aspire. Si la sévérité eût été à l'ordre du jour, comme elle en eut un temps l'apparence, nous n'eussions pu l'imputer qu'à nous-mêmes.

Je n'ai aucun droit de réclamer quelque indulgence du lecteur, puisque je me suis moi-même jugé avec rigueur. Je le prie seulement de considérer que ma jeunesse commença à l'époque la plus critique d'un temps déjà critique, que je me trouvais engagé dans le monde à l'âge de dix-sept ans et sous des rapports au-dessus de mes forces, qu'enfin je me suis attiré un châtement terrible.

Car n'est-il pas dur d'avoir cessé de vivre à vingt-sept ans ? J'ai terminé à l'époque où les autres commencent. Mon ouvrage n'eût-il d'autre résultat, ne fit-il qu'empêcher un jeune homme de s'égarer comme je l'ai fait moi-même, je n'aurai pas écrit en vain. Je renonce volontiers à la satisfaction qui résulte d'avoir donné au public des éclaircissements importants sur des objets de la plus haute politique, pour m'en tenir à celle-ci.





PREMIÈRE PARTIE.



LES
SOCIÉTÉS SECRÈTES
DE FRANCE ET D'ITALIE.

CHAPITRE I.

Lasciate ogni speranza, voi ch' intrate.
DANTE, dell' *Inferno*, canto III, v. 9.

Éloignement forcé de Genève. — Le grand Firmament.
— Carlo Chirione Klerckon, duc de Isa-Charino. —
Véritable esprit des Carbonari. — Ma réception par
communication au *principe summo patriarche*. —
Les sociétés secrètes des *ultras*.

A peine notre prince royal s'était-il mis en route, à peine avait-il passé les frontières du canton, que l'on me donna l'ordre sévère de quitter dans les vingt-quatre heures Genève et son territoire. Toutes les remontrances fu-

rent vaines ; pour la première fois peut-être, et pour prouver, comme dit le proverbe, « qu'il n'y a pas de règle sans exception, » le secrétaire G.... fut inaccessible à la séduction. De son côté, le digne syndic de la garde, M. Micheili, écouta à peine les représentations que je lui adressai. J'aurais dû prendre mon parti en brave et faire bonne mine à mauvais jeu. Malheureusement je ne sus pas me contenir, je laissai voir l'indignation qui me transportait. J'ai cruellement expié mon imprudence.

Qui a habité Genève, et ne connaît pas les monts Salèves ainsi que le petit village de Morneix qui s'y trouve adossé ! Je résolus de me réfugier dans ce charmant séjour et d'y attendre le moment où je pourrais me mettre en route pour Rome et Naples, que j'avais dessein de visiter. Des affaires importantes que j'exposerai tout à l'heure en détail, m'obligèrent souvent à me rendre de nuit à

Genève; elles m'obligèrent même à rester dans les environs, quoique ce séjour sur le territoire de la Savoie ne fût pas sans danger pour moi. J'avais été arrêté en Piémont, après le rétablissement du pouvoir absolu (le 9 mai 1821). Il n'y avait rien à ma charge, on me mit en liberté; mais on m'empêcha de me rendre à Florence, où je voulais aller, et on me fit conduire en Suisse, où je n'avais rien à faire. De nouveaux rapports avec les autorités sardes pouvaient devenir fâcheux. Je me hasardai néanmoins. Je me logeai chez une aimable dame Chapuis. Je louai une chambre que le prince de Wurtemberg venait de quitter. Je ne prévoyais pas alors les malheurs qui m'y attendaient. Je m'imaginai que j'allais retrouver dans ce lieu les heureux instants que j'y avais passés avec la princesse. Mais il faut que j'entre dans quelques détails qui feront connaître la cause de tout ce que j'ai souffert.

Aussitôt après l'occupation de Naples par les Autrichiens, l'*Alta-Vendita*, ou le directoire suprême de la société des Carbonari, se sépara. Cette dissolution ne fut pas due à la crainte d'être découvert, car il n'y avait aucun danger de l'être, mais au désir de mettre des bornes à l'influence des succursales et à la nécessité de faire des modifications que la masse d'affiliés des trois premiers grades rendait indispensables (1).

Dans l'été de 1821, les onze chefs s'assemblèrent à Capoue. Ils résolurent (le 10 juin) d'envoyer à l'étranger deux initiés chargés de s'entendre avec les chefs du

(1) Je me propose, lorsque je serai en possession de mes papiers, d'écrire sur les sociétés politiques de l'Europe un ouvrage détaillé que j'appuierai de documents officiels. Les craintes qui assiègent les gouvernements ne sont que trop fondées. Le sol européen est volcanique. Les révolutionnaires ne demandent, comme Archimède, qu'un point d'appui pour le sortir de son axe. La civilisation et la domination de la terre suivent le cours du soleil; elles vont de l'est à l'ouest. *L'Asie était, l'Europe est, l'Amérique sera.*

grand Firmament et de voir s'il ne convenait pas de déplacer le siège du directoire des Carbonari. Ils penchaient à croire qu'il serait bon de le transporter à Paris. Cette capitale est celle qui a le plus de communications avec le reste de l'Europe. Elle était habitée par les membres les plus influents de la société, et possédait les moyens de finance les plus abondants. Je ne suis lié par aucun serment; l'arrestation de M. de Saint-Andryane a d'ailleurs livré au gouvernement autrichien les données qu'il lui importait le plus d'avoir. Je puis entrer dans quelques détails sur le grand Firmament ou le directoire des sociétés secrètes en France.

Le voile le plus épais couvre même pour ceux qui en sont membres, l'origine de celui-ci. Cela n'a rien d'étonnant. Il en est des associations comme des individus; elles aiment à dater de loin; souvent même elles se présentent comme les héritières d'autres as-

sociations qui n'existent plus depuis longtemps. Ainsi, on compte à peine aujourd'hui quelques familles nobles. Celles qui ont surgi au milieu de nos orages ne sont pas de nouvelles souches, mais des maisons que des circonstances particulières avaient abaissées et que d'autres circonstances ont reportées au rang dont les premières les avaient fait descendre. Elles ne reçoivent pas, elles renouvellent leur diplôme. Cette vanité fait qu'il n'y a aucune affiliation secrète dont on puisse fixer l'origine avec certitude. On peut tout au plus la déduire de ses actes. Le plus ancien décret authentique du grand Firmament que je connaisse, est adressé aux Adelphe, et prouve combien sa puissance était déjà considérable à cette époque. La conjuration du général Mallet montre que l'influence des adelphes et des philadelphes n'était pas sans importance, et cependant un décret suffit pour les dissoudre.

« DÉCRET du grand Firmament, comme supplément aux statuts des *Sublimi Maestri Perfetti*.

» Le grand Firmament décrète ce qui suit :

» § 2. L'association des adelphe et des philadelphes est incorporée à l'ordre.

» § 3. Chaque adelphe ou philadelphe recevra, aussitôt admis, s'il n'était pas déjà franc-maçon, les trois grades symboliques, sans autres frais que ceux qui sont indispensables à la réception.

» § 4 et 5. Chaque adelphe ou philadelphe pourra être présenté au O. . . , et aussitôt après la désignation du déglucidateur, sa réception aura lieu suivant les statuts. Les adelphe ou philadelphes reçus de cette manière sont exempts de toute taxe.

» Donné sous l'Équateur, le 22^e du 7^e mois lunaire 5812. »

Le ~~text~~ distinctif du grand Firmament

était une tendance continue à se rendre maître des autres sociétés, même de celles dont le but direct est tout-à-fait contraire au sien ; mais ce n'est pas assez pour lui d'arriver à ce qu'il se propose, il faut qu'il y parvienne en ménageant les apparences, qu'il fasse, sans en avoir l'air, servir toutes ces corporations étrangères à l'exécution de ses plans.

Tout était préparé pour fondre ensemble l'*Alta-Vendita* et le *grand Firmament*. Les deux députés chargés de cette opération étaient le duc sicilien de Garatula, et le napolitain Carlo Chiricone Klerckon, fils du duc de Fra-Marino, préfet du palais du roi. Ce dernier avait dans ses attributions, l'Allemagne, la Suisse et la France. Arrivé à Genève dans le courant d'août, il m'apporta des lettres d'un de mes amis intimes qui avait été agent, à Naples, des mécontents polonais. Il avait offert au parlement napoli-

tain de mettre à sa disposition une légion de 4,000 hommes. Mais la crainte de donner de l'ombrage à l'empereur Alexandre, sur l'intervention libérale duquel on comptait, fit refuser cette offre. Le comte R... resta à Naples tant qu'il crut pouvoir y être utile. La dissolution de l'*Alta-Vendita* l'obligea de suivre Klerckon à Ancône, d'où il se rendit à Zante.

Klerckon me communiqua l'objet de sa mission ; il me pressa instamment d'accepter la place d'inspecteur-général des Carbonari de Suisse, d'Allemagne, et m'en délivra le brevet qu'il avait apporté de Naples. Je refusai avec obstination. J'étais cependant déjà à cette époque bien loin d'approuver la manière d'agir des gouvernements et d'aimer leurs mesures anti-libérales ; mais je connaissais l'extrême dépravation des Italiens. J'étais convaincu qu'exécutée par eux, une révolution, quelle qu'elle fût, n'amènerait

que des malheurs. Je pensais même (la position de l'Italie mise à part) que l'*état politique et moral d'une nation* ne pouvait être amélioré par la violence. Je n'aurais jamais accepté la place d'inspecteur-général, si Klerckon ne m'eût avoué qu'en cas de refus de ma part, il avait ordre d'installer provisoirement l'avocat Joachim de Prati. Cette confiance me détermina. Je crus devoir accepter, malgré les périls dont la charge était entourée. Je connaissais l'avocat qui avait long-temps fréquenté les universités allemandes; rusé, altéré de sang, d'une haine aveugle contre tout ordre établi, j'étais convaincu qu'il ferait le plus grand mal s'il était jamais investi de cette place.

Je résolus de me sacrifier, car je sentais bien à quelles fausses interprétations et à quels dangers je m'exposais. Je prévoyais qu'à force de tromper les deux partis, je finirais par succomber, sans m'être assuré la

protection ni la reconnaissance de l'un d'entre eux. Je voulus néanmoins avoir une personne qui pût quelque jour rendre témoignage des intentions qui m'animaient. Je confiai mon plan à un haut personnage qui, d'un côté, ne pouvait être atteint par aucune imputation de démagogie, et qui, de l'autre, a des idées trop nobles, trop libérales pour qu'il soit méconnu. Ce haut personnage, qui m'a témoigné beaucoup de bienveillance, fit tout pour me détourner de mon dessein. Il voulut me rendre à ma patrie, chercha à donner un autre cours à mon activité. Il était trop tard, j'aurais regardé comme un crime de fléchir devant le danger. Je trouvais trop de honte à retirer ma parole après l'avoir donnée. Égaré par ces fausses considérations, je me jetai dans un abîme dont je ne soupçonnais pas la profondeur. J'agis comme un enfant. Je me crus assez de forces pour jouer le rôle de médiateur entre

des partis irréconciliables. J'eus tort, et grand tort, j'en conviens ; mais Dieu est témoin de la pureté des intentions qui m'animaient. Je croyais être un Curtius, lorsque je n'étais qu'un Icare. Que l'on ne me condamne donc pas pour le rôle équivoque que je vais jouer. J'exposerai d'une manière franche et ouverte, dans le second volume de cet ouvrage, quelle fut ma conduite et les motifs qui me dirigeaient. Je ferai connaître toutes les préparations révolutionnaires de l'Europe, je produirai à l'appui des documents incontestables. Quant à ce que j'ai fait, j'ai pour moi l'exemple d'un prince hautement honoré. Ce prince, le plus profond des initiés, eut la place d'inspecteur-général de l'ordre et de sa propagation dans le nord de l'Europe. Il reçut des mains de Kingge les cahiers des trois derniers grades (qui, Dieu en soit loué, n'existent plus que sur le papier). Il connut ainsi l'infâme but

de l'association. Il prévint quels malheurs en résulteraient, s'il quittait la fédération, et que son successeur donnât aux adeptes la direction que ces coupables cahiers recommandaient. Vaincu par cette considération, il accepta la charge, réussit par des manœuvres adroites à si bien neutraliser le poison de la ligue, qu'il s'échappa invisiblement du Nord, où il n'aurait rencontré que trop d'esprits ardents, de disciples dévoués.

Klerckon avait avec lui les papiers les plus importants de l'*Alta-Vendita*, dont il était l'un des membres les plus distingués. Il était accompagné de Barraba et de Mouschi, chefs des Carbonari du sud de l'Italie, pendant que Murat régnait. Tous les brevets, jusqu'en 1814, furent délivrés par eux. Il me dévoila l'esprit des adeptes, que je croyais avoir saisi, et qui pourtant m'avait échappé. Tout ce qu'on a écrit à leur égard est loin de révéler leurs maximes et leur but, qu'on ignore sou-

vent encore après avoir été admis parmi eux. Il en est des Carbonari comme de tant de francs-maçons, qui sont étrangers au secret de l'ordre, qu'on ne saura peut-être jamais bien. Il est vrai que M. de Saint-Edme a fait imprimer le *Catéchisme des Carbonari* ; il est vrai encore qu'en Italie, il a paru une foule d'écrits qui, si je ne me trompe, ont été traduits en allemand. Malgré tout cela, les Carbonari sont encore aussi inconnus que les francs-maçons eux-mêmes. Il n'y a même qu'un petit nombre d'adeptes qui sachent combien l'ordre compte de grades, où a été le siège de l'*Alta-Vendita*, et quels en étaient les membres.

Les Carbonari s'attribuent un âge fabuleux ; ils donnent à cet égard les détails historiques les plus circonstanciés ; mais leurs prétentions n'en sont pas moins fausses. Il est vrai cependant qu'il y a, dans la Franche-Comté, et en particulier dans le Jura, une

association dite des *Charbonniers*, qui, selon toute apparence, date de l'époque où ces provinces appartenaient à l'Espagne.

Que l'on me permette de nommer ici l'autorité de mon bon ami le marquis de Champagne. Sorti d'une des plus nobles familles de la Franche-Comté, il connaissait particulièrement ces sectes; aussi était-il, sous le nom de Werther, un des chefs des philadelphes, des bandouliers et des charbonniers. Ses sacrifices ont été payés d'ingratitude; il ne lui resta plus que *la foi* pour se consoler.

C'est de cette société que les Carbonari actuels ont en partie emprunté leurs statuts, la désignation de Bons Cousins, et l'adoration de leur patron tutélaire, saint Théobald. Du reste, ils n'ont avec eux rien de commun que le nom.

Les Carbonari tirent leur véritable origine de la franc-maçonnerie. C'est à dessein que j'emploie l'expression de franc-maçonne-

rie, car, Dieu merci, notre véritable maçonnerie n'a point de progéniture de cette espèce. Aussitôt que Napoléon parvint au trône, il détruisit, en la favorisant, une association qui avait du danger pour lui. Elle perdit ainsi son indépendance, et devint une institution de police qui ne servit qu'à surprendre les sentiments des adeptes dont elle se composait. Alors s'assemblèrent les francs-maçons qui étaient encore pour la défunte république ; ils formèrent dans le  une autre affiliation. Besançon était le quartier général de ces maçons charbonniers et M.: philadelphes. Le colonel Oudet, un des plus grands hommes que la France ait eus, était leur chef. La plupart des membres étaient des militaires. Ceux-ci propagèrent l'ordre dans le Piémont et dans les États septentrionaux de l'Italie. Ce ne fut que beaucoup plus tard qu'il s'établit dans le sud de la Péninsule, où, favorisé par l'ex-

gouvernement, il se répandit avec rapidité. On établit en 1809, à Capoue, la première *vendita*, qui fut en même temps la principale. Les instructions et les cahiers furent rédigés en anglais; non pas que les Carbonari fussent à cette époque très nombreux en Angleterre, mais parce que le ministère anglais, instruit par les royalistes (avec lesquels les républicains s'étaient alliés pendant le régime impérial) de l'existence de cette association, voulut s'en servir contre Napoléon, ce qui l'engagea à l'établir en Sicile et plus tard à Naples. Lord William Bentinck fut un des Carbonari les plus notables de cette époque. Quand il reçut le commandement de l'escadre dans la Méditerranée, il accomplissait encore consciencieusement le devoir de bon cousin. Ce fut lui qui fit revivre chez les Génois le rêve de la liberté que lord Castlereagh et le congrès de Vienne se hâtèrent de dissiper. Sir Robert Wilson

et d'autres ne sont que des Carbonari de fraîche date.

Il est inutile de parler de la rapidité extraordinaire avec laquelle les Carbonari se répandirent dans le sud de l'Italie, ce fait est assez connu ; mais combien n'est pas abusé celui qui croit connaître l'esprit des Carbonari ou sa véritable tendance par les trois premiers grades ! Dans ceux-ci il est encore question de la *morale* du christianisme et même de l'église, pour lesquels ceux qui veulent se faire recevoir doivent promettre de se sacrifier. Les initiés s'imaginent d'après cette formule que le but de l'association est quelque chose de haut, de noble, que c'est l'ordre de ceux qui veulent une morale plus pure et une piété plus forte, l'indépendance et l'unité de leur patrie. On ne peut pas, d'après cela, juger les Carbonari en masse ; il y a d'excellents hommes parmi eux. Je possède encore la croix sur laquelle le roi de

Naples actuel, à cette époque *alter ego* de son père, prononça le serment qu'exige le second grade du Carbonarisme. Mais tout change lorsque l'on a les trois grades. Déjà, dans le quatrième, dans celui des apostoli, on s'engage à renverser toutes les monarchies, et spécialement les rois de la race des Bourbons. Cependant ce n'est que dans le septième et dernier grade, que peu acquièrent, que la révélation s'étend. Enfin le voile se déchire tout-à-fait pour P... ..S.. P, *principi summo patriarcho*. On apprend alors que le but des Carbonari est tout-à-fait le même que celui des illuminés. Ce grade, d'après lequel l'homme est prince et évêque en même temps, coïncide avec *homo rex* des derniers. L'initié jure la ruine de toute religion et de tout gouvernement *positif*, qu'il soit despotique ou démocratique. Tous les moyens pour l'exécution de leurs projets sont permis; le meurtre, le poison, le faux serment, tout est à

leur disposition. Qui ne se rappelle à cette occasion, qu'à la suppression des illuminés on trouva, entre autres poisons, une *tinctura ad abortum faciendum*. Le *summo maestro* rit du zèle de la masse des Carbonari qui se sont sacrifiés pour la liberté et l'indépendance de l'Italie; ni l'une ni l'autre ne sont un but, mais des moyens pour lui.

On s'étonne peut-être que j'ébruie des choses qui ne m'ont pas été confiées pour les révéler. Il est vrai que je les ai reçues sous le sceau du secret; il est vrai aussi que j'ai juré d'agir; mais je ne suis engagé *que pour ce que je croirais juste*. Je tiens ce serment en dévoilant cette atrocité. Et quand même un serment positif me lierait, je ne craindrais pas de le violer; car comme ce grade ne se contente pas de permettre le faux serment, mais encore qu'il le commande, je me trouve dégagé par ce qui semblait devoir me lier à jamais. On peut le répéter, ce qui est

mal est toujours contradictoire et ne donne jamais que de fausses conséquences. J'ai obtenu le grade du S...P...P.. sous le nom de Giulio-Alessandro-Jerimundo-Werther Domingone, et cependant je n'ai pas prêté serment. Voici comment :

Il y a deux modes de réception dans toutes les sociétés secrètes : 1° la réception ordinaire publique, où l'on est admis en présence de tous les membres, après avoir prêté serment et offert le métal ; 2° la réception par communication.

Il peut se trouver des cas où il est important qu'une partie des membres ne connaisse pas l'initiation de tel ou tel individu. Il en est d'autres où il est nécessaire que la réception se fasse à une époque, dans un endroit où les membres présents sont peu nombreux. Dans ces divers cas le chef de l'association délègue quelqu'un qu'il autorise à recevoir tel ou tels. On communique à ceux-ci (et de là

aussi le nom) le but et les statuts de l'ordre, et on leur délivre une quittance. Ils montrent cette pièce à la première loge venue, prêtent serment, et reçoivent un diplôme. Ils jouissent néanmoins jusque là de tous les droits de membres reçus dans les formes ordinaires.

Par exemple, j'ai, comme membre du S...C... du trente-troisième ou dernier degré du rit écossais, ancien et accepté, le droit d'admettre tout individu dans l'ordre, et de lui donner le grade jusqu'au R... + ... Mais cela ne peut pas se faire dans un lieu où il existe déjà des  de ce système, dans le cas où des confrères de ce même grade se trouvent à une distance qui n'excède pas trois milles. Le C... doit aussitôt convertir sa quittance en diplôme.

Si j'ai dévoilé avec vérité et sans détour ce que je connais des projets d'une association infâme, il est de mon devoir de faire con-

naitre avec la même franchise et la même liberté, les manœuvres criminelles du parti contre-révolutionnaire. C'est le grand respect que j'ai pour l'église qui me force de signaler ces prêtres ambitieux (je comprends sous le nom de prêtres tous les ecclésiastiques mondains, protestants et catholiques), ces hommes d'état coupables et ces faux dévots, qui, sous prétexte de *tout faire pour la gloire de Dieu*, la compromettent et sacrifient à Baal. Ne croyez pas, mes bons amis, I. . S. . C. . V. . S. . S. ., que je vous range dans la même catégorie que ces gens-là. Non certainement, je n'en eus jamais la pensée.

Il existe dans toute l'Italie, en Espagne, en France, en Suisse, et même en Allemagne, une société secrète que l'on peut et que l'on doit flétrir, parcequ'elle forme un État dans l'État, qu'elle se propose de détruire tout ce qui existe. Le duc de Dalberg me racontait l'avoir découverte par hasard pen-

dant son ambassade de Turin. Il trouva, en visitant les papiers d'un émigré français qui était mort dans cette capitale, les statuts de l'ordre, ainsi que la preuve qu'il avait des succursales à Avignon et à Nîmes. Nous éprouvâmes l'influence de cette société en Piémont, long-temps avant que cette circonstance singulière eût mis en notre pouvoir les documents qui nous révélèrent son organisation et son but. Voici comment la chose se passa :

Pendant le carnaval de 1821, un de nos amis entre chez un fripier de la Contrada di Po, dans l'intention d'y acheter un costume. Il visite, il examine une soutane qu'on lui présente, s'aperçoit qu'elle a une poche dans laquelle se trouvent des papiers. Il se garde de laisser apercevoir la découverte qu'il vient de faire. Il achète la robe et l'emporte. Il ouvre la couture dès qu'il est chez lui, et trouve... les statuts, les signes de re-

connaissance, la nomenclature des noms, etc. de la société *della Santa Fede*. Le propriétaire de cette soutane, un des principaux adeptes, avait été frappé d'apoplexie, et sa garde-robe vendue à un fripier. Plus tard la société a changé le mot et le signe de reconnaissance (ils font maintenant une croix imperceptible, avec la main gauche, sur la poitrine gauche); mais son esprit, que je vais dévoiler, est resté le même.

Les chefs mêlent des aperçus politiques à des idées religieuses, et veulent ramener les choses où elles étaient avant la révolution. Comme ils savent que l'entreprise n'est pas de nature à faire fortune parmi la multitude, ils la déguisent à l'aide d'un projet qui est plus populaire, la destruction de la puissance autrichienne. Il veulent rétablir non *une* Italie, mais en réunir *trois en une*, c'est-à-dire qu'ils se proposent de constituer une Italie du nord, une Italie du centre et une

Italie du sud , liées le plus étroitement possible sous le protectorat du souverain pontife. Pie VII était le chef reconnu de la ligue. Léon XII passe pour lui avoir succédé. Les adeptes prennent, selon les circonstances, les noms les plus opposés. Tantôt ils s'appellent *Consistoriali* , *Crousignati* , *Crociferi* , tantôt ils s'intitulent *societa della Santa Fede*, *del Anello*, et même de *Bruti*. L'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, le célèbre de Maistre, était provincial général du Piémont. Le président du sénat, le comte Borgarelli, l'archevêque de Turin, estimable sous tous les autres rapports, et le vicaire général d'Asti, l'ont successivement remplacé. Le chef suprême de toute l'Italie du nord est, dit-on, le duc de M..., auquel, quoique très proche parent de l'Autriche, on prête les vues les plus ambitieuses. Il espère les réaliser à l'aide de la France et de l'Union. La France soutient les sanfédistes pour deux rai-

sons: 1° ils ne font qu'un avec les jésuites tout-puissans chez elle; 2° elle espère donner par eux le coup de grâce à la domination des Autrichiens en Italie. Je m'étendrai sur ce point d'une manière plus détaillée dans un autre endroit.

D'après le plan de ce parti, toute l'Italie septentrionale devait tomber en partage au duc de M.....; la Toscane au pape; plusieurs provinces des États du souverain pontife devaient à leur tour échoir au roi de Naples.

Ces gens-là détestent l'Autriche, non seulement parcequ'elle est trop sensée pour donner aux prêtres de l'influence sur le temporel, mais encore parcequ'ils craignent constamment que tôt ou tard la tiare ne couronne un prince de la maison de Lorraine. Quelle que soit la piété du grand-duc de Toscane, l'Autriche a assez d'ascendant sur ce prince pour l'empêcher de prêter l'oreille

aux insinuations de ces adeptes et le faire gouverner avec modération. Le prince Canosa, chef du parti dans le sud de l'Italie, hait l'Autriche parcequ'il sait que c'est au rapport du général Frimont qu'il doit sa destitution. Du reste je connais depuis longtemps les manœuvres de l'ex-ministre de police des jésuites de Gènes, et de ses agents à Modène.

Les sanfédistes piémontais s'emporent au nom seul d'Autrichiens. Ils leur doivent pourtant leur existence ; car si le gouvernement constitutionnel se fût maintenu, ils étaient à jamais détruits. Mais ils furent obligés de réprimer leur soif de vengeance, ils ne purent se livrer aux fureurs qui les transportaient. Ils vouèrent une haine implacable à ces incommodes auxiliaires ; car l'Autriche, après avoir étouffé la révolution du Piémont, traita avec les plus grands ménagements les vaincus. Le lieu où l'on commit le moins de

crimes à l'époque de la fureur du parti, fut Alexandrie, parceque c'était le quartier général du feld-maréchal comte de Lilienberg. L'intervention de l'Autriche a soustrait plus d'un malheureux à l'emprisonnement, et même au gibet. La conduite des troupes de cette puissance fut si exemplaire, qu'on les recevait de préférence aux militaires nationaux. Ce sont là des griefs qui ne se pardonnent jamais.

Le Piémont est au reste le pays où l'ordre, qui compte parmi ses membres un haut personnage, s'agite le plus. Les grades sont au nombre de trois. Les membres s'engagent par serment à rapporter aux supérieurs tout ce qui les intéresse. Ils forment une véritable police secrète, dont celle de l'État reçoit ses instructions. Les membres peu fortunés touchent des appointements qui augmentent ou diminuent suivant leurs dépositions. La solde moyenne est de 400 fr. L'ordre compte parmi

ses membres peu d'hommes de caractère. Ses adeptes ne renferment d'autres jeunes gens que quelques prêtres ambitieux. Si l'on peut appeler les Carbonari *un produit du temps actuel*, on peut à plus juste titre nommer les sanfédistes un *reliquat du temps passé*. Le but qu'ils se proposent ressort clairement des aveux naïfs d'un de leurs chefs, le comte de La Motte Saint-Martin, inspecteur de l'université et de l'instruction publique dans la province de Verceil. Les rétributions qu'on exigeait des élèves, la faiblesse de l'instruction qu'on leur donnait étaient devenues telles, qu'un des professeurs crut de son devoir d'appeler l'attention du comte sur ce sujet. Il le prévint que, si on n'y apportait remède, les universités et les écoles seraient bientôt désertes. « Bientôt, s'écria le comte dont le visage se dilatait, bientôt ! tant mieux ! c'est ce que nous voulons. Ce sont ces tristes lumières, ce sont les univer-

sités qui ont occasioné la révolution. Le roi n'a pas besoin de savants, il n'en veut pas.»

Cette société est répandue dans toute l'Europe. Un prince souverain d'Allemagne en fut membre jusqu'à sa mort. En ce moment même le prince de Hohenlohe-Schilling est en rapport avec elle, et combien ne sont pas à sa solde ! Les adeptes sont si étroitement liés avec les jésuites, qu'on ne peut dire avec certitude s'ils servent ces derniers ou si ceux-ci les servent. Qu'on ne pense pas que je juge les jésuites sans réserve. Ceux qui en usent ainsi, ne les accusent pas d'autre chose que de former un parti : quelle action inouïe ! Au reste, c'est aux jésuites que l'Amérique méridionale doit ce qu'elle est et ce qu'elle sera. Ils n'excitèrent le mécontentement des Espagnols que parcequ'ils voulaient mettre fin aux cruautés sous lesquelles expiraient les indigènes. Ils succombèrent pour avoir osé tracer des bornes à la tyrannie des rois

d'Espagne et de Portugal. Sans leur noble conduite dans le Nouveau-Monde, ils n'eussent jamais été persécutés dans l'ancien. Aussi, Pombal disait-il qu'il fallait les attaquer en Europe, lorsqu'ils empêchèrent que les Indiens ne fussent réduits en esclavage. Tous les auteurs qui ont écrit sur l'Amérique méridionale, Brackensidge même, n'ont qu'une voix à cet égard. Au surplus, je n'en disconviens pas, je préfère l'activité qu'ils ont déployée en Amérique à l'inquiétude qu'ils montrent en Europe, et je ne vois pas sans crainte le moment où ils agiront publiquement dans l'état de l'Amérique du Sud qui les demande le moins, comme ils le font déjà en secret (*superiorum permissu*). Probablement ils suivent le *hanc veniam damus petimusque vicissim*. Les Carbonari se servent comme instrument du rit *mizraïm* des francs-maçons. Les jésuites ont suivi l'exemple, ils se sont emparés d'une méthode

qui n'est pas comprise dans leurs statuts. Ils travaillent d'après un système qui ne m'est que trop connu, malgré la bulle du pape qui met tous les francs-maçons au ban de l'église.

Maintenant que j'ai fait une esquisse des deux partis, indiqué le volcan qui menace d'embraser l'Italie, je reviens aux rapports spéciaux que j'avais avec les Carbonari.

Afin de mettre à l'abri des recherches de la police ses papiers et sa personne, Klerckon n'avait rien négligé pour se concilier le duc de Antroducco, et y avait réussi au point que celui-ci le chargea d'une mission peu importante pour la Lombardie et la Suisse. L'*Alta-Vendita* lui avait elle-même fait prendre ces mesures de sécurité, car elle croyait pouvoir se confier à lui. Je ne déciderai pas s'il lui est resté fidèle, s'il a jamais été sincère, car je n'ai pas de preuve suffisante à cet égard. Quant à moi, il me trahit de la ma-

nière la plus indigne aussitôt qu'il y trouva son avantage. Que l'argent qu'il reçut lui profite ; le mépris qu'ont pour lui ses compatriotes me venge assez.

J'avais reçu le catéchisme des divers grades, et des instructions fort étendues ; néanmoins cela ne suffisait pas. Il était indispensable que j'eusse des éclaircissements sur divers points ; il fallait que je me ménageasse des conférences, et je ne pouvais en avoir qu'à Genève, où mes fréquents séjours devaient surprendre la police, à laquelle ils n'échappaient pas. Nous convinmes donc de travailler chez moi, aussitôt l'arrivée de deux Napolitains attendus impatiemment. Le duc de Garutula (voyageant sous le nom de lord Morby) et le colonel Piccolletis furent envoyés de Londres à Genève, où se trouvaient alors le plus grand nombre d'exilés de toutes les nations et des agents de toutes les sociétés secrètes ; en revanche, tous

les gouvernements y avaient aussi leurs mouchards.

La conférence en question n'eut pas lieu. Les nombreux désagréments que j'avais essuyés jusqu'alors ne m'avaient pas rendu plus clairvoyant; mon amour-propre s'était accru, je n'étais devenu ni meilleur ni plus sage.

Jusqu'à présent j'avais joué avec le malheur; il me donnait de l'intérêt aux yeux du monde, et je n'en demandais pas davantage. Mon étourderie fut cause que le secrétaire de police, M. G****, *factotum* de l'incapable syndic de la garde, M. Michieli, devint mon plus mortel ennemi. J'avais rendu public un fait qui concernait ce personnage. Il s'était rendu le 15 mai chez le comte B*** B***, à l'hôtel de la Balance, et en avait obtenu une somme de 1,200 fr. que le ministre de la police française lui devait pour ses bons services. La bonhomie,

ou plutôt l'indiscrétion du comte, m'avait mis dans la confiance de ce petit commerce, je n'eus garde de ne pas le divulguer. L'homme de police s'en vengea cruellement. Il engagea M. Michieli à signaler mon séjour au commandant de la gendarmerie piémontaise à Saint-Julien, et à l'inviter d'arrêter le plus tôt possible un homme aussi dangereux, qui avait déjà été détenu à Turin, et qui, sans le moindre doute, n'avait choisi cet endroit retiré qu'afin de pouvoir continuer, sans être interrompu, quelque trame révolutionnaire.

CHAPITRE II.

Mon arrestation à Mornex. — Bonneville. — Horrible prison d'Annecy. — Touchante compassion de la famille du geôlier. — Aix en Savoie. — Le corps des carabiniers. — Mon séjour à l'hôpital de Chablery. — Les vénérables sœurs grises. — Départ pour Turin.

Female hearts are such a genial soil,
 For kinder feeling whatso'er their nation.
 They generally pour the wine and oil,
 Samaritans in every situation.

BRON, *Deu Jour.*

J'étais assez fortement malade ; une fièvre catarrhale me tenait alité depuis quelques jours , lorsque , le 20 septembre 1821 , vers dix heures , mon hôtessé entra tout-à-coup dans ma chambre , et m'annonçad'un air consterné qu'une personne demandait instamment à me voir. Elle n'avait pas achevé , que mon appartement est inondé de carabiniers

en armes qui me crient d'une voix terrible, en m'appliquant leurs carabines sur la poitrine : « Point de mouvement, vous êtes prisonnier. » Ma surprise fut si forte que je ne songeai pas même à la moindre résistance. Je m'évanouis pour ainsi dire, et me laissai retomber sur mon oreiller.

Les carabiniers (c'est ainsi qu'on nomme les gendarmes en Piémont) se mirent en devoir de rassembler mes papiers, et firent un paquet de ceux qui se trouvaient dans ma chambre. Je les regardais faire sans mot dire ; j'étais stupéfait, anéanti, je ne savais si ce qui se passait sous mes yeux n'était point un songe. Mais tout-à-coup je me ressouviens d'une lettre que j'ai reçue la veille, et que malheureusement je n'avais pas encore détruite. Si elle tombait dans les mains du gouvernement piémontais, la liberté, la vie même d'un honnête homme était en danger. Mon indifférence ordinaire s'était éva-

nouie, mon apathie m'avait quitté ; je cherchais comment sortir de cette position cruelle. Tout-à-coup j'entrevois un moyen ; la réflexion ne me l'avait pas suggéré, c'était une véritable inspiration. Je prends sans être aperçu la chandelle qui était sur ma table de nuit, je mets mes bas et les graisse avec. Cela fait, je saute en chemise hors du lit, je feins de vouloir aider mes sbires à sortir et emballer les papiers qu'ils furètent avec une si singulière sollicitude. Ma coopération n'est pas longue ; je me laisse bientôt aller et choque la table ronde : elle n'a qu'un pied ; elle trébuche, et tous les papiers dont elle est chargée tombent avec elle. Je glisse le pied sur la lettre en question ; elle colle à la semelle de mon bas ; je passe le pied dans mes larges pantoufles, et saisis une occasion où l'on est forcé de me laisser seul, pour anéantir (sous le plus fort battement de cœur) cet écrit dangereux.

Bientôt tout est disposé, mes papiers sont cachetés, et nous nous acheminons sur Bonneville. Mes effets, mon argent, j'avais tout laissé à Genève. Je commençai mon pénible voyage, malade, vêtu d'habits d'été, ayant à mes pieds des souliers de bal, et une paire de pantoufles dans ma poche.

Mes forces m'abandonnèrent bientôt; mes pieds commençaient à saigner, et j'avais une fièvre ardente. Je m'estimai heureux de pouvoir, au prix de l'argent qui me restait (il s'élevait à 15 fr.), me procurer un petit âne qui me transporta au lieu où je devais coucher. Mon équipage devait paraître grotesque à ceux qui ne connaissaient pas mon affaire. Je n'ai pas besoin de dire combien il l'était même à mes yeux. Que l'on s' imagine notre *cavalcade*, ou plutôt notre *asinade*. En tête du cortège était un carabinier, armé de la tête aux pieds; venait ensuite un paysan qui, moitié gré, moitié violence, avait

prêté sa bourrique, dont il ne quittait pas la bride et qu'il traînait avec lui. A droite et à gauche marchaient deux autres carabiniers, qui, ennuyés de l'allure lente de l'animal, régalaient assez souvent les flancs de ma monture de violents coups de crosse, qui paraissaient faire plus d'impression sur le conducteur que sur la bête même. Derrière, et à une certaine distance, suivait l'officier dirigeant l'expédition, pauvre diable qui ne devait qu'à ses dénonciations les épaulettes dont il se pavanait. Je passe maintenant au principal personnage de la scène, que par modestie je n'ai pas encore esquissé. Perché sans selle et sans bride sur ce pauvre et maigre petit animal, j'étais obligé de me cramponner à son cou, afin d'avoir dans ma faiblesse un point d'arrêt auquel je pusse m'appuyer. Je croisais mes jambes autour du ventre de la bête, car si je les eusse allongées, je les aurais blessées à chaque in-

stant sur le sol inégal que nous parcourions. Un autre inconvénient encore, c'est que si je les eusse tendues, j'aurais couru risque de voir ma monture s'échapper de dessous moi. J'étais si faible et je tremblais tellement de la fièvre, qu'un de mes gardiens fut constamment obligé de me soutenir. Pour comble de maux, la pluie était battante ; nous étions trempés jusqu'aux os lorsque nous arrivâmes à Bonneville.

Ma bonne étoile voulut que le chef des carabiniers de cette station, le comte Avogrado, frère de l'avocat distingué du même nom, à Turin, fût un jeune homme délicat. Au lieu de me jeter dans une prison, comme il en avait l'ordre, il me permit avec beaucoup d'obligeance de prendre un logement dans un hôtel. J'étais sans fonds ; je vendis ma montre afin de m'en procurer. Un juif (qui était cependant un chrétien catholique) m'en donna le dixième de ce

qu'elle m'avait coûté : je l'avais payée 500 fr., j'en tirai 50 livres de mon Arabe.

Des accès de fièvre non interrompus ne me permirent pas de goûter un instant de sommeil. J'aurais désiré passer quelques jours dans la ville et suivre l'avis du médecin, qui me commandait le repos; mais comment attendre de l'humanité d'un Sarde!... car mon alguazil était de cette nation. Dès le lendemain matin nous nous remîmes en marche. Le comte Avogrado m'avait procuré de sa poche une voiture; malheureusement elle ne me conduisit que jusqu'au poste suivant; je fus de nouveau obligé de louer un âne. Mon extrême faiblesse, le changement de mes conducteurs, furent cause que nous n'arrivâmes que le soir au lieu de notre destination, c'est-à-dire à Annecy, où je fus livré au chevalier Benedetto, commandant des carabiniers de la province.

Ma monture excita la gaieté de la popu-

lace; je me trainai dans les tristes rues de cette petite ville, au bruit des railleries d'une multitude désœuvrée. Je cherchais autour de moi des regards compatissants, car, malgré mes souffrances, je me représentais le temps où le pauvre Jean-Jacques vivait, aimait et souffrait dans ces murs. Hélas! je ne rencontrai pas une madame de Warens[#] qui eût pitié de moi; je ne vis que des polissons dégoûtants qui me jetaient de la boue, et présentaient de l'herbe à mon âne afin qu'il s'arrêtât.

Le signor Benedetto, sexagénaire, que sa cruauté et son fanatisme avaient rendu l'épouvante et l'horreur de la province, ne m'admit même pas en sa présence; il se borna à recommander qu'on me jetât dans le cachot le plus obscur de la prison. Après être resté assis plusieurs heures dans la caserne, où je servais de sujet de raillerie aux carabiniers, un d'entre eux m'attacha une

reçue
pas un
mr. Jacques

corde au bras , après quoi il m'ordonna de le suivre. Ce drôle , compatriote de l'officier qui m'avait arrêté , et favori du signor Benedetto , se moquait des frissons et du claquement de dents que me donnait la fièvre. Il ouvrit une porte de fer qui conduisait à un caveau souterrain , et comme je lui demandai d'un ton consterné si c'était sous terre qu'il me menait : « Oui , me dit-il , mais courage , dans peu vous serez logé plus haut , car on ne sort d'ici que pour aller à la potence. » Le trou dans lequel on me fourra avait environ douze pieds carrés , et il eût été impossible , même à un homme moins grand que moi , de s'y tenir debout. Mais ce qu'il y avait de pis , c'était l'horrible humidité du souterrain ; car comme ce n'était ni d'en haut , ni par des croisées , mais du bas et par de petits trous garnis de barres de fer qu'il était éclairé , il était inondé dès que les pluies grossissaient le canal de décharge qui le baigne. Il ne

renfermait plus d'eau lorsque j'y fus déposé; il contenait pis que cela; il était plein des insectes qu'elle engendre ou du moins traîne après elle. Les rats à longue queue, les crapauds y pullulaient. Jamais je ne vis de repaire plus infect. Heureusement, mon prédécesseur, assassin qui venait d'être exécuté, avait laissé un paillason sur lequel il passait la nuit.

Je fis avec la plus affreuse indifférence l'inspection de ma demeure; le carabinier m'éclairait avec complaisance. Je donnai à ce misérable ce qui me restait d'argent et m'étendis sur mon paillason à moitié pourri, avec l'espérance que la mort allait incessamment mettre un terme à mes souffrances. J'étais résigné, satisfait même; je priai Dieu qu'il m'unît à ma mère le plus tôt possible. Je ne suis vraiment pas en état de dire si c'est en pleurant ou en riant, en dormant ou en veillant, que je passai la nuit; je me rappelle

seulement que je ne tardai pas à apercevoir la lueur d'une lampe. Je n'entrevis pas, je l'avouerai, la lumière sans déplaisir. Deux individus extrêmement vieux étaient debout devant mon grabat lorsque je me réveillai : c'étaient le geôlier et sa femme, qui épiaient mes mouvements. Ils m'avaient appelé, secoué, n'avaient pu obtenir aucun signe de vie, et m'avaient cru mort. La bonne vieille fut la première qui s'aperçut que je respirais encore. Eh ! mon Dieu, s'écria-t-elle, toute espérance n'est pas perdue, je viens de voir ses muscles se contracter. Je soulevai mes paupières, je l'examinai, et lui adressai quelques mots. Elle m'examina de plus près, se mit à sangloter dès qu'elle vit mon visage hâve et mes yeux éteints. Son mari cherchait à réprimer l'intérêt qu'elle me témoignait ; mais ses observations, les refus qu'il lui opposait furent inutiles. Elle persista à vouloir que je jouisse de la lu-

mière, et me fit porter dans sa chambre.

La bonté de ces personnes très bornées, mais aussi compatissantes que pieuses, avait quelque chose de touchant, d'inexplicable. Ils m'avouèrent que d'abord ils n'avaient pas voulu s'occuper de moi, parceque le carabinier leur avait dit que je n'étais pas chrétien (1). Le signe sacré de la croix fut ce qui me sauva la vie. Je portais autour du cou un petit crucifix qui se trouva par hasard à découvert, de manière qu'ils le virent aussitôt. Cette circonstance effaça l'impression si fâcheuse que le rapport du carabinier leur avait donnée. La première question qu'ils me firent, fut si j'étais vraiment chrétien. Après que je l'eus juré avec la conscience la plus tranquille, et que pour preuve j'eus baisé le crucifix, leur bonté pour moi n'eut plus de bornes. Comme ils n'avaient qu'un lit,

(1) En Italie, le peuple ne regarde comme chrétien que les catholiques ; les hérétiques ne le sont pas à ses yeux.

j'y reposai en commun avec mon Philémon et sa Baucis. Elle fut quelque temps malade; néanmoins je continuai à coucher à côté d'elle. Du reste, mon état physique était tel, que je ne m'aperçus pas du désagrément de cette position qui, dans d'autres circonstances, n'eût pas été supportable pour moi. Je jouissais comme un enfant de la douce chaleur du lit. Malheureusement on n'osa pas s'exposer à appeler les secours d'un médecin, qui n'aurait pas manqué d'informer le maledetto Benedetto de ma translation, ce qui pouvait avoir pour mes bienfaiteurs et pour moi les suites les plus fâcheuses. On m'avertit enfin le quatrième jour que je devais me préparer à partir pour Chambéry. Mes jambes étaient enflées, et ma faiblesse si grande, qu'on fit venir un chariot. Je ne pouvais pas y monter, on m'y jeta. Cette barbarie arracha des cris à la famille de mon géôlier, qui, en prenant congé de moi, me

donna une botte de paille et une pièce de trente sous. Les lamentations de ces bonnes gens, les sanglots de la femme, mes horribles douleurs, m'émurent à tel point que j'essayai plusieurs fois de me précipiter sous les roues de la voiture. Afin de m'en empêcher, on me lia à des galériens qui s'étaient échappés et qu'on avait repris (appelés bandits *di prima classe*). Les menottes étaient trop larges; on me mit les poucettes. On aurait de la peine à concevoir les douleurs que me causèrent ces dernières. Il faut qu'on les serre beaucoup afin qu'elles ne glissent pas. Mes compagnons de misère, tout farouches qu'ils étaient, furent touchés du triste état où je me trouvais, et m'offrirent de partager leurs provisions. Il est étonnant combien la basse classe, dans les pays catholiques, et surtout en Italie, compatit aux malheurs de certains criminels, et surtout à ceux des assassins. De tous côtés le peuple leur appor-

tait des vivres et de l'argent, tandis qu'on ne m'approchait, moi criminel politique, qu'avec crainte, et même avec un dédain insolent. Nous arrivâmes à Aix en Savoie, où nous devions rester la nuit. J'eus encore le bonheur de trouver dans cet endroit des gens bienveillants et généreux.

A peine mon escorte m'avait-elle quitté, et m'eut-on montré mon lit dans la caserne des carabiniers, que ceux-ci, qui étaient au nombre de cinq, se firent connaître comme francs-maçons, et m'offrirent tous les services qui étaient compatibles avec leur devoir. L'enthousiasme, le fanatisme même avec lequel ils parlèrent de Napoléon (le brigadier surtout), me parut inouï et par conséquent suspect. Je ne tardai pas à pénétrer l'énigme; les détails que je recueillis sur l'organisation du corps m'en donnèrent le mot.

Le vieux roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel déclara nul, en reprenant son trône, tout

ce que l'on avait fait pendant son absence. En conséquence, l'armée fut remise sur l'ancien pied par une ordonnance royale, et les promotions réputées non avenues. Les militaires les plus estimables, ceux qui avaient commandé des régiments, des brigades même, devaient redevenir enseignes et sous-lieutenants ; car aucun avancement obtenu sous l'usurpateur n'était valable. Ces mesures soulevèrent l'opinion. Chacun s'éleva contre une semblable injustice. Le gouvernement faiblit, modifia ses actes, et ne les fit peser que sur les officiers plébéiens ou de grades inférieurs. On chassa impitoyablement ces derniers, tandis que ceux qui étaient de race noble conservèrent leurs grades ou reçurent la retraite de celui qu'ils avaient acquis. En même temps qu'il congédiait ceux-ci, le roi donnait de l'avancement à ceux qui avaient servi avant la révolution, ou qui plus tard avaient abandonné les drapeaux français. Il

considérait leur inaction comme une preuve de fidélité, et les traitait comme s'ils n'eussent pas cessé de porter les armes pendant toute la durée de son exil. Le général devint portedrapeau, et celui-ci général, parcequ'il avait eu le bonheur de ne rien faire.

La gendarmerie, qui avait aussi le tort d'avoir fait la police pendant l'occupation, fut licenciée sur-le-champ; mais, comme c'était de toutes les armes celle qui dans la circonstance importait le plus, elle fut réorganisée de suite sous le nom de corps des carabiniers. Beaucoup d'officiers réformés s'estimèrent heureux de pouvoir y entrer comme sous-officiers, afin d'échapper à la misère, ou de ne pas mourir de faim. Le brigadier dont j'ai parlé était officier de la Légion-d'Honneur; il avait été capitaine dans le troisième régiment de ligne (1).

(1) Il avait été défendu aux Piémontais de porter les

Il est fâcheux que l'excellent Victor-Emmanuel, qui était si bien sous d'autres rapports, ait donné dans des travers de cette espèce. Comment ne s'est-il pas trouvé parmi ses conseillers quelque homme de sens qui lui ait fait apercevoir le danger de ces mesures odieuses? L'opinion publique accusait fortement la reine; mais il faut convenir qu'on était trop sévère à son égard, et que la haine qu'on lui portait tenait, en grande partie, à ce qu'elle était Autrichienne.

Si tous les carabiniers avaient été aussi bienveillants, et avaient pris autant d'intérêt à moi que la brigade d'Aix, je n'aurais pas été malheureux; mais les épurations succes-

décorations françaises. Lorsque le marquis de Prie reçut la nouvelle qu'il était condamné à mort par contumace, sa première idée fut de charger un domestique d'acheter un ruban mêlé d'orange. Le fat se réjouissait de ce qu'il pouvait maintenant porter la couronne de fer, que Napoléon lui avait conférée comme maître des requêtes. N'est-ce pas là l'héroïsme de la vanité!!!

sives que subit ce corps , et qui même s'opéraient précisément à cette époque , avaient changé l'esprit de l'arme. Elle ne comptait plus en Savoie que quelques francs-maçons bien intentionnés. Comme la révolution piémontaise ne s'étendit pas au-delà du Mont-Cenis (et j'en remercie la bêtise des constitutionnels) , les carabiniers libéraux n'eurent pas occasion de se compromettre , et de laisser percer les vœux qu'ils formaient pour un régime constitutionnel. Il n'en fut pas ainsi en Piémont. La majeure partie de ceux qui avaient servi sous Napoléon s'étaient déclarés pour le nouvel ordre de choses. Ils furent en supporter les conséquences, et subirent, sans se plaindre, toutes les tortures qui d'ordinaire accablent les vaincus ; ils furent envoyés, les uns aux galères , les autres dans les corps francs , comme on les appelle , et tous furent expulsés du corps. Enfin , la contre-révolution achevée , on li-

cencia , suivant le conseil du comte Thaon de Revel, tous les vieux militaires qui avaient servi sous Napoléon , et on les remplaça par des hommes dont le principal titre fut de n'avoir pris part à aucun combat, de n'avoir acquis aucune illustration. Les carabiniers devinrent dès lors un véritable corps des janissaires , qui traitaient insolemment et l'étranger et le citoyen.

D'aix on me conduisit à Chambéry, où les carabiniers me traitèrent avec bienveillance. Ils y mirent cependant de la réserve, parcequ'il y avait parmi eux plusieurs Sardes dont la *mala fides* était déjà connue et décriée dans l'antiquité. Le commandant des carabiniers de la province de la Savoie, qui avait son poste dans cette ville, était sinon plus humain, au moins plus sage que le cavalier Benedetto, en résidence à Annecy. Il sentait que le conseil supérieur de Turin n'avait que faire d'un cadavre; il permit qu'un médecin

me donnât des soins. Celui-ci trouva mon état si dangereux, qu'il demanda que je fusse de suite transporté à l'hôpital. On y consentit, à la condition cependant que la dépense en serait supportée par la caisse de l'hospice.

Je l'avoue, je frémis à l'idée de me voir ranger au nombre des malheureux que poursuit la misère. Lorsqu'on ouvrit la chaise dans laquelle on m'avait transporté, et que je me trouvai dans une grande salle remplie de morts et de mourants, je ne pus retenir les larmes qui me suffoquaient. Moi qui avais été gâté de toutes les manières, j'étais maintenant à la merci de la bienfaisance publique ! J'étais gisant loin de mes amis, loin des miens, de ma patrie ; en un mot, séparé de tout ce qui fait le bonheur, les délices de la vie. Mais la divine Providence veillait sur moi ; les vénérables sœurs, auxquelles est confiée la surveillance de l'hôpital, lurent

de suite dans mon âme. Elles virent combien j'étais affecté de me trouver confondu avec des malheureux; et sans me laisser apercevoir à combien de fausses interprétations elles allaient s'exposer, sans égard pour l'excès de la peine et l'augmentation des dépenses que leur bienfaisance allait entraîner, elles vidèrent une de leurs cellules, et m'y portèrent. Elles décorèrent ma chambre de fleurs, me firent la lecture, causèrent avec moi; elles me préparaient elles-mêmes tous les mets qu'elles savaient m'être agréables ou convenir à mon état; en un mot, elles me traitèrent avec une attention aussi délicate qu'une sœur soignerait son frère, une femme son mari.

Je ne connais vraiment sur la terre rien de plus noble, de plus vénérable que ces sœurs grises! De jeunes filles souvent distinguées par leur naissance et leur fortune, belles, généreuses, renoncent à tous les

avantages qu'elles tiennent de la nature , non pour mener une vie contemplative et retirée, non pour se livrer à des idées fanatiques, mais pour soigner de sales, de dégoûtants malades. Elles nettoient sans crainte des abcès contagieux, pansent sans dégoût les plaies les plus fétides. Tranquilles et dévouées à Dieu, elles ne reculent pas devant le râlement des mourants. Loin de là, elles tâchent, par les prières, les exhortations, de leur rendre plus léger le passage dans l'autre monde. Il n'y a en vérité que la religion qui puisse leur donner la force que de tels soins exigent, et la religion qui la leur accorde doit être *la véritable*.

Je les ai vues à Toulon, dans ces horribles bagnes, où des milliers de malfaiteurs sont enchaînés, se promener tranquillement, prodiguer à tous des soins et des consolations. Le gouverneur, comte Missiessy, nous racontait (en mars 1820, lorsque j'y accom-

pagnais le comte de Serre) que jamais aucune d'elles n'avait essuyé le moindre outrage. Il n'en était pas ainsi des ecclésiastiques. L'ascendant qu'ils obtenaient était comparativement beaucoup plus faible. Un grand nombre de détenus, condamnés à mort, avaient instamment demandé qu'il leur fût permis de se confesser à ces dernières. Tel est l'effet de la vertu, qu'elle commande même la vénération du criminel! Qui ne connaît pas les services que ces nobles sœurs ont rendus à Barcelone? et dernièrement n'ont-elles pas offert à la commission philhellénique française d'aller secourir les malheureux habitants de Missolonghi!

Je ne puis me rappeler sans émotion les cinq semaines de douleurs, mêlées de gaieté, que j'ai passées au milieu de ces excellentes sœurs. Elles se servirent de toute leur influence religieuse pour éloigner la garde de mon appartement. On leur opposait que je

pourrais m'enfuir, entretenir des correspondances; elles répartirent que je ne m'échapperais pas, que je n'ouvrierais pas de relations au dehors; en un mot elles répondirent de la conduite du malade, et parvinrent à obtenir qu'on me laissât en paix. Dans le petit nombre de livres que j'avais avec moi se trouvait le *Petit Carême* de Massillon; je ne pouvais le lire, elles y suppléèrent. Je possédais encore, et cela pour mon bien, l'*Exposition de la doctrine chrétienne*, de Bossuet; les *Voyages de Cyrus*, par Ramsay; et l'excellent Thomas à Kempis, *de Imitatione Christi*.

La sœur Agathe, qui avait été spécialement chargée de me soigner, était un ange sous forme humaine. La ressemblance qu'elle avait avec ma bonne mère me causa presque une trop forte révolution. Disposé comme j'étais, il me semblait constamment voir celle qui m'avait donné le jour. Ah! ce n'était pas par

des formes élégantes seules qu'elle lui ressemblait. Quoique dans sa trente-huitième année, elle aurait pu passer pour une beauté parfaite, si son excessive maigreur ne l'eût déparée. Ce n'était que lorsqu'elle commençait à parler de l'immortalité et du désir qui la consumait d'arriver au terme de la vie, que ses joues se coloraient ; on croyait alors voir un séraphin à qui il tardait de regagner sa patrie. Je n'ai jamais été plus pieux, plus dégagé de la terre, qu'entouré de ces êtres purs que le pécheur le plus endurci n'aurait pu entendre sans se trouver ému.

Au milieu de la nuit du 2 novembre, je fus réveillé par une voix forte, bien différente de celle qui depuis plusieurs semaines frappait mes oreilles. On me commanda de me lever aussitôt, et de m'apprêter immédiatement à me mettre en route pour Turin. Mes protestations furent inutiles, ainsi que les supplications des bonnes sœurs ; on n'eut pas

plus d'égard aux représentations du médecin, qui se récriait sur ma faiblesse et sur le danger qu'il y aurait de me faire passer les Alpes à cette époque de l'année. Le brave cavaliero Benedetto était là; et lorsque le médecin philanthrope s'écria, dans son émotion: «Ce voyage coûtera la vie à monsieur!—*Eh, tant mieux!*» répondit le gendarme, sans changer de figure, *tant mieux! si l'animal crève!*» Voilà où le fanatisme politique et religieux peut mener un homme qui, en toute autre occasion, serait peut-être juste.

Je n'essaierai pas de peindre le serrement de cœur que j'éprouvai en prenant congé des excellentes sœurs auxquelles je devais la vie. Je tâchai vainement de me contenir, mes larmes se firent jour et coulèrent en abondance. Leurs plaintes et leurs lamentations me touchèrent plus encore que ma triste position. Lorsque la sœur Agathe me donna la main pour me dire adieu, elle me glissa

furtivement un paquet dans lequel je trouvai plus tard quatre napoléons. L'intérêt que ces religieuses prenaient à un hérétique ne servit qu'à aigrir Benedetto. Il insista pour qu'on me mît des chaînes, et fut obéi. Les dispositions qu'on avait faites pour me conduire au-delà des monts étaient au reste fort économiques. J'étais assis ou plutôt couché dans une petite voiture à quatre roues, sur laquelle on tendit une toile pour me garantir de la neige, qui tombait abondamment. A côté de moi était l'officier commandant le transport. J'avais en face deux carabiniers, le fusil chargé et armé. A chacun des côtés de la voiture se trouvait un carabinier à cheval. Ainsi, cinq archers fortement armés étaient employés à escorter un moribond chargé de chaînes. J'avais pris la ferme résolution de ne pas faire usage, sous quelque prétexte que ce fût, de mes quatre pièces d'or, ces deniers de la veuve, et de les con-

server soigneusement, comme un souvenir d'une des époques de ma vie les plus tristes et en même temps les plus touchantes; mais il fallait que mon sous-officier, appelé L...., eût remarqué quelque chose, car, à la première station, il me fit entièrement déshabiller. Il aperçut l'or, et me donna, de la mine la plus indifférente, l'alternative de le partager avec lui, ou de me le voir enlever en entier, attendu qu'aucun prisonnier ne peut avoir d'argent sur lui. La défense était précise, il fallut me résigner. Le partage eut cependant cela d'avantageux pour moi, qu'il me valut la facilité de pouvoir coucher la nuit dans les auberges.

A Montmélian, où l'on fait un vin doux très agréable, L.... s'enivra en buvant à ma santé, ou mieux à mes dépens. Il commença à me raconter tous ses hauts faits, pour lesquels il méritait depuis long-temps d'être pendu. L'état moral et politique de

sa patrie, la Sardaigne, doit être épouvantable. La vengeance du meurtre, quoique non défendue par la loi, est tout-à-fait hors d'usage. Les juges n'osent pas même s'exposer à intervenir dans de pareils cas.

Les grands propriétaires de terres, parmi lesquels il y a beaucoup de descendants des familles nobles espagnoles, sont souverains absolus. La charge de vice-roi, honorable, lucrative, ne donne pour ainsi dire aucune influence. Il est inconcevable que les deux rois qui ont passé tant d'années sur leurs îles de la Méditerranée, n'aient rien entrepris pour améliorer leur situation morale. Que ne pourrait pas faire un gouvernement qui chercherait le bien du pays ! Que n'aurait pas fait l'Angleterre, si elle l'eût voulu, de la Sicile et de la Sardaigne !

Je ne conçois pas encore comment je supportai les fatigues du voyage ; comment, au mois de novembre, malade et vêtu d'ajuste-

ments d'été, je résistai au froid des Alpes. Mes souffrances furent inouïes, mais Dieu me donna des forces. Après un voyage de cinq jours, j'arrivai à Turin.

CHAPITRE III.

État du Piémont sous l'usurpateur et sous le gouvernement de l'ancienne famille royale. — Intrigues à la cour de Turin. — Le duc de Dalberg. — Conjuraton du peuple. — Le chevalier Bardaxi. — Arrestation de La Cisterne. — Incertitudes du prince de Carignan. — La révolution éclate. — Abdication du roi. — Fuite secrète de l'*alter Ego*. — Fin. — Commission immédiate. — Injustice de celle-ci.

Ut parentum sævitia, sic patriæ patienda ac
ferendo lenienda est. TIT. LIV.

Il existe déjà quantité d'écrits sur la révolution du Piémont; il en est peu cependant qui méritent d'être lus, peu qui la présentent sous son véritable jour. Je ne prétends pas m'étendre sur tous les incidents qu'elle a produits : je ne veux qu'en faire connaître

les ressorts cachés, et je le puis, ayant reçu des documents précieux des personnages qui ont joué les premiers rôles dans cette comitragédie. Je dirai quelles vues erronées, quelles apparences trompeuses ont imprimé le mouvement à ce bouleversement politique. J'ai vécu bien des années avec ceux qui ont ourdi ou hâté cette révolution, et je me sens d'autant plus propre au travail que j'entreprends, que je ne suis aveuglé par aucune passion. Le comte Santa-Rosa, ministre de la guerre, aurait pu faire des révélations curieuses; il s'en est abstenu, dans la crainte de compromettre des individus que n'atteignaient pas encore les soupçons. Les temps sont changés : de tels ménagements ne sont plus nécessaires; en outre, il n'entraît pas dans l'esprit des gens éclairés, à la classe desquelles appartenait Santa-Rosa, de découvrir les menées secrètes du parti révolutionnaire, puisqu'ils cherchaient à entretenir

ses espérances et à faire naître un nouvel ordre de choses. Tout a changé de face. Depuis la chute des Cortès et l'arrestation des deux émissaires français, l'avocat G... et le chirurgien G... (1), tous les fils ont été rompus, et à peine étaient-ils renoués que la malheureuse mission de Saint-Andryane les brisa de nouveau. Les documents les plus importants du grand Firmament et les papiers du *Diaconi mobilis Policarpe*, ont été découverts : dès lors les nombreux partisans de la révolution piémontaise ont disparu. Je regretterais vivement que les lignes suivantes pussent causer le moindre désagrément à un honnête homme ; mais aussi je me féliciterais, si elles contribuaient au maintien du bon ordre. L'heure de la liberté n'est pas encore venue pour l'Italie ; elle sonnera, elle sonnera ,

(1) Agents du grand Firmament dont les pouvoirs ne sont pas spéciaux comme ceux des *Diaconi* ordinaires des illimités.

n'en doutons point; mais ce changement, pour qu'il soit heureux, doit s'opérer par les classes supérieures.

Il n'est pas surprenant, pour peu qu'on y réfléchisse, que les esprits aient été fortement exaltés après la restauration et que celle-ci ait reproduit les mêmes hommes et les mêmes principes. Ce mot spirituel que l'émigration française n'avait rien appris, mais aussi rien oublié, peut encore à plus juste titre s'appliquer à l'émigration piémontaise. Victor-Emmanuel épousa trop ses préventions. Il voulut tout remettre sur le même pied. Le code Napoléon fut remplacé par les anciennes constitutions: on exigea des juges un impôt qui devait naturellement amener les abus les plus vexatoires, la vénalité, et toutes les iniquités qui l'accompagnent.

Les ecclésiastiques s'immiscèrent dans les affaires temporelles; l'autorité de la haute

noblesse n'eut pas de bornes dès qu'il était question des classes inférieures. Un noble, s'il ne voulait pas acquitter ses dettes, obtenait, au moyen d'un *biglietto regio* la dispense de payer aucun intérêt pendant dix ou vingt ans. Les lettres de cachet étaient à l'ordre du jour. En 1819, sept jeunes gens d'extraction noble et tous hommes de cœur et de tête, furent renfermés à la forteresse Fenestrelles et au château d'Ivrée, pour avoir voulu épouser les filles d'honnêtes bourgeois.

J'ai dit au chapitre précédent quel mécontentement excita la nouvelle organisation de l'armée. Celle-ci, néanmoins, grâce au penchant martial du roi, fut peu à peu remise sur un bon pied. On congédia des officiers d'une incapacité complète; on appela sous les drapeaux des hommes connus par leur bravoure. Le Piémontais est courageux; s'il ne s'est pas montré tel à Novare, c'est qu'il combattait pour une cause qui l'intéres-

sait peu. Napoléon le jugeait l'égal du Français sous le rapport des talents militaires.

Comparons l'état où se trouvait le Piémont avec celui où il était du temps de l'usurpateur. Quelque onéreuses que fussent alors les charges publiques, elles ne le sont pas moins actuellement. Au contraire, la manière inégale dont les impôts sont répartis les rend encore plus accablants. Les ouvrages prodigieux qu'on exécuta à cette époque, tels que les routes qui traversent le Simplon et le Mont-Cenis, les digues du Pô, le chemin construit sur la Bocchetta, celui de Nice à Gênes, firent circuler des millions parmi la classe laborieuse, et donnèrent une nouvelle impulsion à l'industrie et au commerce (1).

(1) Dans l'été de l'année 1820, j'eus le bonheur de passer quelque temps avec plusieurs membres de la famille de Bonaparte, avec l'ex-reine de Hollande et la grande-duchesse douairière de Baden. Ce fut là seulement que j'appris à connaître le caractère de l'empereur. On l'adorait sans l'encenser. L'aimable duchesse de Saint-Leu me dit un jour : « Les Français demandaient

L'oppression sous laquelle gémissait l'humble bourgeois et le laborieux cultivateur fut détruite ; la féodalité reçut le coup de mort, et chacun put jouir paisiblement du bien qu'il avait légitimement acquis. Le préjugé de la naissance et des conditions cessa d'être un obstacle insurmontable au génie qui tendait à s'élever ; le mérite devint le seul titre à l'avancement. D'après cela, peut-on s'étonner si la restauration, escortée des anciens privilèges, produisit un mécontentement

deux choses : la liberté et l'égalité. Napoléon leur fit oublier l'une, en leur laissant largement l'autre. » Je me permis de lui témoigner mon étonnement sur la fortune médiocre dont jouissait actuellement la famille de Bonaparte ; elle me répondit que l'empereur lui assignait par an deux millions, pour ses menus plaisirs, mais sous la condition expresse de n'en pas conserver une obole : « Car, disait-il, les impôts ne sont que de l'argent prêté ; ils viennent du peuple, il faut qu'ils retournent au peuple, semblables à ces vapeurs que le soleil attire de la terre, et qu'il y fait retomber en pluie ou en bienfaisante rosée. » Ce fut aussi là l'une des causes de ses disputes continuelles avec sa mère, qu'il chérissait cependant beaucoup.

général? Cependant la révolution du Piémont ne prit pas sa source dans cette disposition de l'opinion publique. Elle fut l'œuvre artistement combinée de deux partis. Ce mouvement éphémère ne fut pas, à proprement parler, une révolution; car une révolution doit toujours être l'acte de la volonté générale; si elle n'est pas l'œuvre directe du peuple, elle doit au moins s'appuyer sur lui. La catastrophe du Piémont, au contraire, ne fut que l'action de la haute noblesse, une conspiration de militaires et de la classe moyenne.

Du moment où le duc de Dalberg fut nommé à l'ambassade de Turin, le ministère français travailla à faire adopter au roi de Sardaigne des principes libéraux; il lui conseillait même de donner à ses États une constitution semblable à la charte française. De Cazes ne pouvait rencontrer un homme plus disposé à coopérer à cette œuvre que le

duc de Dalberg. Enchanté de jouer un mauvais tour à l'Autriche, en répandant ces principes, il eut le tort de vouloir recueillir avant d'avoir semé ; son impatience lui fit trop brusquer les choses. Des hommes de marque, qui au fond n'étaient pas ennemis des innovations qu'on se proposait de faire, l'abandonnèrent, parcequ'ils craignaient sa précipitation. Tels furent, entre autres, le ministre actuel des relations extérieures à Turin, le comte de Latour, et le gouverneur de Gênes, l'amiral des Geneix. D'un autre côté, il se lia avec de jeunes téméraires toujours prêts à adopter des idées exaltées, comme le prince de Cisterne, le marquis Caraglio (1), et le prince de Carignan.

Ces jeunes gens, issus des plus anciennes familles du pays, et parvenus aux premières dignités de l'État, n'en étaient pas moins dé-

(1) Fils du fameux marquis Saint-Marsan.

vorés de l'ambition la plus ardente. Frappés du même vertige qui avait égaré leurs nobles voisins en 1789, ils ne voyaient dans le bouleversement qui se préparait qu'une occasion de gloire, un moyen de prospérité ; la liberté, l'amélioration du pays, les inquiétaient peu ; ils songeaient à leurs intérêts ; le bien public n'était qu'un masque qui servait à couvrir leur égoïsme. Les idées libérales étaient à l'ordre du jour ; ils ne parlaient plus que de gouvernement constitutionnel, d'états représentatifs. En un mot, le bien général était la base de tous leurs entretiens. Ajoutez à cela leur haine héréditaire, comme Italiens, contre l'Autriche, haine alimentée encore par le duc de Dalberg, et partagée par le roi lui-même, vous trouverez qu'il était facile d'amener le prince de Carignan à un changement de choses. Il ne se bornait pas à se regarder comme roi d'Italie, il revendiquait déjà le titre de

régénérateur de l'Europe. Si, d'un côté, ce prince fut séduit par ses partisans, on doit, de l'autre, le considérer comme séducteur, car peu d'hommes auraient eu assez d'audace pour entreprendre un mouvement sans lui. La plus grande partie des meneurs pensaient qu'il ne pouvait rien y avoir que de légal dans une entreprise dirigée par un prince du sang royal ; l'amour de leur devoir, l'attachement à la légitimité, les rendaient révolutionnaires.

Dalberg agissait dans l'intérêt de sa cour en cherchant à former un parti constitutionnel en Piémont ; on ne saurait, à cet égard, lui faire le même reproche qu'au prince K***, prédécesseur du comte Mocenigo, qui, pendant toute la durée de son ambassade, ne chercha qu'à fomenter des troubles et à exciter le peuple à la révolte. Il mit en usage, pour parvenir à son but, tous les moyens imaginables ; lettres anonymes, faux bulle-

tins de l'armée, tout fut employé, il se conduisit, en un mot, en jacobin forcené. Dans la suite, il entretint, durant son ambassade à Saint-***, une correspondance séditieuse avec le marquis Asinari di Caraglio, adjudant général du roi. L'explosion de la révolution eut lieu ; il écrivit alors de Vienne une lettre dans laquelle il désavouait la révolte et se déclarait contre elle ; mais cela ne répara pas le mal qu'il avait causé, et quiconque connaît le prince K***, doit être intimement convaincu que cette lettre ne fut qu'une feinte, un moyen d'échapper à la disgrâce à laquelle l'avaient exposé son cynisme effréné, ses dépêches de Saint-*** et le général B***.

Le duc de Dalberg avait le malheur de déplaire souverainement au roi. Malgré toute la protection de Decazes, il ne se fût pas maintenu aussi long-temps à son poste, si son épouse (noble génoise, de la famille des Brignola qui avait exercé une si grande

influence dans les derniers temps de la république) n'eût été honorée de l'affection particulière de la reine. L'assassinat du duc de Berri avait renversé le ministère Decazes. La cour de Turin réclama l'éloignement de l'ambassadeur qui résidait près d'elle, et le duc de Dalberg fut rappelé ; d'un autre côté, le comte d'Osasco, qui avait reçu M. de Serre d'une manière peu convenable, fut révoqué de son gouvernement de Nice. Richelieu ne pouvait souffrir Dalberg ! qui s'était formé à l'école de Talleyrand ; aussi abandonna-t-il bientôt tout le système de Decazes, et s'appliqua-t-il à unir étroitement la France à la Russie. On donna pour successeur à Dalberg le comte de La Tour-du-Pin, homme honnête s'il en fut jamais, sans opinion fixe, et tout-à-fait gouverné par sa femme. Mes lecteurs se rappelleront sans doute le rôle pitoyable que joua ce diplomate au congrès de Vienne, à côté des autres membres distingués

de l'ambassade de France (Talleyrand, Dalberg et Alexis de Noailles).

Le rappel de Dalberg fit perdre à la France l'influence qu'elle avait obtenue en Piémont ; les efforts que fit M. Roy pour la conserver furent inutiles. L'Espagne, au contraire, augmenta de jour en jour la sienne. L'ambassadeur de cette puissance, Bardaxi, qui plus tard succéda au marquis de Santa-Crux à Paris, semblait fait pour diriger une conspiration. Il avait au plus haut degré cette impassibilité, cette réserve et ce sang-froid que possèdent communément les diplomates autrichiens et espagnols. Par sa feinte hésitation, une lenteur affectée, il atteignit plus sûrement et plus promptement son but, que le duc de Dalberg avec sa pétulance et sa précipitation.

Bardaxi fit entrevoir au parti aristocratique révolutionnaire qu'il s'était trop avancé pour reculer, que son intérêt, maintenant

qu'il ne pouvait plus rien se promettre de la France, exigeait qu'il se jetât dans les bras de l'Espagne. Les insinuations produisirent leur effet ; tous ces nobles roués (1) (car je

(1) Pour justifier cette épithète qui pourrait paraître un peu sévère, et pour mettre au grand jour les principes sociaux de ce noble parti, il me suffira de rapporter une petite anecdote dont je puis garantir l'authenticité, car je la tiens du comte M****, colonel des cheveu-légers du Piémont. Une chose qui la rend plus piquante, c'est qu'elle m'a été racontée en présence même du héros de l'aventure, qui, tout fier encore de la présence d'esprit dont il avait fait preuve, en tirait vanité. Un soir, le marquis de P*** rentre de bonne heure chez lui, et passe, sans se faire annoncer, dans l'appartement de sa femme. Il jette un regard furtif sur une glace, et la glace perfide lui laisse apercevoir madame la marquise dans les bras d'un heureux mortel, le marquis Saint-M***, ami du marquis de P***. Vous croyez peut-être qu'il va jeter feu et flamme, qu'il va se venger en mari outragé ; nullement. Sans témoigner le moindre étonnement, il s'approche de la glace, toussé, ajuste sa cravate pour avertir le couple amoureux de sa présence intempestive, et l'amant fortuné s'échappe. Il entre alors dans le boudoir, et se contente de dire à sa femme à demi morte de frayeur : « Quelle imprudence, madame ! laisser la porte ouverte ! Si quelque domestique était entré ! »

ne puis malheureusement leur donner un autre nom) s'abandonnèrent corps et âme à Bardaxi, qu'ils ne savaient pas lié avec les principaux chefs de la véritable conspiration. L'ambassadeur d'Espagne n'épargna ni promesses ni récompenses, et une grande partie de l'emprunt d'Espagne fut envoyée à Turin.

Les sociétés secrètes qui, en France et dans la basse Italie, avaient pour but un changement politique, s'étaient répandues depuis quelques années dans l'Italie supérieure. Le nombre des initiés y était moindre, parceque la surveillance de la police autrichienne les contraignait à se faire recevoir avec la plus grande circonspection. Les sectes qui exerçaient le plus d'influence étaient, indépendamment de la franc-maçonnerie, celle des adelphe ou philadelphe et celle des carbonari. La plupart des membres qui les composaient étaient des hommes qui avaient joué

un rôle sous Napoléon, et qui regrettaient la considération qu'ils avaient perdue. Une partie des nobles lombards que l'Autriche avait dédaignés se joignit à eux.

Ils se déterminèrent, soit par leurs propres lumières, soit par les insinuations des émissaires français, non à faire une révolution quelle qu'elle fût, mais à préparer un ordre de choses déterminé, pour une époque donnée. Une nouvelle société s'organisa dans le Piémont et la haute Italie. Cette association secrète qui s'appelait *fédérés*, du nom de son modèle (les fédérés qui s'étaient formés en France pendant les cent jours), prospéra au point qu'elle comptait, au commencement de 1821, cent mille initiés. Ils étaient partagés en deux classes : la première et la plus nombreuse se composait d'individus de basse condition, qui devaient toujours se tenir prêts à prendre les armes. On ne leur avait point parlé de gouvernement constitutionnel;

on leur avait seulement dit qu'on voulait chasser les Autrichiens, et le mot d'ordre était l'indépendance de l'Italie. Des hommes distingués formaient l'autre classe : ils se proposaient d'opérer l'union de l'Italie et de proclamer la constitution d'Espagne.

Une fois l'insurrection consommée, les *unionistes* devaient occuper toutes les places, et celles-ci rester dans les mains des *Capitani di' Circoli* qui communiquaient avec la grande junte composée de carbonari, dont les vues se rapprochaient plus des projets du Grand-Firmandement que de ceux de la *Haute-Vente*. Les premiers conjurés piémontais étaient des avocats, des médecins et quelques officiers ; il n'y avait, pour ainsi dire, pas de nobles parmi eux. Cependant le prince de la Cisterne et le chevalier Collegno, premier écuyer du prince de Carignan, assistèrent quelque temps à leurs séances. Le comte Santa-Rosa, qui fut depuis ministre de la guerre, se dé-

clara pour eux dès le commencement. C'était aussi le seul chef qui méritât une considération sans bornes.

Ce fut vers la fin de 1820 que ces deux associations s'unirent. L'intrigue et la conspiration agirent de concert. On travailla systématiquement les troupes et les basses classes. On fit circuler les bruits les plus infâmes : on disait un jour qu'on allait remettre au comte Bubna six millions qui entreraient dans la cassette de l'empereur. Le lendemain on racontait en grinçant des dents que l'Autriche demandait à occuper les forteresses du Piémont, pour assurer ses derrières, dans le cas où la guerre éclaterait avec Naples. On répandait des propos horribles sur la reine : on la traitait de messaline, on prétendait qu'elle ruinait le pays et qu'elle finirait par le vendre. A la sollicitation des conjurés parut la célèbre brochure intitulée : *Des desseins de l'Autriche sur l'Italie*, dont M. de S***,

historien genevois, est l'auteur. D'une autre part, on irritait l'orgueil du bon, de l'imprévoyant Victor-Emmanuel, et on tirait parti de la faiblesse qu'on lui connaissait de se croire un héros, parcequ'en dépit de ses formes de nain, il savait comme Alexandre dompter les chevaux les plus farouches.

Les réunions des conjurés se multipliaient de plus en plus : on contracta une étroite alliance avec les Lombards : les plus distingués d'entre eux étaient aussi les plus actifs. Ils déclaraient qu'il ne leur était pas possible d'éclater les premiers; mais ils s'engageaient à organiser une émeute pour le jour même où les Piémontais franchiraient le Pô. Ils promettaient en outre de grands secours d'argent.

On avait déjà nommé une junte provisoire : don Joseph Pecchio, devenu célèbre depuis comme écrivain, était, en quelque sorte, son fondé de pouvoir à Turin. Le prince de La Cis-

terne agissait aussi à Paris. Une insurrection française qui devait seconder les mouvements du Piémont exigea quelque délai. De plus, les Lombards voulurent attendre que les troupes autrichiennes fussent engagées dans l'expédition de Naples. Cette conspiration était suivie si ouvertement qu'on s'étonnait de l'inaction du ministre de la police qui *avait des yeux et ne voyait pas, des oreilles et n'entendait pas*. On était également étonné que les zélés royalistes ne l'accusassent pas de complicité et de carbonarisme. La vérité est pourtant qu'il mettait le roi au courant de tout ; mais celui-ci ne voulait pas croire à ses rapports, se sachant adoré du peuple et particulièrement de l'armée. Les rodomontades des jeunes gens envers l'Autriche ne lui étaient point désagréables, et il se croyait à l'abri de toute intrigue par l'éloignement du duc de Dalberg. Le comte Bubna connaissait tous les détails de cette affaire, qu'il regar-

dit comme de peu d'importance, à raison de la versatilité du prince qui la conduisait. M. de La Tour-du-Pin, ambassadeur de Sa Majesté très chrétienne joua à cette occasion un rôle vraiment comique; il faisait aller le plus innocemment du monde la correspondance des insurgés. Les courriers français portèrent presque toutes les lettres adressées au prince de La Cisterne. Le marquis Priero lui écrivait en 1821 et lui mandait de revenir promptement, tant le prince paraissait disposé à en finir. Le bon La Tour-du-Pin fit tenir cet écrit à son adresse. La Cisterne répondit en février, et fut d'avis de ne rien presser, vu le caractère incertain du prince. Les Français demandaient encore de nouveaux délais; ils voulaient attendre la décision du congrès de Laybach et le départ des troupes napolitaines, pour ne pas risquer tout à la fois.

La Cisterne fit passer 500 exemplaires de la brochure dont j'ai parlé plus haut : *Des*

desseins de l'Autriche sur l'Italie. Il indiquait les personnes qui devaient les distribuer. Il fit passer le tout par un courrier du commerce, attendu que s'il était lui-même décidé à partir quelques jours après, il ne pouvait se charger d'un paquet si volumineux. Le prince fut trahi. Il était intimement lié avec madame de S..., épouse du gouverneur de Nice. Elle découvrit tout au baron Mounier, directeur général de la police. A peine Leblanc (le courrier) était-il au Pont de Beauvoisin, qu'on l'arrêta et qu'on lui prit ses papiers. La Cisterne, ne présentant rien de fâcheux, le suivit à deux jours de distance, et subit le même sort. Par bonheur, il n'avait rien sur lui qui pût le compromettre ; mais un agent de police, qu'on avait envoyé sur ses traces, conseilla de briser la voiture, et voilà qu'on découvrit dans les essieux les papiers qui dévoilaient les ramifications nombreuses de la conspiration. Il y avait aussi

des lettres du duc de D....s, écrites en chiffres, ainsi que l'original d'une proclamation adressée aux Italiens, dont B. C. était l'auteur; une lettre du Romain Angelloni au comte de Giflinga, et quatre autres documents de haute importance.

Cette découverte causa l'arrestation momentanée du marquis de Prié et du chevalier Perron, cousin de la comtesse Latour-Maubourg. On les conduisit tous deux au château d'Ivrée. La Cisterne fut aussi privé de sa liberté. Alors l'effroi des conjurés devint général. On reconnut la nécessité de mettre le plus tôt possible la main à l'œuvre. On distribua de fortes sommes parmi les sous-officiers de la garnison d'Alexandrie, et on résolut d'éclater dans la nuit du 7 au 8 mars.

Mais le prince avait déjà perdu courage : il tremblait, se plaignait, pleurait, montrait la pusillanimité d'un enfant. On n'osa passer outre : on expédia des officiers dans toutes

les directions, afin d'ajourner le mouvement. Le 7, Carignan parut reprendre quelque énergie, et, maudissant son hésitation, la rejetait sur une indisposition qu'il avait eue. Il donna des ordres positifs au major Collegno, qui devait commander en chef l'artillerie. On résolut d'éclater le 10 au matin ; mais à peine avait-on expédié les ordres, que le prince retomba dans ses perplexités : il donnait des instructions, les révoquait, prescrivait en un quart d'heure les dispositions les plus contraires. On vit alors quel fond on devait faire sur un tel chef. On le décida encore à revenir sur ses pas : on prit des mesures en conséquence. Pour ne pas laisser languir plus long-temps les prisonniers, on ordonna au capitaine du cercle de les mettre en liberté ; c'était chose facile, car l'avocat fiscal chargé de l'affaire était un conjuré. Un accident faillit tout perdre.

Les deux courriers qu'on avait expédiés à

Fossano et à Alexandrie ne firent pas diligence et n'arrivèrent à leur destination que le 10, fort tard dans la nuit. L'insurrection avait déjà éclaté dans ces deux villes. Le régiment de Gênes s'était emparé de la citadelle d'Alexandrie et avait proclamé la constitution espagnole. Le comte Saint-Michel, à la tête des cheveu-légers du Piémont, s'était mis en marche sur Turin.

A peine ces évènements furent-ils connus dans la capitale, que la junte centrale ordonna spontanément une insurrection générale. Elle se fit, parceque des conjurés de distinction (Luzi, Ratazzi, Appiani, Isidore Palma, Ansaldi) étaient compromis. Ainsi c'est le retard de deux courriers, évènement peu important en lui-même, qui fut cause que la révolution éclata; car les Piémontais n'eussent pas été assez insensés pour faire une levée de boucliers, s'ils avaient su, comme ils l'apprirent quinze jours après,

que le mouvement de Naples avait échoué.

Tout allait à souhait en apparence ; le prince avait repris courage, et s'imaginait avoir amené les choses au point où elles étaient. On avait obtenu du roi une amnistie générale, et on se flattait de lui faire sanctionner la révolution qui venait de s'opérer. La plupart des soldats étaient même convaincus qu'ils enchaîneraient par la révolte la volonté de ce prince, qui se verrait sans peine poussé à une guerre contre l'Autriche. Les conjurés qui l'approchaient et qui étaient à même de le connaître, se persuadaient que sa colère une fois exhalée, il s'associerait à ce qui s'était passé ; car dans l'état actuel des choses, il ne pouvait déployer son génie militaire. L'amnistie accordée aux insurgés d'Alexandrie et de Fossano prouve qu'on n'avait pas conçu de vaines espérances ; mais le marquis de Saint-Marsan, par son retour du congrès de Laybach, vint tout troubler.

Cet homme, d'une loyauté sévère et rempli d'un esprit aristocratique, s'étonna de ce qui avait eu lieu, et gémit de la faiblesse du roi. Il lui fit connaître de quel œil les monarques envisageaient la révolution napolitaine; lui annonça que les puissances se réuniraient contre lui, décidées comme elles étaient à ne pas permettre que la constitution espagnole se propageât dans le reste de l'Europe. Le roi témoigna de l'émotion; mais il était trop bon ou trop faible pour vouloir provoquer une guerre civile par des moyens de rigueur. Saint-Marsan lui conseilla l'unique mesure qui s'accordât avec son honneur et son devoir de souverain..., l'abdication de sa couronne.

Victor-Emmanuel résilia son pouvoir, et remit les rênes du gouvernement au prince, jusqu'à ce qu'il eût des nouvelles de l'héritier présomptif du trône. Le chef des conjurés se trouvait à la tête de la nation; on

pouvait donc croire que la révolution se consoliderait : il en fut tout autrement. Quelques partisans froids et réfléchis (entre autres Marentini, dal Pozzo) jugèrent que tout était perdu, et ne demeurèrent en scène que par respect humain. La force morale de l'armée était détruite ; celle-ci, en dépit des sophismes des conjurés, reconnut dans la conduite du roi le mécontentement que lui avait causé la sédition. Les anciens généraux se retirèrent, et furent remplacés par des jeunes gens qui n'inspiraient aux soldats aucune confiance ; parcequ'ils n'en méritaient aucune.

L'excessive indulgence du roi avait aussi, dès les commencements, désarmé plusieurs des complices. Le comte G***, officier distingué, et célèbre parmi les soldats comme adjudant - général d'Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie, fut compromis au plus haut degré par la lettre d'Angelloni dont j'ai déjà parlé. A peine eut-il reçu avis de l'arrestation

de La Cisterne , qu'il tomba dans un paroxisme violent. Il se précipita chez Saint-Marsan , et laissa échapper ces mots : « Nous n'avons plus à hésiter ; j'y mettrai la mèche ! » Victor-Emmanuel le fit demander, et lui dit : « En parcourant les papiers qu'on m'a remis, je viens d'acquérir la preuve de votre culpabilité ; mais je ne veux pas vous perdre. » Et il déchira la lettre. Je rapporte ce fait dans la double intention de faire connaître la clémence du roi, et de rappeler à G*** qu'il n'est pas en droit de se prévaloir de sa fidélité , encore moins de se targuer de ses principes.

A peine le prince fut-il nommé, que les Lombards demandèrent avec instance que les Piémontais passassent le Pô ; mais l'irrésolution du nouveau régent ne permit pas d'exécuter cette mesure énergique, qui seule pourtant pouvait le tirer d'embarras. Les forces militaires s'élevaient à 50,000 hom-

mes; mais, d'après le système de ce pays, il n'y avait qu'un tiers de l'armée sous les armes; on voulait la porter au complet en rappelant les soldats qui étaient en congé. On perdait ainsi un temps précieux, et on laissait aux ennemis le loisir de se remettre de leur premier effroi.

Ceux-ci s'étaient d'abord imaginé que tout était perdu. Une terreur panique saisit l'archiduc Raynier, qui ne crut pas suffisant de s'éloigner avec sa famille, mais qui fit encore, par son gouverneur le comte Saint-Julien, vendre à l'encan ce que contenait le palais impérial; on enleva tout jusqu'aux lambris, dont on se défit comme combustibles. Si les Piémontais eussent mis ce découragement à profit, c'en était fait des prétentions de l'Autriche.

Le gouverneur général de l'Italie supérieure conjura l'orage; instruit du projet qu'on avait formé, il résolut de mettre l'ennemi

hors d'état de l'exécuter. Sans attendre l'avis du conseil aulique, il assemble ses troupes, et après avoir inutilement testé un accommodement, se jette sur Buffalora. Ses forces étaient peu nombreuses, et sa démarche doublement hardie, en ce qu'il laissait sans garnison Milan, dont la malveillance lui était connue, et où il savait qu'on avait conçu le dessein de l'assassiner. Les nouveaux échecs du parti constitutionnel lui tracèrent la route qu'il devait suivre. Il ouvrit des négociations avec le prince, il le travailla, l'effraya si bien, qu'il prit la fuite par une belle nuit, et accompagné du gouverneur de la province se rendit à Novare, où étaient les Autrichiens. Les plus exaltés des conjurés reprirent courage : ils s'imaginèrent que la révolution piémontaise était semblable à celle de France, qu'il n'y avait qu'à organiser un comité de salut public, mais les éléments de l'une manquaient à l'autre. Ici la masse du peuple pro-

prement dit ne prenait parti ni pour ni contre; et les troupes qu'on avait séduites par des espérances chimériques furent bientôt désabusées. La junta nouvellement formée était composée d'hommes à talents; mais ils n'avaient ni la force, ni la volonté de pousser les choses à l'extrême. Le roi actuel (Charles-Félix) fit de Modène plusieurs proclamations, dans lesquelles il s'élevait vivement contre les événements qui avaient eu lieu, et recommandait son pays à la protection toute particulière de la Vierge. La France, sur laquelle on avait d'abord compté, demeura paisible lorsqu'elle vit la tournure que prenaient les affaires; quant à l'Espagne, elle était trop éloignée pour prêter aucun appui. L'empereur de Russie était le seul qui fût favorable au mouvement: peut-être ne voyait-il pas avec plaisir la puissance de l'Autriche dans la péninsule; peut-être aussi le désir d'empêcher une effu-

sion de sang en était-il l'unique cause. Des négociations secrètes furent entamées : Alexandre se présenta comme médiateur, et promit de nouvelles institutions au parti libéral, à condition pourtant qu'il renoncerait à la constitution espagnole. Tout aurait marché à souhait, si l'ambassadeur russe, le comte Mocenigo, eût dirigé cette affaire ; malheureusement ce fut un jeune homme qui en fut chargé. Fier de l'emploi dont il était investi, il se conduisit avec arrogance, demanda une réponse décisive et prompte ; il refusa avec opiniâtreté d'expliquer quelle était la nature des institutions libérales qui avaient été promises.

Un vice radical de l'entreprise, était que les meneurs l'envisageaient comme purement italienne, et ne faisaient pas attention que la Savoie est étrangère à la péninsule, par son langage et sa position : ce qui indisposa fortement les conjurés français. Si la

Savoie eût été travaillée d'après les idées constitutionnelles, elle se serait probablement insurgée, et Chambéry fut devenu une place d'armes où se fussent réunis les mécontents : on eût pu aisément en former des régiments, qui eussent servi à appuyer les insurrections ménagées dans les provinces voisines. On n'eût pas manqué de chefs habiles. Le général ***, aussi connu par ses faits d'armes que par sa haine pour les Bourbons, était prêt à marcher. Mais, comme je l'ai déjà dit, on ne s'était pas mis du tout en peine de la Savoie ; les patriotes, parcequ'ils n'avaient en vue que l'Italie, et les intrigants, parceque le duc de Dalberg ne l'avait pas prescrit, de crainte qu'il n'en résultât des troubles en France. On avait en quelque sorte fait de la cession de la Savoie la condition que l'appui de cette puissance devait donner à l'entreprise.

On commit en outre la faute énorme de

laisser l'ambassadeur autrichien (qu'on avait forcé de partir pour ses machinations anti-constitutionnelles, de concert avec la comtesse de Truchsess-Waldburg) repasser le Mont-Cenis. Il parvint à décider le comte d'Andezeno à faire connaître les proclamations de Charles-Félix, et à s'opposer à l'établissement du gouvernement constitutionnel.

Les diverses négociations entamées par Bubna produisirent leur effet. L'affaire de Novare eut lieu, et fut une représentation de celle de Rieti, où les révolutionnaires perdirent jusqu'à l'honneur. Ces actions firent voir clairement que le soldat n'est qu'une machine, qui produit plus ou moins d'effet, suivant la main qui la met en œuvre. Les Piémontais, si vaillants sous Napoléon, se conduisirent avec une lâcheté inouïe, parcequ'ils combattaient pour une cause qui leur était étrangère, et sous des chefs qu'ils n'estimaient pas.

Le major Gatterburg prit d'un seul coup le régiment du roi d'Angleterre ; des hussards s'emparèrent d'Alexandrie, chef-d'œuvre de fortification.

Il eût été facile à Bubna de se saisir des chefs du parti vaincu ; mais sa prudence et sa grandeur d'âme ne lui permettaient pas de le faire. Il se rappela la maxime qu'on doit faire un pont d'or à l'ennemi qui fuit, et les laissa paisiblement gagner Gênes. Il s'entendit en secret avec le brave gouverneur comte de Geneix pour faire préparer des bâtimens où ils s'embarquèrent pour l'Espagne. Ce fut ainsi qu'ils échappèrent au bourreau. Le désintéressement des constitutionnels mérite de justes éloges. Ils s'enfuirent les mains vides, et cependant les caisses d'Alexandrie contenaient environ trois millions. Ratazzi lui-même se sauva avec quelques pièces d'or, et ne crut pas devoir se payer de ses appointemens arriérés. Il n'y

eut à ma connaissance qu'une seule personne qui fit exception.

A peine la révolution était-elle achevée, qu'on commença à en ressentir les tristes conséquences. Il en est toujours ainsi et dans tous les pays. Le roi envoya à Turin le comte Thaon de Revel, qui n'est pas à beaucoup près une colombe. Je ne veux pas le juger ; car on pourrait croire qu'une haine personnelle m'engage à le traiter avec sévérité, parceque c'est à lui que je suis redevable de ma première détention. Les faits seuls parleront. La première chose qu'il fit fut de nommer une commission, moitié militaire moitié civile, pour juger sans révision et sans appel au roi.

Les membres civils, qui avaient le comte Langosco à leur tête, se montrèrent pleins d'impartialité, parcequ'ils n'avaient aucune haine personnelle, et qu'ils se dirigeaient uniquement d'après des principes d'équité.

On ne peut en dire autant de leurs collègues. On n'avait, à dessein, choisi que des Sardes, des Savoyards, etc., parce que peu d'individus de ces provinces avaient eu part aux derniers évènements. Ils saisirent même avec plaisir l'occasion qui se présentait de faire sentir le poids de leur puissance aux nobles Piémontais qui ne les regardaient autrefois qu'avec dédain.

Quiconque a donné quelque attention à ce chapitre ne peut inaccuser d'être un partisan ou détracteur de la révolution piémontaise; mais la vérité qui conduit un plume m'oblige à reconnaître que la plupart de ceux que la commission et ensuite le sénat condamnèrent soit à la peine capitale, soit aux galères ou à d'autres châtimens, étaient complètement innocents. En voilà la preuve. Le roi Victor, poussé par la bonté de son cœur, avait accordé la grâce à tous ceux qui avaient levé l'étendard de la révolte

à Alexandrie et à Fossano. Ce qui a eu lieu plus tard sous la régence du prince, et en grande partie par son ordre, ne pouvait être criminel ; car il était légitime souverain, du moment où le roi lui avait remis l'autorité. A la vérité, le gouvernement constitutionnel se maintint après la fuite du prince, et malgré les proclamations du nouveau roi ; mais celles-ci n'étaient valables à aucune époque ; car elles n'avaient pas été datées du sénat, ce qui est indispensable en Piémont ; en outre elles n'avaient pas été publiées, elles n'avaient que circulé en secret. Dès qu'on en eut connaissance, on tint, fort avant dans la nuit, un conseil auquel assistèrent non seulement les membres de la junte constitutionnelle, mais encore plusieurs royalistes zélés, entre autres le comte Thaon de Revel, et il fut décidé à l'unanimité qu'on ne publierait pas ces proclamations, parceque la passion seule les avait

dictées. On craignit qu'elles n'occasionassent une guerre civile. L'original de ce projet, signé de tous les individus qui avaient assisté au conseil, est dans mes mains.

Quelques membres de la *commission*, et notamment le *comte Venançon*, votèrent toujours pour la peine capitale. On raconte même qu'ils se l'étaient promis entre eux sous parole d'honneur. J'aurai plus d'une occasion dans le cours de mon ouvrage de revenir sur ces malheureuses circonstances.

Le premier effroi fut bientôt dissipé ; mais le feu couvait en secret sous la cendre. Les coupables que la crainte avait exilés ne manquèrent pas de se flatter d'un changement prochain, et de le faire espérer à leurs frères. Les chefs qui s'étaient fait connaître, ceux qui avaient pris part à des événements remarquables, s'étaient enfuis ; mais plusieurs des principaux conjurés qui avaient évité de se mettre en évidence demeurèrent dans le

pays sans être inquiétés. Ils avaient dédaigné cette gloire momentanée et vaine que les jeunes gens payèrent d'un exil perpétuel et de la perte de leurs biens. Il leur fut permis de rester au sein de leur famille, où ils étaient occupés à méditer de nouveaux plans. Les mesures du gouvernement n'avaient point de but réel et ne servaient qu'à exaspérer les esprits.

Le nombre des exilés s'éleva à plusieurs mille, de sorte que chaque famille eut à déplorer, ou la perte d'un parent, ou le malheur d'un ami. La noblesse fut extrêmement maltraitée; aussi quelqu'un, dans un mouvement de colère, adressait-il à l'individu qu'il voulait outrager ces mots : « Va-t'en à la potence. » Celui-ci lui répondait avec calme : « Mais je ne suis pas noble. » Comme si le privilège exclusif de l'usufruit de la potence eût été conféré à la noblesse.

Victor-Emmanuel persista dans le dessein

de ne pas replacer sur sa tête une couronne qu'il avait déposée et qui avait été arrosée de sang. Les tentatives des Français à cet égard furent inutiles. Ils avaient déjà fait, avant l'arrivée des Autrichiens, tout ce qui dépendait d'eux pour le faire remonter sur son trône, ils lui avaient même offert leur appui ; mais celui-ci ne voulait pas être redevable de sa puissance aux étrangers. Le chagrin termina bientôt son existence. Il fut sans contredit sinon un grand roi, au moins un homme qui mérite l'estime et l'amour des honnêtes gens. Si l'on compare sa conduite à celle de tant d'autres, on y trouve une différence infinie. Mais je suis loin de vouloir juger personne ; car Dieu seul peut sonder les cœurs. Au reste, je suis intimement convaincu que le défaut de loyauté des ultra-royalistes a plus compromis la cause de la légitimité et de la royauté que tous les efforts réunis des jacobins.

CHAPITRE IV.

Arrivée à Turin. — Le ministre de la police. — La maison de correction. — Bagnasco. — Le cordonnier Tubino. — Inspection de mes papiers. — Procédés révoltants. — Avis mystérieux. — On me conduit dans une autre prison.

Nuovi tormenti e nuovi tormentati

Mi veggio intorno, come ch' i' mi muova,

E come ch' i' mi volga e ch' i' mi guati.

DANTE, *dell' Inferno*, canto VI.

D'après des ordres supérieurs, je ne fus pas transféré de suite dans une autre prison; on me conduisit au chevalier Roget de Cholex, ministre de la police. C'est un Savoyard dont la probité est généralement reconnue, tant que l'esprit de parti n'influe pas sur sa conduite. J'en reçus d'abord un

fort bon accueil ; il me dit que mon innocence lui était connue et que mon arrestation ne provenait pas de lui ; que cependant il n'était pas en son pouvoir de me relâcher avant de m'avoir fait subir un examen, qui au reste n'était que pour la forme. « Cependant nous savons, ajouta-t-il, que » vous voyiez à Paris MM. Bardaxi et Dalberg, » et que plus tard vous entretenîtes des liaisons » avec ceux de nos révoltés qui s'étaient réfugiés dans cette ville. Il y a, dans vos papiers, des notes qui concernent nos affaires politiques, écrites de la main des marquis Saint-Marsan et Priero, et de celle des comtes Santa Rosa et Morozzo. De tout cela je dois conclure que vous êtes instruit de leurs desseins. Parlez et la liberté vous sera aussitôt rendue. »

Je me contins avec peine à cette basse proposition et lui répondis du ton le plus décidé : « Monseigneur, ce n'est pas à mes

» révélations , mais à mon innocence que je
» devrai mon élargissement. J'avouerai d'ail-
» leurs à votre excellence que j'ignore abso-
» lument tout ce qui pourrait avoir rapport
» aux vues supposées des exilés piémontais.»

Le ministre me regarda avec étonnement ;
et dit, en tirant la sonnette : « Il paraît, mon-
» sieur, que votre mémoire n'est pas trop
» fidèle : on vous mènera quelque part où
» vous aurez tout le temps nécessaire pour
» réfléchir à ce que vous savez ou ne savez
» pas. » Il me congédia de la sorte, en m'en
laissant entrevoir une perspective affreuse.
Les gardes qui m'avaient escorté m'atten-
daient ; mais la voiture était loin : il fallut
donc se résoudre à faire le trajet à pied.

On me rendit ma longue chaîne ; j'étais
obligé de la soulever afin qu'elle n'entravât
point ma marche. Cela néanmoins ne suf-
fit pas, on me passa une corde au bras et
on me fit cheminer. Le bruit de mes fers,

celui des sabres de mes sbires attirèrent le monde aux fenêtres. Je ne pouvais supporter l'idée de paraître dans un tel état, là où peu de mois auparavant j'avais fait une tout autre figure ; mais je devais être encore plus profondément humilié. Je rencontrai une jeune dame de Nice que je ne connaissais que trop bien, la petite comtesse Camberçan, tenant le bras d'un officier qui non plus ne m'était pas étranger : Dans le premier moment de joie que me fait éprouver la vue d'un être dont j'attends quelque bienveillance , je veux lui parler ; elle se détourne avec mépris. Son digne cavalier me rit sans pudeur au nez ; et , pour surcroît de honte , mon guide m'allonge quelques coups de crosse. Dieu ! Dieu ! si je pouvais briser mes fers ! Et alors je maudissais une destinée qui m'exposait à de si cruels outrages !

J'arrivai enfin , et dans les dispositions les plus noires , à ma nouvelle demeure ; c'est-

à-dire à la maison de correction : quelle entrée ! quel spectacle ! quel accueil ! Le geôlier, homme d'une quarantaine d'années, colosse d'un aspect révoltant ; sa femme, plus âgée de dix ans, difforme et présentant un visage couperosé et bouffi, en un mot l'image de la grossièreté et de l'abjection ; ses enfants, aux cheveux roux, aux yeux louches surpassant encore leur mère en malice : voilà les premières choses qui s'offrirent à ma vue. La femme jugea au mieux à mes joues creuses et à mon habillement plus que modeste, de l'état de mes finances. Les paroles gracieuses dont elle me salua, furent : assassin ! brigand ! Malgré mes chaînes et ma faiblesse, il était prudent que je me rappelasse que c'était une femme que j'avais devant moi. « Déshabillez-vous, que je » vous visite, me cria en nasillant mon » aimable hôte. — Très volontiers fut ma réponse ; passons dans une chambre à côté. »

Un éclat de rire se fit entendre : on trouvait comique que je prétendisse, prisonnier comme je l'étais, imposer des conditions ; mais comme je persistais dans ma demande, on m'arracha mes habits ; ils étaient réservés, comme je le sus plus tard, aux menus plaisirs de dame Catherina (c'est ainsi que se nommait la femme du geôlier), qui présidait à la visite que les nouveaux débarqués avaient à subir. Une heure ainsi écoulée, Bagnasco détacha une clef de son paquet et m'ordonna de le suivre. La prison avait été autrefois un couvent de jésuites. Au lieu de me conduire directement au gîte qui m'était destiné, il me fit passer et repasser de chambre en chambre, descendre, remonter les escaliers remplis d'une multitude de prisonniers de toute espèce, et je n'arrivai pas sans peine au réduit qui constituait ma nouvelle demeure.

Certes, il était préférable à celui où j'a-

vais débuté à Annecy; mais il était encore trop affreux, même pour recevoir les plus grands criminels. Il était à peine éclairé par une faible lueur qu'une ouverture pratiquée dans le haut du mur y laissait pénétrer. Cette chambre avait autrefois fait partie de la cellule d'un moine; elle était voûtée et d'une élévation prodigieuse; elle était si obscure qu'il me fut impossible de distinguer, en entrant, si elle était déjà habitée; mais je ne demurai point long-temps dans l'incertitude; car Bagnasco poussa quelque chose avec le pied et dit : *Lève-toi, maudit cordonnier!* J'entrevis alors dans l'obscurité se mouvoir des formes gigantesques, et une voix répondit sur le même ton : *Enfant de Satan, laisse au moins les gens dormir.* Mes cheveux se hérissèrent en pensant que c'était là mon compagnon futur. *Restez ici,* me cria Bagnasco, en refermant sur moi avec force des portes à doubles gonds.

Je demeurai sur le seuil, immobile comme la femme de Loth, jusqu'à ce qu'enfin mon nouvel hôte, que je ne pouvais voir, mais que je pouvais entendre et sentir, vint à moi et m'invita amicalement à me reposer sur un mauvais lit. Plus sa réponse grossière au geôlier m'avait été pénible, plus ma joie fut grande lorsqu'il se fit connaître pour franc-maçon. Il s'appelait Tubino ; détenu depuis le mois de mai, il était en état de me tracer la conduite que je devais tenir et de m'instruire des réglemens de la prison.

Dans les chambres, ou mieux dans les cachots de ceux qui étaient comme moi au secret, ne se trouvaient ni table, ni lit, ni chaise, de crainte qu'ils ne s'en fissent des armes contre les guichetiers ; pour éviter les incendies, on ne permettait pas non plus qu'on eût de la lumière, et aucun de ces tristes réduits n'avait ni cheminée, ni poêle ;

cependant il régnait en hiver un froid et une humidité insupportables dans ces lieux pavés et élevés en forme de voûte. Enfin, pour qu'il ne vint pas à l'esprit de se casser la tête ou d'avalier du verre, on n'avait pas jugé à propos d'établir de fenêtres. Les ouvertures, pratiquées dans le mur, auxquelles on donnait ce nom, étaient fermées par une toile imprégnée de cire qui ne laissait pénétrer que très peu de lumière. Ce n'était pas encore assez de nous priver des vases en verre; ceux en terre étaient également prohibés; et une seule espèce d'écuelle avait cours parmi nous. C'était une grande faveur lorsqu'on obtenait des valets de guichet une cuillère ou une fourchette en bois. Le lendemain de mon arrivée, on m'arracha les boutons de mon habit; mais mon cordonnier y suppléa par quelques filaments de sa couverture.

D'après ce préambule, je ne pouvais

guère concevoir de grandes espérances ; je me flattais cependant qu'on m'apporterait quelque nourriture et surtout une paille. Quelque précieux que m'eût été ce dernier objet, je ne l'obtins que beaucoup plus tard. Huit jours écoulés, on répondit sur les demandes réitérées que j'en avais faites : « Il n'y en a point. »

— Mon cordonnier possédait un cœur compatissant ; il m'offrit la moitié de son grabat. Ma faiblesse et l'épuisement où j'étais réduit me plongèrent bientôt dans un sommeil qui ressemblait fort à un évanouissement. Un son aigu, des coups redoublés, enfin un bruit horrible m'éveillèrent en sursaut ; je me soulève épouvanté et reconnais le signor Bagnasco accompagné de ses deux *secondini*, tous armés de longues perches en fer. Ils faisaient la ronde nocturne. Dans cette visite, qui se renouvelait de deux heures en deux heures, ils ne manquaient jamais d'examiner les

murs, le plancher, et de frapper contre les barreaux, afin de juger par le son s'il y en avait de limés. On ne peut imaginer rien de plus affreux que d'être éveillé de la sorte; le souvenir suffit encore à présent pour me faire tressaillir.

On vint me prendre un matin pour me conduire au ministère de la police, où je devais présider à l'examen de mes papiers. A ma grande surprise, une voiture m'attendait, et trois carabiniers étaient chargés de m'accompagner. Je ne doutai pas qu'on n'ouvrît les portefeuilles que j'avais cachetés à Mornex; mais je devais aussi présumer qu'on se bornerait à noter les papiers qui s'y trouvaient. Je n'avais pas encore été à même d'apprécier la conduite illégale et arbitraire de la police piémontaise. A mon arrivée, je trouvai les sceaux rompus et mes papiers étalés sur une grande table; en vain je me plaignis de cet abus, en vain je refusai de

reconnaître des pièces qui avaient pu subir en mon absence des altérations. Qui empêchait en effet que l'on ne m'attribuât des choses qui ne m'appartenaient pas? On rit de ma plainte, et on refusa même de la consigner dans le procès-verbal. Après trois heures de contestation et l'inspection de mes papiers, on me permit de retourner dans ma prison; mais quel fut mon étonnement lorsqu'on me dépouilla pour les frais de voiture, du peu d'argent que je possédais! Je reçus vers les six heures du soir un morceau de pain noir qu'on me jeta à travers une ouverture de la porte. Comme je n'avais pas été présent à la distribution de la soupe, je n'en eus que le lendemain. Malgré les plus vives sollicitations, je n'avais pu encore obtenir une paille; j'insistai avec humeur, et taxai d'inhumanité la conduite avec laquelle on me traitait; je menaçai en outre d'adresser une plainte au ministre;

sur quoi dame Catherine me rit au nez, et secouant les clefs qu'elle avait à la main, elle ajouta en ordonnant de m'enfermer : « Ici ce n'est pas le ministre, mais moi qui commande. » La fièvre que j'avais eue à Mornex me reprit ici accompagnée de symptômes alarmants. La mauvaise qualité des aliments et l'humidité de ma cellule m'avaient causé deux fistules aux gencives ; ces petites incommodités ajoutèrent encore à mes souffrances. Je ne quittais plus le lit de mon généreux cordonnier, et je ne prenais point de nourriture que ces abcès ne s'ouvrissent et ne remplissent ma bouche de sang. Cependant on s'obstina à me refuser le secours de l'art. La seule chose qui prolongea mon existence et me tint, d'après toutes les probabilités, lieu de médecin, fut du raisin dont mon compagnon m'exprimait de temps à autre le jus entre les lèvres.

Dans les premiers jours de ma détention, il me survint un accident qui fut une des causes principales des mauvais procédés que j'eus à souffrir. Deux guichetiers qui s'amusaient à mes dépens, disaient avec dérision « qu'il serait fâcheux qu'un coquin tel que » celui-ci fût pendu, au lieu d'être décapité, attendu que son long cou paraissait » fait pour la hache du bourreau. » Cette arrogante plaisanterie m'irrita au point que je m'élançai dans l'ardeur de la fièvre, me saisis d'un de ces misérables et le frappai si rudement à la tête, que le sang lui ruisselait de la bouche et du nez. J'étais épuisé par cet effort ; ils se rendirent facilement maîtres de moi et me lancèrent avec une telle brutalité contre le mur, que je tombai sans connaissance et demeurai comme mort. J'ai souffert bien des années des suites de cette chute ; étant tombé précisément sur un crampon en fer, il résulta du coup que

j'avais reçu à la tête une exostose et un *tumor scysticus*.

Dès lors, je passai du purgatoire à l'enfer ; on m'appliqua autour du corps un lien en fer qu'on attacha au mur par une longue chaîne. Je ne supportais que bien difficilement un poids si considérable. On menaçait mon compagnon de lui infliger le même supplice, s'il continuait à me témoigner le moindre intérêt ; et on le transféra dans une autre prison , lorsqu'en dépit des menaces qui lui avaient été faites, on le vit s'acquitter avec le même zèle des devoirs que l'humanité lui prescrivait. Aucune position, quelque affreuse qu'elle soit d'ailleurs, ne peut être comparée à celle où je me trouvais alors. Je me voyais livré à un abandon affreux dont la mort seule pouvait me délivrer. Hélas ! j'enviais même le sort des galériens : ils sont occupés, me disais-je, ils contemplent le ciel, jouissent d'un air pur et s'entretien-

ment à leur gré avec les compagnons de leurs souffrances. Une peine qui surpasse toutes les autres, selon moi, c'est l'ennui ; c'est une torture, je l'avoue à ma honte, à laquelle je n'ai pas la force de résister.

Je me gardais bien de m'abandonner à mon imagination ; je craignais qu'elle ne me fit tomber dans des accès de folie : la peur de perdre l'esprit me l'enlevait souvent ; je me jetais à genoux et m'écriais : « Dieu ! » Dieu ! Accable-moi de tous les maux, mais » épargne-moi du moins celui-ci. » Ensuite, passant par une transition rapide d'une opinion à une autre, je demandais au Seigneur, en agitant mes chaînes avec force, qu'il me reprit ce funeste don qui seul me rendait malheureux. « Enlève-moi cette étincelle de » Prométhée : prive-moi de la raison, mais » entièrement, entièrement, et que je ne la » recouvre jamais ! »

Mais le Seigneur, sans la volonté duquel

un passereau ne tombe pas du toit, ne m'avait pas oublié. Il voulait encore me réserver à de nouvelles joies, aux chagrins dont la vie se compose. On n'avait tardé si long-temps à m'interroger, que parcequ'on avait fait traduire mes papiers en italien ; ce qui n'était pas un petit travail. Lorsqu'il fut achevé, on m'annonça pour le lendemain la visite du signor Angelo Romano. Le jour suivant cet individu se présenta en effet, et les guichetiers vinrent me chercher pour me conduire à lui ; mais, au mépris de toutes les menaces, des coups auxquels je m'exposais, je demeurai couché et refusai de me déranger. « Si » M. le secrétaire, leur dis-je, a envie de me » parler, il peut se donner la peine de venir. »

Le signor Angelo, à qui l'examen de mes papiers avait inspiré quelque intérêt pour moi, suivit cet avis au grand étonnement et au dépit du geôlier. Les larmes inondèrent

ses joues lorsqu'il fut témoin de l'état où j'étais réduit. Il commanda à l'instant de m'enlever ma chaîne et adressa au geôlier les reproches les plus amers sur sa dureté. Celui-ci répondit avec tranquillité qu'il avait été contraint de prendre de semblables mesures, pour éviter que je ne blessasse dorénavant les valets de la prison. Romano, auquel j'avais raconté la chose, me promit de faire son possible pour adoucir mon sort. Mais hélas ! si la position des employés piémontais les met à même de préparer le mal, les moyens de faire le bien leur manquent entièrement.

Au reste, Bagnasco exerçait un pouvoir sans bornes. Un jour il menaçait de mettre à la porte le marquis de Sceva, inspecteur général des prisons, qui lui adressait quelques reproches. Le marquis se rendit auprès du roi et lui demanda satisfaction. Le monarque fit appeler le fiscal général, qui, comme chef des sbires, avait notre geôlier

sous sa direction. « Votre Majesté, lui dit » ce dernier, cela ne m'étonne pas du tout. » Je connais encore bien d'autres traits du » même genre de ce drôle : il n'y a pas un pire » coquin sous le soleil ; mais il est tout-à-fait » excellent pour son service, et si on le chasse » je ne répons pas un seul moment de la sû- » reté de la prison. » Que Dieu m'en pré- serve ! fut la réponse du roi ; et ce scélérat, au lieu de punition, reçut des éloges sur son zèle.

Comme les prisons n'étaient jamais inspec- tées, il possédait un pouvoir discrétionnaire qu'il exerçait sans discrétion : il agissait, dans toutes les circonstances, selon son bon plai- sir, et se moquait des ordres du ministre qui ignorait ses atrocités ou qui se sentait hors d'état d'y remédier. Ce misérable n'avait en vue que ses intérêts. Un prisonnier payait-il bien, il lui accordait toute la liberté possible, fût-il dix fois condamné au secret ; quant au

pauvre diable dont la bourse était vide, il le plaçait volontiers dans quelque mauvais trou, où, selon ses expressions, il ne pouvait incommoder les honnêtes gens (c'est-à-dire ceux qui avaient de l'argent). Dans les commencements, plusieurs détenus recevaient des vivres de leur famille ; mais comme cet arrangement était loin de lui convenir, il obtint l'ordre de fournir les aliments, sous prétexte que tout autre moyen de s'en procurer n'était propre qu'à favoriser des correspondances secrètes.

Il existait, pour prévenir la corruption, un ordre formel qui défendait expressément que les prisonniers conservassent de l'argent sur eux; cependant comme Bagnasco était intéressé à ce qu'ils en fussent largement pourvus, il leur facilitait les moyens d'éluder l'ordonnance. Des visites avaient lieu de temps à autre, mais le malin geôlier avait toujours soin de les faire précéder des in-

structions convenables. Alors on lui confiait, sous quittance pourtant, les espèces dont on était muni, et MM. les commissaires s'en retournaient avec un pied de nez.

Le gouvernement était très sévère sur cet article, parceque l'argent que les prisonniers dépensaient était autant de perdu pour le fisc. Celui parmi eux qui avait dix francs à consommer par jour, jouissait d'une grande liberté. Il y en avait qui étaient toujours au parloir, faveur qui était une mine d'or pour Bagnasco; car si les individus qui venaient visiter leurs amis ou leurs parents ne donnaient pas un riche pour-boire, ils pouvaient être sûrs de n'être plus admis auprès d'eux.

On ne saurait évaluer le gain que le geôlier tirait des détenus, qui s'élevaient bien à cent; mais, pour se maintenir dans sa place, il lui fallait partager avec le secrétaire du fiscal général qui, *si fabula vera*, prêtait son

nom à un individu d'une sphère plus élevée.

L'intervention du brave Romano mesauva l'existence, mes bourreaux n'osèrent plus me refuser les secours de l'art: en un seul jour le dentiste m'arracha cinq dents molaires; ce qui me procura quelque soulagement. D'une autre part mon ennui n'en devint que plus insupportable. Je ne savais plus que faire du temps que me dévorait autrefois la souffrance.

Comme un jour au sortir de mon audience, je rentrais dans mon cachot, je trouvai cet avertissement tracé sur mon lit,

Chi che tu sia, in questa dimora chi entre,
Attente legge che sulla porta, sta scritto.

∴, ∴, ☺, ∴ I). —

Je me dirigeai à la hâte vers la porte, et j'y trouvai ces mots inscrits:

Colpeval' or innocente, mai tu conviene
Del tuo delitto

∴, ∴, ☺, ∴ — (1)

(1) Les trois points (...) indiquent les Carbonari, les

Je ne saurais dire combien ces lignes mystérieuses m'agitèrent et me tranquillisèrent tout à la fois. Je me souciais peu de l'avis en lui-même, dont Dieu merci je n'avais pas besoin ; mais j'obtenais par là la preuve qu'il y avait près de moi des hommes qui s'intéressaient à mon sort, et j'en acquis bientôt la conviction.

Le médecin, qu'on avait appelé, déclara qu'il ne pouvait rien faire pour mon rétablissement, si on ne m'accordait un local plus sain, une meilleure nourriture et quelque distraction. Mais, malgré les vives sollicitations de mon excellent Romano auprès du ministre, tout demeura sur le même pied. Cependant on mit en mouvement tant de ressorts secrets, que je fus transféré dans un

quatre (::) la société de la régénération européenne ; le zéro avec trois points (⊙) la *chiesa degli sublimi maestri perfetti* ; le zéro avec cinq points (⊕) leur synode.

autre cachot. Ce dernier avait seize pieds de long sur huit de large : j'y trouvai vingt compagnons de souffrances, militaires de tous grades, depuis celui de colonel jusqu'à celui de simple porte-enseigne. On pouvait ici s'assurer de la vérité de l'ancien proverbe :

Solamen miseris socium habuisse malorum.

Mon nouveau réduit était au moins éclairé d'une manière supportable, quoique les fenêtres eussent été établies à une hauteur si prodigieuse, qu'il n'y avait pas moyen d'y atteindre et de regarder dans la rue.

Ma position était déjà connue de la plupart des détenus, auxquels je venais d'être réuni. Ils me reçurent avec la plus franche cordialité et m'offrirent de partager tout avec moi. Je ne fus pas peu surpris de voir ces individus, qui pourtant pouvaient ainsi que moi se considérer comme des candidats de la potence, se livrer au jeu et à la plus folle gaieté.

CHAPITRE V.

Organisation des prisons en Piémont. — *Società della Misericordia*. — Scène de la prison. — Supplice du chevalier Lancri. — Son crime. — Grâce du comte Pastoris.

Chi va lontan dalla sua patria, vede
 Cose, da quel, che già credea, lontane:
 Che narrandole poi, non se gli crede,
 E stimato bugiardo ne rimane.

Ariosro, principio del settimo canto
 del suo *Orlando furioso*.

J'étais à peine transféré dans ma nouvelle demeure, lorsque Bagnasco m'annonça que le ministre destinait trente sous par jour à mon entretien, et s'était cependant assez expliqué pour faire voir qu'il me paierait pension chez lui (chez lui le geôlier) si je voulais en faire la demande. Je répondis qu'il était tout-à-fait contraire à mes principes de rece-

voir des secours d'un gouvernement dont j'avais à me plaindre. Je n'acceptai donc rien, et me contentai de la modique ration que la société de la Miséricorde fournit aux prisonniers.

La correspondance que j'ai tenue pendant mon séjour à Turin avec le ministre de la police, sur cet objet, comme sur tant d'autres, existe encore. Je la publierai. La vanité ridicule de prouver à quel point je bravai la puissance n'entre pour rien dans cette démarche; mais je veux montrer au public, qui blâme tant de fois sans connaître les véritables motifs qui font agir, comment j'ai su, sous l'oppression la plus accablante, et affaibli d'esprit et de corps, conserver mon indépendance et ma liberté.

J'ai pourtant trouvé moyen, pendant l'incarcération la plus sévère que j'aie eue à souffrir, d'écrire quelques lignes à un parent qui habite Paris. J'avais laissé croître, à dessein,

l'ongle d'un de mes petits doigts que j'enveloppai d'un linge pour échapper au soupçon. En le frottant contre les pierres, j'étais parvenu à lui donner la forme d'une plume : mon bras fut chargé de me fournir l'encre, et l'enveloppe d'un paquet de tabac me tint lieu de papier à lettres.

Par les vers que j'ai cités plus haut, et par d'autres différents indices, je découvris que j'avais dans mon voisinage et dans le corridor même que je traversais pour aller à l'audience, des membres de quatre sectes qui m'étaient bien connues. Je laissai tomber ma lettre aux pieds d'un prisonnier en passant. Le résultat prouva que je ne m'étais pas trompé ; car quelques semaines après je reçus la somme d'argent que j'avais demandée. Je me trouvai enfin dans une position supportable ; je me procurai un matelas, et me mis en pension chez le geôlier qui devint, lui et sa famille, l'amabilité même.

N'est-il pas affreux que le gouvernement piémontais ne se mette pas du tout en peine de la subsistance des détenus? Ceux-ci pourraient mourir, ce qui leur arriverait sans doute, si les principaux citoyens ne pourvoient à leurs besoins. Ils fournissent à chaque prisonnier une pailleasse, une livre de pain et une *menestre* ou potage au riz, et deux jours de la semaine un peu de viande. Cette société, dite *della Misericordia*, se compose des premiers de la ville, qui s'obligent à fournir des secours volontaires. Il n'est pas nécessaire de remarquer que le sexe se distingue ici, comme dans toutes les occasions où il s'agit de se livrer aux nobles penchants d'un cœur généreux; mais son intérêt était particulièrement excité à la suite d'une révolution où tant de victimes innocentes de l'esprit de parti languissaient dans d'inferts cachots. Les dames de la Miséricorde avaient un libre accès dans les prisons. C'é-

taient elles qui, comme des anges protecteurs, nous apportaient des nouvelles du dehors. Il y en avait beaucoup qui ne nous étaient pas seulement attachées par le lien commun de la bienveillance, mais encore par des nœuds plus étroits. Enfin le Piémont ne manquait pas de Gartnerinne.

On ne fait aujourd'hui aucune différence entre les prisonniers d'état et les autres criminels. Sous le règne précédent on accordait 80,000 fr. pour l'entretien des premiers; mais le gouvernement actuel s'est expliqué. On place même dans la bouche d'un haut personnage ces mots : « Que les prisonniers d'état devraient être traités avec une extrême rigueur, » puisqu'ils s'étaient attaqués au monarque, » et que celui-ci n'était pas assez fou pour » nourrir ses propres ennemis. » La plupart de ceux que renfermaient les prisons étaient des officiers qui, bien que d'une extraction noble, ne possédaient point de for-

tune ; ils étaient privés de leur solde , et étaient obligés de se nourrir aux dépens de leurs compagnons. Atroce inhumanité ! Le roi et la reine sont du reste membres de la société dont j'ai parlé , et contribuent , si je ne me trompe , pour la somme de 50,000 fr.

Pendant mon séjour dans la salle commune des prisonniers, quoique je souffrisse beaucoup, j'avais cependant des moments supportables ; car il ne me manquait ni distraction, ni intérêt d'autre genre. Parmi mes compagnons, il y avait des hommes distingués, qui n'avaient pas été spectateurs oisifs dans la première ainsi que dans la dernière révolution du Piémont, non plus que dans celle qui s'était faite en France. Une même infortune, l'attente d'un sort semblable, l'ennui enfin, firent que nous nous unîmes étroitement, et que nous n'eûmes point de secret les uns pour les autres. Ces relations étaient aussi amusantes qu'instructives, quoi-

que la perspective de la mort qui nous menaçait imprimât à tous nos discours politiques le cachet de la passion et de l'aigreur.

On poursuivait tous mes compagnons au criminel. Quant à moi, qui n'étais suspect que parceque je persistais à ne pas faire de révélations qui pouvaient produire des conséquences fâcheuses pour d'autres, je fus le seul qui n'eus affaire qu'à la police; l'exemple suivant peut faire connaître quel était le résultat des procès.

Un des médecins les plus distingués de l'Italie, le docteur Rossi avait un fils, capitaine d'artillerie, qui, ayant été compromis dans la révolution du Piémont, s'était réfugié en Suisse. Le père, qui connaissait particulièrement le substitut du procureur-fiscal chargé d'instruire le procès du contumax, alla le trouver. Il le supplia de s'arrêter dans ses conclusions au minimum de la peine, et de ménager l'accusé. «Oui, mon cher, lui répon-

» dit cet homme aussi stupide qu'inflexible,
» je ferai tout ce qui me sera possible ; mais,
» quant à la peine, je ne puis pas conclure à
» moins qu'à la mort. »

Tous mes compagnons étaient condamnés à la peine capitale ; car j'étais dans ce que l'on appelait la chambre du gibet, et, bien que je ne fusse pas dans le même cas, l'animosité avec laquelle on m'avait traité, l'inconcevable précipitation que l'on mettait à exécuter les condamnés, me faisaient tenir sur mes gardes, et veiller à ce que volontairement ou involontairement l'on ne vint pas à se tromper au point de m'expédier à la potence pour un autre. Voici un exemple de la manière dont, en général, la commission procédait.

Un jour nous étions tous assis autour de notre longue table, et tant soit peu égayés par une partie d'écarté ; il était midi. Bagnasco entre, et s'adressant à mon voisin,

M. Lancri , capitaine au corps des carabiniérs ; il l'invite à le suivre pour parler à son avocat, qui avait, dit-il, quelque chose d'important à lui communiquer. Lancri part plein de confiance , et me crie encore après avoir fermé la porte : « Conservez-moi ma place et mon vin ! » Cependant une heure se passe, Lancri ne revient pas. Impatients, nous questionnons le garçon de guichet : il ne peut nous donner aucun éclaircissement. Une heure se passe encore sans que nous soyons plus instruits. Enfin , Bagnasco paraît ; nous l'accablons de questions auxquelles il répond avec son rire satanique : « Lancri a subi son jugement , il n'est plus de ce monde. » Au même instant nous entendons le roulement des tambours ; sans faire attention à Bagnasco, nous grimpons aux fenêtres. Le malheureux Lancri était déjà suspendu à la potence. En moins de trois heures il avait été jugé, confessé, dégradé et supplicié. Une foule

de cas semblables nous avaient tellement familiarisés avec la mort, que nous ne la craignons plus. Le soir, en allant nous coucher, nous avons l'habitude de nous dire adieu pour toujours, car nous nous attendions d'un moment à l'autre que l'on viendrait nous arracher au sommeil pour nous conduire au supplice. Il régnait parmi nous un stoïcisme parfait; mais c'était bien moins ce stoïcisme qui tire son origine des dogmes et des principes du christianisme, que celui qui naît de l'habitude du danger et de la plus parfaite indifférence de soi-même. J'ai vu deux officiers jouer aux dés la défroque de celui d'entre eux qui serait le premier pendu, et dissiper ensuite rapidement ce qu'ils possédaient, afin de frustrer celui qui avait gagné du droit d'hériter. La plus grande partie des nuits était employée aux jeux de hasard; car, à force d'argent, nous avions obtenu la permission d'avoir de la lumière et de veiller.

On jouait des sommes très considérables ; plusieurs d'entre nous étaient très riches ; d'ailleurs , en cas de condamnation , leurs biens étaient acquis à l'État ; ils aimaient mieux les voir tomber dans les mains de leurs compagnons d'infortune que dans celles de Charles-Félix. La fortune ne m'a pas semblé être toujours aveugle ; ainsi , par exemple , le chevalier de Bussy , capitaine du régiment d'Alexandrie , qui était sans existence , et qui fut condamné à vingt ans de galères , gagna plus de 10,000 fr. — Jamais je n'ai mieux apprécié qu'alors la justice de ce vers :

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.

Les peines les plus infamantes , telles que la dégradation , la chaîne , les galères , n'emportaient plus ici l'idée du déshonneur ; au contraire , on s'en faisait gloire.

Tout le crime du malheureux Lancri , dont

au reste je ne prétends pas être le panégyriste, était d'avoir exécuté ponctuellement les ordres de son gouvernement légitime ; voici en quoi il consistait. Tandis que le prince de Carignan était investi du pouvoir royal, le régiment d'infanterie (Alexandrie), cantonné à Chambéry, reçut l'ordre de quitter la Savoie, et de se rendre en Piémont. Comme l'on connaissait les idées anti-constitutionnelles et les menées secrètes du chef de ce corps, le baron de Righini, le capitaine Lancri, alors stationné à Saint-Jean de Maurienne, fut chargé de l'arrêter et de l'envoyer sous escorte à Turin. Lancri obéit sans se douter qu'un jour il serait pendu à cause de cette arrestation, dont il prouva la légalité en présentant l'ordre écrit de la main du prince.

Tout était devenu vénal en Piémont ; chacun achetait ou vendait de l'influence. Cependant un grand nombre de personnes ri-

ches et de distinction furent condamnées, parceque le fanatisme politique et religieux qui dominait la commission l'emportait souvent sur la cupidité des membres qui la composaient. Les Sardes et les Savoyards, qui abhorent la noblesse piémontaise, n'avaient garde d'ailleurs de manquer l'occasion de l'abaisser. Mais une fois le jugement rendu et la confiscation prononcée, les condamnés pouvaient facilement racheter la vie ou la liberté. Il n'y en a eu en effet qu'un petit nombre de suppliciés. On pendait des innocents, tels que Lancri et Garelli, qui n'avaient pas assez d'or pour apaiser leurs juges, et l'on faisait évader des coupables qui avaient tout fait pour mériter la mort. Le colonel comte de Pastoris, chef d'un corps franc cantonné à Savone, n'avait embrassé le parti constitutionnel qu'avec l'espoir, comme l'on dit, de pêcher en eau trouble. Couvert d'opprobre et d'infamie pour ses concussions et

ses fourberies, les constitutionnels lui réserveraient la corde, malgré le zèle qu'il montrait pour leur parti. Ses crimes étaient tels que le procureur-fiscal général ne put s'empêcher de conclure à la peine de mort. Sa conclusion fut adoptée, et le prévenu condamné à la peine capitale. Mais qu'arriva-t-il? La veille de l'exécution, on lui procura les moyens de se réfugier dans la chapelle du château. L'archevêque intervint aussitôt; il fit valoir le droit d'asile qui appartient aux lieux saints, et déclara qu'il ne consentirait à la sortie du comte que lorsqu'elle pourrait avoir lieu *sans effusion de sang*. Tous les juristes catholiques les plus instruits et les plus éclairés interprètent ainsi le texte du *droit d'asile*: Le coupable ne peut être extrait de l'église par des moyens qui rendent nécessaire l'effusion de sang, ou qui même la rendent possible. Ainsi, en cherchant un prétexte pour arracher le coupable à une peine justement

méritée, on expliqua le texte précité, comme si généralement le sang du coupable ne devait pas être versé, et par conséquent l'exécution du jugement ne pas avoir lieu.

Cette indulgence envers des individus signalés comme de vrais bandits est encore plus frappante lorsqu'on la compare à la rigueur inflexible que l'on remarque dans d'autres actes de l'autorité royale. Pour ne pas être placé dans la nécessité de prêter l'oreille aux prières des personnages les plus distingués du pays, le roi resta à Modène jusqu'à ce qu'il jugea que la commission avait suffisamment rempli sa mission. Il ne revint dans ses états que lorsqu'elle fut dissoute. Je ne connais qu'un seul cas où il se relâcha de sa sévérité ; c'est celui d'un jeune prêtre de Novare dont la correspondance avait décelé une exaltation coupable. Il lui fit grâce de la vie, mais, en énonçant en termes exprès que c'était moins en considération de sa personne que de sa

profession, qu'il commuait sa peine. En revanche, il se montra fréquemment plus sévère que les juges ; il aggrava dans une foule de circonstances les peines qu'ils avaient prononcées. Je n'en connais pas une seule où il les ait adoucies.

L'ordonnance relative à la remise des pétitions suffit pour donner une idée de l'esprit qui animait à cette époque l'administration de ce malheureux pays. Aucune supplique ne pouvait être présentée directement au roi ; elle devait préalablement être adressée au procureur-général, qui décidait si elle était admissible ou non. Or, exiger qu'un homme qui, en sa qualité d'accusateur public, conclut ordinairement au *maximum* de la peine, et qui, surtout dans les circonstances dont il s'agit, demandait toujours l'application de celle de mort, exiger qu'un tel homme vérifiât s'il y avait lieu à implorer la clémence du prince, n'était-ce pas ôter

tout espoir aux malheureux condamnés ? De quels regrets le trône d'un tel monarque ne doit-il pas être entouré ! Combien, au contraire, est digne d'envie le sort du prince qui sait mettre des bornes à la rigueur des lois , et qui ne se réserve du pouvoir absolu que le privilège de faire le bien et de pardonner ! c'est là tout ce qu'il y a de commun entre la puissance divine et celle des rois.

CHAPITRE VI.

L'avocat Acotto. — Vol commis dans la prison. — La note du comte La Tour-du-Pin. — Lettre semi-officielle du syndic de Genève, M. de Michieli. — L'archevêque de Turin. — Mise en liberté du chevalier Isidore Palma. — Le chevalier Bevilacqua. — Interrogatoire du sénateur Fontanelli. — Assassinat du préfet de police à Modène. — Présence d'esprit du baron Sixt. d'A... de S...

Michod —

Pardonnez-leur, mon Père, ils ne savent ce qu'ils font.
Evang., SAINT LUC, 23, vs. 34.

Au bout de quelques jours passés dans ma triste demeure, je vis arriver un nouvel hôte ; c'était un avocat d'Ivrée, appelé Acotto, le plus bénin et le plus sot des conspirateurs. Tout le crime de ce petit homme était d'avoir *ri* et même d'avoir *dansé* un soir. Un de

ses ennemis qui convoitait la place de substitut de l'avocat fiscal qu'il occupait, fit connaître à la commission que : » Acotto, qui » était autrefois d'un tempérament phleg- » matique, mélancolique, et par conséquent » toujours sérieux, renfermé en lui-même, » ennemi de tout plaisir bruyant, avait » manifesté l'humeur la plus gaie pendant » toute la durée du régime constitutionnel, » et qu'il avait assisté à un bal donné par » les autorités, où il avait *beaucoup ri et même dansé vers la fin de la soirée* : ce qui con- » stait suffisamment son attachement au » gouvernement constitutionnel qui existait » alors. » Ce malheureux se vit enlever, sur cette accusation ridicule, sa place avec tout ce qu'il possédait. Il fit huit mois entiers de prison, et finit par être réduit à la mendicité, avec sa femme, une comtesse de Mosca, et sept enfants en bas âge.

Au reste, la fortune ne voulait pas me gê-

ter, elle se proposait de m'instruire. Je ne devais plus goûter long-temps ce que ma situation pouvait avoir d'agréable. Nous avions coutume de prendre tous les jours notre café dans notre lit ; un matin, voulant prendre ma bourse pour payer comme à l'ordinaire, je ne la trouvai plus. Je restai comme foudroyé ; tout mon avoir, qui s'élevait à environ 800 francs, avait disparu. Je ne pouvais avoir perdu mon argent, il m'avait donc été volé. J'étais assuré, d'un autre côté, qu'aucun de mes compagnons n'était capable d'une bassesse de cette espèce ; aussi mes soupçons tombèrent-ils exclusivement sur un prisonnier de la classe des filous, que nous payions pour balayer notre chambre, laver notre vaisselle et vaquer à toutes autres fonctions de cette nature. A l'instant même je fis connaître à Bagnasco le vol qui venait de m'être fait, et je lui signalai celui que je soupçonnais en être l'auteur. Il eut dû le faire fouil-

ter sur-le-champ ; au lieu de cela, il entama une longue procédure, multiplia les formalités, et ne découvrit rien.

Plus tard, j'appris que c'était Bagnasco lui-même qui, d'après un ordre supérieur, m'avait volé mon argent. On voulait connaître, parmi mes compagnons de captivité, ceux qui me témoignaient le plus d'intérêt, et ceux avec lesquels j'étais le plus intimement lié. On voulait aussi savoir si je n'avais pas à Turin des amis qui me feraient passer de l'argent. Ma fierté me servit seule cette fois ; elle m'apprit à éviter le piège que me tendait un noir artifice ; car, bien que tous mes compagnons m'invitassent à considérer leur bourse comme la mienne, bien qu'en ville mes amis m'offrissent tout l'argent dont je pouvais avoir besoin, je refusai constamment tout, et vécus de pain grossier et d'eau. Pour ne pas troubler par la vue de ma misère les petites jouissances que se procuraient mes

camarades d'infortune, je demandai à retourner dans mon ancien réduit.

Mes idées d'indépendance peuvent bien, à cette époque, avoir eu quelque chose d'outré ; mais depuis l'instant où ma malheureuse destinée me fit homme de parti et de secte, je me proposai d'observer strictement deux choses : de ne jamais prendre aucun engagement spécial, soit par serment, soit par parole d'honneur, et de ne jamais accepter aucun service qui m'obligeât à la reconnaissance ou à la réciprocité ; et bien que j'aie eu besoin du secours ou plutôt du concours des sociétés secrètes pour atteindre le but illusoire que je m'étais fixé alors, j'ai toujours su, comme homme privé, me maintenir dans un état indépendant à leur égard. Il existe pour l'homme d'honneur deux liens indissolubles, la reconnaissance et la parole donnée. J'ai toujours évité ces liens ; j'ai raconté la seule obligation que j'avais aux *Sublimi*

Maestri Perfetti; et le seul serment par lequel je me sois engagé dans ma vie, est tel que je m'en fais honneur, parcequ'il m'a attaché à une société à laquelle appartiennent les hommes les plus distingués de notre époque.

Comme l'on vit que, par ma manière d'agir extrêmement simple, j'avais déjoué un plan conçu avec tant de calcul, le ministre me fit de nouveau prévenir qu'il aurait soin de mon entretien de la manière la plus convenable, aussitôt que j'aurais présenté un placet à cet effet; je lui répondis: » Autrefois je m'imaginai que c'était le *devoir* du » gouvernement que de fournir leur subsistance aux personnes qu'il fait arrêter; je » vois maintenant que ce n'est qu'une *faveur*. » Or, je ne veux point de faveur d'un gouvernement qui m'a traité d'une manière » atroce, et qui me retient en prison, quoique convaincu de mon innocence. »

Le 16 décembre 1821 le comte La Tour-du-

Pin remit au secrétaire d'État piémontais, le comte della Valle, sur moi et sur mes rapports, une ample note dans laquelle on lisait entre autres : « Le gouvernement français » s'intéresse à tout ce qui regarde ce jeune » homme, qui a manqué d'y (à Paris) faire » beaucoup de mal ; il nous est d'ailleurs de- » puis long-temps connu comme un des plus » adroits propagateurs des sociétés secrètes de » l'Allemagne, de la France et de l'Italie (1).»

(1) N'est-il pas pardonnable à un jeune homme de vingt ans d'avoir de la vanité en voyant peser un tel poids sur sa personne ? D'un autre côté, combien n'est-il pas misérable l'État où un jeune étranger sans fortune, sans nom, sans rang, peut acquérir une espèce d'influence ! — Sous ce rapport, le régime constitutionnel n'a rien amélioré en France, où les salons, et non l'opinion publique, ni les représentants de la nation, élèvent ou abattent les ministres. On est *pris* à Paris pour ce que l'on *se donne*, et qui veut avoir de l'influence en obtient. — En février 1820, immédiatement après l'assassinat du duc de Berri, je me rendis en poste de Paris à Nice. Un courrier de M. de Cazes y arriva presque aussitôt que moi, avec des dépêches pour le comte de Serre. De Cazes craignait que je ne fusse envoyé par le côté gau-

A la même époque, le syndic de la garde, à Genève, M. de Michieli, adressa à mon occasion une lettre, ou plutôt un rapport, dans lequel se trouvait la phrase suivante, que je dois citer ici, parcequ'elle a eu une grande influence sur ma destinée: « Ce jeune homme » a d'ailleurs beaucoup d'esprit, et il est tellement insinuant, qu'on ne saura se garder contre ses intrigues qu'en l'empêchant d'entrer en communication avec qui que ce soit. » Ces deux dénonciations m'ont nuï au plus haut degré. Je m'étais acquis l'affection de mon honnête défenseur; mais ces renseignements furent cause que non seulement on ne tint aucun compte de la chose, et n'engageasse de Serre à sortir du ministère. Il suppliait le comte de ne pas prêter l'oreille à mes propositions, et de conserver le portefeuille. Cependant le vrai motif de mon départ précipité était la certitude que j'avais de mon arrestation; la crainte seule me faisait fuir devant le ministre de la police, qui avait lui-même peur de moi, et me faisait suivre par un courrier.

chaleur avec laquelle il me défendit et réchama ma mise en liberté, mais qu'on lui refusa même la faculté de me voir et de me parler. L'exemple suivant suffira pour prouver jusqu'à quel point on poussa à mon égard les mesures de précaution, surtout si l'on considère le degré de pouvoir auquel le clergé du Piémont s'est élevé dans ces derniers temps.

La solitude dans laquelle je vivais, et la profonde tristesse qui souvent s'emparait de moi, me ramenèrent à Dieu, dont le tumulte du monde avait éloigné ma pensée, bien que mon cœur n'eût jamais pris part à cet oubli. Je m'occupais surtout de matières religieuses ; désirant obtenir des lumières sur la doctrine et l'essence de l'Église catholique, j'écrivis une lettre fort simple au digne archevêque de Turin, le priant de m'accorder la faveur de m'entretenir avec un ecclésiastique instruit. Je reçus l'avis que sous

peu de jours le prédicateur des jésuites se rendrait auprès de moi. Il vint en effet, mais on lui refusa l'entrée de ma prison. Peu de temps après, l'archevêque lui-même se présenta ; Bagnasco s'excusa sur l'impossibilité qu'il y avait à le laisser pénétrer jusqu'à moi. Le prélat, courroucé, se rendit sur-le-champ chez le roi , et se plaignit de l'affront qu'il avait reçu. Le roi fit venir aussitôt le marquis de Raggi ; celui-ci apporta la lettre en question, avec une autre lettre du chevalier Vignet , neveu du comte De Maistre , qui s'opposait fortement à ce que l'on s'entretint avec moi de matières religieuses, parceque, suivant lui, je prenais ce prétexte pour enjôler les gens. « Prenez » garde , dit le roi ; ce garçon a fait un » pacte avec le diable ! » L'archevêque, plus éclairé que Sa Majesté, répondit que cela n'était pas croyable, puisque je réclamais les secours d'un ecclésiastique ; et qu'il pensait

plutôt que mon intention était de rentrer dans le giron de l'Église. « Nous le verrons » sous peu, » répliqua le souverain. On appela alors Bagnasco, ce misérable, cet incrédule coquin ; on le chargea de me demander si je voulais abjurer l'hérésie, et de me promettre que, dans ce cas, le roi lui-même me tiendrait sur les fonts de baptême et s'intéresserait à moi sous tous les rapports. Je répondis qu'il m'était impossible de rentrer dans le sein de l'Église avant que d'en connaître exactement les dogmes et la doctrine, la conviction intérieure devant précéder l'abjuration et toute profession de foi ultérieure. Le lendemain, le roi montra ma réponse à l'archevêque ; il lui demanda s'il doutait encore que je fusse un damné d'hérétique, qui ne cherchait que l'occasion de corrompre les autres hommes. C'est ainsi que je fus privé des consolations d'un prêtre pendant ma maladie, car il ne fallait pas pen-

sér aux ministres protestants de la mission anglaise. En Piémont, les prisonniers sont considérés comme hors la loi; on ne leur fait pas même entendre la messe. Il n'y a que dans le cas où l'un d'eux réclame les derniers secours de la religion qu'on laisse pénétrer jusqu'à lui un vieux prêtre décrépit. Le seul talisman auquel rien ne résiste, c'est l'or.

Isidore Palma di Borgofranco, qui, pendant le gouvernement constitutionnel, commandait le régiment de Gênes, et l'un des premiers qui proclamèrent la constitution espagnole, dans la citadelle d'Alexandrie, s'embarqua à Gênes sur une felouque, aussitôt après la malheureuse issue de la bataille de Novarre, pour se rendre à Antibes. Assailli par une tempête, il fit naufrage près de Monaco, fut reconnu et arrêté. Le 1^{er} mai il fut conduit à Nice, où réside son beau-père. Je n'oublierai jamais que j'ai vu promener par les rues cet homme estimable, chargé de

chaines; tout le monde était indigné de la conduite du chevalier de Saluces, gouverneur de la place. On transféra ensuite le prisonnier à Turin, et l'on regardait sa mort comme inévitable. Cependant sa famille parvint, au moyen de fortes sommes d'argent, à faire remettre en vigueur une ancienne loi, d'après laquelle l'État ne pouvant pas tirer avantage d'un malheur occasioné par un naufrage, n'avait pas le droit de faire mourir un criminel naufragé, mais devait le faire embarquer de nouveau à l'endroit même où il avait mis le pied sur son territoire. — Au reste, Palma était tellement aimé, qu'en cas de non-succès, des mesures étaient prises pour assurer sa délivrance. Voici le plan qu'on avait adopté : on s'était procuré des armes, qu'on avait cachées dans les paillasses. Au jour fixé pour l'exécution du projet, et tandis que Bagnasco ferait sa ronde de nuit avec ses deux assistants, quelqu'un devait sortir du

corridor, sous le prétexte de satisfaire quelque besoin, poignarder le valet de guichet, qui ordinairement restait par précaution devant la porte, et si bien appliquer le coup, que ce dernier ne pût proférer un cri. Les autres prisonniers devaient alors se saisir de Bagnasco et de son compagnon, et les mettre hors d'état de nuire. Une fois maîtres des clefs, ils ouvraient tous les cachots; en un instant quatre cents hommes au moins se trouvaient réunis. La plus grande difficulté consistait ensuite à surprendre la garde, qui était assez nombreuse; mais tout avait été également prévu de ce côté. Le poste se composait de vingt-quatre hommes, qui, à mesure qu'ils étaient relevés de faction, se retiraient, comme c'est l'usage, dans le corps-de-garde, de manière qu'il ne restait que la sentinelle à l'entrée de la prison; les fusils étaient en faisceau, il s'agissait de s'en emparer.

Toute cette affaire était conduite par M. Bevilacqua, homme hardi, entreprenant, et propre, sous tous les rapports, à diriger une conjuration. Sans avoir ce qu'on appelle un esprit brillant, ni cette éloquence insinuante qui entraîne, il jouissait d'un grand crédit, et possédait à un haut degré le don de la persuasion. C'est en lui que j'ai reconnu la grande différence qu'il y a entre le talent de l'intrigant et celui du conspirateur. L'esprit constitue le premier, la volonté le second. L'un atteint souvent son but en paraissant ne rien vouloir ; car, pour gagner les autres, il faut agir comme si l'on entraît dans leurs vues. L'autre, au contraire, doit toujours paraître assuré de ce qu'il dit ou de ce qu'il fait, quand bien même il ne le serait pas. Je soutiens qu'un intrigant adroit ne peut pas être un conspirateur habile, *et vice versa*, bien qu'il soit difficile et même impossible de déterminer le point où l'intrigue finit, et où la con-

spiration commence. Il est bon d'observer que j'éloigne ici du mot *intrigant* toute idée qui peut le rendre odieux. Ni l'intrigue, ni la conspiration ne sont mauvaises en elles-mêmes. L'intrigant est méprisable, lorsque l'intrigue n'est plus pour lui un moyen de réussir, comme cela arrive souvent; et que, par habitude, il se fait un but de ce qui ne doit être qu'un moyen. Au reste, le mérite ou l'odieux de la chose dépendent absolument de l'objet auquel elle est appliquée.

A peine âgé de quatorze ans, Bevilacqua se réfugia en France au commencement de la révolution. Il se trouva dans la conspiration de Babeuf (1), parvint, avec beaucoup de peine,

(1) La conspiration de Babeuf est une des plus remarquables. Quelques individus sans influence, sans crédit, forment un plan gigantesque, et peu s'en faut qu'il ne soit mis à exécution. Cependant la probabilité de la réussite n'était que dans le haut degré d'exaltation des conspirateurs. Si je ne me trompe, madame de Staël a dit quelque part : « La force morale du parti républi-

à échapper à la mort, et fut à même de connaître la marche de la révolution jusque dans ses replis les plus tortueux. Bonaparte distingua particulièrement ce jeune homme par sa courageuse intrépidité, le nomma, sur le champ de bataille de Marengo, colonel du 9^e régiment de cuirassiers. Mais ce grade fut le dernier qu'il lui conféra. Les idées républicaines émises sans déguisement par Bevilacqua, ne purent rester cachées à l'empereur, et lui déplurent, comme de juste. On connaît son aversion pour ce que l'on appelait les jacobins, parmi lesquels, vraisemblablement avec raison, l'on comptait notre colonel. Le peu de considéra-

cion résulte de ce qu'il ne cherche jamais à transiger avec les idées qu'il tâche de combattre. » Dans les émeutes populaires, le parti le plus exalté domine toujours, quand même il ne compterait qu'un petit nombre d'individus, et aussitôt qu'il agit, il recrute les plus timides et les moins animés, qui composent la majorité de toutes les nations.

tion avec lequel il fut traité dès lors, les injustices notoires qu'il se vit forcé d'endurer, l'aigrirent de plus en plus, et ajoutèrent la haine personnelle au mécontentement qu'excitait en lui la politique de l'empereur. Bevilacqua connaissait toutes les tentatives que l'on faisait pour renverser ce prince. Il était un des principaux membres des associations des bandouliers, des charbonniers et des philadelphes. Quoique la profonde connaissance qu'il avait des hommes, sa prudence et sa dissimulation fussent de nature à le mettre à l'abri de toute suspicion légale, il ne put cependant parvenir à tromper les yeux d'argus de la police. Il fut congédié, et n'échappa à l'arrestation que par une prompte fuite en Angleterre. Cependant il rejeta avec mépris toutes les offres du ministère anglais, ainsi que celles des agents de la maison de Bourbon; il vécut dans la retraite, du revenu de son petit patrimoine. Mais lorsque,

dans les cent jours, on fit un appel à tous les braves pour repousser la domination étrangère, il fut un des premiers à accourir. Napoléon le détestait, mais Carnot répondit de lui, et lui fit avoir un commandement. Bevilacqua, couvert de blessures, fut laissé parmi les morts sur le champ de bataille de Waterloo, et ne dut son salut qu'à sa constitution robuste et aux soins compatissants d'un paysan belge. Il se rétablit, parcourut la Belgique et une grande partie de l'Allemagne. Le sentiment de ses malheurs, l'espèce d'isolement où il se trouvait, lui avaient inspiré des sentiments peu favorables au reste des hommes. Déjà il avait résolu d'aller chercher une nouvelle patrie sur la terre hospitalière de l'Helvétie, lorsque la révolution de Naples vint l'arracher au repos. L'espoir de voir bientôt éclore un pareil événement le transporta au-delà des Alpes, dans la vallée d'Aoste, sa patrie. La révolution

piémontaise éclata en effet bientôt après. Il s'y jeta à corps perdu, bien qu'il en prévît le résultat; il fut un des conspirateurs les plus influents; cependant il avait si bien sauvé les apparences, qu'il eût pu vivre en repos après la seconde restauration, sans l'interception d'une lettre qui lui fut adressée par un conjuré fugitif. Cette circonstance le fit surveiller par les sanfédistes, qui trouvèrent bientôt, dans ce pays de l'arbitraire, un motif suffisant pour l'arrêter.

Son idée favorite était de faire, comme Mallet, du fond de son cachot, une nouvelle révolution dont il garantissait le succès. C'est lui qui s'était chargé de poignarder le garçon de guichet et le factionnaire, comme il a été dit ci-dessus. « L'arme blanche! l'arme blanche! » tel était son refrain. « Ce n'est que d'elle, disait-il, qu'on doit se servir dans les grandes affaires. Un coup de feu peut manquer; s'il ne manque pas, il donne l'at-

larme; mais le poignard, l'épée ou le sabre atteignent toujours leur but. » Il est impossible en effet de calculer avec certitude l'effet d'un coup de feu : un coup d'épée ou de sabre peut être dirigé avec plus d'assurance. Bevilacqua était d'une force gigantesque. Je n'oublierai jamais comment un jour il nous délivra d'un individu qui avait été introduit dans notre prison pour nous espionner. Celui-ci, voulant s'accréditer, fit un signe de carbonari en donnant la main à Bevilacqua, qui la lui fracassa au point de lui en ôter l'usage pour le reste de ses jours.

Bien qu'Isidore Palma eût été mis en liberté en vertu de cette ancienne loi, Bevilacqua n'en persista pas moins dans son projet. Le plan était, comme je l'ai déjà dit, de sortir pendant la nuit, et de nous diriger en silence vers la citadelle dont plusieurs conjurés de la garnison étaient prêts à nous favoriser l'entrée. Nous devions ensuite nous emparer

du commandant, des officiers royalistes, et diriger les batteries sur la ville. Malgré tous les obstacles qu'offrait cette entreprise, elle eût pu avoir au moins un succès passager, car le mécontentement était devenu général, et le nombre des fédérés allait toujours croissant. Mais à quelles calamités nous exposions ce malheureux pays!!! Les Autrichiens occupaient toutes les forteresses. En second lieu, la nécessité où nous étions de procurer la liberté à tous les prisonniers, eût inmanquablement compromis les propriétés, la vie même des citoyens paisibles; car les malfaiteurs libérés n'eussent pas manqué de se livrer aux plus coupables excès, et d'attirer sur nous la malédiction de tous les honnêtes gens. Enfin la certitude que cette conjuration devait ressembler à celle de Catilina m'en détacha ainsi que la plupart des autres prisonniers. Bevilacqua seul persista jusqu'à la fin. On ne pouvait pas lui reprocher d'être

sanguinaire ni même insensible, et cependant la vie d'un homme n'avait pas grande importance à ses yeux. Il disposait de celle de ses ennemis, et même de ses amis, avec la même indifférence qu'il exposait la sienne (1). Suivant lui, l'état de prisonnier était plus que suffisant pour justifier cette mesure. « Ils veulent notre mort, qui nous empêche de les prévenir ? » Telles étaient toujours ses dernières paroles : « Allez, là-

(1) Pendant l'été de 1820, je fis, avec le professeur Charles Follenius, le voyage de Paris en Suisse. La conversation vint à tomber sur *Sandolet* sur le meurtre en général. Je déclarai que je serais tout disposé à tuer un tyran, et j'ajoutai qu'immédiatement après, je me poignarderais pour satisfaire à la loi du talion : *qui tuc doit être tué*. Follenius fit un pas en arrière, et me dit d'un air courroucé : « Ferdinand, je te croyais plus de force d'âme ; pourquoi ne couperais-tu pas un morceau de pain avec le couteau qui t'aurait servi à tuer le meilleur des princes, et ne le mangerais-tu pas tranquillement ? Tous les moyens sont indifférents en eux-mêmes, et un prince ne doit pas seulement mourir parcequ'il est mauvais, mais par cela seul qu'il est prince. » Ceux qui ont connu Follenius ne seront pas étonnés de cette sortie.

ches, allez vous faire étendre sur le banc du bourreau ! disait-il, lorsque nous hésitions à entrer dans ses vues.

Pour prouver jusqu'où allait la présence d'esprit de cet homme, je citerai l'anecdote suivante. Un marchand d'Alexandrie avait donné avis au gouvernement qu'un grand nombre de sous-officiers du premier régiment de la garde étaient gagnés pour opérer une nouvelle révolution, et qu'on lui avait également offert d'y prendre part. Il faisait aussi connaître la manière dont les conjurés avaient l'intention de se défaire du général comte de La Tour. Cependant les deux personnes qu'il citait comme dirigeant toute cette affaire étaient si peu suspects, et jouissaient d'une si grande considération, que l'on jugea prudent de surveiller le dénonciateur, jusqu'à plus ample information. Toutefois on arrêta les deux personnes signalées à l'autorité, et on les conduisit à la maison de

correction de Turin, où elles furent étroitement écrouées. L'un des accusés, propriétaire riche et estimé, nia tout. Comme il ignorait complètement que son ami fût aussi en état d'arrestation, il forgea une histoire assez compliquée, afin de prouver son innocence. Son interrogatoire avait eu lieu le dimanche au soir. Dès la même nuit nous en avons une copie entre les mains. La lecture de cette histoire contournée nous jeta dans un grand embarras, ne sachant quel moyen imaginer pour en donner promptement avis à l'autre prisonnier. Il n'y avait nul doute que sa déclaration différait de la première; et cette contradiction, confirmant l'accusation du marchand, ne pouvait manquer de les envoyer tous deux à la potence.

Bevilacqua trouva sur-le-champ un expédient. L'individu chargé de diriger l'instruction, le sénateur Fontanelli, était un lourd pédant, un vieux fou qui n'agissait

qu'avec compas et mesure. Ce fut là-dessus que Bevilacqua dressa le plan que nous devions exécuter sous sa direction. Le lundi, de grand matin, Fontanelli parut dans notre corridor, qu'il était obligé de traverser pour arriver à la chambre de l'accusé. Profitant du moment où le sénateur était engagé dans une conversation animée et provoquée avec intention par quelques uns des nôtres, Bevilacqua lui attachâ adroitement sur le dos, au moyen d'une épingle recourbée, la déclaration en question. Ne se doutant de rien, le juge instructeur se dirigea ensuite vers la prison de l'accusé, auquel on avait recommandé d'avance d'apporter la plus stricte attention à tout ce qui allait se passer. Mais le plus important de l'affaire était que le garçon de guichet n'aperçût pas le papier, et qu'au contraire le prisonnier le vit. Voici comment on parvint à lever cette difficulté. Aussitôt que le garçon eut ouvert la

dernière porte, Bevilacqua poussa un cri affreux, et, comme il l'avait prévu, le premier accourut aussitôt vers nous, croyant qu'un meurtre venait d'être commis. Le prisonnier aperçut alors le papier ; il connaissait personnellement Fontanelli, il se jeta à son cou en se lamentant, enleva avec précaution la feuille à ce dernier, qui était sans défiance, et dont le système nerveux était encore fortement ébranlé par le cri de Bevilacqua. Afin de gagner du temps, il lui déclara qu'il se sentait trop troublé pour soutenir son interrogatoire, qu'il le pria de remettre à l'après-midi.

Sur ces entrefaites, le valet de guichet qui était revenu promptement sur ses pas, comme je l'ai dit, trouva Bevilacqua riant à gorge déployée ; il demanda en colère de quoi il s'agissait : « De voir jusqu'où va ta poltronnerie, » lui répondit froidement le colonel.

Les lois, qu'elles aient absous ou condamné un individu, ne sont pas toujours un gage certain de son innocence ou de sa culpabilité. Je vais en offrir la preuve par le récit d'un meurtre qui s'est commis dernièrement à Modène. Le préfet de cette ville, dont le nom m'est échappé, reçut un coup de stilet, comme il allait à la cathédrale s'acquitter de ses devoirs religieux. L'assassin avait pris de telles mesures que, tout connu qu'il était, il ne put jamais être convaincu, et que le tribunal dut l'absoudre. Voici comme il s'y prit pour se mettre à l'abri des recherches auxquelles l'exposait son crime. Il savait que le fonctionnaire avait l'habitude de se trouver à l'église pendant l'*Ave Maria*, accompagné d'un homme de la police qui se tenait toujours à distance. Il entre chez une personne qui demeure près de là, intime ami du préfet, et connu pour un monarchiste zélé. Au moment que la

victime doit paraître, le meurtrier s'informe de l'heure qu'il est, et se retire sous un prétexte quelconque. Il se précipite dans la rue, s'élançe d'abord sur l'employé de la police, qu'il renverse d'un coup de poing, et frappe ensuite le malheureux préfet qui tombe baigné dans son sang. De là il se dirige à la hâte chez une de ses connaissances, où il ne témoigne aucun trouble; il s'entretient quelques moments avec tranquillité, et sort pour se rendre à une boutique; là il s'arrange de manière à faire savoir exactement l'heure qu'il est, et va directement chez lui. On trouve les deux blessés qu'on rappelle à la vie; mais c'en était fait du préfet, qui ne survécut que peu de jours à sa blessure. Il désigna son meurtrier; cependant son confesseur lui ayant fait observer qu'il allait faire un tort irréparable à un homme dont le crime n'était pas sûr, il se rétracta, dit qu'il croyait l'avoir reconnu, sans pou-

voir néanmoins le certifier. On se saisit du suspect, mais il prouve son alibi par des témoins qu'on ne peut soupçonner; d'ailleurs sa manière d'être respire tant de confiance et de calme, que les juges se voient forcés de l'absoudre. Croirait-on qu'il existât un monstre semblable? Concevoir froidement un dessein si atroce, et l'exécuter avec autant de présence d'esprit! jamais Allemand n'y parviendrait. Au reste, le criminel n'était pas un assassin de profession, c'était un *summo maestro carbonaro*. Quant au fait, ce fut le triste résultat d'une délibération; je le sais de l'un des complices.

Puisque je suis en train de raconter, je ne veux pas passer sous silence une anecdote curieuse que je tiens de la bouche d'une des parties intéressées. Je lui trouve quelque analogie avec l'histoire que Bevilacqua m'a rapportée plus haut. Le baron Sixte de A..., qui peut-être a été connu à plus

d'un de mes lecteurs du temps de la société dite *Lien de la Vertu*, sous le nom de Pape, languissait, de compagnie avec le comte de Bentinck-Kniphausen dans les prisons souterraines de Wesel. Le bon geôlier leur racontait un soir naïvement qu'il avait écroué un nouveau venu qui avait promis de donner au général des éclaircissements sur une société secrète qu'il disait exister dans l'armée de Belgique et d'Italie. Il devait en outre donner des renseignements précieux sur la conjuration des philadelphes. Le procureur général ayant trouvé quelque chose d'équivoque et de contradictoire dans les manières et les communications de cet homme, avait jugé à propos de le faire arrêter, jusqu'à ce qu'on eût acquis des preuves certaines de ce qu'il avançait. Son nom était Klopstock, et il était né à Hambourg. Notre baron eût écouté ce récit avec une indifférence complète, si la basse trahison d'un

Allemand ne l'eût révolté. Il n'en était pas ainsi de son compagnon , qui l'entendit avec une émotion très vive, et changea plusieurs fois de couleur. Le geôlier loin, il avoua aussitôt à M. A... que cette société existait réellement, et qu'il était d'une haute importance de s'assurer de la discrétion du délateur. Les cachots formaient un corridor long et étroit, où A... avait obtenu la permission de circuler à volonté. La chambre de Klopstock, comme il n'était détenu que par mesure de prudence, était constamment ouverte. A minuit, lorsque les pâles rayons de la lune éclairaient ces casernes d'une faible lueur, de A... s'approche du lit du nouveau prisonnier ; il le secoue avec force, et le réveille en sursaut. Quel fut l'effroi de celui-ci en apercevant debout, devant lui, une espèce de spectre à longue barbe enveloppé dans un manteau écarlate. Sa conscience, rongée de remords, lui persuade

que c'est un esprit. A... lui dit en se penchant vers son chevet, et prenant un ton solennel . « Je sais tout ce que tu as fait , les motifs qui t'ont poussé à agir de la sorte ; reconnais, à ma présence en ces lieux , quel est mon pouvoir et mon influence. Demain tu seras interrogé : si tu tiens à la vie , rétracte ce que tu as avancé , et déclare que tu n'avais promis des révélations que dans l'espoir d'une grande récompense. Si tu ne suis pas mon avis , malheur à toi ! Tu peux compter sur une mort ignominieuse : je t'assassine , si ce n'est dans ta prison , ce sera lorsque tu auras recouvré la liberté. » Notre homme s'engagea à tout ce qu'on exigea de lui. Le jour suivant , il contredit ses dépositions antérieures , et montra des traces si évidentes d'égarement d'esprit qu'on n'attacha aucun poids à ses premiers aveux. La victoire des alliés brisa les chaînes de M. A... , qui accompagna son ami Grunes à Paris. Je n'ai

jamais pu découvrir ce que devint Klopstock. La passion que lui avait inspirée une femme à la solde de la police, passion qu'il ne pouvait satisfaire qu'avec de l'or, l'avait poussé à cette trahison.

CHAPITRE VII.

La belle signora Angelina. — La généreuse comtesse Barberini. — Les conjurés Lombards. — Désir et volonté de mourir. — Lettre au comte de Bubna. — Départ pour Milan.

Ce qu'il y a de bon dans la vie, c'est que personne ne puisse vous forcer à vivre.

Quiconque s'y sent contraint par sa propre lâcheté est son bourreau moral et son juge le plus sévère.

SEUME.

Pendant ma détention à Turin, il m'arriva deux aventures, dans lesquelles les dames jouèrent les rôles principaux, quoique d'une manière bien différente. Une grande partie des prisonniers dont les procès étaient terminés, et qui n'attendaient plus que leur sentence, jouissaient, comme je l'ai déjà remarqué, d'une liberté complète. Le geôlier,

lorsqu'il s'agissait de son avantage, n'était pas scrupuleux, et permettait, surtout après les décisions de la commission, que l'on reçût des visites. Il semblait presque vouloir renoncer envers moi à sa malice naturelle. Il vint me trouver un jour que j'étais plongé dans mes réflexions noires, et s'affligeant de mon abandon, m'invita à descendre à la chambre des étrangers, où au moins si je ne recevais pas de visites, je jouirais de celles des autres. Cette offre était aussi inattendue que souhaitée : je me voyais déjà, moderne Orphée, attendrir les cœurs de bronze de la famille Bagnasco.

Une dame que je ne veux pas nommer, pour ne pas la livrer au supplice de la publicité qui cependant lui serait bien dû, visitait chaque jour cette chambre. Sa présence étonnait d'autant moins qu'elle y trouvait plusieurs parents, et surtout qu'elle avait, comme membre *della Società della Miseri-*

cordia, ses entrées parmi nous. Angelina (c'était le nom de ma nouvelle connaissance) était bien, et paraissait à mes yeux d'une beauté ravissante; car un prisonnier est souvent dans la disposition que vous donne cette boisson dont parle Méphistophèles.

Elle me sembla admirable et d'une amabilité peu commune, lorsque je remarquai qu'elle me distinguait. Mon cœur n'a jamais été insensible; il l'était encore moins à cette époque où le regard amical d'un passant, où un mot bienveillant prononcé même par un inconnu, suffisaient pour exciter mon caractère aimant, et m'inviter à la reconnaissance. Je cherchai et trouvai bientôt l'occasion de parler à ma charmante Angéline qui, en vraie Italienne, ne me déguisa pas du tout son penchant pour moi. Elle m'offrit de se charger de ma correspondance que son parent, le banquier Negri, ferait, disait-elle, parvenir à sa destination.

Bagnasco, autrefois le soupçon même, ne parut pas remarquer la longueur de notre entretien. Accoutumé à ne voir que les visages repoussants de nos valets de guichet, et la physionomie triste de mes compagnons, il était naturel que mes traits eussent également pris un caractère sombre. Il dut donc paraître surprenant de me voir traverser le corridor à une heure assez avancée du soir, le teint animé et les yeux étincelants. Bevilacqua me regardait aller et venir, secouant la tête d'une manière significative ; enfin il ne put se contenir et trépigna des pieds lorsqu'il m'entendit siffler la Marseillaise : « Qu'as-tu donc ? lui dis-je. — J'exige une chose de toi, me répondit-il, c'est de ne descendre au parloir ni demain ni après-demain. » Quelque insignifiante que parût cette demande, elle ne l'était cependant pas pour moi, puisque j'avais l'espérance de revoir les jours suivants mon Angéline. Je m'y refusai

d'abord, et n'y consentis que parcequ'il persistait à exiger de moi ce sacrifice, et en me parlant d'un ton solennel. J'avais peine à réprimer certain mouvement d'humeur, présumant qu'il y avait de la jalousie sous jeu ; mais l'énigme fut bientôt expliquée. Deux jours après, Bevilacqua me remit un petit billet où étaient notées les choses que j'avais dites à ma belle : elle était évidemment un espion de police. Elle espérait, en jouant un rôle si bas, rendre la liberté à son amant, à ce parent qu'elle visitait tous les jours. On ne saurait se faire une juste idée de ma surprise et de mon désappointement. La joie d'avoir pressé contre le mien un cœur aimant et sensible était dissipée, et quel échec encore pour mon amour-propre ! Je m'étais cru le coq du village, et je n'en étais que le dindon. Mon premier sentiment fut héroïque, je voulais descendre et exprimer à cette vile trompeuse tout mon mépris et ma haine ; mais la

réflexion m'inspira un avis plus sage. Mieux vaut, pensai-je, un espion que tu connais, et dont tu te méfies, qu'un autre que tu aurais à découvrir. Je pouvais à mon gré mystifier la haute police ; ce que je fis en effet. Je comblai de marques de confiance ma belle qui me croyait ivre d'amour, tandis que j'étais aussi calme que possible. Je lui remis un jour des lettres adressées à des individus dont je connaissais à peine le nom, persuadé qu'elles n'iraient pas ailleurs que dans le portefeuille du ministre. Le brave chevalier de Cholex, dont la sagacité est souvent en défaut, se rompit vainement la tête ; il ne put comprendre cette démarche mystérieuse. On regarda la chose comme assez importante pour en faire l'objet d'un conseil ministériel ; mais l'esprit réuni de tous ces messieurs ne parvint pas à obtenir la précieuse découverte. Jamais mystification ne fut plus complète. Je tirai de cette aven-

ture plus d'un avantage . ma détention devint moins rigoureuse, on pourvut à mon entretien, et je reçus du ministre lui-même ce qui me fallait pour écrire.

Si j'ai offert à mes lecteurs le modèle d'une femme abjecte et déchue, je veux réparer cette impression désagréable en leur dépeignant un de ces êtres qui n'ont d'autre but que de faire le bonheur de leurs amis, et souvent au prix des plus nobles sacrifices. La comtesse Barberini (c'est elle dont il est question) me rendit d'importants services, non seulement pendant ma détention, mais encore après ma fuite de Milan. Hélas! elle mourut d'une affection de poitrine peu de temps après. Elle vivra pourtant éternellement dans le souvenir de ceux qu'elle a aidés de ses conseils, honorés de son amitié, et auxquels elle apparut à l'heure de la nécessité comme un ange consolateur.

Elle était d'une délicatesse extrême, et

rappelait ces sylphides que nous dépeint la brillante imagination des poètes. Elle avait été mariée à l'âge de quatorze ans avec un vieillard de soixante-dix ; et ces hommes qui, selon l'expression de l'Écriture, voient une paille dans l'œil de leur frère, et n'aperçoivent pas une poutre dans le leur, prétendaient qu'elle s'était dédommagée depuis son veuvage des privations d'un ennuyeux hymen. Que cela soit vrai ou non, cette veuve brillante de jeunesse n'en fut pas moins notre ange protecteur. Elle prodigua, pour alléger notre misère, son temps, sa fortune et son influence. Par la puissance que ses charmes exerçaient sur le président du tribunal, elle parvint aussi à adoucir plus d'un arrêt. Le monde qui ignorait la cause de ses relations avec des hommes repoussés de la société, la jugeait sans ménagement ; mais ses actions, ses efforts avaient une direction fixe dont ni désagréments ni obsta-

cles ne pouvaient la détourner. Elle avait, malgré sa faiblesse, une fermeté incroyable au moment du péril; pendant long-temps toute la correspondance des prisonniers avec Milan passa par ses mains. La manière dont nous nous connûmes est assez singulière. Peu de temps après que j'avais été transféré dans ma nouvelle demeure, Bevilacqua, avec qui j'avais contracté une étroite amitié, s'approcha de moi, et me dit «qu'il vient d'arriver une personne de Milan, sur laquelle on peut compter; qu'elle est chargée de me fournir les sommes d'argent que je désire, ainsi que de faire parvenir à leur adresse les lettres que je voulais envoyer.» Je lui en remis pour le duc de Fra - Marino, le marquis d'Argenson, pour l'évêque Grégoire et le prince Paul de W.... Je refusai les offres d'argent, parcequ'il n'entra jamais dans mes idées de recevoir des secours de gens dont je partageais les vues. Lorsque, plus tard, l'im-

prévoyance et la trahison livrèrent ces mêmes écrits au pouvoir de la commission directe de l'Autriche, je reconnus combien mon refus m'avait été utile. Environ huit jours après le départ de cet homme, la conduite de Bevilacqua me parut étrange; ses réponses étaient laconiques, il évitait surtout de se trouver seul avec moi. J'appris en même temps, d'une autre part, qu'on venait d'emprisonner à Milan des hommes jouissant d'une haute considération. On nommait, entre autres, les marquis Visconti, Pallavicini, les comtes Castiglia et Castiglione, enfin le comte Gonfaloniere, chef des conjurés lombards, précisément celui auquel mes lettres avaient été remises. Tourmenté par l'idée qu'on avait pu les trouver, car elles m'eussent préparé de grands embarras, tant par leur contenu que parcequ'elles étaient signées avec mon chiffre comme *principe summo Patriarcho*, j'en parlai à Bevilacqua

qui, au lieu de me répondre, me tourna le dos avec mépris.

J'avais passé huit mortels jours dans une angoisse inexprimable, lorsque Bevilacqua vint me trouver, et me demanda pardon de ses procédés à mon égard. Cette subite arrestation des Lombards dont on ne pouvait s'expliquer le motif, on l'avait d'abord attribuée aux révélations qu'on me supposait avoir faites, et on avait à l'instant même résolu ma mort. Bevilacqua m'avoua qu'il y avait lui-même donné sa voix : on était convenu de jeter du poison dans le vin qui m'était destiné.

La comtesse Barberini arrivait précisément de Milan, où elle avait acquis la preuve de mon innocence. Les Piémontais étaient encore parvenus à se procurer la copie de mon interrogatoire. Ils virent avec quelle fermeté j'avais refusé de parler des évènements qui avaient rapport à leur révolution, et de don-

ner des éclaircissements sur les personnes. Un jour encore, et je n'étais plus. « Peut-être ton courroux contre moi se passera-t-il; si tu descends, me dit Bevilacqua, tu trouveras une autre personne qui veut te faire amende honorable. » Je vis donc, pour la première fois ma charmante comtesse, qui me demanda de la manière la plus touchante de lui pardonner le soupçon dont j'avais failli être victime. Dans un corps frêle, elle possédait l'âme d'un homme. Je bénis la circonstance, quelque pénible qu'elle soit, d'ailleurs pour moi, sous d'autres rapports, à laquelle je dois la connaissance de cette intéressante personne. Depuis ce temps, je voyais Bianca chaque jour, à moins cependant que mes forces ne me permettent pas de descendre. La mauvaise nourriture que je prenais, l'état d'exaltation dans lequel je me trouvais, m'affaiblirent peu à peu, au point que je ne pou-

vais plus quitter mon gîte sans aide. Ce fut une époque affreuse pour moi. Si mon attachement pour ma généreuse protectrice me faisait tenir à la vie, d'un autre côté mes principes m'imposaient le devoir de mettre fin à un état insupportable. Le corps le plus robuste ne saurait résister lorsque la raison et le sentiment se livrent un combat continu ; à bien plus forte raison le mien qui, depuis long-temps, ne faisait que végéter.

D'ailleurs je connaissais la malheureuse irritabilité de mes nerfs, qui, pendant la détention rigoureuse que j'avais eu à souffrir, alla souvent jusqu'à m'enlever la présence d'esprit. Je devais donc craindre de n'être pas toujours maître de moi-même, et de laisser échapper des paroles qui pourraient, pour d'autres, avoir de fâcheuses conséquences. Je confesse cette faiblesse qui me rend inhabile à de grandes choses. Lors-

qu'une indisposition nerveuse me retient au lit, je ne suis pas en état de résister aux marques d'affection qu'on me donne; alors un espion m'arracherait aisément des secrets que je ne puis trahir sans blesser ce qu'il y a de plus sacré au monde. La rigueur, les mauvais traitements n'ont aucune influence sur ma conduite; mais la bienveillance me séduit en dépit de ma volonté. Depuis longtemps, mes aliments se composaient, comme je l'ai dit, de pain noir et d'eau; je commençai à diminuer de jour en jour ma ration, afin de terminer de la sorte ma malheureuse existence. Je voulus encore faire une nouvelle tentative pour me procurer ma liberté; mais si celle-ci échouait, ma résolution était irrévocablement prise. Tous mes compagnons n'étaient pas à même d'apprécier le caractère et les talents du comte de Bubna, qui commandait à la fois les troupes autrichiennes en Piémont et dans l'Italie

supérieure ; mais tous convenaient qu'il se dirigeait d'après les vues les plus saines, et qu'il n'était en horreur aux *ultra* que parce qu'il s'efforçait de guérir individuellement les plaies qu'une politique insensée faisait à la masse. Bubna était franc-maçon, et déployait beaucoup de zèle pour les trois premiers degrés. Je prévoyais que mon nom ne lui était pas inconnu ; je lui traçai donc un long récit dans lequel je m'étendis sur les évènements qui m'étaient arrivés. Je lui peignis ma position avec fidélité, et lui témoignai le plus vif désir de l'entretenir un moment. Je lui envoyai cette lettre sous le couvert du comte de Lilienberg, qui commandait sous ses ordres, et qui avait son quartier-général à Alexandrie.

J'attendis vainement une réponse, et je me disposai à exécuter mon dessein. On se fait généralement une fausse idée de la mort que produit le défaut de nourriture ; on la

croit douloureuse au plus haut degré, c'est une erreur. Si on ne se prive d'aliments que peu à peu, on s'affaiblit presque insensiblement. Au reste, on pourrait, avec de l'eau pure, prolonger sa vie des semaines entières. Cette mort lente m'offrait quelque satisfaction. Je sentais approcher l'heure où je devais à jamais être réuni à ma mère : je n'éprouvais ni faim ni douleur, j'étais continuellement assoupi, sans cependant perdre entièrement connaissance. Je tombai bientôt dans un épuisement total, et ne fus plus capable de me lever ou de me tourner seul.

Lorsqu'on s'aperçut que je persistais avec constance dans le dessein que j'avais formé, on me surveilla avec soin ; on me présenta, par l'ordre du ministre, les mets les plus exquis, afin que mon appétit en fût aiguisé. Comme on avait reconnu mon attachement pour la comtesse B...., on lui permit de demeurer sans cesse auprès de mon lit ; mais il

était trop tard. Ni les larmes de ma généreuse amie, ni les prières de mes compagnons de souffrance ne purent ébranler ma résolution. Il y avait déjà cinq jours que je n'avais rien pris, à l'exception de quelques gouttes d'eau de temps à autre pour m'humecter le palais, lorsque, au moyen d'une machine, on essaya de faire passer un peu de soupe.

Cette expérience est si affreuse, que je résolus de m'empoisonner puisqu'on ne voulait pas m'accorder la faveur de me laisser mourir en paix. J'en avais le moyen, car je conservais depuis long-temps, sous la forme d'un bonbon, un poison végétal qui devait venir au secours de ma faiblesse.

J'avais fixé le moment de l'exécution, lorsque Bianca entra d'un air triomphant, et tenant à la main une lettre du comte de Lillienberg. Ce général m'annonçait que Bubna avait pris les dispositions convenables pour me voir avant peu de jours. On ne saurait s'i-

maginer la joie que j'éprouvai, car bien que ce ne fût, selon toute apparence, qu'une détention à la place d'une autre, je passai des mains des barbares Piémontais dans celles des Autrichiens, qui se distinguent par la douceur avec laquelle ils traitent leurs prisonniers d'état.

Mon physique se ressentit assez promptement de l'heureux effet que cette nouvelle avait produit sur mes esprits. Je pris de la nourriture, et je me sentis soulagé par les aliments que, la veille encore, mon estomac ne pouvait supporter. Je remarquai que mes juges d'instruction devaient savoir quelque chose, car les lettres et les papiers que j'avais sur moi me furent enlevés. J'augurai bien de cette circonstance : c'était un signe certain de ma délivrance prochaine. La haine que les *ultra* portent à l'Autriche ne me permettait pas de douter que l'on ne me remit que fort à contre-cœur en la puissance de cette

nation. Je présumai aussi que je n'enlèverais rien de ce que j'avais fait en prison sans qu'on me l'eût parcouru. L'opinion que mon départ s'approchait se fortifia lorsque je m'aperçus qu'on me facilitait les moyens de m'évader. J'étais trop faible pour le faire, et je ne voulais pas aigrir le comte Bubna par cette apparente mystification.

On ne me voyait pas avec plaisir partir pour Milan; on prévoyait bien que je ne peindrais pas sous de riantes couleurs la conduite du gouvernement piémontais. Dieu sait d'où me venait l'importance dont je jouissais; mais les ambassadeurs de toutes les cours, à l'exception de celle d'Angleterre, avaient des instructions à mon égard. La Russie même souhaitait mon élargissement par des motifs qui me sont inconnus. Le chevalier de Petit-Pierre l'avait obtenu, lorsqu'un commissaire autrichien parut et exigea que je lui fusse immédiatement remis.

Dans le courant de février 1822, un jeune homme se présente dans mon cachot fort tard dans la soirée, s'annonçant comme le commissaire auquel l'on devait me remettre. Il me demande quand je veux me mettre en route : « Je partirai bien volontiers à l'instant même, m'écriai-je. » Mais le médecin ne le jugea pas convenable ; en raison de mon excessive faiblesse, le départ fut remis au jour suivant. Je ne pus pas revoir ma Bianca, mon excellente Bianca. A trois heures du soir, le lendemain, je montai dans une bonne voiture que quatre carabiniers à cheval accompagnaient. Cette escorte, que mon guide n'avait point demandée, mais qui était la preuve de la prévoyance piémontaise, fut congédiée du moment que j'eus donné ma parole d'honneur de ne pas m'enfuir.

Mon compagnon, le baron Volpini de Maestris, était un homme comme il faut, qui

ne laissa pas que de me faire remarquer la faveur qu'on m'avait faite en le choisissant pour m'accompagner, tandis que cela entrait dans les attributions d'un employé de la police.

DEUXIÈME PARTIE.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

CHAPITRE I.

Situation du Piémont vis-à-vis de la France et de l'Autriche. — Politique du baron P... — Efforts de la coterie Talleyrand. — Basses intrigues du ministère français. — Le comte B...-B.... — Vues de la France sur le prince de Carignan. — Politique naturelle.

La politique du Piémont est essentiellement anti-autrichienne ; l'intérêt de ce pays le porte à s'unir étroitement à la France, qu'on regarde avec raison comme l'adversaire géographique de la puissance qui le convoite. Le Piémont ne saurait faire tête aux forces de l'Autriche, et celle-ci, une fois maîtresse des défilés des Alpes, peut descendre à Lyon, se répandre même au-delà,

comme l'a prouvé dans la dernière campagne le corps commandé par le comte Bubna. La France, protégée au nord et à l'est par une triple ligne de fortifications, se trouve presque à découvert du côté du Piémont, de Nice et de la Savoie. Il est donc de l'intérêt de ces deux États de s'unir étroitement. Cette alliance ne peut ni être suspecte, ni menacer leur indépendance réciproque. Supposons, en effet, que la France voulût empiéter sur l'Italie, son adversaire géographique (l'Autriche) deviendrait aussitôt l'appui des provinces qu'elle chercherait à envahir.

La France se trouve dans la même position à l'égard de la Suisse que du Piémont. La saine politique lui commande donc d'être la protectrice et l'alliée de ces deux États, bien que les événements aient montré le cas qu'on doit faire de la neutralité si vantée des Cantons. On les a vus, au moment où l'Europe débordait sur la France, se joindre lâchement

aux agresseurs, et porter le coup de pied de l'âne à la puissance qui les nourrit ; on les a vus, trafiquant de leur indépendance, ouvrir bassement leur territoire, aux troupes alliées.

Coi, tu do
aup suis
le coup i
du lâch
Tu es un
faux carvo

De tout temps la domination de l'Autriche en Italie a été pour la France un sujet d'inquiétudes. Depuis quatre siècles, sa politique a été immuable à cet égard ; les rapports que ne cessa d'entretenir avec la cour de Turin le marquis d'Argenson, qui dirigeait le cabinet de Versailles sous Louis XV, n'eurent d'autre but que d'expulser les Allemands de la péninsule, et de resserrer les liens qui unissaient les divers États dont elle se compose.

Quelque ignorant que fût le baron P... sur tout ce qui concernait son ministère, ignorance qui lui valut avec justice le titre de *ministre étranger aux affaires étrangères*, il eut cependant le bon esprit de suivre les conseils de M. de Rayneval, et de lire

Flassan, dans lequel il trouva un extrait du fameux Mémoire du marquis de Paulmy, où il lut ces mots remarquables : *Il faut chasser l'Autriche de l'Italie, et lui ôter tout moyen d'y prétendre à l'avenir.*

Ces mots piquèrent la curiosité du baron ; il n'eut plus de repos que le chevalier de La Rue ne lui eût procuré le Mémoire tout entier. Dès lors il devint par principe ce que, jusqu'à cette époque, il n'avait été que par instinct, c'est-à-dire l'adversaire déclaré de l'Autriche. Il ne dépendit pas de lui que le ministère français n'embrassât le parti des constitutionnels piémontais ; mais le duc de Richelieu ainsi que le comte de Serre refusèrent de se prêter à ses projets. Si ses efforts dans le conseil n'eussent eu pour but que l'intérêt bien entendu de son pays, j'aurais respecté son opinion ; mais il n'en était pas ainsi : l'amour de la popularité fut son seul mobile. Il considérait déjà l'Autriche comme

à demi vaincue, et croyait que la dernière heure de cette puissance était sonnée.

. Il se machinait à la même époque, à Paris, une autre intrigue du même genre, dont je connais pareillement tous les détails.

Immédiatement après le départ du roi de Naples pour le congrès de Laybach, le gouvernement, de concert avec le prince régent et les membres les plus influents du parti libéral modéré, envoya secrètement solliciter l'intervention du cabinet des Tuileries. Il chargea le marquis de Salvo, homme aussi distingué par sa naissance que par ses talents, de porter ses vœux à Paris, et d'engager le conseil à lui obtenir une constitution analogue à la Charte qui régit la France.

Un troisième parti avait encore formé un plan, gigantesque à la vérité, mais dont l'exécution eût rendu à la France le rang politique qu'elle a perdu. Cette puissance,

d'accord avec l'Angleterre, devait se mettre à la tête des gouvernements constitutionnels de l'Europe, et paralyser ainsi l'influence qu'exerçaient la Russie et l'Autriche. Une alliance de famille aurait été contractée entre la France, Naples et l'Espagne, et le duc de Dalberg aurait été chargé de resserrer les liens qui unissent le Piémont à la France. L'Allemagne ne fut pas non plus oubliée dans ces dispositions ; les vues qu'on avait sur ce pays ont été consignées dans un ouvrage de l'époque, intitulé : *Manuscrit de l'Allemagne méridionale*, dont il a paru trois traductions.

Peu s'en fallut que ce vaste plan ne s'exécutât. Un peu plus d'ensemble, moins de timidité de la part des libéraux de Naples et du Piémont, le porte-feuille passé des mains de Richelieu dans celles de Talleyrand, et le succès était assuré. Le rappel de ce diplomate avait déjà été annoncé à Laybach, où il avait répandu le trouble et l'inquiétude. Il

faut convenir, au reste, que l'alarme était fondée, car une nouvelle révolution eût été moins funeste au système adopté à cette époque que la rentrée du prince de Bénévent dans les affaires.

Depuis le jour où la nouvelle de la révolution du Piémont fut connue, jusqu'à la malheureuse issue de l'affaire de Naples, le parti *ultra* avait perdu tout crédit à Paris. On s'occupait déjà de former un nouveau ministère, qui devait se composer de Talleyrand, de Serre et de Decazes. Le prince de Talleyrand jouissait de la réputation d'un esprit supérieur; le comte de Serre, par son caractère de loyauté, s'était acquis l'estime générale; le comte Decazes enfin avait toute la faveur du roi.

M. Montrond jouait le rôle de médiateur entre Decazes et Talleyrand; le bon Froc de La Boulaye cherchait à rapprocher de Serre et Talleyrand. Malheureusement il fallait,

pour réussir, plus d'adresse qu'il n'en avait. Il est vrai cependant que M...., qui essaya d'opérer le rapprochement qu'il n'avait pu faire, échoua comme M. de La Boulaye.

L'exemple du comte de La Tour-du-Pin, dont nous avons déjà parlé, prouve évidemment que la révolution piémontaise était le talisman qui opérait ces soudaines métamorphoses politiques. Deux jours avant l'explosion, cet ambassadeur manda à sa cour que la tranquillité intérieure du pays ne serait pas compromise, que l'insurrection napolitaine ne trouverait pas d'imitateurs en Piémont.

Le lendemain la constitution d'Espagne est proclamée à Alexandrie. La nouvelle en parvient à Turin le jour suivant. La Tour-du-Pin, au désespoir de cette mystification, expédie incontinent son secrétaire d'ambassade à Paris; il le charge de désabuser le gouvernement sur ce que ses dépêches

avaient d'étrange : il n'ignorait rien de ce que méditaient les Piémontais ; mais il savait que sa correspondance serait interceptée, et l'avait faite en conséquence.

Je n'oublierai jamais cette fameuse soirée où le baron P... reçut les premières nouvelles des troubles du Piémont, ni le vendredi où M. Roi⁽¹⁾, dans un cercle du duc de Dalberg, son premier chef, communiquait ces nouvelles à mi-voix. Jusqu'au moment de la désertion du prince de Carignan, le comte La Tour-du-Pin n'avait pas été l'ennemi des constitutionnels du Piémont ; mais l'échec qu'éprouva ce parti influa singulièrement sur l'opinion de l'ambassadeur. Les catastrophes de Rieti et de Novare firent évanouir les dernières espérances des libéraux, et consolidèrent le ministère de Richelieu. Cependant M. P... voyait avec un

(1) Le secrétaire d'ambassade.

extrême déplaisir l'Autriche étendre de plus en plus sa domination en Italie ; il imagina, pour couper le mal à sa racine, un remède digne de lui. Dépourvu de ce génie des grandes combinaisons dont le privilège est d'imprimer un caractère de noblesse à l'intrigue, et souvent même au crime, qui en sont les mobiles, P... n'était capable que de vues étroites et de misérables menées de police. Il se ligua avec le baron M...; tous deux formèrent la résolution de se faire un parti parmi les Italiens bannis ; mais cette intrigue devait être conduite dans le plus grand secret, pour ne point éveiller les soupçons des autres puissances.

On choisit en conséquence un agent très adroit, c'était le colonel comte B... - B... Cet officier connaissait parfaitement l'Italie ; il avait été fort long-temps commissaire-général de police à Gênes, où son caractère ferme et ouvert lui avait fait beau-

coup d'amis. A cette époque, il revenait de Londres, où il avait travaillé au plan qui devait mettre sur la tête de l'infant de Lucques la couronne de l'Amérique méridionale, et où il avait dirigé en chef la police secrète de France. Comme presque tous les espions français, il était jacobin dans le fond du cœur. Perdu de dettes, il était disposé à tout bouleverser ; il était libéral, comme ils le sont tous, ce qui ne l'empêchait pas d'explorer pour le gouvernement à raison de cinquante louis par mois. Il est cependant à présumer qu'il eût préféré n'avoir que quarante-neuf louis, et servir les libéraux.

Il reçut la mission de gagner, par des services réels, la confiance des personnages les plus marquants parmi les réfugiés piémontais, et de les initier à la société de la *Régénération européenne*, dont on lui envoya le projet. Cette société était calquée sur celle des *Francs*

régénérés, qui avait été abolie sous le ministère de Decazes, et poursuivie avec acharnement. Le comte Corn... V...-Wy..., issu d'une antique famille de la Hollande, appuyait le comte de B... de tout son crédit. La France promet secours et protection aux initiés, à condition cependant qu'ils prendraient de nouveaux noms, et qu'ils les feraient connaître aux préfets des départements dans lesquels ils séjournaient. M. de Permon, alors lieutenant de police, homme très estimable du reste, protégea vivement les initiés du comte de B.... J'ai encore entre les mains une lettre de Ratazi, dans laquelle il annonce au comte son arrivée à Lyon, et ajoute : « *M. de Permon nous a reçus avec toute la tendresse d'un père envers ses enfants.* » Le commissaire de police R..., de Lyon, était chargé de faire confectionner les marques distinctives de l'ordre ; la société avait une hiérarchie de

quatre degrés : *l'Initié, le Chevalier, le Prévôt et le Grand-Prévôt*. B... était tellement enchanté du succès de son entreprise, qu'il eut l'imprudence de faire l'apologie de M. P... dans le chapitre des Grands-Prévôts, qui se tint à Lausanne le 21 août 1821, à l'auberge du Lion-d'Or. Ce fut encore lui qui, dans la suite, rédigea la fameuse protestation des Piémontais condamnés à mort par contumace, dans laquelle ils attribuaient leurs malheurs à la haine et à l'acharnement de l'Autriche. Dans le même mois, B... écrivit contre cette puissance un libelle intitulé : *Deux Chapitres sur l'État présent de l'Italie*, libelle si violent qu'aucun libraire de la Suisse n'osa en hasarder l'impression. On était tellement satisfait de ses services, à Paris, que M. de F..., inspecteur-général de police, à son retour des eaux d'Aix, dans l'automne de 1821, lui promit une forte augmentation de traitement.

Quoi de plus pitoyable que la conduite d'un ministère qui, entretenant ouvertement des relations d'amitié avec une puissance, ourdit contre elle les intrigues les plus basses, et qui protège et entretient au-dehors les principes qu'il proscribit impitoyablement chez lui! Les infortunés Italiens qui étaient entrés dans cette espèce de conjuration devinrent naturellement les victimes du changement de ministère. Ils furent abandonnés, exposés à mille persécutions; à mille dangers; pour s'être prêtés à la politique mesquine du baron Pasquier.

Le nouveau ministère adopta un système tout opposé; quoique non moins condamnable dans le fond, pour obtenir de l'influence en Italie. Il se lia avec les *sanfedistes*, société secrète dont nous avons parlé, dans le premier chapitre du premier livre. Cette société avait été long-temps attachée au prétendu gouvernement occulte; qui certes

n'a plus rien d'occulte aujourd'hui. Le prince Jules de Polignac était désigné à cette époque comme chef de la société en France, quoiqu'un plus haut personnage passât pour l'être de fait.

Il était de l'intérêt de l'Autriche de se tenir sur ses gardes contre les menées des *sanfédistes*, qui méditaient l'exécution d'un grand plan politique, et qui obtenaient une influence réelle partout où ils parvenaient à s'introduire.

Le second moyen que la France, ou plutôt le parti ultramontain, qui régnait alors, employa pour tâcher d'arriver à son but, fut l'intervention de la cour de Rome. Les intérêts des États de l'Église sont naturellement en opposition avec la domination de l'Autriche en Italie; la France avait donc beau jeu de ce côté.

Le troisième instrument qu'employa la France fut le prince de C.... Il est naturel

que ce prince ne puisse aimer la maison d'Autriche, malgré son alliance avec elle. Il existera une éternelle méfiance entre ces deux maisons que l'Europe a vues en face l'une de l'autre. C... n'oubliera jamais que ce fut l'Autriche qui fit évanouir ses rêves ambitieux, et porta le dernier coup à l'espérance chimérique qu'il avait conçue de se rendre maître de l'Italie. La France ne négligea rien pour replacer ce prince sur la scène politique. Elle le réconcilia avec le roi régnant, lui fit cueillir à Cadix une si grande quantité de lauriers, qu'il succombait sous le poids; elle ramena en triomphe dans sa patrie étonnée le jeune héros-grenadier du Trocadéro. Ces brillants services n'étaient-ils pas faits pour rendre au prince l'entière confiance de son souverain? Si l'Autriche voulait se venger de la France, elle pourrait lui jouer un mauvais tour; sa main tient l'aimant qui attire le fer: il ne lui

serait pas difficile de s'attacher les libéraux italiens et les Français mécontents.

Je sais qu'il n'existe dans le fond qu'un petit nombre de personnes véritablement attachées à la dynastie de Napoléon ; mais je sais aussi que beaucoup d'autres veraient avec plaisir un changement. Il ne leur manque qu'un point de ralliement pour ser- rer leurs rangs et oser tout entreprendre.

Cependant l'Autriche, loin de profiter de si précieux avantages, poursuit ouvertement toutes les sociétés secrètes qui travaillent au renversement du vieil ordre de choses. Elle ne ménage pas plus *les Orphelins de la veuve*, *les Chevaliers de Mars et du Soleil*, que les membres *della Spilla nera et du Lion dormant* ! Puisse le parti qui règne en France se garder de pousser les choses à bout ! Je ne le blâ- merais pas s'il déclarait avec franchise que sa politique est anti-autrichienne, car per- sonne plus que moi ne fut enthousiaste du

système Talleyrand ; mais le rôle que joue le ministère français est pitoyable. Qu'un petit État flatte, dans sa faiblesse, une puissance voisine qu'il a intérêt à ménager, tandis qu'il l'abhorre au fond, il n'y a rien là d'étrange ; mais un État tel que la France, qui n'a qu'à vouloir pour être fort, s'avilit par une semblable conduite.

Puissent les dépositaires du pouvoir, qui se servent de la faction jésuitique pour allumer le flambeau de la discorde en Italie, réfléchir sérieusement aux conséquences que peut entraîner leur imprudente conduite ; car, aux yeux du peuple, la révolution devient légitime lorsque la légitimité devient révolutionnaire. Qu'on ne croie pas que c'est par prédilection pour l'Autriche que je dévoile les intrigues ourdies contre cette puissance : douze mois d'emprisonnement à Milan, et six à Vienne, ne m'ont certes pas disposé à me rendre son panégyriste ;

mais l'amitié dont m'a honoré le noble comte de Bubna, pendant ma détention, m'a mis à même d'apprécier à leur juste valeur les calomnies que l'ignorance ou la malveillance ont débitées. J'ai donc l'intime conviction que l'unité et l'indépendance de l'Italie ne sauraient se conserver que par la maison de Hapsbourg. Les motifs de cette opinion ont été développés dans un mémoire que j'ai publié il y a quelques années.

Un trait seul caractérise le baron P... qu'on a, avec raison, nommé l'inévitable. Il ressemble à ces feuilles de papier dont on fait à son gré un coq et un encrier, un navire et un bonnet de nuit. Il a été préfet de police, directeur des droits-réunis, président de la chambre des députés, ministre de la justice, enfin ministre des affaires étrangères. Il mit à obtenir la préfecture de police une insistance particulière. Napoléon répugnait à la lui confier, et ne lui en laissa pas igno-

rer les motifs; il craignait que, issu d'une famille de robe, membre du parlement lui-même, il ne se trouvât pas, si les circonstances devenaient critiques, à la hauteur de ses fonctions. Le baron présuma mieux de lui-même; il répondit qu'il savait parfaitement à quoi il s'engageait, mais que son parti était pris, qu'il ferait son devoir.

Après la première restauration, il alla faire sa cour au duc de Berry; mais celui-ci ne répondit à ses courbettes qu'en lui tournant le dos avec mépris. Alors le ministre de s'écrier, les larmes aux yeux : « Comment ! monseigneur ! vous me traitez si mal, moi qui ai osé braver la puissance de Bonaparte ! car, par ces mots : Je ferai mon devoir, j'ai voulu dire : Je volerai au-devant du prince, et je lui offrirai mes services. » Par une singularité remarquable, il était le seul membre du ministère Richelieu qui ne possédât que sa langue. Richelieu, de Serre et Siméon, con-

naissaient la plupart des idiomes de l'Europe.

Je dois me justifier d'une accusation dont j'ai été l'objet. J'ai, dit-on, blâmé les Napolitains de n'avoir pas eu recours au massacre, lorsque leur situation politique commençait à se détériorer.

Le comte Goltz, ambassadeur de Prusse à Paris, racontait aussi que, me trouvant à la chambre des députés avec la princesse Bagration, la duchesse de Dino et le comte de Choiseul, il m'était échappé, dans le cours de la conversation, de dire : que « La révolution ne marchant pas, il fallait revenir au moyen de Sand. »

Je nie formellement d'avoir prononcé ces mots dans cette circonstance ; je ne peux avoir rien dit de semblable que sous un autre point de vue.

Il est vrai que j'ai toujours été convaincu qu'une révolution ne se consolide jamais sans effusion de sang ; il est vrai encore que j'é-

tais persuadé que celle de Naples ne se maintiendrait pas , à moins que ceux qui l'avaient faite ne s'exposassent à des actes de rigueur tels, qu'ils ne pussent revenir sur leurs pas. J'émis cette opinion , et j'ajoutai que , sans le moyen de Sand , aucun changement de choses ne pouvait se constituer. Si une réflexion semblable est un crime , que penser du chimiste qui désigne la quantité de poison nécessaire pour tuer un homme sur l'heure ?

La conviction qu'un nouvel ordre de choses ne peut se consolider sans effusion de sang m'attache à ce qui existe. Le gouvernement constitutionnel de Naples ne m'annonçait d'ailleurs rien d'heureux. J'avais appris à connaître la plupart des chefs de ce pays ; je voyais souvent les deux ambassadeurs dont les missions étaient les plus importantes , les princes Cariatì et Cimitile. Leur insignifiance me donna à penser que le gouvernement était sur un très mauvais pied , puisqu'il choisit-

sait de tels sujets pour se faire représenter. La conduite de ces deux personnages était vraiment comiqué. Demandait-on à Cimitile, homme d'une taille colossale, où l'on en était à Naples ? il levait les yeux au ciel, et, soupirant profondément, répondait : *Va male, malissime !* Le petit, le très petit Carriati, ne perdait pas courage, et ne se tenait jamais pour battu. Aussi ne les nommait-on l'un et l'autre que le médecin tant pis et le médecin tant mieux.

Je ne nierai pas d'avoir d'abord défendu avec chaleur les opinions nouvelles des Napolitains ; mais les motifs ci-dessus allégués me refroidirent bientôt ; et, fussé-je encore un de leurs plus zélés partisans, leur lâcheté me révolterait comme un phénomène outrageant pour l'humanité : je ne doute pas qu'elle n'ait produit la même impression sur les hommes qui avaient bien auguré de cet évènement.

Pense-t-on oublier le plan conçu à Paris ? Les constitutionnels piémontais et espagnols devaient mutuellement se soutenir en incendiant la maison du voisin, et en se tendant des bras fraternels dans la France morcelée. On laisse en paix ceux qui travaillèrent à ce chef-d'œuvre; car il en est de la France de nos jours comme de celle dont Champfort disait, il y a quarante ans : « On y laisse en » repos ceux qui mettent le feu, et l'on per- » sécute ceux qui sonnent le tocsin. »

On reproche généralement à Decazes, mais à tort, d'être l'inventeur du système désigné sous le nom de système de bascule. c'était Louis XVIII lui-même qui l'avait imaginé. Le ministre ne fut jamais que la créature de ce prince, auquel il savait se rendre nécessaire en se faisant son élève. Louis possédait de nombreuses connaissances. Je sais de bonne source que, souvent, lorsque les gazettes annonçaient avec beau-

coup d'importance, que « M. Decazes avait » travaillé avec le roi, » ce soi-disant travail ne consistait qu'en des exercices latins que le souverain corrigeait.

Le roi, par l'effet des préjugés et de l'éducation, inclinait en faveur de l'ancien régime ; mais le danger de laisser cet attachement influer sur sa manière de gouverner lui faisait réprimer son penchant. De là ses vacillations ; de là la nécessité d'un ministre qui, sans indépendance et sans principes fixes, fit ce que le monarque jugerait bon qu'il fit ; qui ne s'épouvantât pas de donner pour noir ce que la veille il soutenait être blanc. Ainsi il nomma soixante-quatre pairs, de crainte que le projet de Barthélemy, qui avait pour but d'amender la loi des élections, ne passât, et l'année suivante il le proposa lui-même.

Si en général on doit observer la maxime : *De mortuis nil nisi benè*, par rapport aux in-

dividus et à leurs relations, il faut, au contraire, quand il s'agit d'un caractère public, admettre le *De mortuis nil nisi verè*. Autrement il n'y aurait point d'historiens, mais des panégyristes, puisqu'il n'est pas permis de dire la vérité des vivants lorsqu'elle leur est défavorable.

D'après ce principe, je me crois en droit d'observer que Louis XVIII, malgré l'étendue de son esprit, n'avait aucune franchise dans le caractère; et que ce manque de droiture mit la France en péril, comme il avait conduit Louis XVI à l'échafaud. Sous ce rapport, Charles X est bien supérieur. Il persévère avec fermeté dans ce qu'il a entrepris; son amitié n'est pas sujette à varier. Louis XVIII n'eut point d'amis; il n'eut que des favoris qui, à peine hors de sa vue, étaient oubliés. Par exemple, son attachement pour Decazes n'était rien moins que désintéressé. Pendant l'hiver de 1822, le duc de

La Châtre, premier gentilhomme de la chambre, voyant le roi de fort mauvaise humeur, se hasarda à lui en demander le motif. Le souverain lui répond avec amertume : « Je m'en nuie, personne ne sait m'amuser comme faisait Decazes. » Notre gentilhomme, qui haïssait le ministre disgracié, ne put cependant s'empêcher de répondre : « Mais, sire, vous n'avez qu'à le rappeler. — Non, il est impossible qu'il puisse jamais retourner au ministère. — Votre Majesté a mille moyens de l'employer auprès de sa personne. — Comment! monsieur le duc! vous n'avez donc jamais lu le *Cuisinier bourgeois*? — Jamais, sire. — Eh bien! lisez-y l'article du *pâté de lièvre*; vous y verrez que, pour faire un pâté de lièvre, il faut d'abord avoir du lièvre : de même, pour faire un gentilhomme de la chambre, il faut un gentilhomme. » Je tiens cette anecdote du duc de La Châtre lui-

même, ami intime de la famille de Serrc.

Le roi actuel est convaincu que la condescendance de son malheureux frère, c'est-à-dire que le consentement qu'il a donné à l'éloignement de Calonne et au rappel de Necker, a préparé sa chute. Si on le voit, au mépris des clameurs du peuple, soutenir les ministres en place, c'est pour ne pas paraître céder avec faiblesse aux importunités. Rien ne l'attache à eux. On sait à quoi Peyronnet est redevable de sa grandeur ; ce fut en décidant le renvoi de madame du Cayla qu'il prépara son élévation. Au reste, le temps décidera si la conduite du monarque est sensée ou non ; mais un caractère tel que celui de Charles X, qui demeure attaché aux dispositions qu'il a prises, et ne chasse pas lâchement ses fidèles serviteurs, parcequ'ils cessent de convenir à tel ou tel parti, mérite assurément de grands éloges. Il a prouvé que la véritable amitié peut être honorée sur le

trône, et que le cœur bat aussi chaudement sous l'hermine que sous le simple manteau de bure.

Terminons par deux observations que j'écrivis tant bien que mal, il y a quelques années. « La restauration ramena un double intérêt, celui des Bourbons et celui des émigrés. La cause des Bourbons était gagnée ; mais ils risquent de la perdre à force de l'unir à celle des émigrés, qui est absolument perdue. »

« Depuis Louis XIV un vertige s'est emparé de tous les Français ; ils croient qu'on ne peut être libre qu'en donnant des lois aux autres, et qu'on est esclave en obéissant aux lois. Ils sont contents d'être esclaves chez eux, pourvu qu'ils puissent faire les despotes chez les autres. Voilà pourquoi chaque guerre devient aussitôt populaire en France. Les Bourbons doivent porter la guerre aux autres pour garder la paix chez eux ; et ils le

feront sans doute dès qu'ils croiront être sûrs de l'armée. Ils peuvent *escamoter* les libertés du peuple en les échangeant contre des victoires. La France se laissera volontiers gouverner par les jésuites, pourvu qu'ils jettent le froc et endossent la cuirasse. »

Je ne puis passer sous silence ma prétendue intimité avec le comte de B..., auquel je dois des renseignements précieux. Je feignis de me lier avec lui pour gagner sa confiance, et je réussis complètement dans mes vues. Ce fut à Genève, en 1821, que je le vis pour la première fois. Je découvris bientôt qu'il était chargé d'une mission importante; mais laquelle? Pour m'en instruire, je pris un moyen sans doute fort blâmable. Je lui donnai à entendre que j'étais un observateur, que j'étais même chargé de le surveiller. Il se laissa prendre aux lacs, et je parvins, par mon apparente confiance, à m'attirer la sienne. Il me fit les communications les

plus importantes ; c'est - à - dire qu'il me traça le plan de conduite des espions dans les salons de Paris , ce qui me mit à même d'avertir quantité de mes amis , et me sauva moi - même de grands désagréments.

Il est souvent plus facile de séduire des gens habiles que des individus d'un esprit borné ; les derniers ont coutume d'être toujours sur leurs gardes , les autres ne croient pas en avoir besoin. Aussi trompe-t-on plus aisément le Français spirituel et rusé , que le lourd Autrichien. Je conviens, à ma honte, que souvent des sots m'ont surpris, et que rarement ou jamais il ne m'arriva d'être dupe de l'adresse. Cela me paraît même l'unique motif qui pousse certains gouvernements à se faire représenter par des ambassadeurs de peu de capacité. On les considère comme des hommes sans conséquence ; cela les met en position d'apprendre ce qui resterait

caché à d'autres. S'ils ne connaissent pas l'importance de ce qu'ils rapportent à leur cour, le ministre habile sépare l'ivraie du froment. Ce sont précisément ces personnages que les femmes ne redoutent point, et qui sont, par cela même, fort dangereux pour elles.

Quelque chose d'indispensable à un diplomate, et qui n'est pas précisément le partage du Français, c'est l'art de *laisser venir*. Il s'écoute lui-même avec trop de complaisance pour chercher, par le silence, à appeler les ouvertures de son interlocuteur ; il croit les provoquer en parlant, et il se trompe. Talleyrand est le seul diplomate qui ne se serve pas des discours comme moyen. Sa force consiste surtout à dire beaucoup en peu de mots ; il échauffe son antagoniste par sa froideur.

Je reviens à mon comte de B... On me recommandait de tous côtés d'user de circonspection avec ma nouvelle connais-

sance, et, comme je ne tins aucun compte des bons avis qu'on me donnait, je commençai (et certes ce ne fut pas sans quelque apparence de justice) à paraître suspect.

Je ne pouvais découvrir à personne le véritable état des choses, ni rappeler la maxime d'Aristippe.

Plus tard, je fis connaître mes opinions dans une petite brochure que je publiai; mais ma liaison avec B... me fit un tort réel, et je fus sévèrement puni de la supercherie dont je m'étais rendu coupable. Un abus de confiance, quelque méprisable que soit l'homme qui en est victime, et à part le but, qui peut d'ailleurs être bon, est toujours une action basse et déshonorante en soi. On ne saurait nier qu'il est souvent avantageux de se servir de pareils moyens pour arriver à ce qu'on se propose; mais je me félicite que ce n'ait été chez moi qu'un écart d'imagination : heureux encore de ne l'avoir

pas satisfait aux dépens de mon caractère!

B... était un homme double. Il avait fait, sous le nom de mon ami le marquis de Champagne, un rapport sur les affaires d'Orient. Au mois de septembre 1821 il rédigea, pour un soi-disant comte d'Asti de Baldissero, espion piémontais, un écrit où étaient émises des opinions tout opposées, et dans lequel il présentait les Maures comme des jacobins et des régicides.

Ce même ministère, qui avait besoin d'un B... pour organiser des émeutes révolutionnaires, eut l'audace d'envoyer à plusieurs cours allemandes de faux rapports sur l'esprit d'Iéna, et autres contrées voisines. Il se considérait comme obligé, d'après les principes de la Sainte-Alliance, de détruire les menées secrètes. On faisait circuler les rapports que Fauche-Borel rédigeait pour le directoire général de la police, et dont ce corps connaissait parfaitement la fausseté,

dans les cours d'outre-Rhin ; on n'ose dire ce qu'on pense de la tendance des gouvernements à faire naître des crimes pour punir des criminels.

Je me rappelle une anecdote comique dont j'ai été témoin , et qui n'est pas déplacée ici. Un homme d'une mise élégante se promenant à Copenhague , un matelot lui mit , sans en être aperçu , un gros pou sur les épaules. A quelques pas de là il l'arrête , et enlève de dessus son habit la vermine qu'il y avait placée lui-même , le tout en maudissant les polissons des rues. L'étranger de s'épuiser en remerciements , et notre fin matois de s'esquiver avec un bon pour-boire.

On sait que le prince de Carignan n'avait point accès dans les commencements auprès du roi actuel Charles-Félix. Le comte d'Ossasco (autrefois gouverneur de Nice , aujourd'hui *piccolo grande di corte*) fut invité à dîner à Novarre ; par le prince , peu de temps

après sa fuite de Turin. D'Osasco répondit franchement, qu'il aimait mieux manger seul. Je tiens ceci de la bouche du comte.

Le principe de la légitimité peut, à mon avis, être considéré sous un double point de vue : Le souverain ou le gouvernement, qui ne tient pas son pouvoir du fait, mais du droit, est-il légitime ? Mais le droit ne saurait résulter de la conquête ; il faut donc qu'il l'ait précédée. La légitimité est reconnue depuis long-temps par les peuples du Nord, les Allemands, les Danois et les Anglais ; elle n'a pas rapport à un seul objet, au gouvernement, mais à tout en général. C'est l'attachement à ce qui subsiste, à ce qui a été.

Mais tandis que pour le protestant la légitimité n'est qu'une affaire de sentiment, elle est pour le catholique un droit, un droit divin ; car, pour lui, elle émane de ces temps où le prince tenait en quelque sorte son

pouvoir du Saint-Siège, de saint Pierre, de Dieu même; de là l'importance du sacre.

Je demande avec instance qu'on n'interprète pas à faux ce que je viens d'exposer. Si on ne m'interdit pas la parole (et je n'ai pas à craindre, sous notre gracieux souverain, qu'on me mette en prison, puisque j'y suis déjà), je développerai mes vues sur la légitimité.

Tout acte de violence, toute infraction à la justice du gouvernement, éteint, ou du moins affaiblit dans le peuple le sentiment de la légitimité. L'église, le prince et le peuple, forment, selon moi, une sainte trinité; et quiconque s'efforce de favoriser l'un aux dépens des autres, est coupable de haute trahison.

Lorsque des États d'un certain ordre ont acquis une prospérité intérieure et une force extérieure, ils ne peuvent plus s'en tenir là; car ils ont brisé, en s'élevant, les marches

par lesquelles ils sont parvenus. Il est donc très possible que les Russes inondent un jour l'Europe; mais les fléaux que l'invasion traîne après elle ne seront que momentanés, tandis que ses résultats seront durables; car les peuples tendent à se confondre au physique et au moral. Le premier principe organique travaille sans cesse à assimiler les parties brutes avec celles dont se composent les corps vivants. Il en est de même de la civilisation; elle domptera les peuples victorieux, et leur donnera les habitudes des vaincus. Ce qui s'est passé en Chine et en Italie nous en fournit la preuve.

Un peuple, ou, si l'on veut, une masse d'hommes dont la langue, les mœurs, la position géographique, diffèrent de celles de ses voisins, devrait naturellement rester uni, et ne présenter qu'un faisceau compacte. C'est en effet ainsi, si l'on en croit l'histoire, que se formèrent les premières associations

politiques; mais cet état de choses ne fut pas de longue durée. Des nations se confondirent, d'autres se divisèrent; l'unité de vues, la communauté d'intérêts, disparurent. De là les guerres, les interminables contestations qui ont successivement ensanglanté la terre. Néanmoins ce principe, qui agit sur le physique comme sur le moral, sur la nature vivante comme sur la nature inanimée, l'attraction qui tend à confondre les corps homogènes, ne cesse jamais de se faire sentir. La force en suspend souvent les effets; mais elle ne peut la détruire. Une circonstance imprévue, un mouvement, un rien suffisent quelquefois pour lui rendre son énergie. Le temps lui-même, loin de l'affaiblir, ne fait que la rendre plus impétueuse.

La Pologne, l'Allemagne, l'Italie et la Grèce nous en fournissent la preuve à chaque page de leur histoire. On parle beaucoup d'établir un juste équilibre en Europe. Il

y a un moyen bien simple d'y parvenir, c'est de ne pas séparer ce que la nature a fait pour être uni. C'est là une maxime qui était digne de former la base de la Sainte-Alliance. Je ne prétends pas cependant que des peuples divers ne puissent être heureux sous un même souverain ; mais ils ne le sont du moins qu'autant qu'ils ont un gouvernement séparé, en rapport avec leurs intérêts, leurs affections nationales. Ils forment alors une agglomération d'états et non une agglomération d'hommes qui vivent sous les mêmes lois.

Encore cet état de choses est-il sujet à mille inconvénients. La défiance, le mécontentement sont continuels : chaque peuple regarde l'autre comme privilégié, et il est presque impossible de ne pas les blesser tous par les péages et les impôts.

Et ce besoin d'être unis, même en politique, qu'éprouvent les hommes liés par des

mœurs, un langage et une situation commune, n'est-il pas quelque chose de réel? Tant que les provinces que la nature destina à être régies par les mêmes institutions obéissent à des princes différents, le commerce ne prospère pas plus que les libertés publiques. La multiplicité des frontières s'oppose à la rapidité des transports; l'inquiétude des gouvernements qui s'épient bannit toute innovation : rien ne marche, rien ne s'améliore. Non, les nations ne seront heureuses que lorsqu'au lieu de ces réunions artificielles que la violence opère, il ne sera plus question que de celles qui sont produites par des rapports mutuels. Tant qu'on parlera de l'art de gouverner et non des intérêts nationaux, que la politique de l'état ne sera point la politique du peuple, cet équilibre qu'on veut établir en Europe ne fera qu'augmenter le nombre des rêves du chevalier de la Manche.

L'Italie a jeté trop d'éclat avant d'être démembrée pour ne pas désirer se reconstituer encore. Elle sait que les guerres, les dévastations qu'elle a souffertes sont dues au morcellement de son territoire et à l'influence qu'il donne aux étrangers. Elle gémit depuis des siècles dans la triste situation où elle se trouve, sans que personne se soit présenté pour lui prêter secours. Un seul individu a tracé la route qu'il faut suivre pour réunir les lambeaux épars de ce malheureux pays : c'est Machiavel ! un seul l'a suivie : c'est ce César Borgia si décrié, et dont toute la vie pourtant fut celle d'un profond politique, d'un patriote généreux. Toujours le même dans la bonne comme dans la mauvaise fortune ; sachant s'affranchir des préjugés et des hommes ; doué d'une force de volonté extraordinaire et d'une énergie d'exécution sans exemple. Il était fait pour être le libérateur de l'Italie ; et il le fût devenu, je n'en doute

pas, si la mort de son père ne fût venue mettre un terme à ses projets. Il a échoué, son nom est tombé dans l'opprobre; s'il eût réussi, il serait répété avec enthousiasme. Cette assertion semble un paradoxe; mais elle donne la clef du *prince de Machiavel*. Développons-la.

Une nation abrutie par un long esclavage, par d'interminables guerres intestines, une nation qui avait perdu toute croyance religieuse, et qui était devenue la proie d'une cohue de petits despotes ne pouvait reconquérir son indépendance et sa grandeur que par des moyens violents. Borgia le reconnut. Il sentit que la force seule pouvait détrôner la force. Ce fut Machiavel, et sûrement il avait ses motifs, qui enseigna le despotisme. Il reconnut que l'indépendance au dehors devait précéder la liberté au dedans; qu'il fallait être, avant de s'occuper de la manière dont on serait. Ce brûlant, républicain qui abhorrait

les Médicis, alors la famille la plus puissante du pays, indiqua dans son *Prince* les moyens d'en donner un à l'Italie.

C'était un mal pour un mal. Mais Hercule ne parvint à triompher de l'Hydre de Lerne, qu'en appliquant le feu pour empêcher de repousser les têtes qu'il avait abattues. L'Italie ne peut recouvrer son unité que par le despotisme, qui lui rendra son indépendance et sa liberté. Si au moment du partage de la Pologne, il se fût trouvé, dans ce malheureux pays, un homme capable de lutter contre les factions et de concentrer l'autorité dans ses mains, l'héritage des Jagellons ne fût pas devenu la proie de l'étranger.

Il y a une *feuille de trèfle* mystérieuse, qui se compose des politiques les plus distingués. Ceux-ci, pour réunir et rendre l'Allemagne indépendante, se prêtèrent à toutes les mesures que l'ambition du conquérant lui sug-

gétait pour l'agrandissement de la France. Ils applaudissaient à la création des royaumes nouveaux, à l'avilissement des princes de vieille race, parcequ'ils connaissaient l'intention de l'empereur de médiatiser tous ces princes depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et d'incorporer, comme l'avait fait Charlemagne, l'Allemagne à la France. Il était évident que cette réunion ne pouvait être durable : elle se serait tout au plus maintenue sous Napoléon, car l'Allemagne faisait alors un tout.

CHAPITRE V.

Nouvelle prison dans la rue de Sainte-Marguerite à Milan. — Mon refus de répondre à la police. — Le gouverneur comte Strasoldo. — Le pseudo-dauphin. — Son histoire.

Toute détention est au fond une injustice, en tant qu'elle précède la sentence. Puisqu'elle est devenue un mal nécessaire, il est donc du devoir du gouvernement de l'adoucir autant que possible, et de ne la pas confondre avec l'emprisonnement qui est la conséquence de l'arrêt.

Nous étions dans les rues de Milan. Le char était assez commode, et nous roulions depuis une demi-heure, quand nous entrâmes dans une porte cochère, et que nous nous trouvâmes dans une cour assez belle. On m'avait fait descendre afin d'éviter les re-

gards des curieux , dans la cour du directeur-général de la police , qui me reçut amicalement, m'introduisit lui-même dans son hôtel, et voulut me présenter à sa famille. Ma faiblesse était telle, que je croyais m'évanouir d'un moment à l'autre , et qu'on fut obligé de me conduire au plus vite dans la chambre qui m'était destinée.

A peine avait-on eu connaissance de mon arrivée , et pourtant je me trouvais logé de la manière la plus commode et la plus agréable. Seulement, cage dorée n'en est pas moins une cage ! Les fenêtres avaient des grillages en fer , et les portes étaient armées de forts verroux. Hélas ! on avait oublié (si toutefois c'était un oubli) de dire au geôlier qu'il voulût bien se dispenser de ses recherches ordinaires. Le guichetier commença, en s'accompagnant de maintes et maintes salutations, par tirer ma longue chevelure, pour s'assurer que ce n'était pas une perruque,

sous laquelle j'aurais pu cacher des papiers ; je n'en trompai pas moins l'investigateur. J'avais pris copie sur du papier de soie , et en fort petits caractères , des lettres que j'avais adressées au ministre de la police. J'avais noué le tout dans un coin de mon mouchoir, que je jetai en entrant avec indifférence sur une table. Je suis presque orgueilleux de la manière dont je me ménageai le moyen d'écrire. Je m'étais muni , par prudence , la veille de mon départ de Turin , d'une plume bien taillée : je la fendis à peu près de la longueur d'un demi-pouce ; ensuite je prolongeai la fente de manière qu'il en résultât deux pièces , que je nichai dans mes oreilles , après les avoir enveloppées de coton. Lorsque je voulais en faire usage , je réunissais et liais ces deux morceaux , que j'alongeais à l'aide d'un fragment de bois.

Mon réduit avait vue sur une cour spacieuse, entourée de trois côtés par les prisons.

De celui que j'occupais, étaient les prisons d'état; à gauche, la maison d'arrêt et l'hôpital des femmes vénériennes; en face, les détenus pour délits politiques et pour dettes; à droite, enfin, étaient divers bureaux et la demeure du directeur-général de la police.

Nos chambres avaient de belles tentures; et étaient garnies en hiver de tapis; notre ameublement se composait d'un lit excellent, d'un sofa, d'une commode, de trois fauteuils, d'une table et d'un nécessaire, le tout de bois précieux; la cheminée était aussi de marbre fin.

Le soir même de mon arrivée, on m'apporta, quoique je m'en défendisse, un bon souper, et une longue carte de vins pour choisir celui que je préférais. L'aimable et humain M. Grigeri ne manqua pas non plus de me faire sa visite, et de m'offrir ses secours; mais la pensée de reposer dans un

bon lit, d'être dans une chambre chaude, était pour moi ce qu'il y avait de plus doux au monde. Accablé comme je l'étais des fatigues d'un long voyage, le sommeil ne tarda pas à me visiter ; après avoir lu quelques fragments d'une pièce de Goldoni, que le geôlier m'avait prêtée, j'éteignis ma lumière et m'endormis.

Les premiers huit jours s'écoulèrent sans aucun incident particulier. Il ne pouvait être question d'interrogatoire en raison du mauvais état de ma santé, et surtout parce que mes papiers n'étaient pas encore arrivés de Turin. Le 14 mars 1822, on m'appela, pour la première fois, devant une commission composée du comte Bolza et du secrétaire Nicolo ; on me présenta mes papiers pour les reconnaître. La police piémontaise avait commis de nouvelles infamies ; elle m'avait retenu des pièces, enlevé des cahiers, des feuilles entières, et m'en avaient

rendu d'autres illisibles par des ratures ou des taches d'encre. Les commissaires autrichiens partagèrent mon mécontentement, et se plaignirent avec amertume. Je passai deux jours à revoir et à parapher mes paperasses ; de leur côté ils employèrent ce temps à dresser leur acte d'accusation , *un costituito generale*. On procéda le 16 mars à mon interrogatoire. Mes juges d'instruction furent saisis lorsque je leur remis la déclaration jointe au chapitre suivant, déclaration qui les plaçait dans l'alternative, ou de me faire un procès, ou de me rendre ma liberté. Ce fut un coup de foudre pour les personnages que j'ai nommés plus haut. Ils avaient espéré se faire honneur auprès de leurs chefs de la prudence et du zèle qu'ils mettraient à débrouiller cette affaire, et maintenant je détruisais leurs projets : adieu tout moyen de se distinguer, plus d'espérance d'une forte gratification !

Tout ce qu'on put me dire fut inutile : on

rapporta mon refus au comte Strasoldo, président du gouvernement. Il me fit demander, et me représenta que par là je me ntirais au-delà de ce que je pouvais imaginer, que mon affaire ne serait jamais finie : des exhortations de cette espèce manquèrent leur effet auprès de moi.

Le comte Strasoldo est un honnête homme, un homme d'honneur dans la force du mot ; mais il manque de génie, et même de ce simple bon sens qui rectifie une idée hasardée. Du reste, sa fermeté et son adresse le rendent apte à l'emploi qu'il occupe, quoiqu'il soit de beaucoup inférieur à son prédécesseur le comte Saurau.

Il me dit, lors de notre première entrevue, et comme je cherchais à lui prouver que je n'étais pas ce qu'on prétendait, un jacobin, un être dangereux : « Ne prodiguez pas votre éloquence ; vous ne changerez pas mon opinion. Je vous tiens pour un

homme que tout gouvernement doit craindre, et je ne cesserai pas de me méfier de vous. Vous demandez une audience, vous vous prévaluez de ce qu'on ne peut vous convaincre ; et précisément ce manque de preuves, précisément votre innocence juridique, me démontrent votre culpabilité morale. »

Il fallut donc faire un rapport de mon refus à Vienne, et attendre de nouvelles instructions. Jusqu'à ce qu'elles arrivent, je vais peindre la vie des prisons de Milan, qui n'est pas dénuée d'intérêt. J'y ai passé des jours et des heures qui ne s'effaceront pas de ma mémoire.

La première chose à laquelle doit s'appliquer le prisonnier comme le militaire, c'est à acquérir une connaissance exacte du terrain ; car c'est d'après celle-ci qu'il doit agir. Je parvins en peu de temps, en vertu de mon tact de prison, non naturel, mais acquis, à ébaucher un plan du local, à décou-

vrir le nombre, les noms et la condition des détenus, et à faire, à l'aide de ma science optique, connaissance avec quelques uns d'entre eux.

Un objet important pour un prisonnier, c'est un miroir au moyen duquel il puisse s'orienter et voir les allants et venants. S'il le tient à l'angle droit de la fenêtre, il voit tout le flanc du bâtiment; le voisin met-il le sien dans la même position, ils peuvent s'apercevoir tous deux. C'était ainsi que nous correspondions, quand nous n'osions pas nous faire des signes de tête en manière de reconnaissance.

Quelques semaines s'écoulèrent sans qu'il m'arrivât rien de nouveau, à part de petits désagréments auxquels je fus fort sensible. Enfin, je fis une connaissance intéressante, mais singulière. Un original tout-à-fait énigmatique, et qui à présent encore me paraît incompréhensible, occupait une chambre

au-dessus de la mienne. Aventurier comme il y en a peu , faux contre sa volonté, il savait s'attirer l'amour et le respect de ceux qui l'entouraient. Aussi sa vie , pleine de circonstances inexplicables , offre des scènes dans lesquelles on cherche en vain à démêler la vérité. Quel que soit son rang , quelque nom qu'il porte , à quelque lieu qu'il doive sa naissance, on ignore si ses prétentions seules l'ont fait condamner à la réclusion.

Si les Autrichiens ne méritent aucun reproche à cet égard , les Français au moins n'en sont pas exempts. Son histoire est trop remarquable pour la passer sous silence : d'ailleurs ces feuilles doivent moins contenir ce que j'ai fait que ce que j'ai vu.

Je distinguai dans mon miroir qu'il était philadelphe. Je ne fis pas d'abord grande attention à lui , car je ne m'applique guère à connaître les individus d'un étage supérieur, attendu qu'il est trop facile de se méprendre.

Peu de jours après j'entendis fort tard dans la nuit, et à différentes reprises, quelque chose frapper à ma croisée. Je l'ouvre, et vois, à la clarté de la lune, un fil au bout duquel étaient une pierre et une feuille de papier. J'avais à peine détaché cette dernière que le fil disparut.

Ma lumière était éteinte, il me fallut attendre, en dépit de mon impatience, que le jour fût venu. L'aurore parut enfin, et je trouvai, dans un billet rédigé en allemand, et signé Louis, duc de Normandie, des détails fort curieux sur les prisonniers et sur plusieurs employés de la police. Mon étranger m'indiquait quel degré de confiance je pouvais donner à tel ou tel. Je devais, lorsque je voulais communiquer, tousser fort. Comme j'avais du papier et tout ce qu'il fallait pour écrire, je répondis à l'instant quelques lignes qui ne me liaient en rien; car peut-être n'était-ce qu'un *mouton*; je devais

donc agir en conséquence, de crainte de me compromettre. Le soir même je reçus une longue épître en français, où il me démontrait d'une manière victorieuse qu'il avait droit au titre qu'il prenait, étant réellement le fils de Louis XVI, le dauphin, qu'on prétendait mort à la prison du Temple. Tout son crime et ses malheurs, disait-il, consistaient dans sa naissance.

Convaincu que mon Altesse était un fou ou un fourbe, je ne répondis plus; je cherchai à connaître ce qu'il en était: je m'adressai au géôlier et au baron de Volpini.

Le ministère français de la police requit le gouvernement général de Milan de se saisir d'un sujet français qui s'était donné à Modène pour un commis-voyageur du nom de Louis Bourlon. Il demandait que cette affaire fût conduite avec la plus grande discrétion et sans bruit.

Comme le duc de Modène ne met d'ob-

stacle à aucune arrestation , l'individu désigné fut sous peu de jours à Milan. On instruisit le ministère français de ce qui s'était passé, et on lui demanda un prompt accusé de réception; mais, chose surprenante, il ne répondit point. Il y avait, à mon arrivée, deux années que cela avait eu lieu ; et malgré qu'on eût écrit je ne sais combien de fois à Paris, on y avait jugé à propos de garder le même silence. Le prisonnier eût déjà recouvré sa liberté, si sa conduite équivoque ne l'eût rendu suspect.

Il montra, au premier interrogatoire qu'il subit, un calme étonnant; il soutint, comme l'annonçait son passeport, s'appeler Louis Bourlon, et voyager comme commis d'une maison de commerce de Bastia. Des mois entiers se passaient, et on le laissait toujours dans l'incertitude sur le sort qui lui était réservé; il s'impatienta, finit par s'aigrir, et demanda à être jugé. C'est à ce moment

qu'il donna tous les détails qu'il me communiqua plus tard. S'il eût raconté cette histoire lorsqu'il était libre, j'aurais trouvé naturel qu'on le privât de sa liberté ; mais ce ne fut pas du tout le cas. Il commença à la débiter à une époque où il devait prévoir qu'elle ne ferait que prolonger sa détention ; il avait aussi trop de sens pour avoir la pensée de donner le change aux auditeurs , et pour leur en imposer. Voici sa vie, telle qu'il nous l'a décrite.

Des personnes sûres l'avaient enlevé du Temple , et avaient déposé un enfant mort à sa place. Je ne me rappelle plus des faits antérieurs qui le concernent , mais je n'ai pourtant pas oublié qu'étant encore adolescent , il suivit Kléber dans son expédition d'Égypte. Il prétendait avoir assisté comme général de brigade à la bataille de Marengo. Impliqué dans la conspiration de Pichegru, il dut prendre la fuite. C'est alors qu'on lui

dévoila le secret de sa naissance. Sa mauvaise étoile le suivit à Naples ; on l'arrêta et on le condamna à mort. Mais l'empereur ayant appris son origine, lui accorda sa grâce, à condition qu'il passerait le reste de ses jours à la forteresse de Fenestrelle. Il parvint à s'échapper dans le trajet qu'il avait à faire pour arriver à sa destination. Il se réfugia au Brésil, où le roi de Portugal l'accabla de faveurs. Fait prisonnier dans un combat qui eut lieu contre de féroces Indiens, il était déjà attaché à un pilier, et s'attendait à la mort la plus prompte, lorsque la veuve d'un chef qu'il avait fait périr le choisit pour remplacer son défunt époux. Il fut heureux, quelques années, comme chef, et presque comme roi de la tribu ; mais, poussé par le désir de revoir les nations civilisées, il parvint, non sans peine, à s'échapper avec sa femme et ses immenses richesses. Il s'embarqua dans un bâtiment qui faisait voile

pour Livourne. Un *kaper* turc prit le navire, et voici notre homme envoyé comme esclave dans l'intérieur de l'Afrique, où il eut à souffrir des maux de toute espèce. Enfin l'heure de sa délivrance approchait ; il revint en Italie dans le cours de 1813. La chute de Napoléon lui promettait un riant avenir ; mais le destin n'était pas encore las de le poursuivre. Une fièvre nerveuse le retint des mois entiers à l'hôpital de Florence, et Louis XVIII, qu'il nommait toujours le comte de Provence, occupait déjà le trône de France lorsqu'il recouvra sa raison.

Il revint après les cent jours dans son pays natal, et se présenta au prince de Condé, qui le reconnut, lui et ses prétentions. Il était usé par des souffrances inouïes, et préférait le repos d'une vie privée à une souveraineté pleine de troubles. Il renonçait donc, moyennant un petit apanage, à tous ses droits à la couronne : cependant, comme on cherchait sans cesse

à le flétrir, et que de plus on attenta à ses jours, il menaça de sortir de son obscurité et de chasser l'usurpateur du trône. Le gouvernement regardait sa renonciation comme une ruse; il employa, pour indisposer le public contre lui, un impudent coquin qui se donna pour le dauphin. On voit bien qu'il s'agit ici de Brunot; on le fit juger à Rouen, où il reçut son salaire. Par là on rendit suspectes et inutiles les démarches que notre narrateur aurait pu faire pour rentrer dans ses droits; on le força même à quitter la France.

Le récit de mon inconnu fourmille de tant d'absurdités, qu'il paraîtrait à peine mériter quelque attention, si, d'un autre côté, il ne contenait des faits exacts et d'un haut intérêt. Plusieurs Italiens de distinction, entre autres le valet de chambre de Marie-Louise et le marquis Levezzani, maire de Modène, ont affirmé avoir connu ce même Louis Bor-

loni comme général de l'armée française. Il est encore certain qu'il a existé une liaison intime entre Pichegru et lui; on savait aussi qu'il avait été condamné à la peine capitale; que son affaire était d'une grande importance, puisqu'elle avait exigé la présence du célèbre Regnault de Saint-Jean-d'Angely, conseiller et homme de confiance de l'empereur. Quant à son royaume indien, nulle preuve qu'il l'ait possédé, ou qu'il ait été dans ce pays, si ce n'est celle que présentait son corps, qui avait été fortement tatoué. Du reste, il avait une ressemblance si frappante avec les Bourbons, que tous ceux qui le voyaient étaient d'accord qu'il fallait toujours que du sang de cette famille coulât dans ses veines.

Il parlait, écrivait correctement, et même avec élégance, le français, l'anglais, l'allemand, l'italien et le portugais, et possédait les principes du latin, du grec, de l'arabe

et du kopté. C'était en vain qu'on lui avait imposé l'ordre de ne rien écrire ; il parvenait toujours à se procurer ce qu'il lui fallait pour m'envoyer de longues et intéressantes épîtres. Il me fit passer une comédie pleine de saillies , où les ultra et les militaires nobles étaient étrillés de la bonne manière. Je ne me rappelle que le commencement. Un des personnages de la scène débute par ce vers célèbre de la *Méropé* de Voltaire :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux ;

et l'autre , qui ne doit son rang qu'à lui-même , reprend :

**Mais un soldat du guet reste toujours un gueux ;
Le premier qui fut roi fut un heureux soldat,
Mais un soldat du guet reste toujours goujat.**

Cet homme se croit le dauphin , et je ne puis expliquer sa conduite qu'en l'attribuant à une espèce de folie : cependant , ni son es-

prit, ni ses habitudes ne sont faits pour établir cette opinion. Je me flatte, au reste, que les détails que je viens d'offrir serviront, ou à démasquer un fourbe, ou à rendre la liberté à un innocent opprimé.

CHAPITRE III.

Mort du baron de Goehausen et ses résultats. — Première entrevue avec le comte de Bubna. — Anecdotes qui le concernent.

Le talent le plus utile en politique est de sentir ce que vaut un homme ; c'est ce même talent qui fait les grands rois.

Quoique la police ne pût être bien disposée en ma faveur, puisque je persistais dans la résolution que j'avais prise de décliner sa compétence, cependant mes liaisons avec le noble baron de Goehausen et avec M. de Volpini la tenaient en respect. Un accident changea subitement la face des choses. Je me trouvais un jour, à huit heures du matin, chez M. de Goehausen, qui se faisait

faire la barbe, lorsque tout-à-coup il tomba sans vie. Abstraction faite de la fâcheuse influence que cet événement eut sur ma santé, ma position dut aussi bientôt en devenir plus pénible. Avant de dépeindre le successeur de l'excellent baron, je dois d'abord me plaindre de moi-même.

Les attentions dont j'avais été l'objet m'avaient attiré dans la prison des égards auxquels je n'étais peut-être pas assez sensible. On poussait la complaisance jusqu'à éviter tout ce qui pouvait irriter mon système nerveux, qu'un rien suffisait pour émouvoir. Ces bons procédés m'avaient gâté. Je présu- mais qu'il en devait être ainsi, et je deman- dais comme une chose due ce qui n'était que l'effet de la condescendance. Un léger retard dans l'accomplissement de ce que je souhai- tais, à bien plus forte raison un refus, me donnaient de l'humeur.

Enfin, comme un enfant rétif, je trépi-

gnais des pieds à la moindre contrariété, ce fut bien pis encore du moment où je fis la connaissance du comte Bubna, qui me traita avec une bonté incroyable.

Un certain baron Torresani de Lanzfeld arriva d'Udine, comme administrateur provisoire; il était précisément l'opposé de son prédécesseur. C'était un petit homme rusé, mais aussi violent, aussi soupçonneux que Goehausen était confiant et bon. Je sentis bientôt pour lui une forte aversion, parce qu'il me blessa sous plusieurs rapports, et que je croyais (ce qui me paraissait inouï) qu'il voulait me chicaner. De mon côté, je commençai à devenir intraitable, et bientôt il s'ensuivit quelques altercations un peu bruyantes dans lesquelles naturellement j'avais du désavantage.

Le comte Bubna fut instruit de tout; il me fit demander, et me dit avec beaucoup de franchise, après les compliments d'usage :

« Je vous aurais prié depuis long - temps de venir me trouver, mais ce n'eût pas été convenable, les autorités civiles ne l'eussent pas vu avec plaisir. Il ne m'appartient pas du tout, comme commandant général, de me mêler, en temps de paix, des hautes affaires de la police; je dois même, si mes propres officiers sont accusés, les livrer aux poursuites de la justice. Vous ne voulez pas avoir affaire à la police, ce que, entre nous soit dit, je ne trouve pas mauvais. D'une autre part, votre cause n'est pas de l'espèce de celles qu'on peut abandonner aux tribunaux. Comme vous paraissez avoir placé en moi votre confiance, on m'a chargé de l'instruction de cette affaire. Je veux être sincère avec vous. Tout ce que vous avez fait de démagogique en Prusse ne m'intéresse pas du tout. *Tempi passati!* Prenez ce paquet que le prince Hardenberg m'a envoyé, parcourez-le attentivement, et dites-moi ensuite si vous

préférez répondre par écrit, ou si vous voulez être interrogé en forme. Dans ce dernier cas, je vous enverrai mon adjudant-général, le colonel de Dahlen. Ce que vous direz m'est tout-à-fait indifférent, soit mensonge, soit vérité. Celle-ci cependant vous aiderait à vous en tirer ; mais voulez-vous mentir, ayez soin surtout qu'on ne vous surprenne point. Je vous apprendrai bientôt d'où provient l'intérêt que vous nous inspirez. Je crois que vous devez vous ennuyer d'une manière horrible dans cette prison ; pour peu qu'il vous convienne de venir me voir, vous me trouverez chez moi de sept à neuf heures du soir, et vous serez toujours bien reçu.» On me reconduisit ensuite dans ma chambre, où je réfléchis à loisir à cette singulière conversation. J'avouerai que mon esprit se trouvait dans une violente lutte : « Ce n'est peut-être, me disais-je, qu'une ruse pour te surprendre. » Pourtant une voix s'élevait dans mon

cœur (dont l'expérience des années m'a démontré la justesse), et m'assurait le contraire. Bubna avait reconnu que la confiance seule pouvait attirer ma confiance; c'est donc de ce moyen qu'il se servit avec moi. Il demeura mon ami jusqu'au moment de sa mort, qui ne tarda pas à arriver. Je ne lui fis point un mystère de tout ce qui concernait ma vie privée; et lorsqu'il dut, comme commandant général, mettre ma tête à prix, je ne lui avais pas laissé ignorer le lieu que j'habitais. C'est à lui et au noble comte de Serre que je dois mon retour à des principes modérés : ils furent mes instituteurs en politique. Que serais-je sans eux?

Le comte Bubna, issu d'une ancienne famille de la Bohême, était un homme d'un esprit pénétrant. Malgré son phlegme imperturbable et son insouciance apparente, il savait connaître les hommes, et était habile courtisan, quand les circonstances l'exi-

gaient. Sa bonté et son penchant au bien , joints à son mépris pour l'or, le mettaient souvent dans l'embarras, et jamais aucun malheureux ne s'éloigna de lui mécontent. Il se distingua non seulement comme militaire, mais encore comme diplomate, et souvent on lui confia des affaires épineuses. Ce fut lui, par exemple, qu'on chargea de retenir Napoléon à Dresde, sur la fin de l'expédition de Russie. Il déploya un courage surprenant dans la longue carrière qu'il eut à parcourir, et la goutte seule, lorsqu'elle le tourmentait avec force, parvenait à le vaincre.

L'empereur avait pour lui une estime toute particulière; Bubna pouvait prendre telle liberté, commettre telle erreur, qui n'eussent été pardonnées à aucun autre. Toute mesquinerie lui était odieuse, et il ne manqua jamais l'occasion de plaisanter à ce sujet.

C'est lui, comme je l'ai déjà dit, qui conserva l'Italie à la famille impériale. L'éloignement du vice-roi et la molle conduite du comte Saint-Julien, qui le suppléait, avaient placé ce pays dans la position la plus critique. S'il eût laissé le temps aux Piémontais de réunir leurs troupes, et de se jeter en Lombardie, tout était perdu ; mais il prit les devants, et exposa sa tête, en entreprenant la guerre de son propre chef, sans attendre les ordres du conseil aulique.

Autant, en général, il était disposé à la douceur, autant il déployait de fermeté quand les circonstances l'exigeaient. Trois hussards du sixième régiment, poursuivant des contrebandiers, dépassèrent, sans qu'ils s'en aperçussent, les frontières autrichiennes, et furent surpris par des paysans de Lugano, qui les traînèrent en prison. Quelque vénal et méchant que soit le caractère des juges de ce canton, ce n'est pourtant que

malgré eux qu'ils affichèrent de la sévérité; mais comme le pays ne vit que de contrebande, le peuple demandait d'une voix unanime qu'on fit justice d'hommes qui avaient violé le territoire les armes à la main. Toutes les sollicitations et les menaces du gouvernement de Milan furent inutiles; le conseil souverain se réunit, et prit jour pour le jugement. Alors Bubna, qui avait à cœur le sort qu'on réserverait à ces pauvres diables, envoya le colonel Saint-André à Lugano, pour rappeler au conseil réuni la fable du pot de terre et du pot de fer, du bon La Fontaine. Celui-ci leur fit observer qu'il leur était en effet très facile de pendre ces trois soldats, mais qu'ils pouvaient, dans ce cas, compter sur la visite du gouverneur, qui viendrait escorté de trois mille hommes, et que la potence resterait dressée. On savait que Bubna ne jetait pas les paroles au vent; on s'empressa donc de rendre la liberté aux malheureux détenus,

dont la sentence était déjà prononcée.

Bubna était trop éclairé pour ne pas être libéral, dans l'acception honorable de ce mot; il avait surtout en horreur les affaires dites de haute police, et qu'on nommerait avec plus de raison de basse police. Toute dénonciation, espionnage, etc., lui étaient odieux. Il répondit à un certain Ulric de Parrot, qui s'offrait, en 1821, à lui faire d'importantes révélations, « que les dénonciations, les découvertes de cette nature étaient du ressort de la police, et ne le regardaient point; qu'il ne pouvait donc, dans cette circonstance, considérer que comme un outrage la singulière confiance qu'il plaçait en lui. » La police de Milan se compromit avec cet homme, qui est à présent connu pour un escroc avéré, et qui, comme tel, est renfermé dans la maison d'arrêt d'Ensisheim. « Je ne me fie, disait Bubna, à aucune nouvelle que j'ai pour de l'argent, quand je

puis, d'une autre manière, me procurer des renseignements convenables. » Et au fond, il n'était personne de mieux instruit que lui. Je crois avoir déjà remarqué qu'il permettait à tout Piémontais d'endosser l'uniforme autrichien. Le peuple lui portait une grande vénération, ce qui ajoutait encore à la haine qu'il inspirait aux conjurés. Voici quelques traits de sa vie qui serviront également à faire connaître son courage et sa prudence.

Lorsque la révolution éclata, la haute Italie était inondée de productions qui excitaient le peuple à la révolte. Il y en avait, entre autres, d'écrites en latin, qu'on avait fait circuler parmi les Hongrois, et même parmi les régiments de garnison en Italie. On en avait semé des exemplaires jusque dans les casernes. La police fit, avec beaucoup d'importance, le rapport de cette circonstance au comte, et le pria de rechercher les individus qui répandaient ces libelles.

Bubna, de qui je tiens ce récit, répondit « qu'il remerciait la police de ses bons avis; mais qu'il n'en avait cependant pas besoin; que, de son côté, il lui conseillait fort de prendre les mesures convenables pour la sûreté d'un grand dépôt d'armes qu'il y avait alors à Milan. »

Au lieu de remplir les vœux de la police, il faisait directement l'opposé. Il fit imprimer les proclamations, et les communiqua, pendant la parade, aux Hongrois, en leur disant : « Ces coquins d'Italiens nous tiennent pour furieusement bêtes, puisqu'ils croient nous prendre par un tel barbouillage. » L'attrait du mystère était détruit, et personne ne pensa à se révolter, tandis que des mesures rigoureuses eussent au contraire excité l'intérêt. *Nitimur in vetitum.*

Beaucoup d'objets n'ont d'importance en politique que celle qu'on veut bien leur donner. Ainsi, considérez quelque chose comme

dangereux, vous le faites devenir tel ; le feu de Wartsburg et l'affaire des étudiants en offrent la preuve. Je suis loin cependant de prétendre qu'on doive envisager comme des chimères tous les dangers qui se présentent. Il faut même chercher à en connaître la source, la détruire par des moyens énergiques ; mais ne jamais convenir que le péril existe, qu'au moment où l'on s'en est rendu maître. Une conduite opposée encourage le parti ennemi, et refroidit le zèle des plus chauds partisans. Combien y a-t-il d'hommes, qu'on tient pour courageux, dont les actions même annonceraient de la témérité, et qui ne le sont que parcequ'ils n'ont point vu le danger ? Méfiez-vous de ces gens ; quatre cinquièmes de ces prétendus héros..... pour blesser..... un étourneau.

Peu de temps après que la révolution eut éclaté, la police avertit Bubna qu'à tel jour, vers minuit, il y aurait une réunion de con-

jurés dont elle rapportait les noms. Parmi ceux-ci, était un jeune homme d'une ancienne famille à laquelle le comte s'intéressait. Un avertissement direct de sa part eût été une transgression aux devoirs de sa charge. Il choisit un autre moyen. Le jour indiqué, il donna un grand repas, invita le jeune homme, et au sortir de table arrangea une partie de jeu à laquelle il eut soin que celui-ci prît part. Il perdit à dessein une somme considérable, demanda revanche, et l'obtint de son adversaire, qui maudissait tout bas sa bonne fortune. L'heure du rendez-vous étant passée, il le congédia en ces termes : « Minuit est sonné, je vous ai empêché de commettre une grande sottise, si ce n'est un crime. » Lorsque notre étourdi sut plus tard qu'un employé de la police était caché dans la chambre où la réunion avait eu lieu, il sentit ce qu'il devait au comte.

Le jour même de l'arrestation de Gonfalo-

nière, Bubna fit une visite du matin à la comtesse, et dit à son époux en entrant dans l'appartement : « Comment ! encore ici, mon cher comte ! je rêvais cette nuit que vous vous étiez tout-à-coup réfugié en Suisse. Voulez-vous me faire honte ? ne réaliserez-vous pas mon songe ? » Que Gonfaloniere se repentit plus tard de n'avoir pas écouté cet avis ! Le généreux gouverneur savait pourtant déjà, ce que la procédure démontra dans la suite, d'une manière authentique, que l'Italien avait formé le projet de l'assassiner.

Il possédait aussi de la finesse dans la répartie, et un genre d'esprit qui lui était propre. La belle princesse B..., si célèbre par la libéralité de ses opinions, se trouvait un jour fort tard à la chambre des députés. Elle racontait au comte Bubna quelle peine elle se donnait pour gagner le prince M... aux principes constitutionnels. « Je ne fais que

lui écrire, disait-elle, qu'il nous faut une bonne constitution; mais il me répond toujours : Dites de bonnes lois, au lieu de constitution, et nous serons d'accord. Au reste, croyez-moi, vous n'y entendez rien. Qu'en dites-vous, monsieur? — Madame, répondit le comte avec son flegme ordinaire, pour moi, je n'ai jamais douté qu'il ne fallût une bonne constitution pour vous satisfaire. M. de M... se trompe d'une manière étrange en croyant que vous n'y entendez rien; vous êtes, ma foi, connaisseur!»

Bubna était, par ses principes et par sa position, ennemi de la révolution italienne, et ne négligea rien pour l'étouffer; mais il savait pourtant apprécier de généreux efforts; il ne blâmait que ceux qui n'étaient pas exempts d'intérêts propres. On l'entendit toujours parler avec estime du caractère de Santa-Rosa, ennemi déclaré de la maison d'Autriche. En retour il ne cachait pas

le mépris que lui inspirait le prince de C.... Il le désigna par ces mots à un grand personnage : « Monseigneur, voici le roi futur d'Italie. » Ce fut pourtant là l'idée qui tourmenta tant ce prince, jusqu'à ce que Bubna l'en eût délivré.

DIGRESSION.

Tant que l'homme possède le libre exercice de ses facultés, il sent rarement le besoin de déclamer ou d'écrire. Plus il règne de liberté chez un peuple, plus la littérature est limitée et stérile ; car l'écrit n'est que le résultat du fait, il n'en est point la cause, comme on voudrait nous le persuader. Loin que le despotisme nuise à la littérature et à la civilisation, il ne fait que leur prêter des forces. Le plus haut période des lettres arrive toujours au déclin de la liberté politique, et c'est précisément à la forme du gouvernement monarchique (qui affaiblit la liberté

politique, tout en augmentant et en assurant la liberté civile), que nous sommes redevables de l'état actuel de notre littérature.

Les républiques de l'antiquité, qui étaient de pures démocraties, n'avaient qu'une faible littérature et une civilisation peu avancée. Celles-ci cependant marchèrent à pas de géants, à mesure que celles-là s'approchaient de la forme monarchique. Sparte ne produisit aucun poète ; la spirituelle Athènes était dans son plus beau lustre sous ses trente tyrans. L'âge d'or de la littérature romaine date de la chute de la république. Florence s'étonna de sa gloire sous les Médicis, et la France sous Louis XIV. Qu'on ne me cite pas l'Amérique comme preuve du contraire ; la civilisation et la littérature de ce pays tirent leurs sources des états monarchiques, et ne sont ni la conséquence ni le fruit de la liberté.

Il est donc absurde de nous dépeindre les

royalistes comme des éteignoirs. Je tiens au contraire les monarchies (avec connaissance de cause ou à leur insu, peu m'importe) pour les institutions les plus propres à répandre les lumières.

Il n'y a que les savants de cabinet qui puissent craindre que les gouvernements fassent faire des pas rétrogrades aux connaissances. Cela ne leur est pas possible ; s'ils le tentaient, ils opéreraient le contraire. L'unique moyen d'étouffer le besoin d'écrire dans les hommes, c'est de les mettre en position d'agir. Aussi nos états représentatifs nuisent aux belles-lettres ; ils présentent un hochet aux esprits distingués dont ils brisent la force.

L'individu qui vit sous une monarchie absolue se voit contraint dans ses moindres actions, et s'appuie sur une force supérieure. Certain d'obtenir et des louanges et des récompenses, il explore les pays inconnus de

la science, et met au jour de riches trésors qu'il a fait jaillir des ténèbres. Le monarque puissant reconnaît bien qu'il est le foyer où se concentrent les nombreux rayons du peuple; mais il en est autrement dans les états représentatifs, où chacun se considère comme levier et comme devant conduire le timon des affaires. L'homme de talent, au lieu de se livrer aux sciences, s'occupe d'intérêts politiques. Tout concours indirect au bien public lui paraît une chose trop minime. Il veut opérer en grand et directement.

Mais il est facile aux monarques de tels états de restreindre l'activité des représentants en leur permettant de barbouiller à leur aise. Si le gouvernement évite de toucher aux formes de la constitution, il peut faire ce qu'il veut; les principaux, parmi le peuple, se reposent sur leurs lauriers. On ferme la bouche à ceux qui voient clair, en

leur assurant une existence, ou on les bannit comme factieux; et la constitution devient, dans le cours des siècles, un marécage fangeux et pestilentiel qui répand sur tout sa maligne influence. C'est un cadavre qui a apparence de vie, tant qu'on n'y touche pas; mais qui tombe en poussière sous la main qui cherche à le saisir.

CHAPITRE IV.

Intimité plus étroite avec le comte de Bubna. — Correspondance secrète dans la prison et sa découverte. — Le comte Bolza. — J'écris encore. — J'envoie des lettres à la poste. — Changement et amélioration.

Maintenant un mot sur moi et sur mes connaissances. Le colonel de Dahlen se rendit à la prison, et prit note des éclaircissements que je lui donnais. Je ne lui dis pas précisément de mensonges; mais aussi je ne lui communiquai rien de satisfaisant, et encore m'exprimai-je d'un ton peu propre à détruire les dispositions hostiles dont j'étais l'objet en Prusse. Les bons traitements du comte Bubna m'avaient gâté; chaque soir on

me conduisait chez lui, où je passais des heures que je n'oublierai jamais. Le sujet ordinaire de la conversation était la France : on croyait que je devais bien la connaître, puisque j'y avais vécu protégé par des personnes de haut mérite, et pleines de bienveillance pour moi. On savait du reste que j'avais toujours pris un vif intérêt à la politique de ce pays. Bubna était bien loin d'avoir des vues étroites. Ce n'était pas en employé de la police, mais en homme d'état, en diplomate, qu'il considérait les efforts des différents partis. Il lui importait peu de savoir quels étaient les signes de ralliement de telle ou telle société, et si Pierre ou Jacques en faisaient partie.

L'esprit du peuple en général, celui de la chambre des députés, les diverses coteries, enfin l'influence des salons, fournissaient une ample matière à nos entretiens. Nous ne cherchions point à nous examiner ; nous

faisons un échange de nos idées et de nos connaissances. Je n'ai jamais contracté d'obligations envers la France ; tout au contraire (à l'exception cependant de la protection que mon noble ami de Serre m'a accordée), elle n'a cessé de me nuire, du moment où Decazes me peignit au comte de Serre comme l'agent le plus dangereux du côté gauche, jusqu'à l'époque où on eut la bonté de s'occuper, dans les conférences ministérielles, d'un homme aussi obscur que moi, et où le duc de Richelieu et le baron Pasquier insistèrent avec force sur mon éloignement de Paris. Au lieu de me protéger, le comte de La Tour-du-Pin n'avait pas hésité à me donner le coup de grâce par les dépêches dont il a été question au premier chapitre. J'expliquai au comte Bubna les intrigues du comte de B..., et j'en avais le droit ; car c'est plus à l'imprévoyance qu'à la confiance de celui-ci que je dus la connaissance du premier.

Cette remarque fera connaître à mes lecteurs pourquoi le prince de Metternich confia mon affaire au comte de Bubna, qui consentit à s'en charger. Qui le connaît peut savoir qu'il ne se livrerait jamais à des recherches de police, quelque important d'ailleurs qu'en fût l'objet.

Ma situation actuelle devait être fort désagréable pour l'autorité civile, puisqu'elle ne savait pas le fond de l'affaire, et qu'elle ne s'en était mêlée que pour me mettre en prison, et me conduire, sur ma demande, au comte de Bubna. Quelques intrigues de prison, où, je l'avoue, les torts les plus graves devaient m'être imputés, furent découverts et produisirent de l'éclat.

Peu à peu, j'avais fait connaissance avec la plupart de mes compagnons de souffrance. Ma position, un peu moins désagréable que la leur, me mettait à même de leur rendre quelques petits services. J'étais le seul

prisonnier auquel on eût accordé ce qu'il fallait pour écrire. Mon premier soin fut de leur faire partager cette jouissance ; ce que j'exécutai de la manière qui suit.

Il était très facile de faire passer ce que je voulais aux prisonniers qui se trouvaient placés au-dessus de moi, puisqu'il leur suffisait de jeter un fil ; mais la tâche était autrement pénible quand il s'agissait de communiquer avec ceux de mes voisins qui se trouvaient sur le même plan que moi. Pour me tirer de cet embarras, je pris les *reisigbündel* qu'on nous fournissait pour le chauffage (c'est le nom de la matière combustible dont on se sert dans la haute Italie, et qui est d'un prix si élevé qu'on l'achète au poids) ; j'en triai les bûchettes les plus longues, ensuite je feignis tout-à-coup une belle passion pour les fleurs. J'en envoyai chercher tous les jours des bouquets, et ceux-ci sont attachés à Milan, non avec du fil ou du ruban, mais avec

du fil de fer. Je me procurai donc ainsi peu à peu une forte provision de liens. Dans une nuit très sombre, et pendant qu'aucune patrouille ne circulait, je formai de mes petits morceaux de bois, en les ajoutant l'un à l'autre, une longue perche qui allait en s'amincissant. J'attachais à son extrémité ce que je voulais faire tenir à mes compagnons d'infortune. Je la glissais le long du mur à mon plus proche voisin, qui en usait de la même manière; et la machine, après avoir fait la ronde, revenait au point d'où elle était partie. Au nombre des détenus se trouvait un jeune homme fort distingué, du nom de Casagirarde. Il avait le bonheur d'avoir fait une forte impression sur le cœur de la belle Angelina, la fille de notre geôlier, et sut tirer avantage de cette circonstance d'une manière qui nous fut utile à tous. Il réussit à la déterminer à faire tenir nos lettres. Un des nôtres, l'ancien major Zucchi, de Modène,

avait une maîtresse qui ne demeurait pas loin de la prison. Au moyen de ma perche, les lettres parvenaient dans la chambre de Casagirarde, notre maître de poste, qui les adressait à la signora Livia; et la bonne Angelina les lui remettait. Ce commerce réussit long-temps; mais la police remarqua que la fille du geôlier-faisait de fréquentes visites à la maîtresse d'un prisonnier. Elle fit faire des recherches chez elle, et y trouva seize lettres écrites par des prisonniers d'état. L'effroi de la pauvre Livia égala à peine celui de la police, qui méritait une forte réprimande. Son directeur, qui ne l'était encore que provisoirement, ordonna d'approfondir la chose.

Angelina et Livia furent mises en arrestation. On fit une recherche sévère dans les prisons, dont on trouva la peuplade, *horribile dictu!* pourvue d'encre, de papier, de plumes. Les deux filles avouèrent ce qu'elles savaient; c'est-à-dire fort peu de

chose, puisqu'elles ignoraient d'où provenaient les articles prohibés qu'on avait surpris. Il fallut encore que ma perche fit son service, et je concertai avec mes compagnons ce qu'il convenait de dire à l'interrogatoire.

Ils désignèrent tous comme le fournisseur, un des sous-inspecteurs, appelé Casagazza. J'espérais ainsi attrapper deux mouches à la fois ; d'abord détourner l'orage qui grondait sur ma tête, et ensuite faire sauter ce coquin, qui était un espion ; mais

Incidit in Scyllam qui vult vitare Charybdim.

Le comte Bolza n'était pas homme à s'en laisser imposer. Il considéra avec soin les *corpora delicti* ; il trouva que toutes les plumes avaient la même forme ; et comme j'étais le seul prisonnier qui eût un canif, il conclut qu'aucun autre n'avait pu les tailler. Les soupçons tombèrent naturellement sur moi, et se changèrent en conviction :

morale lorsqu'on eut comparé les plumes avec les miennes. On m'interrogea ; je refusai de parler, sous prétexte que je n'étais point prisonnier de la police, et que je n'étais responsable de ma conduite qu'au comte Bubna. Je sens à présent la nullité de cette opposition, qu'on admit assez légèrement, parcequ'on prévint bien qu'en tous cas je ne dirais rien de satisfaisant. D'ailleurs on possédait le moyen infailible de me forcer à un aveu. Le jour suivant, des visages étrangers me servirent, et j'appris la destitution provisoire de six gardes de la prison. On présumait qu'un d'entre eux, comme Casagazza ne m'approchait jamais, devait être complice. Je ne voulus pas être cause du malheur de tant d'individus, et déclarai que j'étais le seul coupable.

Le courroux des employés de la police n'eut point de bornes. Les premiers mots que proféra le comte Bolza furent : « Vous

abusez ainsi de la confiance que nous avons placée en vous? » Je répondis avec calme, qu'il ne m'avait jamais témoigné aucune confiance ; que ce n'était ni à son intérêt ni à sa confiance que je devais la liberté d'écrire, mais à l'ordre du comte Bubna. Vous m'avez donné du papier parceque vous en aviez l'ordre. « Eh bien ! répondit-il, je vous montrerai, au moins, que je puis vous en priver. — Pour peu de temps peut-être, lui repartis je : j'écrirai tant que je voudrai. — Nous le verrons, répliqua-t-il avec ironie. — Oui, nous le verrons, lui dis-je sur le même ton. »

Il fit alors les perquisitions les plus sévères; mais, comptant sur les mesures que j'avais prises, je le priai, quand il me quitta, de présenter mes respects au directeur-général de la police, auquel je me proposais d'écrire le jour suivant. Lorsque la nuit fut arrivée, que je me crus à l'abri des visites, je détachai le fond de mon miroir, et j'en tirai des

feuilles de papier fin. Je grattai la rouille de mes barreaux, je la délayai dans quelques gouttes de gros vin rouge, et j'ajoutai à ce mélange, à défaut de gomme, de la réglisse que je portais toujours sur moi par prévoyance. Alors ma plume abandonna son gîte, et j'adressai une lettre piquante au directeur de la police. Elle accusait Bolza de négligence, reproche qui peut-être lui était fait pour la première fois de sa vie. Plusieurs jours s'écoulèrent sans amener rien de nouveau. Je me surveillais avec d'autant plus de vigilance; car on sait que le calme précède souvent la tempête. D'ailleurs je connaissais trop bien le personnage pour me flatter qu'il se résignerait aussi tranquillement à se laisser jouer par un prisonnier. Je ne fus donc pas surpris lorsque je le vis arriver, huit jours après, accompagné d'un garde qui portait un paquet. Il m'invita à échanger ma garde-robe contre de nouveaux

habits. Cela fait , il me commanda de le suivre dans une chambre qui m'était destinée, et me dit : « A présent , je pense que votre démangeaison d'écrire est passée. » Alors , je ne sais quel esprit de contradiction me souffla ces mots : « Bien au contraire , je veux vous prouver à présent l'avantage que l'offensive a sur la défensive ; je veux vous démontrer que l'esprit naturel d'un prisonnier l'emporte sur la ruse d'un espion. Non seulement je vous écrirai , mais de plus je vous ferai tenir ma lettre par la poste. »

Bolza m'écouta en jetant sur moi des regards pleins de dédain , et me quitta sans répondre un mot. Il redoubla pourtant ses mesures de surveillance : personne , pas même le geôlier , ne pouvait m'approcher, si ce n'est en l'accompagnant ; ce qui avait au moins l'avantage de m'éviter des visites nocturnes : mes dispositions cependant étaient telles que je n'avais à craindre que

les accidents , et que je pouvais défier toute l'astuce de la police.

J'étais le seul détenu auquel on fournit des bougies ; j'en recevais même deux par jour. Comme nous étions déjà au mois de mai, et que je me couchais de bonne heure, j'en consumais à peine deux dans le courant de la semaine, et donnais les douze autres au concierge qui avait ainsi part à mes émoluments ; c'était la base du plan de mes opérations. J'avais creusé avec un morceau de fer chaud deux bougies que j'avais laissées brûler peu de temps, et j'avais caché des feuilles de papier fin dans les cavités que j'y avais faites. Quoiqu'il lui eût été formellement enjoint de ne rien apporter dans ma nouvelle chambre de ce qui avait été dans l'ancienne, j'espérais que mon économe de geôlier me donnerait de préférence les bougies entamées ; car, en leur en substituant d'entières, il perdait au moins

deux francs , puisqu'il ne pouvait vendre les autres que comme vieille cire.

Je ne m'étais point trompé. Les anciennes bougies m'arrivèrent dans de nouveaux chandeliers. Qui peut se peindre ma joie ! Il s'agissait à présent de faire de l'encre, car le vin rouge était à l'*index prohibitorum*. Je pouvais , à la vérité , écrire avec du sang ; mais j'avais souvent fait usage de ce moyen qui me répugnait , cette espèce d'encre se caillant au bout de la plume. Je pris ma cafetière à filtre , et je pressai fortement le café dont elle était chargée. Les premières gouttes qui tombèrent eussent entièrement rempli mon but , si l'eau n'eût point suffi à effacer les caractères. Quoi qu'il en soit , je fis ma lettre. Il s'agissait de la faire tenir , et certes , ce n'était pas le moins difficile de l'entreprise ; un peu de réflexion m'en fournit le moyen : pour le mettre à exécution , il fallait me pourvoir et de boudin et de plomb ; j'obtins

le premier sans aucune difficulté ; quant au dernier, j'usai de ruse pour me le procurer. Le comte Bolza était grand amateur de tabac, qu'il tenait pour un excellent spécifique contre les maux d'yeux.

Je me plaignis donc d'une forte chaleur aux paupières, incommodité pour laquelle il ne manqua pas de m'indiquer son remède. Je me fis presser quelque temps, et finis par consentir à en faire usage. Alors il envoya le géolier chercher un bon paquet de tabac qu'il m'apporta lui-même. Il eut la sage prévoyance d'enlever le papier qui l'entourait ; mais il laissa la première et bienheureuse enveloppe. J'avais peine à réprimer mon envie de rire en le voyant ainsi m'aider à le tromper.

Je crois déjà avoir remarqué que les cachots des prisonniers d'État se trouvaient en face de ceux des détenus pour délits ordinaires.

Dans la chambre située vis-à-vis la mienne était un marchand accusé de contrebande, sur la fidélité et le zèle de qui nous pouvions compter, dès qu'il s'agissait de nous être utile. Celui-ci, en raison du mauvais état de sa santé et de la tranquillité de son caractère, jouissait de maints et maints petits privilèges. Ainsi il pouvait, par exemple, se promener le soir dans la cour de la prison, parler une demi-heure à sa femme par semaine; cette dernière faveur, cependant, en présence d'un employé de la police, et les mains liées derrière le dos, dans la crainte qu'il ne lui remit quelque chose.

J'entourai ma lettre du comte Bolza de la peau de boudin; j'y joignis une instruction pour mon obligé vis-à-vis, et ayant enveloppé le tout de la feuille de plomb, je le jetai, sans être aperçu, de l'autre côté de la cour. Tout alla à souhait; il le reçut, et joua, le jour suivant, le rôle que je lui avais pres-

crit. Il se plaignit de violents maux de dents, feignit une fluxion, et se garnit la tête d'un mouchoir. Sa femme vint le voir deux jours après; en lui donnant les baisers d'adieu, il lui introduisit dans la bouche mon billet et une nouvelle instruction. Elle la mit à la poste, comme il lui avait recommandé de le faire. Qui peindrait l'étonnement et le courroux du pauvre comte Bolza, lorsqu'il vit que j'avais tenu ma parole? Jamais chose semblable ne lui était arrivée, et il ne pouvait pas décharger sur moi sa colère! La police se trouvait offensée dans son chef. Elle fit un rapport où elle me peignait sous les couleurs les plus noires, et dans lequel elle déclara qu'elle ne voulait pas me garder plus long-temps, si elle n'était autorisée à user envers moi de rigueurs personnelles.

Le comte Bubna sentit qu'il serait inconvenant de me traiter avec plus de sévérité que les autres. Il fit, de son côté, un rapport

où il attribua ma conduite à la manière dont j'étais traité, et se proposa pour ma caution, si on lui permettait de prendre à mon égard les mesures qui lui paraîtraient convenables. On acquiesça à sa demande. J'approche enfin de la période brillante de ma vie de prison, que j'exposerai après avoir donné quelques détails sur la police de Milan.

CHAPITRE V.

Traitement des prisonniers d'État. — Douceur et sage prévoyance des autorités autrichiennes. — Le comte Betera. — *Italiano tedesco è un diavolo incarnato.* — Le pauvre joueur à la loterie, anecdote qui contribue à faire connaître Bolza. — Le Tyrolien. — Indulgence et justice de l'empereur François.

S'il est vrai que le meilleur gouvernement soit celui de qui, comme de la femme la plus estimable, on parle le moins, on ne saurait refuser au gouvernement autrichien le droit de prétendre à la supériorité.

Je n'entrerai pas dans de longs détails sur la manière dont les prisonniers d'État sont traités en Autriche ; mais je crois qu'il est de mon devoir de réfuter les faussetés qu'on a répandues à dessein sur ce sujet. Je parle par expérience, et j'en appelle

à la véracité de ceux qui ont été à même d'en acquérir une semblable, pour confirmer ce que j'avance. Je ne prétends point nier cependant que les autorités locales, que des employés de provinces ne commettent les méprises les plus grossières, qu'ils ne poursuivent d'une manière indécente les individus, et surtout les étudiants qu'ils tiennent pour suspects; mais cela se passe à l'insu et contre la volonté de l'empereur et du conseil secret.

Le traitement des prisonniers est réglé par le souverain lui-même. Il fixe surtout ce qui concerne les accusés de haute trahison et les suspects. A Milan, on fournit à chaque habitant de la prison une chambre petite, mais saine, un bon lit, de la lumière, le combustible, et même l'habillement, si la nécessité l'exige. Le geôlier est chargé de remettre trois francs par tête, somme plus que suffisante pour vivre, en raison du bas prix des denrées. Je connais plusieurs individus qui

se sont amassés dans le cours d'une longue détention un capital assez considérable. On enlève cependant par prévoyance les économies qui s'élèvent à plus de cent livres ; on en donne quittance, et cette somme est toujours à la disposition de ceux à qui elle appartient, qu'ils soient absous ou condamnés. Il est défendu aux gardes, sous peine de destitution, d'accepter aucun présent ; il leur est cependant enjoint de faire toutes les commissions , à moins qu'elles ne soient contraires à leur devoir. On présume , sans que j'aie besoin de le dire , qu'on ne tient pas toujours compte de la défense ; car, en prison comme partout ailleurs , une main lave l'autre. Le traitement des prisonniers d'état , dans une sphère plus élevée , diffère entièrement : on ne leur donne point d'argent ; mais ils ont carte blanche pour tout ce qu'ils désirent.

Le médecin est, pour ce qui concerne son état , maître absolu dans la prison ; car on

ne refuse rien de ce qu'il juge nécessaire. Je dois rendre ici un juste hommage au noble caractère de MM. Frigeri et Edler von Portenschlag, que j'ai connus, l'un à Milan, et l'autre à Vienne. On ne peut déployer plus de philanthropie, plus de zèle pour le bien de l'humanité. A l'époque même où la police aurait voulu me soustraire à tous les yeux, j'avais, grâce à l'ordonnance du docteur, la permission de me promener des heures entières. Le professeur Giojá, écrivain distingué que le baron de Goëhausen invitait souvent à sa table, jouissait aussi du même privilège.

A présent, voici le revers de la médaille. Les bons procédés et la douceur dont on use envers les prisonniers font que les autorités ne considèrent point l'emprisonnement comme une peine réelle, et le prolongent, sur de légers indices, pour ainsi dire, à volonté. Il est vrai que ce reproche atteint

moins l'Autriche que la plus grande partie de l'Italie, théâtre d'intrigues continuelles, et où la police, qui devrait toujours être sur ses gardes, est fort mal organisée.

On aurait peine à s'imaginer la lenteur excessive des juges de Vienne.

Durant le cours de ma dernière détention dans cette ville, il n'y avait à la maison de police (à l'exception de quelques étudiants arrêtés depuis peu, pour avoir pris part à un complot qui avait été découvert) qu'un seul prisonnier d'État; c'était le comte Betera de Raguse, le même que les autorités prussiennes avaient saisi lors de son retour d'Angleterre dans les provinces du Rhin, d'où on le fit passer à Vienne, malgré les réclamations qu'il fit comme sujet turc. Cet homme, qui ne possédait aucune fortune, fut complètement habillé; non seulement on lui accordait les choses nécessaires à la vie, mais encore tout ce qu'il souhaitait, quoi-

qu'il s'obstinât cependant à garder un silence opiniâtre. Il avait écrit, dans le courant du mois de mai 1825, à un soi-disant ami, le baron B..., qui remit, sans la décacheter, sa lettre à la police. On s'efforçait en vain de découvrir comment il avait pu la faire parvenir; on lui adressa à ce sujet des questions auxquelles il ne daigna pas ou ne jugea pas à propos de répondre; il invita même ses juges à faire ce que la bienséance me défend de dire. Cependant, malgré les justes griefs qu'on avait contre lui, sa position n'empira pas.

Chaque prisonnier, à Milan, peut à sa volonté demeurer seul ou avoir un compagnon; dans ce dernier cas, on cherche à réunir deux hommes du même caractère, mais qui ne sont point accusés d'un délit semblable. A Vienne, il est formellement enjoint de ne laisser seul aucun individu, de quelque nature que soit son crime. Plusieurs détenus

s'étant suicidés, dans des accès de désespoir, donnèrent lieu à cette mesure.

On a encore la liberté de s'adresser directement à l'empereur. Les lettres arrivent, cachetées ou non, à leur destination, où lecture en est faite.

Je me suis plu à dépeindre le beau côté de la chose, et à distribuer les louanges partout où elles étaient dues; à présent il faut que je retourne la médaille, non que j'éprouve de la satisfaction à départir le blâme, mais par la persuasion qu'il coopèrera à détruire les abus que je vais faire connaître.

La police autrichienne se rend journellement coupable d'erreurs grossières, de bassesses sans exemple, et certes le provisoire en est la cause principale. On a maintenu l'organisation et le personnel tels qu'ils étaient sous les Français; il en résulte que l'espionnage, les agents provocateurs, qui n'exi-

stent pas à Vienne, sont encore ici en usage : c'est, pour la plupart, des Italiens qui remplissent ces fonctions honorables. De là vient ce proverbe :

Italiano tedescato è un diavolo incarnato !

L'intérêt de l'empereur et celui du pays exigent qu'ils soient remplacés par des Allemands. D'abord, une partie de ces employés a cessé d'être utile par le changement de circonstances, et n'est pas du tout en faveur auprès des Autrichiens ; on peut appliquer à l'autre et à la plus forte, la sentence que je viens de citer : c'est à qui jouera le mieux, parmi ces trop officieuses gens, le rôle d'un *zelante* ou d'un *ultrà*.

L'Allemand, au contraire, qui occupe une place dans la Péninsule, remplit son devoir avec dignité et conscience. Il ne s'expose pas à commettre d'injustice ; il sait d'ailleurs qu'on l'observe, qu'on ne le perd pas de

vue, quoiqu'il n'ignore pas aussi que nul directeur, fût-il ministre, ne peut rien contre lui; en un mot, qu'il est à l'abri de l'arbitraire. A quoi lui servirait de déployer un zèle hypocrite? Il n'en est pas ainsi de l'Italien qui exerce des fonctions provisoires : le moindre soupçon de ses supérieurs suffit pour lui enlever ses moyens d'existence ; et, préoccupé de la prévention qu'on nourrit contre lui, il cherche à se maintenir en se rendant nécessaire.

Il hait et méprise l'Allemand du fond de son âme, mais il craint de trahir ses sentiments ; et, pour éviter qu'on ne le soupçonne de favoriser ses compatriotes, il les harcèle d'une manière révoltante ; il se plaît à leur faire sentir le poids de son autorité.

Le comte Bolza est le véritable type de tout *Italiano tedesco*. Il poussa l'impudence jusqu'à me dire, en présence de gens qui se plaignaient de lui, qu'il se félicitait à chaque

nouveau reproche que lui adressaient des prisonniers d'état, et surtout ses compatriotes, parcequ'ils ne faisaient par là qu'augmenter la confiance qu'il inspirait à son gouvernement.

C'était pourtant méconnaître l'esprit de ce même gouvernement, qui ne goûte pas les témoignages d'un zèle irréfléchi, et qui préfère à des employés trop officieux ceux qui travaillent avec persévérance et discrétion. Au reste, un comte Bolza peut être de quelque utilité dans l'organisation d'une police, puisqu'il se charge sans répugnance des affaires dont les autres refusent la conduite. On discerne en lui l'aptitude qu'il a pour les choses de cette nature, aptitude que nulle pudeur ne contient. Ses supérieurs ont souvent besoin de lui ; ils le louent, le récompensent, mais ils ne le méprisent pas moins.

L'anecdote suivante servira non seulement

à dévoiler une infamie personnelle, mais encore à donner une idée de l'esprit qui règne dans cette police.

Les contributions indirectes les plus odieuses, en ce qu'elles frappent les basses classes, sont les loteries et les frères mendiants : ceux-ci ont disparu de l'Italie autrichienne ; mais les premières, cette source de corruption du peuple, ne sont plus répandues nulle part que dans les états autrichiens. Il n'y a pas un village tant soit peu considérable, ou un bourg, où l'on n'ait érigé un autel à ce Moloch. Dans le royaume Lombardo-Vénitien, il y a cinq ou six tirages. En 1822, l'organisation de la loterie était encore très vicieuse. Par exemple, on pouvait y mettre à Milan, pour le tirage de Bergame, longtemps après que les numéros étaient sortis, parceque, comme on le sait, la foule abondait dans les dernières heures afin de ne pas rester long-temps dans l'incertitude.

La direction de Milan remarqua qu'un jeune homme avait gagné plusieurs fois de suite à ce tirage. Elle soupçonna qu'il savait avec certitude les numéros qui devaient sortir, et résolut d'essayer une nouvelle organisation. Mais avant que le changement eût lieu, elle perdit la somme de 1,300,000 fr. Le directeur, revenu de son premier effroi, inséra le rapport suivant dans le Constitutionnel.

« Un jeune homme de vingt et quelques années (suivait son signalement) a gagné en peu de temps 60,000 fr. Peu de minutes avant l'écoulement du temps fixé, il s'est rendu au bureau à la hâte et fort essoufflé; il a mis une autre fois sur six numéros, huit onces d'or (environ 500 fr.), cinq de ces numéros sont sortis. »

Le comte Bolza fut chargé de suivre cette affaire, et quelque douteuses que fussent les ressources sur lesquelles il pouvait compter

dans cette occasion , pour parvenir à son but, il parut assuré de la réussite.

Il était certain que l'individu dont on avait donné le signalement devait avoir connaissance des numéros tirés avant la mise en jeu. Mais de quelle manière? était-ce par le vol des pigeons ou par le télégraphe? L'inspection des numéros annonçait que c'était au moyen du dernier. Le joueur en avait, comme on le soupçonnait avec raison , pris six , sur le nombre desquels se trouvaient 51 et 57. Il paraissait même avoir hésité entre ces deux derniers , en raison de la ressemblance qui existe entre 1 et 7 vus à distance. Le buraliste remarqua, en outre , qu'il était presque hors d'haleine en arrivant au bureau. On rechercha quels individus se trouvaient sur les tours à l'époque indiquée , et voilà que le dôme mit sur la voie. Un jeune homme y était allé le matin; un mal subit l'ayant forcé de descendre à la hâte , il avait oublié son

télescope. A l'aide de ce *corporis delicti*, et des informations qu'il fit prendre auprès de tous les opticiens, Bolza découvrit le nom de ce jeune homme, qu'il reconnut, d'après la manière dont on le dépeignit, pour n'être autre que le joueur.

Ces recherches exigèrent du temps. Lorsqu'on voulut procéder à l'arrestation du coupable, il avait disparu ; il s'était probablement retiré dans le canton suisse du Tessin, qui sert de refuge à tous les Italiens fugitifs.

Pendant qu'on envoyait de tous côtés sur les traces du signor Carlo N.... un riche négociant du nom d'Assimunti se présente, montre le billet original, et demande avec calme qu'on lui compte la somme gagnée. On l'arrête, et on exige qu'il déclare de quelle manière il est devenu possesseur de ce billet, et comment le véritable joueur est parvenu à la connaissance des numéros. Assimunti fait

remarquer qu'il lui serait impossible de satisfaire à cette dernière question, puisque ce n'est pas lui qui a mis à la loterie; que, quant à la première, il peut s'éviter la peine d'y répondre, attendu qu'il résulte de la patente émise par la direction, que les lots doivent être considérés comme billets au porteur; qu'on n'est donc pas en droit de s'inquiéter de la validité du billet.

Il avait raison; mais on ne compte pas volontiers des millions : les questions, les menaces, les promesses furent inutiles : il demeura inébranlable, et on reconnut bientôt qu'il n'y avait rien à faire avec lui : il avait la patente de l'empereur.

Il s'agissait donc de s'emparer de l'auteur du délit : on y parvint à force d'intrigues et de séductions. Il fut enfin livré et arrêté ; c'était mon plus proche voisin : je tiens de lui les détails que je vais donner.

Après l'avoir livré vingt-quatre heures à

ses tristes réflexions , le comte Bolza vint le trouver, et lui tint, avec une apparence d'intérêt et de franchise, le discours suivant :

« Je souhaite d'en finir promptement avec vous : voici l'alternative que je vous offre. Si vous vous obstinez à attribuer à la fortune les gains que vous avez faits, vous avez en perspective un malheureux procès qui durera trois ou quatre ans, au moins. Je vous donnerai pendant ce temps la société d'infâmes coquins ; car, comme vous êtes accusé de fourberie, je suis en droit de vous placer parmi eux. Vous me connaissez depuis long-temps, et vous ne devez pas ignorer que tout moyen m'est bon pour parvenir à mon but. Croyez-moi, mon cher ami, des mensonges prolongés indéfiniment ne vous tireront pas d'affaire. Nous savons que vous avez des complices. Vous vous imaginez peut-être que ceux-ci sont en sûreté ; mais voici comme je vais m'y prendre. Je fais publier demain un avis

dans lequel je promets une récompense de 100,000 liv. à vos compagnons, s'ils avouent tout. Ils se présentent, on s'en saisit, et on les enferme dans une maison d'arrêt. Si, au contraire, vous faites un aveu sincère, votre affaire sera vidée en huit jours. On vous traitera avec les plus grands égards ; le vice-roi obtiendra votre grâce de l'empereur ; on vous remettra les sommes que vous avez gagnées, et, pour moi, je vous garantis une gratification de 100,000 l. » Sur ce, il s'éloigna à la hâte, sans même laisser au jeune homme le temps de répondre un mot.

Le malheureux, que ce discours inattendu avait mis hors de lui, tenta vainement de s'étrangler dans un violent accès de désespoir. A une heure après minuit, il reçut la visite de l'adjoint Pagano, autre employé de la police, qui répandit des larmes sur le sort qui l'attendait, lui rappela ses devoirs envers ses parents, et finit par l'engager à dire

la vérité dans un rapport dont il s'offrait lui-même de faire la rédaction.

Cette déclaration eût été insuffisante, puisque les aveux faits à police n'ont pas de valeur légale, et qu'on peut d'ailleurs les rétracter lorsque l'affaire est portée devant les tribunaux. Pour se mettre à l'abri d'un tel inconvénient, on jugea à propos de s'emparer d'un complice, qui avait à la vérité disparu ; mais Bolza ne trouvait-il pas remède à tout ?

Le fugitif n'était marié que depuis quelques semaines ; le sbire spécula sur la tendresse des nouveaux époux. Il alla trouver la femme pour lui offrir, disait-il, des consolations ; il l'aborda, les larmes aux yeux, et l'hypocrite lui parla en ces termes : « J'ai pitié de votre position, et je viens vous tracer la route que vous devez suivre pour revoir et délivrer votre mari. Suivez mon conseil, vous vous en trouverez bien ; mais si vous de-

meurez sourde à mes avis, rien ne peut le sauver. Sachez que l'auteur du crime est déjà en prison, qu'il est confié à mes soins. Il a l'intention de faire un aveu général au premier interrogatoire qu'il aura à subir, et de rejeter sur son complice ce que cette cause renferme de plus criminel. Par intérêt pour vous, j'ai retardé l'audition. Ecrivez à votre mari; exigez qu'il vienne rejoindre son soi-disant ami; qu'il se présente, et que, de son chef, il avoue la vérité: je l'exempterai alors du châtement auquel il s'est exposé, et je lui donnerai une forte gratification. »

Cette pauvre femme, aveuglée par la crainte et l'espérance, suivit le conseil de ce Judas. Son mari se présente, convient de sa complicité, et les amis se virent, après avoir fait l'aveu de leur culpabilité, condamnés à plusieurs années de détention, et à la restitution des sommes gagnées depuis un temps infini.

Cette affaire, et plus tard la découverte d'une fabrique de faux acquits de dégagement à Vérone, où un agent secret de la police de Milan, le comte Moronati, joua un rôle infâme, firent nommer M. de Torresani directeur, place qu'il occupait déjà, à la vérité, mais provisoirement.

Le gouvernement impérial ne paie la fidélité et le zèle des Italiens que par une méfiance sans bornes, que quelques uns d'entre eux se sont sans doute attirée, mais qui n'en est pas moins une injustice pour les autres. Il résulte donc de cette prévention qu'on favorise, à leurs dépens, les Tyroliens qui ont, par les mœurs et le langage, des rapports intimes avec eux, mais qui n'en sont pourtant pas aimés. Les Allemands, à la vérité, obtiendraient encore la préférence sur ceux-ci, s'ils connaissaient la langue du pays, connaissance indispensable à tout agent de police. On déteste ces Tyroliens, qu'on a l'ha-

bitude de considérer comme les partisans naturels des mesures despotiques , et les instruments de l'arbitraire. L'exécration publique s'est principalement amassée sur la tête d'un certain Salviotti , juge d'instruction à la *Commissione della Porta nuova*, et membre actuel du sénat vénitien. Je connais trop peu cet individu pour le juger ; et je suis convaincu que , fût-il d'ailleurs le meilleur homme de la terre , il deviendrait odieux à la multitude en remplissant les devoirs de sa charge. Chaque Tyrolien qui a achevé ses études peut s'ouvrir une carrière brillante , où il dépend de lui seul de faire son chemin ; il n'en est pas de même des Italiens proprement dits, qui n'ont devant eux l'espoir d'aucun avenir.

Un Italien de mes amis , qui était , chose assez rare , admis au service de l'Autriche , se permit un jour une plaisanterie qui aurait pu avoir des suites fâcheuses. Nous dînions

au café le plus fréquenté de la ville de Corsia, et nous regardions passer le beau monde, lorsqu'un jeune Tyrolien, criant des tapis, fixa notre attention. Mon compagnon s'élança avec la rapidité de l'éclair, l'aborde tête nue, et l'invite à le suivre de la manière la plus polie du monde. A peine avaient-ils pris tous deux place à mes côtés, que mon officier commande les mets les plus délicats, et sert avec respect le drôle, qui, malgré son étonnement, fit honneur à tout ce qui lui était présenté. A la fin du repas, il rechargea son paquet, et se mit en route, non cependant sans avoir promis sa protection future qu'on lui demandait avec instance. « Es-tu fou? lui crièrent ses connaissances, ou dis-nous quel est cet individu.—Rien autre, répond celui-ci d'un grand sang-froid, qu'un simple Tyrolien; mais comme tel, il peut devenir conseiller d'état, et j'ai voulu dès aujourd'hui m'assurer sa bienveillance.

Autant il existe de motifs d'accusation contre la police, en Italie, autant l'administration de la justice autrichienne, qui est entièrement indépendante de l'influence du gouvernement, est digne d'éloges. La seule chose qu'on puisse lui reprocher, et qui encore n'est pas tant un vice d'exécution que d'organisation, consiste en ce que, dans les cas de haute trahison, on crée des commissions extraordinaires. Le gouvernement doit toujours être soupçonné, fût-ce même à tort, quand il nomme, comme c'est ici le cas, des juges particuliers dans une cause où il est lui-même partie. Il doit l'être, surtout dans un pays tel que l'Autriche, où on n'accorde point d'avocat pour les crimes de cette nature, le juge d'instruction étant chargé d'énoncer les motifs pour et contre, et de faire à la fois le rôle d'accusateur et de défenseur.

Tout en dénonçant ce vice, je dois cependant faire remarquer que l'influence fâ-

cheuse qu'il peut exercer sur le sort de l'accusé se trouve en quelque sorte balancée par le bénéfice de droit de trois et même de cinq instances, si on compte l'instruction de la police et le recours au trône.

La première instruction judiciaire était dirigée par la Commission della Porta nuova, qui était aussi exécutée en Italie que celle de Mayence en Allemagne.

Composée de trois juges du tribunal de première instance de Milan, elle avait pour chef non le président, qui avait des relations de famille avec un des principaux accusés, mais le vice-président de ce tribunal; le président et deux conseillers jugeaient en seconde instance. Le sénat lombardo-vénitien formait la troisième, et puis venait le recours au monarque.

Les châtimens que le code de Joseph inflige aux individus accusés de haute trahison sont excessivement rigoureux; mais aussi la con-

viction du crime est difficile à acquérir, pour ne pas dire impossible, sans preuves matérielles. L'indigne conduite de la plupart des détenus à Milan a produit un nombre considérable de condamnations. Les règlements des maisons d'arrêt, en Autriche, sont aussi d'une sévérité sans exemple. Je ne crois pas, du moins, que partout ailleurs on impose les fers aux prisonniers d'état, ce qui est en usage dans ce pays.

Le monarque, qui est toujours enclin à la douceur, n'a pas encore laissé exécuter une seule sentence de mort, quoique les tribunaux en aient prononcé des milliers, pour crimes de lèse-majesté. Il s'informe de la conduite des coupables, auxquels, au bout d'un certain temps, il accorde la liberté, fussent-ils condamnés à la peine capitale ou à une prison perpétuelle. Il rendit à la société, après une courte détention, les auteurs de la conjuration de 1814, qui avaient

été convaincus , et qui en firent en quelque sorte l'aveu, d'avoir conçu le projet d'empoisonner en masse les Autrichiens qui résidaient en Italie.

Le fameux général Lecchi-Rasori lui-même passe ses jours paisiblement à Milan. Le général de Mestre Huydel a été également condamné deux fois à mort. On invite les prisonniers, tous les trois ans, à présenter un placet à l'empereur; s'ils ne jugent pas à propos de le faire, le commandant doit y suppléer.

Il me paraît impossible d'être plus consciencieux que François; il ne signe aucun arrêt de mort avant d'avoir parcouru les pièces. Ce n'est cependant pas sans une anxiété et une horreur visibles qu'il se livre à cette tâche. Il travaille chaque jour plusieurs heures; et le seul reproche qu'on puisse lui faire, c'est qu'il s'occupe trop des détails et cause ainsi des retards. Il n'a égard ni au

rang ni à la condition. Un membre d'une des premières familles d'Autriche, qui a souvent représenté le monarque lui-même, le prince N. N., fut inculpé et livré aux autorités judiciaires. On le soumit à la détention la plus rigoureuse, on accusa même ses juges de lui faire sentir leur autorité d'une manière répréhensible. Je ne prétends pas pallier les torts de ce personnage ; mais je suis convaincu que dans tout autre pays on l'eût, par égard pour son rang et sa famille, tiré des mains de la justice, et qu'on se fût contenté de l'envoyer en exil.

On taxe l'empereur d'avarice ; je conçois que l'ordre et la sévère économie qu'il met dans ses affaires particulières passent pour telle aux yeux de l'observateur éloigné, mais un seul fait suffira pour prouver qu'il n'en est rien.

Pendant le dernier séjour qu'il fit à Venise (en 1825), il demeura près de cinq heures à la séance du gouvernement. Il était ques-

tion d'un objet important , d'une indemnité de plusieurs millions que réclamaient différents individus , en vertu d'obligations que l'Autriche avait souscrites lorsqu'elle avait acquis la république. Le comte Guicciardi (si je ne me trompe) fit le rapport et fut d'avis de rejeter la pétition , attendu que l'Autriche avait, bientôt après, perdu Venise sans avoir fait reconnaître cette dette par les Français

La plupart des membres du conseil opinèrent comme lui ; mais l'empereur , après avoir écouté en silence , prit la parole et dit : « Il ne s'agit pas pour moi de la manière dont j'ai obtenu, la dernière fois, Venise des Français , mais à quelles conditions je m'en suis rendu maître d'abord ; car il est impossible que mon obligation cesse d'être valable, parceque les Français ne jugent pas à propos de se conduire avec loyauté. Si je me suis engagé lorsque j'ai pris la première fois pos-

session de la république , et que la dette ne soit pas encore liquidée , je m'en reconnais redevable dans ce moment. » Et ne prêtant plus dès lors attention à la discussion qui suivit , il ordonna de compter la somme. Est-ce là de l'avarice ?

Dans le courant de l'été de 1825 , pendant ma détention à Vienne , j'eus l'occasion de lire le journal que François fit dans son voyage en Italie. Il me remplit de respect pour l'homme que j'avais outragé dans les gazettes anglaises , et auquel j'avais attribué maintes anecdotes que plus tard j'ai reconnues fausses. Je témoignai le désir de mettre au jour une partie de ce mémorial ; mais on me refusa. C'est une maxime du gouvernement autrichien d'éviter tout ce qui peut faire bruit. Sans partager cette manière de voir , je la préfère cependant à cet usage ridicule qui règne en France de proclamer à son de trompe les mots qui sortent de la bouche du roi.

CHAPITRE VI.

Ma translation dans un fort. — Remarques sur les Magyares. — J'acquires de l'importance. — Dîner splendide. — La belle signora Beatrice. — Rendez-vous anonymes. — Intérêt de Bubna.

En amour, tout est vrai; tout est faux; et c'est la seule chose sur laquelle on ne puisse pas dire une absurdité.

CHAMFORT.

Ce fut dans les premiers et les plus beaux jours de juin que l'adjutant de place, le capitaine Krause, se rendit à la direction générale de la police, et présenta l'ordre de mon extradition. On ne pouvait et on ne voulait pas même élever de difficultés à ce sujet. Aussi un quart d'heure ne s'était pas

écoulé que nous nous acheminions déjà vers le fort, ma nouvelle destination

Les ouvrages de cette citadelle qui tombe en ruine furent détruits par les Français dans la guerre de la révolution, et remplacés par une belle place d'armes. Le corps du bâtiment, encore entouré de murs et de fossés, sert de caserne à un régiment de cavalerie et à plusieurs d'infanterie. Une ancienne tour renferme les détenus pour délits militaires et politiques.

Au lieu de me faire prendre place parmi eux, on me donna un logement vaste et agréable ayant vue sur une cour toujours remplie de monde, et où rien ne pouvait rappeler à l'esprit une maison d'arrêt. On attacha à mon service un honnête Autrichien qui se fût, dans la suite, exposé à la mort pour moi. On avait placé, à la vérité, deux sentinelles à ma porte et une troisième à ma fenêtre ; mais cette mesure, rigoureuse en

apparence , ne me chagrinait pas du tout : je voyais bien que Bubna évitait de blesser les autorités civiles.

Il me rendit visite le lendemain de mon installation , et me dit : « Vous m'avez été confié comme un prisonnier fort dangereux. Je dois donc , sous la plus grande responsabilité , garantir que vous n'échapperez pas , et que vous ne formerez point de liaisons secrètes. Vous n'êtes pas capable d'abuser de la confiance que je vous témoigne , j'en suis certain. Vous connaissez votre position et la mienne par rapport à vous. Je vous abandonne donc à vous - même. Les sentinelles ont l'ordre de vous laisser aller et venir sans obstacle. Vous pouvez aussi écrire ce que bon vous semble ; votre délicatesse me répond que vous ne quitterez jamais la chambre , et que vous n'enverrez aucune lettre sans m'avertir. L'adjudant de place doit vous accompagner partout ; vous avez une voiture

à votre service. Je ne puis, à la vérité, mettre de l'argent entre vos mains, mais il est recommandé à votre surveillant d'avoir soin de vous fournir non seulement toutes les choses nécessaires, mais d'avoir encore égard à vos moindres fantaisies. Soyez-en persuadé, je ferai ce qui dépendra de moi pour rendre votre position agréable. Je n'exige point que vous me donniez de parole d'honneur; si vous étiez capable de me tromper, les promesses les plus sacrées ne vous lieraient pas.» M. de Krause lui ayant demandé ses instructions : « Dans les cas douteux, lui répondit-il, adressez-vous à votre prisonnier, qui connaît parfaitement mes intentions. »

Bubna m'imposait ainsi de grandes obligations, et resserrait plus étroitement mes chaînes que s'il eût pris des mesures de rigueur. Je craignais toujours de faire quelque démarche qui pût lui déplaire. A peine s'aperçut-il de ma contrainte, qu'il s'empessa de

m'en affranchir. Il me donna la liberté d'aller et de venir sans guide dans l'intérieur du château.

Je ne me le fis pas dire deux fois. Ce fort est en quelque sorte une petite ville, et présente de fréquents sujets de distraction, surtout à celui qui a été long-temps resserré entre les murs d'un cachot. Je fis bientôt la connaissance d'aimables officiers (du régiment des hussards d'Angleterre), et peu de jours après nous nous disposâmes à dîner ensemble. C'est ici que je fus à même d'observer les Hongrois et que j'appris à les estimer. Le Magyare a encore beaucoup en lui d'un d'un peuple primitif doué d'une force physique extraordinaire et d'une singulière énergie ; il manque pourtant de cette culture qui le ferait paraître avec tous ses avantages. Pourvu par la nature de dons précieux qu'il laisse sommeiller, il représente son pays, pour lequel il éprouve le plus ardent amour.

Si la Hongrie est une monarchie de nom, elle est de fait une aristocratie absolue, ou une république dans le sens de l'antiquité. Le noble est tout; mais aussi tout individu libre qui possède des biens-fonds est noble; le prince et le paysan sont égaux devant la loi. Le magnat n'est pas, pour ainsi dire, au-dessus du noble, de même que tout Anglais s'estime autant que le premier pair du royaume. La liberté politique n'est nulle part aussi étendue, et la liberté civile aussi restreinte, qu'en Hongrie. On sait d'ailleurs combien il est difficile de les rencontrer ensemble; car l'élévation de l'une a généralement lieu à la chute de l'autre.

On comprend qu'il est ici question de monarchies, et non d'états libres, tels que l'Angleterre et l'Amérique. Tandis que Napoléon détruisait la liberté politique, il jetait par son Code les fondements de la liberté civile. J'ai dit que la Hongrie est une répu-

blique dans la signification que les anciens attachaient à ce mot ; car la Grèce, et particulièrement Athènes, en formait-elle moins une, parceque la majorité de ses citoyens se composait d'esclaves ? Peut-on dire que Sparte était sans institutions, parcequ'elle avait des ilotes ? C'est encore une question de savoir si ces républiques pouvaient passer pour des états heureux. Nul doute que la civilisation hongroise et le bien-être des habitants ne soient en souffrance sous le régime actuel ; mais le commerce florirait promptement avec la liberté civile, et la prospérité publique s'élèverait au plus haut degré.

Les Magyares dont l'esprit est éclairé reconnaissent cette vérité, et ne cherchent point à dissimuler les vices nombreux de leur constitution. Pourtant ils aiment mieux en souffrir les résultats que de se voir ravir leurs libertés. Aussi ils s'opposent à chaque

innovation, dût-elle produire de grands avantages. « Car, disent-ils, si on viole notre constitution en un point, on l'attaquera bientôt sur beaucoup d'autres; c'est ce qui nous engage à rejeter toute proposition qui a pour but des changements. »

Ils ne veulent pas non plus entendre parler du dénombrement du peuple, parce qu'ils croient y reconnaître le premier pas qui conduit à la conscription. Le

Timeo Danaos et dona ferentes

paraît être leur épigraphe. Les améliorations se font insensiblement parmi eux; l'esprit du temps produit d'une manière inaperçue des modifications qui ne laissent pas d'exercer une forte influence.

On reproche au Magyare d'être inculte; on ne peut s'en prendre qu'à son gouvernement, qui ne lui permet pas de voyager. S'il est, sous le rapport de la civilisation, en ar-

rière du Polonais, son voisin ; son courage, son énergie l'élèvent bien au-dessus ; s'il dit avec force le *frangor non flector*, sa patrie ne sera jamais morcelée.

L'anecdote suivante, dont je garantis l'authenticité, représente les Magyares sous les couleurs qui leur sont propres.

Joseph les traitait avec despotisme, et cherchait, sous de vains prétextes, à les priver de leurs droits. Un noble, sur le retour de l'âge, indigné de l'injustice de cette conduite, s'écria, en portant la main à son épée, « qu'il ne craignait pas l'empereur ! » Alors ce généreux monarque, ce philanthrope enfin, le fit saisir et plonger dans la prison qu'il venait de fonder à Munkatsch. On le rendit long-temps après à la liberté, sous le règne de Léopold ; et le Palatin lui demandant s'il avait appris à craindre l'empereur, le vieillard, qui avait près de quatre-vingt-dix ans, lui répondit, en soulevant les chaînes qu'on

venait de lui enlever : « A le craindre ! non, je n'ai appris qu'à le haïr. »

Au reste les Hongrois se distinguent par le sincère attachement qu'ils portent à leur roi. Napoléon, qui les redoutait, fit de vains efforts pour ébranler leur fidélité. Il leur promit une existence indépendante et un souverain choisi parmi les leurs ; il indiquait même de préférence le prince Esterhazy. Celui-ci répondit avec mépris à l'offre qui lui était faite, et le peuple ne s'en émut pas. Il est naturel qu'il existe un levain là comme partout ailleurs ; mais il tient aux localités, et n'a rien à démêler avec les idées du temps. Les embarras financiers et les discordes sont des fléaux que la diète avait en grande partie dissipés.

La police ne pouvait comprendre comment Bubna était assez imprévoyant pour permettre à ses officiers de se lier avec un démagogue tel que moi. Lorsqu'elle vit

que ses bons avis étaient méprisés, elle s'y prit autrement. Elle chargea un de ses habitués de recommander en secret aux militaires de surveiller ma conduite; mais le pauvre diable n'en fut pas quitte à bon marché : on le jeta, sans égard pour ses cris, du haut en bas des escaliers. On fit le rapport de cette voie de fait au commandant, qui, vu la circonstance, l'approuva fort. Certes là police secrète de l'Autriche mérite de graves reproches (et moi-même je n'ai pas cru devoir les lui épargner), mais elle est pourtant encore préférable à la police française, ne fût-ce que parcequ'elle n'a pas pénétré dans les rangs des braves. Il n'existe point d'observateur dans le militaire; on n'a pas encore osé en venir là. D'autres armées au contraire ont été entièrement démoralisées par le désordre que la police a produit dans leur sein : elle est organisée d'une manière stable; chaque régiment à la sienne.

Aucun sous-officier ne peut même espérer d'avancement, s'il n'a fait preuve de zèle, s'il ne s'est déshonoré par l'espionnage et la délation. Il n'est pas nécessaire de dire qu'il existe d'honorables exceptions ; mais quel malheur qu'il n'y ait que des exceptions, et que l'État, qui ne doit avoir que l'honneur pour mobile, coure après l'infamie ! Par là le caractère du soldat s'efface ; il perd cette noble franchise qui, mêlée à un peu de rudesse, le distingue des autres classes de la société ; il se transforme ainsi en un vrai caméléon.

Milan est une grande ville sous tous les rapports ; le concours des étrangers qui y affluent sans cesse aurait dû suffire pour détourner les habitants de s'occuper d'un individu isolé ; cependant bientôt il ne fut bruit que de mon séjour, et de la manière dont j'étais traité. La curiosité était excitée au plus haut point ; j'étais tout au moins un haut

personnage, un prince, un autre masque de fer. Les Milanais se disaient entre eux : « Les princes et les comtes sont renfermés ; on n'a point pour eux les égards, les attentions dont ce prisonnier sans titre est l'objet. Tous les délits politiques et militaires ne sont-ils pas, sans exception, du ressort de la police et de la commission criminelle ? D'ailleurs le comte Bubna ne se mêlerait pas d'une affaire qui lui est étrangère ; si la personne qu'elle concerne n'était d'un rang élevé et de la plus haute importance. Tandis que d'autres prisonniers se croient heureux qu'on leur permette de respirer l'air une heure, accompagnés d'un gendarme, celui-ci a toujours un adjudant avec lui, encore n'est-ce que pour la forme. »

Les deux sentinelles placées à ma porte donnaient encore plus de vraisemblance à ce bruit ; car, me voyant aller et venir à volonté, on ne les considérait que comme une

garde d'honneur. Mon bon aide-de-camp faisait aussi, de son côté, ce qu'il fallait pour accréditer cette opinion. Il ignorait entièrement mes aventures, et s'était imaginé que j'étais un grand personnage. Enfin je passais généralement pour le fils du roi de Suède, qui avait été détrôné.

J'avais promis de ne pas m'expliquer sur ce qui me concernait. Je ne pouvais donc pas démentir ces bruits ; et d'ailleurs je ne les eusse pas détruits volontiers ; ils flattaient ma vanité et excitaient en ma faveur le plus vif intérêt. Si le soir je faisais des courses à cheval, ce qui m'arrivait souvent, j'étais sûr qu'on me lorgnait de toutes parts ; que de beaux yeux, pleins d'une douce compassion, se fixaient sur le malheureux étranger ! tous ceux qui m'approchaient marquaient de l'empressement à faire ma connaissance ; en un mot, il ne dépendait que de moi d'être l'homme du jour. Je ne jugeai pas à propos

de me produire, et refusai constamment les invitations qui me furent faites. Peu de jeunes gens ont été aussi à la mode que moi, pauvre prisonnier ex-étudiant sans importance. Il m'évenait quelquefois à l'esprit que je pouvais peut-être m'attribuer, au moins en partie, l'influence que j'exerçais ; mais en général j'étais assez sensé pour convenir que j'en étais redevable à la fortune. Bubna, à qui je racontais tout, riait du fond du cœur, et se faisait un jeu de répandre des bruits qui m'attiraient une plus forte considération. J'ai déjà fait la remarque que peu d'individus ont souffert autant que moi ; mais aussi il n'en est point qui aient eu autant de bonheur au sein de l'adversité.

Des situations où tant d'autres eussent été perdus, m'offraient encore des agréments qui à présent, à la vérité, ont peut-être plus de prix à mes yeux qu'ils n'en avaient alors. Au reste je fais partie de ces heureuses créa-

tures qui savent distiller jusqu'au poison , et en extraire quelques gouttes de miel.

Des invitations me venaient de tous côtés ; mais la crainte de préparer des tracasseries au généreux comte Bubna , fit que je n'en profitai guère. Une petite aventure qui m'arriva m'a causé trop de plaisir pour la passer sous silence. J'espère aussi qu'elle ne sera pas sans intérêt pour le lecteur.

Dans la foule de gens que je voyais à la promenade ou au café , se trouvait un riche négociant que je nommerai Louis. Je l'avais rencontré en Suisse ; je ne pus me défendre d'accepter une de ses nombreuses invitations. Je lui promis d'aller un jour dîner chez lui avec mon aide-de-camp. Nous apprîmes que notre hôte avait d'excellent vin , nouvelle qui égaya fort mon compagnon , pour moi , je me réjouis de faire connaissance avec la dame de la maison , que son vieil époux ne traitait pas toujours au mieux.

Je ne fus donc pas fâché de trouver la charmante Béatrice en entrant au salon. On nous prépara un repas somptueux, et la cave nous prodigua ses trésors. Aussi nous en étions à peine au second service, que nous montrions déjà la meilleure humeur du monde.

Notre hôte versait sans cesse, et le brave aide-de-camp, qui, pour s'être enrôlé sous les drapeaux de Mars, n'avait point cependant déserté ceux de Bacchus, tomba bientôt dans un état où, comme chaque étudiant du caveau d'Anerbasch à Leipzig, il pouvait chanter :

Uns ist ganz cannibalisch wohl,
Gleichwie viel tausend Säuen.

Pour moi, je sens que je n'aurais pu résister aux précieuses *larmes du Christ*, si les beaux yeux de la signora Béatrice ne m'eussent causé une ivresse qui me préserva de celle de Krause. Le signor Lodovico était aveugle,

car comment ne surprit-il pas nos regards furtifs, et se permit-il des plaisanteries, des mots équivoques dont un homme bien élevé s'abstient toujours en présence d'une femme ? La politique eut son tour ; mais je n'avais plus d'oreilles pour un sujet autrefois si attrayant pour moi ; car

Ich sah den Himmel offen
Sah der Seel' gen Angesicht
Und auf Erden war mein Hoffen
Und im Himmel war es nicht.

Neuf heures étaient sonnées avant que nous eussions quitté la table. Lodovico et mon aide-de-camp avaient fraternisé ; ils s'embrassaient, pleuraient et riaient à qui mieux mieux.

Plus ils étaient bruyants, plus nous étions calmes, au moins en apparence. On passa dans une autre pièce pour prendre le café, et là s'éleva une violente dispute entre les

deux nouveaux amis. Chacun d'eux voulait, pour prouver qu'il n'était pas ivre, courir sur la même ligne, et, comme ils ne réussissaient ni l'un ni l'autre, ils s'accusaient mutuellement de s'être poussés. J'avais peine à ne pas éclater de rire, et je ne rétablis que fort difficilement la bonne intelligence qui régnait auparavant entre eux. Enfin, pour effacer tout souvenir fâcheux, il fallut prendre un bol de punch au champagne, ce qui acheva d'enlever le peu de raison dont nos deux champions pouvaient encore faire usage. Je les encourageais à boire, tant pour faire honneur à la belle échantonne, que pour satisfaire leur propre goût.

La boisson me roulait dans les veines comme du feu, et j'aurais pu tenter le bonheur trop tôt si Béatrice, par des signes expressifs et un mouvement de tête de mécontentement, ne m'eût commandé de garder plus d'empire sur moi-même. Il fallut donc échapper par

la ruse à la nécessité de tenir tête à mes deux compagnons.

Il était trop tard pour retourner au fort. Notre hôte nous proposa de bivouaquer chez lui ; offre à laquelle mon aide-de-camp acquiesça par un signe de tête , et que moi... je ne rejetai point. Nous convinmes d'abrèger la nuit au moyen d'un souper déjeunatoire. Dans cette attente le couple fraternel s'endormit , et ronfla de manière à nous faire fuir dans la chambre à côté.

Béatrice était l'amabilité même : elle parcourait dans un seul moment l'échelle du sentiment ; elle boudait, m'accablait de baisers, pleurait et riait à la fois. J'avais cependant remarqué qu'elle avait quelque chose sur le cœur, qu'une pensée , un sentiment pénible l'agitait. Souvent elle se jetait à mon cou, un aveu semblait vouloir lui échapper ; mais les sanglots étouffaient sa voix ; elle tombait à mes genoux, qu'elle embrassait en s'écriant : « Oh !

ne me méprise pas. » Je me méprenais sur la nature du sentiment qui l'oppressait , et je m'efforçais, quoiqu'en vain, de la rassurer par les plus tendres caresses.

Béatrice s'occupait de l'arrangement du souper lorsque nos dormeurs s'éveillèrent et parurent surpris que nous eussions reposé si long-temps. Ils ne purent , malgré leur bonne volonté, faire honneur à aucun mets, et se dépitèrent de nous voir, à Béatrice et à moi , un si violent appétit ; ce qui pouvait au reste leur rappeler le *moderata durant*.

Si la veille il était trop tard pour retourner au fort, il était trop tôt pour le faire sans éveiller le soupçon. Nous prîmes donc une voiture, et nous nous rendîmes à Monza, où nous passâmes joyeusement le reste du jour. Nous nous en retournâmes dans la soirée, et je me réjouis du fond du cœur de ce que notre longue absence n'avait pas été remarquée.

Peu de jours après j'allai chez le comte Bubna dans l'intention de lui dire que j'avais passé une nuit en débauche, afin d'éviter des reproches à mon aide-de-camp. Il était entouré de tant de gens qu'il me fut impossible de lui faire mon aveu. J'étais donc sur le point de me retirer, lorsqu'il me prit à part et me dit avec un air railleur : « On prend les souris avec du lard. » Je ne compris pas le sens de ces paroles prononcées d'un ton moitié sérieux, moitié plaisant, et je ne jugeai pas à propos de me rompre la tête à chercher leur vraie signification; je les oubliai même assez vite. Il n'en fut pas ainsi de la belle Béatrice, à qui je pensais nuit et jour. Tous mes efforts pour la revoir, ne fût-ce même qu'un moment, furent inutiles. Elle ne quittait plus son époux, ou plutôt son époux ne la quittait plus.

Plus de quinze jours s'étaient écoulés de la sorte, et je commençais déjà à me rési-

gner à ce qui était inévitable, lorsque j'entendis frapper doucement à ma porte; j'ouvre; une soubrette se présente et me remet un billet d'un air malicieux. Pressentant aussitôt quelque mystère, je laisse retomber la pièce que je voulais lui donner et lui tends un écu. Je brise le cachet à la hâte; je trouve ces mots griffonnés de la main d'une femme : *Albergo della città, Coreia de' Servi, il bagno, n° 12, alle venti quattro*, et de plus une carte de bain incluse dans la lettre.

Ma joie fut excessive, car je ne doutais pas que ce rendez-vous ne m'annonçât une bonne aventure dans toute la force du mot. Je n'avais pas à craindre des coups de poignard, ou, ce qui est pis encore pour un galant chevalier, des coups de bâton, puisque l'entrevue devait avoir lieu non pendant la nuit, mais au soleil couchant et à l'endroit le plus fréquenté de la ville. La seule chose qui refroidit mon imagination fut de trouver dans

ce billet presque indéchiffrable autant de fautes d'orthographe que de mots ; mais un ami , l'aimable comte Louis de Tolna , dont je pris conseil à ce sujet , m'assura que très peu d'Italiennes , même celles de la plus haute naissance , savaient écrire leur langue naturelle.

À peine la cloche avait-elle sonné l'*Ave Maria*, que j'entrai sans adjudant dans le jardin de l'*Albergo della città*.

« Comment, monsieur, me cria le baigneur Louis (autrefois courrier du cabinet , à présent ce que les circonstances voulaient qu'il fût , et quelquefois même faiseur de circonstances), vous ici ! à cette heure ! et tout seul ? quel numéro demandez-vous ? — I 3 n° 12. — Malheureusement les cabinets 12 et 13 sont déjà occupés : une dame voilée est venue les prendre. »

Je ne doutai plus d'après cela qu'il n'y eût une dame en jeu , et je cessai de crain-

dre que ce fût un de mes amis qui me voulût faire niche. Je fis venir un flacon de vin d'Asti (vin piémontais agréable et spiritueux), et m'assis sur un banc du jardin d'où je voyais les allants et venants. Outre la grande entrée, il y en avait une petite qui servait à ceux qui jugeaient convenable de garder l'inognito. La nuit arrivait, et je commençais déjà à murmurer quelques *passas* hongrois, lorsque enfin une femme, rouverte d'un long voile, sort de l'établissement, et, sans me jeter un seul regard d'intelligence, entre à la hâte au cabinet du n° 13.

Louis parut étonné lorsque je lui présentai ma carte, et lui commandai de m'ouvrir celui du n° 12. A peine entré, je frappe à la porte de communication. Elle s'ouvre avec lenteur; l'inconnue laisse tomber son voile, et je reconnais.... ma charmante Béatrice. Un *Dio mio!* est le premier mot qui n'échappe, et un torrent de larmes y ré-

pond. « Carissima Béatrice ! m'écriai-je. — Fernando ! répliqua-t-elle. » Comme ce dialogue monosyllabique pouvait durer longtemps, je le rompis en lui témoignant la joie que j'éprouvais à la revoir ; mais il fallut du temps et une certaine éloquence pour sécher ses larmes. Elle se remit pourtant, et me tint le discours que je vais rapporter : « Je sens bien, me dit-elle, que la démarche que je fais aujourd'hui doit exciter votre surprise, et peut-être m'attirer votre mépris ; mais je n'ai pu faire autrement, car j'ignorais par quel moyen vous communiquer, sans vous compromettre, ce qui est pour vous d'une importance sans égale. La vierge Marie et sainte Ursule, ma patronne, savent seules quel sacrifice je vous fais. Tenez-vous en garde contre mon mari. Il est à la solde de la police, et de plus votre ennemi personnel ; il a cru remarquer que je ne vous suis pas indifférente, et m'a commandé, sous les pro-

messes les plus flatteuses et les plus terribles menaces, de vous attirer et de vous faire parler. J'ai feint de consentir à ce qu'il exigeait de moi, afin de vous donner avis ; et pour que tu ne croies pas que je veuille t'enchaîner par de feintes communications, lis l'instruction particulière que mon mari a reçue de M. de B.»

Qui peut expliquer les anomalies du cœur humain ! Cette preuve de confiance, qui devait beaucoup accroître mon amour, le diminua. Voulez-vous savoir pourquoi ? elle blessait ma vanité. Je m'étais persuadé que la passion la plus ardente avait pu seule pousser Béatrice à faire cette démarche, et à présent je découvrais plus de pitié que d'amour dans le motif qui la lui avait suggérée. Néanmoins l'avis était trop important pour que je ne le reçusse pas avec reconnaissance, et j'obtins de mon amie la permission de transcrire l'instruction.

Nous oubliâmes le passé et l'avenir dans des entretiens pleins de charmes. Elle me raconta son histoire : elle n'était point la femme de Louis, quoique chacun la tint pour telle ; c'était un enfant de l'amour. Le maréchal Masséna l'avait eue d'une noble Vénitienne qui fut chassée du sein de sa famille dès que son déshonneur fut connu, et l'instant où ma Béatrice ouvrit les yeux à la lumière fut aussi celui qui mit sa mère au tombeau. Elle eût péri elle-même, si l'épouse de Louis, passant à cette époque par le village où l'infortunée Vénitienne expirait, ne se fût chargée de l'enfant. Au bout de dix années celle-ci eut le malheur de perdre sa généreuse bienfaitrice, qui lui avait toujours tenu lieu de mère, et tomba dans la puissance du signor Lodovico, qui s'en fût débarrassé assez vite sans la crainte du blâme que lui attirerait une conduite inhumaine. Mais son avarice ne lui permettait pas de la

garder sans qu'il s'en promit quelque avantage; il la destina donc à être un jour sa maîtresse, et c'est dans cette noble intention qu'il lui fit donner une éducation passable.

La pauvre Béatrice crut par ce récit, quelque pénible qu'il lui fût sous d'autres rapports, pouvoir se justifier à mes yeux : *Perche sarei incapace di tradire il mio marito*, me disait-elle. C'était une de ces créatures pieuses jusqu'au délire, qui avait une apparence céleste, et qui réunissait l'amour de Dieu à l'amour terrestre. Elle considérait le Sauveur comme son bien-aimé, et son bien-aimé comme son Sauveur.

L'expérience et non les livres lui avait fait connaître les mystères de la vie et de l'amour. Son mysticisme n'avait pas, comme chez le Gessler, son siège dans l'esprit, mais dans le sentiment. C'est l'habitude des femmes du Midi de transformer Dieu en homme, et

l'homme en dieu , et par là de les réduire au même niveau.

Cette charmante Italienne était attrayante au-delà de toute expression. Son œil bleu était plein d'une douce langueur, et on tombait malgré soi à genoux, lorsque, baissant ses longs cils avec modestie, elle dénouait les longues tresses de ses blonds cheveux, et les laissait flotter sur ses épaules. Elle aurait pu en faire le même usage que la comtesse de Salisbury, qui, comme on sait, sauva les habitants d'une ville en la traversant, au galop, le corps couvert de sa seule chevelure.

La nuit nous força à nous séparer, non pourtant sans que nous nous fussions mille fois promis de nous revoir souvent. J'étais même déterminé à donner le second acte de la comédie que j'avais conduite avec tant de succès à Turin, mais la police de Milan ne ressemblait en rien à celle de cette dernière

ville : peut-être aussi je portais des couleurs trop éclatantes ; car peu de semaines s'étaient écoulées , qu'on disait hautement au signor Lodovico qu'il n'avait pas besoin de prendre tant de peine.

Quelques jours après l'entrevue du bain, et lorsque j'eus assisté à un nouveau dîner que donna Lodovico, Bubna me fit appeler, et me dit, pour la première fois avec amertume : « Il paraît que vous avez négligé mon avertissement. Je dois donc vous parler plus clairement. On vous a tendu un piège où vous vous êtes laissé prendre. M. et madame Louis sont des espions à la solde de la police. Eh bien ! ne vous en étonnez - vous pas ? ne me remerciez-vous donc pas de l'avis que je vous donne. — Je rends grâces, lui répondis - je, à Son Excellence de sa bonne intention, mais les moindres circonstances de cette affaire me sont connues : ce papier peut vous le prouver. »

Bubna fut on ne peut plus surpris en parcourant l'instruction que j'avais eu le soin de copier, et son mécontentement disparut entièrement lorsque je lui racontai toute l'aventure sous le sceau du secret. Il me félicita, et ne fut pas fâché le moins du monde que la police ait eu un pied-de-nez, puisqu'elle se mêlait de choses qui ne la regardaient pas.

Lorsque Bubna eût reconnu que je n'avais pas oublié la maxime d'Aristipe (je l'ai, mais elle ne m'a pas), il m'accorda une confiance sans bornes. Je pus dès lors, quand je ne voulais pas être remarqué, sortir sans mon adjudant.

Lorsque Louis vit que son plan avait échoué, il m'enleva toute occasion de revoir Béatrice. Rien ne put consoler celle-ci qu'un certain abbé qui lui fit sentir le danger d'une liaison avec un hérétique, et qui lui plut assez pour lui faire souvent oublier le créateur pour la

376 LES SOCIÉTÉS SECRÈTES DE FRANCE, etc.

créature. De ce commerce il résulta que le
vieillard devint dévot, et qu'il eut pleine con-
fiance en sa compagne.

Michod

FIN DU TOME PREMIER.

SUITE
DE LA
DEUXIÈME PARTIE.

1911

1912

1913

LES

SOCIÉTÉS SECRÈTES

DE FRANCE ET D'ITALIE.

CHAPITRE I.

Mécontentement de la noblesse lombarde. — Lady Morgan. — Agrément de la vie de Milan. — Connaissance de la signora Adélaïde. — Sa vie. — Vengeance épouvantable du comte N. N.

Quand un homme et une femme ont l'un pour l'autre une passion violente, il me semble toujours que, quels que soient les obstacles qui les séparent, un mari, des parents, etc., les deux amants sont l'un à l'autre *de par la nature*; qu'ils s'appartiennent *de droit divin*, malgré les lois et les conventions humaines.

CHAMFORT.

Je n'ai pas la prétention de juger les Italiens; mais le long séjour que j'ai fait dans leur patrie, mes relations avec plusieurs

d'entre eux en pays étranger, m'imposent le devoir de démentir les assertions erronées que certains voyageurs se sont récemment permises à leur égard. Lady Morgan n'est pas à l'abri de ce reproche. Une femme dont l'éducation a été soignée est plus en état que personne de peindre la société; elle saisit, avec plus de rapidité et plus de justesse que l'homme, les nuances, les différences de la vie sociale, et rend avec fidélité l'esprit de la nation, tel qu'il se réfléchit dans la littérature. Mais, pour tracer la vie politique, le caractère national d'un peuple, et faire la critique du gouvernement, il faut un homme. Aussi l'*Italie* de lady Morgan est-elle bien au-dessous de sa *France*. Cela tient à ce que, dans le premier cas, elle n'avait pas d'habitudes sociales à décrire, puisqu'il n'en existe pas dans la péninsule. Un homme pourrait sans doute avancer des choses aussi inexactes; mais au moins il serait conséquent, et partirait de

principes fixes. Le jugement de notre bonne lady est soumis à la moindre circonstance. Les gens qui l'accueillent avec égard sont de vrais modèles ; mais malheur à l'endroit, malheur au pays où elle s'est ennuyée, où elle a eu la migraine : là l'esprit du peuple est bigot et stupide, là le gouvernement est injuste et arbitraire.

Cette noblesse lombarde qu'elle élève jusqu'aux nues, n'offre qu'un mélange informe de vanité, d'arrogance et de lâcheté (1). Il

(1) Pour moi, je ne conçois pas comment des gens éclairés ont pu espérer ou craindre que les régiments hongrois et tyroliens ne fissent cause commune avec les insurgés. Je veux bien croire qu'il y avait à cette époque des mécontents dans la Hongrie et le Tyrol ; mais les militaires autrichiens ont un si grand mépris pour les Italiens, qu'il eût été tout-à-fait impossible à ceux-ci d'en attirer un seul à leur parti. Les libéraux français comptaient beaucoup sur la prétendue exaspération des esprits, qu'on disait régner dans ces deux pays. D'abord elle n'était pas ce qu'ils s'imaginaient, et d'un autre côté n'arrive-t-il pas quelquefois, dans l'intérieur d'une maison, que le fils ne partage pas les idées du

ne me convient peut-être pas , à moi qui n'ai pas été spectateur oisif , de juger avec sévérité et sans exception les habitants de la haute Italie ; mais je soutiens que des hommes qui se proposent de délivrer leur patrie doivent persévérer avec constance dans la résolution qu'ils ont prise.

Qu'ont fait ces nobles , impliqués dans la conspiration ? ils ont découvert les intrigues et les vues de leur parti ; ils ont désigné si consciencieusement , non seulement les conjurés , mais encore tous les individus qui ne témoignaient point de répugnance pour un nouvel ordre de choses , qu'ils se sont enlevé les moyens de l'établir par leurs propres efforts et sans secours étranger.

père ? Il épanchera ses sentiments dans le sein d'un frère , d'un ami ; mais qu'un étranger paraisse et accuse ; la différence d'opinion est oubliée , le fils consacrera son bien et son sang à défendre un père dont il condamne en secret la manière de voir.

Si la trahison a été moins générale parmi les Piémontais, cela provient de ce que peu de nobles ont pris part à la conspiration, et que ceux-ci encore avaient été les premiers à faire connaître leurs opinions. Le plus grand nombre des nobles lombards ne se soucie guère sans doute de la puissance autrichienne; il en est qui souhaiteraient un autre gouvernement; mais qu'il y a loin du désir à la volonté, de la volonté à la résolution, de la résolution au choix des moyens, du choix des moyens à leur application, et de là à l'exécution!

Les hommes qui ont parcouru tous ces degrés étaient plus jeunes. Riches pour la plupart, ils avaient été employés ou avaient joui d'une grande considération sous le règne de Bonaparte. Sous le gouvernement autrichien, il ne leur reste, pour toute perspective, que l'espoir de voir des milliers de chambellans. Le duc de Litta, autrefois

grand-trésorier du royaume, peut représenter cette classe. L'intercession de l'empereur de Russie le fit rappeler de son exil. A son retour, il ne parut préoccupé que d'une seule pensée, de gagner, et par les moyens les plus bas, la faveur des Autrichiens, qui le connaissent et le méprisent. Nul doute qu'il n'y eût dans cette classe des hommes animés par les intentions les plus pures ; mais ils étaient rares, tandis que le nombre des autres était infini. Les femmes d'un rang élevé déployèrent un beau caractère ; elles donnèrent l'exemple d'une grande fermeté, et ne trahirent jamais les secrets dont on les avait rendues dépositaires.

Il y eut cependant parmi les médecins et les avocats des individus qui se distinguèrent. Ceux-ci avaient au moins un but, et n'agissaient pas, comme la plupart des nobles, par vanité, par irréflexion, ou par un penchant vague à un changement quelconque.

Quel fut donc le motif qui détacha la noblesse lombarde de la maison d'Autriche ? Une puissance étrangère lui était-elle à charge ? Non ; car elle avait supporté sans aucune répugnance le joug des Français. Était-ce l'énormité de la taille, des impôts ? Cela ne peut être, puisqu'on a conservé la même administration des finances, Étaient-ce les mesures arbitraires du gouvernement ? Point du tout ; car on ne connaît pas en Autriche ce que veut dire chambre de justice ; et si la police mérite souvent des reproches, il faut dire encore : Cette direction n'a subi aucun changement.

Non ; mais on avait aigri, exaspéré la noblesse lombarde en lui enlevant l'occasion de paraître, de briller. La cour du vice-roi français était resplendissante ; celle des Autrichiens, au contraire, n'était qu'une simple résidence bourgeoise. Eugène avait eu le bon esprit d'attirer, d'enchaîner les ri-

ches Lombards par leur vanité ; l'archiduc Reynier ne le pouvait pas. Napoléon , quoiqu'il ne perdît pas son but un seul moment de vue , avait laissé aux habitants de la haute Italie une apparence d'indépendance.

L'Autriche ne se permettra jamais , il est vrai , aucune mesure de violence à leur égard ; mais elle leur rappelle sans cesse qu'ils ne constituent plus un corps de nation ; car tout ce qui les intéresse se décide à Vienne. Je crois même qu'à Milan , à l'exception pourtant de ce qui est du ressort de la justice , il n'est pas permis de décider sur le moindre objet. C'est un abus dont il résulte une perte de temps et des frais énormes. La puissance du vice-roi est très bornée ; ce n'est pas lui qui prend connaissance des causes un peu marquantes ; le président du gouvernement et la chancellerie italienne se les partagent.

Parmi les Autrichiens qui résident en Italie, celui dont lady Morgan fait de si grands éloges mérite précisément les reproches les plus graves : c'est le gouverneur comte de Saint-Julien, dont je veux signaler la conduite dans ces feuilles. Après la restauration, il blessa la noblesse lombarde en introduisant la sévère étiquette de la cour de Vienne dans la cour voluptueuse de Milan; il repoussa des gens puissants et distingués, sous prétexte du défaut d'aïeux ou d'une noblesse douteuse. Ce fut encore lui qui transforma le château en désert, et commit tant et tant de fautes qu'on se vit enfin forcé de l'éloigner. Ce fut dans cette intention qu'on le nomma commandant de Königengratz. La cour avait besoin d'épuration sous d'autres rapports; car le vice-roi poussait l'amour du beau jusqu'à souffrir que certaines dames dont les mœurs n'étaient pas du tout équivoques y jouassent un rôle : telle était cette com-

tesse qui, encore à présent, traîne sa honte à Milan comme maîtresse déclarée du comte Bathyani. Il me siérait mal de faire le censeur ; mais il me semble que ceux qui gouvernent ne doivent jamais offrir l'exemple de la corruption.

La haine avec laquelle on juge les mesures du gouvernement autrichien m'a poussé à cette longue digression. Je suis au reste bien loin d'approuver tout ce qui a été fait, et je me suis attiré la haine des ennemis de la famille impériale, sans pourtant gagner la bienveillance de cette dernière ; cependant *amicus Plato, amicus Socrates, sed magis amica veritas.*

La vie que je menais à cette époque était fort agréable, et peu de gens qui jouissent de leur liberté en usent plus à l'aise que je ne le faisais dans ma condition de prisonnier. Je m'attendais chaque jour à obtenir mon élargissement, et j'entrevois la plus heu-

reuse perspective. Tous mes désirs étaient satisfaits presque avant de les avoir exprimés. J'avais un brillant équipage, des chevaux de selle à mes ordres, et le gousset toujours rempli. J'étais l'homme du jour. Que me restait-il à désirer à vingt-trois ans ? Et pourtant combien je me serais trouvé à plaindre si j'avais pu lire dans l'avenir !

Je savais que des hommes puissants m'en voulaient, et que je devais paraître criminel aux yeux de la loi puisque je dédaignais de me disculper en accusant les autres ; mais je me flattais que la vérité, connue de Bubna et d'un autre individu, me protégerait.

Dans le cours de l'été, le hasard me fit faire la connaissance d'une dame que je n'oublierai jamais. Je n'eusse pas essayé de soulever le voile qui rendait notre union impénétrable, si des mains impies ne l'eussent fait ; et qu'elle n'eût elle-même avoué sa culpabilité pour détourner le soupçon qui pla-

nait sur la tête de gens innocents. Il y a peu de mois qu'elle a quitté ce monde, où, hélas! elle n'a goûté qu'amertume et douleur. Oseriez-vous lui jeter la pierre, censeurs rigoureux? vous ne sauriez l'atteindre. Ses faiblesses étaient mille fois préférables à vos vertus, qui souvent n'ont leur source que dans l'égoïsme et la vanité, tandis que ses erreurs provenaient de l'oubli d'elle-même et d'un abandon sans réserve. Si je tais ton nom, ô ma bien-aimée, ce n'est pas que je craigne de nuire à ta mémoire par tout ce que j'ai à dire de toi. Je le sais, sans certaines circonstances le silence eût été un devoir sacré; mais le sort en a décidé autrement, et je ne m'abstiens pas de le prononcer ce nom, parcequ'il redoute la lumière : il brilla à Venise comme le livre doré de Cythère, et une couronne royale orna tes armoiries; mais je le tais pour ton indigne époux qui traîne en pays étranger sa misérable existence, et

que je ne veux pas tirer de l'obscurité où il s'est enseveli.

Une femme qui a passé les premières années de sa jeunesse, mais pleine de grâces, grande, bien faite, dont le regard pénétrant et doux exprime la volupté et l'amour; une femme au sourire agréable et fin, dont les bras, les mains sont d'une blancheur éblouissante, dont les formes parfaites nous représentent les chefs-d'œuvre d'un Praxitèle, d'un Phidias; voilà Adélaïde. Sa vie, qu'elle ne m'a point cachée; et qui n'est pas inconnue à beaucoup de mes lecteurs, offre des particularités frappantes.

Son père, Français d'origine et d'extraction noble; ne laissa à sa fille que des dettes, de vieux parohemins et une lettre de recommandation pour *Monsieur*. La vieille gouvernante à laquelle elle était confiée prit la route de Vérone; mais qui peut concevoir son effroi lorsqu'elle apprit que Louis-Xavier

avait quitté le territoire de la république.

Adélaïde, âgée de cinq ans, et que la mort priva encore de son dernier appui, fut réduite à tendre la main aux passants. Elle parvint ainsi jusqu'au palais du riche Antonio (je nommerai le duc par son prénom). La beauté de cette enfant couverte de haillons le frappa, il lui donna quelque léger secours et lui adressa mille questions auxquelles la petite répondit avec une élégance d'expression qui le surprit de plus en plus. Il voulut savoir son nom, et l'interrogea sur sa famille ; mais quelle impression douloureuse n'éprouva-t-il pas en reconnaissant dans cette mendiante la fille d'un homme dont il avait été bien accueilli pendant son ambassade en France. Il était veuf et n'avait qu'un fils de deux ans plus jeune qu'Adélaïde, il se décida donc à la prendre avec lui, et les deux enfants s'élevèrent ensemble. Plus tard les charmes de cette belle fille lui

donnèrent l'idée d'en faire sa maîtresse.

Sans doute, son dessein infernal eût réussi, et il eût, d'une main impie, brisé le bouton avant son épanouissement, si l'attachement des deux jeunes gens n'y eût mis obstacle. On envoya Charles terminer ses études à l'École polytechnique de Paris. Adélaïde ne fut pas non plus négligée. Elle reçut, de son côté, l'éducation la plus brillante. Son père adoptif lui fit donner les meilleurs maîtres. Elle pinçait de la harpe, touchait du forté-piano, dessinait, chantait et dansait à ravir. Elle ne possédait pas que des talents agréables, elle était encore versée dans les sciences exactes, les mathématiques, la métaphysique même ne lui étaient pas étrangères. Antonio avait lui-même des connaissances étendues; il avait long-temps vécu dans la société des d'Holbach, des Grimm, des Diderot, etc. Il faisait partie de cette école philosophique de France, qui, il faut l'a-

vouer, a causé un mal infini, en répandant en Europe une multitude de ces demi-vérités pires que des mensonges; car ce qui est entièrement faux n'a que peu de durée, en ce qu'on le réfute promptement. Il n'en est pas de même d'une chose vraie en partie: elle induit en erreur, des siècles entiers, ces esprits faibles et paresseux qui n'abandonnent qu'à regret les idées qu'ils ont une fois adoptées. Voltaire, Diderot, Helvétius étaient la lecture favorite d'Adélaïde encore enfant. Comme son esprit actif avait besoin d'un aliment continu, et qu'elle n'avait pour toute société qu'Antonio et ses maîtres, elle se livra à l'étude avec tant d'ardeur, que tout autre objet lui devint indifférent. Le duc la mit à même de se procurer certains romans dont il lui défendait sévèrement la lecture, afin d'exciter d'autant mieux sa curiosité. *La Nouvelle Héloïse* éveilla les sens de la jeune fille; *les Liaisons dangereuses*, de Laclous, et *le Cheva-*

lier de Faublas enflammèrent son imagination. A peine reconnut-il qu'elle soupirait, peut-être encore sans s'en apercevoir elle-même, après l'objet inconnu de ses désirs, qu'il se disposa à l'exécution du dessein qu'il avait conçu depuis long-temps.

Sans principes religieux ni moraux, n'ayant point d'amis, point de parents pour la préserver, Adélaïde succomba, n'appréciant pas bien encore l'horreur de sa position. « Ne devait-elle pas, se disait-elle à elle-même, se donner à l'homme auquel elle était redevable de tout, jusqu'à la culture de son esprit? » et l'éducation qu'elle avait reçue favorisait encore cette opinion. La femme que la soif de l'or place dans les bras d'un homme qu'elle ne peut aimer est sans doute digne de mépris; mais Adélaïde, malheureuse victime d'un prétendu devoir, ne peut être rangée dans cette classe. Elle croyait que la reconnaissance exigeait qu'elle

se livrât aux désirs infâmes d'un satyre. Pauvre Adélaïde ! ton esprit seul t'égarait, ton cœur, ton cœur, si tu eusses consenti à l'entendre, t'eût préservée de cette erreur. Au reste, l'un dut excuser la faute que l'autre avait fait commettre.

Charles revint dans sa patrie : je n'essaierai pas de peindre ce qu'éprouvèrent nos jeunes amants en se revoyant après une si longue absence. Adélaïde, indigente au sein de son opulence, fut vivement émue en retrouvant le compagnon de ses premières années. En vain celui-ci voulait-il la mépriser, la haïr ; un regard furtif qui exprimait le tourment d'une âme oppressée, son nom prononcé d'une voix tremblante, et le voilà aux pieds de son idole. Il y eut des scènes terribles entre le père et le fils ; ce dernier quitta la maison paternelle, et prit du service. Cependant la passion du vieillard augmentait de jour en jour : il se brouilla avec

toute sa famille, s'obstina à épouser sa maîtresse, et lui assura la plus forte partie de sa fortune.

Adélaïde se refusa constamment à devenir son épouse; l'amour qu'elle ressentait pour Charles lui avait ouvert les yeux: elle reconnut l'avilissement où elle était réduite. Exaltée comme elle était, elle résolut d'expier son erreur en supportant ce que sa position avait de pénible.

Le duc devint boiteux; les tristes résultats d'une vie licencieuse le retenaient au lit, et l'odeur infecte qu'il exhalait chassait quiconque essayait de l'approcher. Ce fut dans cette circonstance qu'Adélaïde déploya son noble caractère. Jeune et belle, celle dont les charmes méritaient de justes hommages renonça à toute société, se priva de tout plaisir; uniquement occupée d'un homme qui avait empoisonné la source de son bonheur, elle veillait sans cesse auprès du lit

2315110

d'un malade dont les gens n'approchaient qu'avec dégoût. Enfin la mort termina les souffrances du vieillard , et Charles parut.

La première chose que fit Adélaïde fut de renoncer solennellement aux avantages que le père lui avait faits aux dépens du fils. Elle fit remettre à son bien-aimé l'acte de renonciation , et se retira, sans le voir, dans une maison de campagne qu'elle s'était choisie pour retraite. Celui-ci s'opposait avec force à son dessein, il voulait au moins qu'elle conservât une partie de la fortune qui lui avait été léguée ; mais son parti était pris , elle demeura inébranlable. Alors son amant va la rejoindre à Boghetta. Là, commence un généreux combat qui, à l'admiration du public et au dépit des parents, se termine par un mariage. Au reste, ce n'est pas un mystère, notre héroïne a joué un rôle si brillant à Milan, qu'elle ne peut être inconnue à qui-

conque a été admis à la cour du vice-roi.

Le mari eut d'abord quelques désagréments à souffrir, les rieurs n'étaient pas de son côté ; mais bientôt les choses prirent un nouvel aspect. Les hommes courtoisèrent sa charmante compagne , et les femmes se virent contraintes à reconnaître ses charmes, ainsi que la modestie et la dignité de sa conduite. Hélas ! Charles n'était point fait pour apprécier le mérite de sa femme ; la jouissance détruisit bientôt la passion que le désir seul avait fait naître et alimenté. Entraîné par ses camarades (il était officier supérieur dans les gardes nobles de la Lombardie), il se livra à toutes sortes de débauches, et oublia celle qui n'avait jusqu'à ce jour vécu que pour lui, et qui n'avait en vue que d'embellir son existence. Elle ne reconnut que trop tôt que c'était bien vainement qu'elle s'était flattée d'enchaîner son époux, et pensa, involontairement peut-

être, qu'elle pourrait rendre heureux des objets aimables, tandis qu'on la dédaignait, qu'on la repoussait.

La femme la plus irréprochable, celle que des principes sévères eussent défendue, ne se fût qu'avec peine conservée pure à la cour brillante et voluptueuse de Milan. Comment la pauvre Adélaïde n'eût-elle pas succombé, elle qui ne savait rien du devoir et de la fidélité conjugale (car il n'existe que pour celles qui considèrent le mariage comme un sacrement institué par Dieu), et que l'amour pour celui dont elle avait fait choix pouvait seul défendre du séducteur?

Le prince C.... lui fit la cour : elle rejeta d'abord ses hommages ; mais il ne se rebuta pas ; Charles lui-même, plus par ton que par perversité, tenta de lever les scrupules de sa femme, et railla sa résistance. Alors le dernier obstacle disparut. Adélaïde cessa d'estimer celui à qui elle était unie, et

malheur à la femme qui doit encore mépriser l'époux qu'elle n'aime plus! Le prince fut le premier heureux, auquel bientôt, car il n'y a que le premier pas qui coûte, succédèrent d'autres adorateurs. Personne n'y trouva pas à redire, car en Italie, comme à Paris, cette maxime a cours dans le monde : « Que la femme est en quelque sorte la propriété de l'homme, et que lui seul est en droit de la juger. » Ainsi, quelque galantes que vous soyez, mesdames, on fermera les yeux sur votre inconduite, tant que vos maris ne verront rien, ou feindront de ne rien voir; car l'adultère n'est qu'un crime privé qui n'intéresse la société qu'autant que la partie outragée le rend public. Quelle contradiction! aujourd'hui une femme est reçue avec égards et distinction; demain on la juge, on la traite sans ménagement, parceque monsieur son mari a ouvert les yeux, et avoue qu'il sait ce qui était au vu et su de tout le monde de-

puis long-temps. Aussi, tant qu'une femme demeure avec son mari, elle peut faire ce que bon lui semble ; se sépare-t-il d'elle, sa réputation est perdue. Que plus tard il oublie les torts de sa compagne et la reprenne, celle-ci recouvre à la fois et son honneur et le rang qu'elle occupait dans la société. N'est-il pas affreux que ce soit le pur caprice, et non la morale, qui s'adjuge le glaive de la justice ?

Il en était bien autrement dans les anciennes républiques, où le mariage n'était pas un contrat privé, mais une affaire d'état. L'amour de la liberté et de la patrie eurent leur source dans cette manière d'envisager l'hymen et l'éducation.

Esprits républicains, vous vous efforcez en vain de faire des constitutions : elles se font d'elles-mêmes ; mais sans mœurs nationales, il n'est point de constitution libre, et sans vie domestique, il n'est point de mœurs

nationales. Voilà ce qui constitue la bourgeoisie d'Angleterre et la liberté de l'Amérique du Nord, et non ces chiffons appelés constitutions, que chaque ministère, sûr d'une majorité qu'il s'est procurée à prix d'argent, pourrait détruire selon son bon plaisir, s'il n'avait à redouter l'opinion publique. Non, les institutions, les constitutions généreuses qui sont le palladium de la liberté anglaise, ne sont fondées, c'est mon avis du moins, que sur l'existence des mœurs domestiques.

Un épisode, qui n'est pas dénué d'intérêt, servira à donner une juste idée de la corruption de la cour de Milan, corruption qui ne fait ressortir qu'avec plus d'éclat la chasteté de la vice-reine. Il n'est pas nécessaire de dire pourquoi je tais les noms. La comtesse Antonia N..., une des plus charmantes femmes, et, comme elle l'a prouvé dernièrement, une des plus nobles, des plus

magnanimes qui existent, brillait parmi les beautés du jour. Elle n'eut pas la force de résister aux séductions du prince C...., et oublia dans ses bras la foi que, peu de mois auparavant, elle avait jurée à son époux. La femme de chambre, qu'on avait imprudemment initiée dans le secret, le découvrit au comte, qui résolut de se venger d'une manière affreuse du séducteur et de son infidèle. Il parvint à se procurer l'entrée de l'hôpital des femmes syphilitiques, et s'empoisonna à dessein. A peine commença-t-il à découvrir les symptômes du mal, qu'il le communiqua à sa femme. Quelques jours après, il se met en route, dans la double intention de se guérir et de laisser le champ libre à nos amants. L'astucieuse soubrette avait ordre d'avertir le prince du départ : il vole sur les ailes de l'amour, et reçoit des caresses empoisonnées. Les résultats furent prompts et terribles, et les innocents durent expier le crime du cou-

pable. C'est ainsi que se vengea l'Italien outragé. S'étonnera-t-on, après cela, que cet homme ait tramé et préparé l'assassinat du ministre des finances, et dernièrement encore celui du comte Bubna? Au reste, loin de moi l'idée d'accabler ce malheureux, auquel on a infligé un châtement assez sévère, puisque, pour avoir eu l'imprudence d'émettre jusque dans sa prison des opinions qui ne sont pas à l'ordre du jour, il ne peut plus recouvrer la liberté. Il est peut-être le seul qui ait déployé de la fermeté : jamais il ne s'est abaissé à la moindre prière, jamais il n'a compromis ses complices par de lâches révélations. Il témoignait ouvertement sa haine contre l'Autriche, ainsi que pour toute puissance étrangère au sein de sa patrie.

Charles avait été le favori du vice-roi. La chute de celui-ci anéantit toutes ses espérances : il vécut quelque temps à Vérone, ensuite à Venise. Le mauvais état de

ses finances le contraignit à vendre la demeure de ses pères, qui est à présent le palais du gouverneur. Il réunit ce qu'il put, se défit en secret de la parure de sa femme, et partit furtivement pour Londres. Adélaïde se rendit à Milan, et parvint à sauver du naufrage deux cent mille francs, avec lesquels elle pouvait vivre d'une manière décente, et soutenir son indigne époux.

Il est difficile de posséder des sentiments aussi nobles que l'intéressante Adélaïde, de déployer un plus beau caractère. Elle se distinguait par un désintéressement sans exemple : toujours prête aux plus grands sacrifices, jamais il ne lui arriva de s'inquiéter de sa sûreté personnelle, dès qu'il s'agissait d'être utile à ses amis. Sa beauté m'attira, et son amabilité lui donna chaque jour à mes yeux un prix nouveau. De son côté, elle parut sensible à mes malheurs, et me témoigna un tendre intérêt, qui fut bientôt

remplacé par un sentiment plus vif. Quelque ardente que fût la passion qui l'attachait à moi, elle me suppliait de n'y pas répondre. Un jour que je m'étais précipité à ses genoux, et que je lui jurais un amour éternel, elle me fermait la bouche par des baisers, et laissa échapper ces mots : « Ne vous y trompez pas, mon ami, vous ne pouvez m'aimer ; je suis plus âgée que vous, et je n'ai pas un cœur neuf à vous offrir. Je vous en conjure donc, ne me parlez plus d'amour. Hélas ! je serais assez faible pour vous croire, et je deviendrais doublement malheureuse de me voir désabusée dans la suite. Je vous sacrifierai mon existence entière, je vous suivrai partout, je ne vivrai que pour vous ; disposez de moi à votre gré : mais gardez-vous bien d'attacher votre sort à celui d'une femme plus âgée que vous. »

Personne ne soupçonnait notre liaison, personne ne se doutait que je connusse le

nom d'Adélaïde, encore bien moins elle-même. « Ce n'est pas, me disait-elle, pour conserver ma réputation que je tiens au secret. Non, crois-moi, Ferdinand, une femme qui aime véritablement s'oublie; elle n'a pour toute pensée que le bonheur de son amant. Que je serais orgueilleuse de t'offrir le sacrifice d'une vie irréprochable, de renoncer pour toi à une gloire dont j'étais faite pour sentir tout le prix! Mais il n'est plus temps. Ne me sacrifie pas néanmoins à la vanité, qui n'y gagnerait que peu de chose. Une voix intérieure me dit que notre union doit demeurer un mystère impénétrable, qu'elle peut, si elle est connue, te devenir funeste. » Elle parlait en prophète; c'est à elle seule que je dois de n'être pas livré à une longue, et peut-être à une éternelle réclusion.

Je suis aussi loin de la présenter comme modèle, que de consentir à la voir condam-

ner. Elle était Italienne, et demande par conséquent à être jugée comme telle. Il ne serait pas juste d'exiger d'une fille de la Péninsule, qui ne respire que l'amour, les mœurs des froides habitantes du Nord. L'amour est le principal, ou plutôt l'unique but de son existence, tandis qu'il n'est pour nous qu'une distraction ; quand nous aimons pour vivre, elle ne vit que pour aimer.

L'Anglaise aime d'imagination : ce sont les idées chimériques puisées dans les romans qui produisent presque tous les enlèvements. Là l'amour n'est communément qu'une erreur de l'esprit.

La Française n'aime que par vanité. De là vient la réputation que se font les hommes à bonnes fortunes, qui ne se distinguent au reste ni par leur physique ni par leur amabilité. C'est aussi ce qui pousse les femmes à la mode à enlever les amants des au-

tres : elles les recherchent, non pour les conserver, mais pour les avoir eus.

L'Allemande aime de cœur ; mais ses sentiments exagèrent sa passion ; ce qui lui donne une *sentimentalité* ridicule aux yeux d'un observateur non prévenu.

Les Italiennes et les Espagnoles sont les seules qui s'entendent à aimer. Leur tête, leur cœur, leur âme et leur corps, en un mot tout leur être seconde leur passion. Les autres manières d'aimer sont fausses, imparfaites ; car le démon, quel que soit le déguisement sous lequel se cache la volupté, prend toujours plaisir à la faire connaître. L'amour seul qui a pour but l'amour est vrai, puissant et sacré.

CHAPITRE II.

Réclamation *della commissione della Porta Nuova*. —
Perfidie du signor Albertini. — Le roi de Prusse à
Milan. — Mensonge et vérité. — Nouvelle réclamation.
— Quel en est le résultat.

La vérité est-elle encore la vérité, lorsqu'on la dit
dans l'intention de tromper? et le mensonge ne
cesse-t-il pas d'être mensonge, lorsqu'on le débite
bien convaincu de n'abuser personne?

Ce fut environ à cette époque (au mois
d'août 1822), que le tribunal connu sous le
nom *della commissione della Porta Nuova* me
somma de comparaître à sa barre. Le mo-
tif de cette injonction était tout-à-fait plau-
sible : mon imprudence lui avait donné des
armes contre moi.

Dans une des soirées du mois de mai, on amena une multitude de prisonniers d'État. Parmi eux était un bon propriétaire du nom d'Albertini, qui occupait une chambre à côté de la mienne. Je me sentis vivement ému en apprenant que cet homme âgé et malade n'avait qu'un fils unique, étudiant à Pavie, qu'on avait également privé de sa liberté. Touché de ses malheurs et de ses plaintes, je liai conversation avec lui, et lui offris tous les petits services que j'étais à même de lui rendre. Je lui donnai les instructions locales dont il pouvait avoir besoin; car je remarquai que son arrestation subite lui avait comme enlevé la raison. Il me remercia, et, sur la demande qu'il m'en fit, je parvins à lui procurer quelque argent et les moyens d'écrire. Voilà les seuls rapports que j'eus avec cet individu, puisque vingt-quatre heures après il fut conduit dans les prisons *della Porta Nuova*.

Son nom et son histoire étaient depuis long-temps effacés de mon souvenir; lorsque, sur ses rapports, la commission demanda avec instance que je lui fusse livré, afin de me faire subir un interrogatoire. Quel coup de foudre pour moi, au moment où je croyais tous les obstacles qui s'étaient jusque là opposés à mon élargissement entièrement levés! Bubna refusa de me remettre sous son autorité, et s'engagea pourtant à me questionner sur tous les points que ce tribunal jugerait nécessaires. Il me fit en outre connaître les dépositions du prisonnier. Cet homme voulait, à l'instar de beaucoup de gens, se tirer du danger en y plongeant les autres; il avait, pour se justifier, compilé une longue histoire où il établissait l'existence d'une conspiration. Il prétendait encore qu'il y avait à Milan des loges de Carbonari en activité, et c'était moi qui lui avais donné connaissance de toutes ces belles

choses. Il se servait de quelques lignes insignifiantes écrites de ma main, pour prouver les relations qu'il avait eues avec moi.

Je répondis en peu de mots que je lui avais en effet procuré quelques secours, mais que le reste était de pure invention. Ma défense était trop simple; la commission n'en parut pas satisfaite, et demanda que je fusse confronté avec mon accusateur. Mon généreux protecteur tint bon, et, se déclarant ouvertement en ma faveur, prétendit qu'à défaut de toute autre preuve, le non d'un individu valait autant que le oui d'un autre. « Au reste, ajouta-t-il, je me rends personnellement caution de la véracité de mon prisonnier. Qu'il soit ce qu'il veut, vrai ou faux, dangereux ou inoffensif, Carbonaro ou Calderaro, il n'est pas assez sot pour faire à un inconnu des aveux qui mettraient ses jours en péril. »

Son intervention ne me procura du repos

que pour peu de temps ; car, disons-le à la gloire de l'Autriche, sa justice est toute-puissante, et nulle protection, nulle raison d'État, ne peuvent déterminer l'empereur à l'entraver dans son cours, quoiqu'il aime cependant à adoucir les jugements rendus. Ce fut le motif qui engagea Bubna à me faire promptement quitter l'Italie. Je ne lui avais rien tu de ce qui me concernait, je lui avais exposé ma position sans détour ; il jugea que rien ne pouvait m'arracher à la puissance du terrible tribunal. Il était à la vérité certain de mon innocence ; mais mes juges n'eussent pas été du même avis, puisque j'étais fermement résolu de ne point me disculper aux dépens d'autrui.

Un jour j'allai le trouver pour lui demander la permission de faire de temps à autre des courses à cheval sur les bords du lac. Il réfléchit un moment, et me dit : « Très volontiers ; et comme de Côme il n'y a plus

qu'un quart d'heure pour arriver aux frontières suisses, vous ferez bien de gagner le large.» Je me mis à rire, persuadé qu'il plaisantait, en m'écriant : « Ne le craignez pas, car ce serait, vu l'état des choses, la plus grande sottise que je pusse faire. — Comme vous jugerez à propos, mon cher, reprit-il. » Je ne compris que trois mois après le sens de ces paroles.

Le temps du congrès de Vérone approchait, et de tous côtés les étrangers affluaient dans cette ville, ancienne résidence des princes lombards. Le roi de Prusse s'y rendit incognito sous le nom de comte Ruppin. Il avait laissé sa suite derrière lui, et n'était accompagné que de quelques adjutants. Bubna ordonna une revue générale et de grandes manœuvres. Les troupes se réunirent sur la belle place du Château; le roi vint après la messe dans une salle, d'où il vit défiler tous les régiments. J'as-

sistai aussi à la revue , escorté de mon adjudant , mais à une honnête distance , car je ne jugeais point à propos de m'exposer aux regards de gens qui ne me voulaient pas de bien , et qui naturellement ne pouvaient être bien disposés en ma faveur. La Prusse avait , bien long-temps avant que je ne me fusse adressé au comte , demandé mon extradition. Cependant la réclamation de l'Autriche fut préférée , et je fus remis entre les mains d'un commissaire de cette nation , sous la condition formelle qu'on ne me jugerait qu'avec le consentement de la cour prussienne.

A peine Bubna m'eut-il remarqué qu'il chargea un officier de m'accompagner au salon. Je le suivis à regret , car les autorités civiles et militaires et les premières dames de la ville étaient réunies autour du monarque. Je me plaçai dans l'embrasure d'une fenêtre , afin d'éviter que l'attention se por-

tât sur moi ; je craignais sans cesse qu'on ne prononçât mon nom, qu'on ne fit mention de ma personne. Je sentais qu'il ne pouvait être agréable au roi de se trouver vis-à-vis d'un prisonnier d'État que son cabinet poursuivait avec tant de rigueur. Le gouverneur autrichien, mécontent des obstacles que cet État mettait à mon élargissement, et qui n'approuvait point d'ailleurs la sévérité des mesures qu'il avait prises pour détruire les intrigues démagogiques, se trouvait dans une disposition tout-à-fait favorable à mon égard. Il venait de parler au roi, et était encore auprès de lui, lorsque celui-ci s'écria en m'apercevant : « Hé ! comment donc ! monsieur le démagogue, vous êtes ici et fourré dans un coin ? Venez donc plus en avant, car je sais bien que vous ne redoutez ni la publicité ni le grand jour. »

Alors tous les regards se fixèrent sur moi, pleins d'étonnement. On peut s'imaginer

combien on trouva mauvais qu'un prisonnier fût traité avec une telle distinction, et s'exposât à soutenir la présence du souverain outragé.

Au reste, ce qui m'a fait un tort réel, c'est que comptant sur l'amitié et la protection de Bubna, j'avais pris un air d'arrogance et de mépris envers les autorités, même à l'interrogatoire ordonné par la Prusse, j'avais dépassé les bornes, je n'avais pas montré la modestie qui convient à tout individu; et surtout à un accusé. Je dois mettre le noble comte à l'abri du reproche de m'avoir abandonné à moi-même, et de m'avoir gâté. J'ai eu à deux reprises différentes des scènes terribles avec lui. La première eut lieu au commencement de ma détention. Il m'accusait à tort d'avoir eu l'intention de le tromper, et éclata en reproches amers. La seconde, je n'étais pas exempt de blâme. En faisant l'inspection de mes papiers, il tomba

sur un morceau que j'avais écrit quelques années auparavant, et qui était également répréhensible aux yeux de la morale et de la loi. Je me souviens encore des premières lignes, qui serviront à donner une juste idée de l'esprit de l'article : « En Italie, les magnanimes Carbonari ont de nouveau allumé un incendie que le sang des tyrans autrichiens peut seul éteindre. »

Le comte ne put contenir sa colère ; je le vis pour la première fois sortir de son flegme accoutumé, et parler avec chaleur. Il m'adressa de vifs reproches, et finit par ces mots : « Un jeune homme égaré ne saurait s'exprimer de la sorte ; un tel langage ne peut sortir que de la bouche d'un être pervers · on l'attendrait tout au plus d'un Robespierre. »

Je me retirai ; mais, à peine rendu chez moi, j'écrivis au gouverneur une lettre où ma mauvaise humeur et mon chagrin écla-

taient à chaque ligne. Au lieu de s'en offenser, comme je le craignais d'abord, il me fit demander, et dit en me prenant la main : « Si je me suis servi envers vous d'expressions un peu amères, pardonnez-les à un vieux soldat qui n'est pas accoutumé à mesurer ses paroles. Je ne nie pas d'avoir eu de l'humeur ; mais vous devez en être plus satisfait que fâché ; car si vous m'étiez indifférent, je me fusse contenté, sans mot dire, d'envoyer les pièces à Vienne. Croyez-moi, si je ne prenais pas un vif intérêt à votre avenir, je me serais depuis long-temps débarrassé de cette affaire qui ne m'a causé que des désagréments et des chagrins. Sachez gré au vieux Bubna d'être sincère avec vous. »

Un peu avant son départ pour le congrès de Vérone, la commission demanda de nouveau que je lui fusse remis, et cette fois pour des causes de telle nature que j'en

éprouvai de violentes inquiétudes. Les lettres que j'avais écrites à Turin venaient à présent même, c'est-à-dire au bout de neuf mois, de tomber dans les mains de la police. Il paraît que le duc de Fra Marino, employé par le général Frimont, avait joué à mon égard le rôle d'un lâche dénonciateur. Comme elles avaient été trouvées chez le comte Gonfaloniere, désigné comme chef de la conspiration des Lombards, on en conclut, bien à tort cependant, qu'il y avait une liaison plus étroite entre nous. On insista avec d'autant plus de force pour que je fusse transféré à la prison *della Porta Nuova*, que l'on avait découvert en même temps un billet adressé au prince W..., et qui portait en tête le signe du carbonarisme. Bubna rejeta cette nouvelle réclamation.

Quant à moi, je ne répondis ni oui ni non aux questions qui me furent adressées. Dans un cas j'aurais menti, et dans l'autre

j'eusse dit une vérité qui eût exposé ma liberté, et peut-être mis mes jours en péril. J'espérais que l'appui de mon généreux protecteur me tirerait encore de ce mauvais pas; car je lui avais confié depuis long-temps, sous le sceau du secret, le véritable état des choses.

Je dois offrir à tous ceux qui se trouvent dans une position analogue un double conseil dont le résultat peut seul les sauver. Celui qui est enveloppé dans une affaire de cette espèce fait toujours bien d'avouer d'abord, et sans qu'on le lui demande, ce qui, selon toute probabilité, sera reconnu dans le cours de la procédure, en admettant, bien entendu, qu'un semblable aveu ne nuise à personne. Par ce moyen il change entièrement sa position; il prend, pour ainsi dire, place parmi ses juges, qui ne donnent pas à ce que dit l'accusé la dixième partie du poids qu'ils accordent aux choses

qu'ils ont découvertes d'eux-mêmes. Souvent on écarte ainsi des détails susceptibles de prendre une couleur défavorable. Les demi-aveux ressemblent à un cul-de-sac ; l'entrée en est facile ; mais arrivé au pied du mur, il faut revenir sur ses pas. La seconde maxime que j'ai exactement observée dans toutes les occasions , est de ne jamais me permettre le moindre mensonge. J'en imposerais si je me présentais ici comme un modèle de sincérité ; je conviendrais même que ce n'est pas seulement l'horreur que m'inspire le mensonge, mais encore le mal qu'il produit, qui ont fait que je m'en suis toujours abstenu. Je soutiens au reste qu'il n'y a rien de plus mal imaginé ; car l'esprit le plus fort, la mémoire la plus sûre, s'embarassent quelquefois, et tombent dans d'étranges méprises.

Autre chose est de ne pas dire la vérité. En effet quelle puissance morale ou physi-

que peut me forcer de communiquer à d'autres ce que je sais ? Quoique j'aie été long-temps détenu , et fréquemment soumis à d'astucieux interrogatoires , jamais je n'ai dit une fausseté , c'est-à-dire que je n'ai pas plus nié un fait véritable que soutenu une chose fausse ; car le mensonge négatif ne vaut pas mieux que le mensonge positif. Heureux de m'être conduit d'après ce principe ! Si j'en eusse fait autrement , comment , malgré la fidélité de ma mémoire , ne serais-je pas tombé dans quelque contradiction , ayant eu à subir dans cinq États différents les examens les plus sévères ? Une seule fois de ma vie , j'ai soutenu dans une occasion importante une chose fausse , et cette faute a été la source de tous mes maux.

Au reste , notre siècle est trop éclairé pour qu'on puisse abuser qui que ce soit par des mensonges. Quiconque s'est donné la réputation d'homme fin trompe facilement

lorsqu'il dit la vérité, sans qu'on la lui demande; car personne ne le croit assez simple pour la laisser échapper. Sot, on trompe avec des mensonges. Un homme habile ne peut mieux réussir à cacher son but à nos grands politiques qu'en le leur confiant. Les besoins de l'époque sont méconnus par ceux-là mêmes qui sont appelés à les étudier; ils pensent que le siècle est faux comme eux. Nous savons ainsi pourquoi on les voit agir en sens inverse de ce que le moment exige. Souvent je me suis demandé si la vérité est encore vérité quand on la dit dans l'intention de tromper, et si le mensonge cesse d'être tel, quand on le débite bien convaincu de n'abuser personne? On n'a pas encore de réponse satisfaisante à la question profonde de Pilate. Les limites entre le bien et le mal, entre le juste et l'injuste ne sont pas aussi exactement définies dans la pratique que dans la morale. Heureusement qu'il es

de notre intérêt de nous conduire avec loyauté, et on voit généralement le véritable escroc agir comme l'homme de bien. Dans cent ans, si Dieu le permet, le monde sera si éclairé qu'il n'y aura plus de fripons, car il est plus avantageux d'être honnête. Que le monde y gagne....! « Je vous le dis en vérité, si vous n'êtes pas comme ces enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume du ciel. »

Sur la fin de novembre, j'appris avec certitude que mon affaire avait pris une mauvaise tournure. Tout espoir d'une promptة délivrance disparut. Deux circonstances en furent cause. On me regardait comme un personnage assez important pour s'en occuper de haut lieu; personne ne paraissait pouvoir donner des éclaircissements plus exacts sur mon caractère et ma conduite que le comte de Serre, ancien ministre français de la justice et garde des sceaux, puisque j'avais

vécu auprès de lui des années pendant lesquelles il m'avait tenu lieu de père. Le comte alla à Vérone. Mais, hélas! nos relations étaient bien changées; des gens que je ne veux pas nommer avaient réussi à l'aigrir contre moi et ma politique. Il ne restait plus en lui aucune trace de ses vieilles doctrines. Les atteintes personnelles et les nombreux outrages qu'il eut à souffrir de ses anciens amis, qui le considéraient comme un apostat, achevèrent de l'exaspérer, et le conduisirent en moins d'un an au tombeau.

Le comte de Serre déclara, comme il le devait alors, que j'avais été un des plus chauds partisans du comité directeur, et d'autant plus dangereux que par ma grande jeunesse, ainsi que par maintes autres qualités, je savais endormir l'attention des hommes du pouvoir, et les gagnereux-mêmes. Il se plaignait de m'avoir donné, sans le vouloir, à moi et à mon parti, beaucoup d'avant-

tages, et il tenait pour indispensable de ne point me perdre de vue.

Tout mon malheur provient de la malheureuse importance qu'il m'attribuait, mais ne l'en blâmons point, car on m'avait donné à ses yeux une apparence de torts que toute ma conduite confirmait.

« Paix à sa cendre, à la cendre de cet homme de bien ! »

Personne ne partagea plus vite les vues du comte de Serre que l'empereur de Russie, qui mettait l'intérêt le plus vif à tout ce qui avait le moindre rapport au parti révolutionnaire.

Il s'occupa particulièrement à découvrir ce prétendu comité directeur. De là l'importance qu'il me donna comme son agent.

L'importance révolutionnaire que m'attribuait l'empereur, et qu'il n'était pas en mon pouvoir de rejeter, paralysa le zèle de ceux qui s'intéressaient en ma faveur. La

commissione della Porta Nuova obtint de l'empereur François, par l'intermédiaire du comte Strasoldo, que je lui fusse remis. Ce monarque sévère ne put et ne voulut pas s'opposer à une demande juste.

Au reste, il en est à cet égard de la plupart des diplomates comme du commun des hommes relativement aux revenants. Personne ne peut soutenir qu'ils n'existent pas; chacun a des moments de faiblesse où il se sent disposé à ajouter foi à ces sortes de contes. Cependant très peu prétendent avoir eu des apparitions, et ceux mêmes qui soutiennent avoir vu des spectres avouent ne les avoir aperçus que de nuit, où, selon l'ancien proverbe, tous les chats sont gris. Loin cependant de nier que ce comité ait lieu, je pense qu'il existe (car une chose à laquelle tous croient, que quelques uns seulement connaissent, et que personne ne peut démentir, doit en effet exister). Un homme sensé ne

refusera pas d'admettre les revenants parce-qu'il n'en a jamais aperçu; il ne nierà point non plus l'existence du comité directeur pour n'en avoir point découvert les traces; mais qu'il soit formé de telle ou telle façon, que ce soit véritablement une ligue ou seulement une réunion d'hommes animés des mêmes principes; voilà ce qui sera longtemps un objet de discussion; je me propose, et le ferai peut-être, de développer dans le prochain volume quel était le but de ce conciliabule.

Cependant le comte de Bernstorff me réclamait de son côté comme sujet danois: on décida que je devais d'abord subir l'examen de la commission, et que si celle-ci jugeait à propos de me remettre en liberté, je me serais embarqué à Gènes ou à Livourne pour le Danemarck. Je savais le sort qui m'était réservé si je tombais une fois au pouvoir de la commission; elle m'eût

jugé criminel, puisque je ne pouvais avouer la vérité.

Elle avait eu récemment encore les preuves matérielles de mon apparente culpabilité. Le comte Gonfaloniere croyait avoir gagné, par l'espoir d'une forte récompense, un des gardes de la prison *della Porta Nuova*. Il le chargea de remettre quelques lignes à la comtesse Gamb..., ou en son absence à la comtesse Pas.... Mais à peine le misérable eut-il le billet, qu'il le porta chez le juge d'instruction, M. Salviotti. Gonfaloniere pria cette dame de se rendre dans certaine maison, d'ouvrir une armoire secrète, recouverte par un tableau qu'il dépeignait avec exactitude, et de détruire les pièces importantes qu'elle contenait. L'autorité fit son profit, comme on peut l'imaginer, de cet avertissement, et réussit, après dix mois de recherches, à s'emparer de documents précieux.

Du moment où j'appris avec certitude cette découverte, je reconnus que la fuite seule pouvait me délivrer. Je compris alors l'avis mystérieux que Bubna m'avait donné; néanmoins je ne pouvais vaincre la répugnance que j'éprouvais à abuser de sa confiance; je craignais d'attirer sur cet homme généreux le reproche de négligence ou d'une intelligence coupable avec moi. Je me décidai donc à agir avec autant de droiture que comportait la circonstance.

Je lui écrivis à Vérone que je tenterais le plus tôt possible de m'évader, qu'il prit en conséquence les moyens qu'il jugerait convenables pour s'opposer à ma fuite. Il ne se le fit pas répéter; il expédia un courrier au commandant du fort, avec ordre de ne pas me perdre de vue et de m'interdire toute excursion éloignée. C'était précisément ce que je voulais. Je m'étais fait tant d'amis dans le fort pendant six mois d'abondance, que je

ne craignais plus les six de disette. Huit jours après, je possédais un précieux passe-partout, et j'intriguai de telle sorte qu'on renvoya à Mantoue deux sergents qui me surveillaient de trop près. Le hasard changea, ou plutôt détruisit mon plan. Un bâtiment qui s'élevait sur l'aile que j'occupais me fit transférer du côté opposé, et mon nouveau geôlier prit de si bonnes mesures que je ne pouvais plus réussir à m'échapper qu'en gagnant les sentinelles; mais c'étaient des soldats des différentes provinces soumises à l'Autriche: malgré ma prétendue connaissance des langues, j'ignorais entièrement leur idiome.

Comme je reconnus, après un mûr examen, que tout espoir de recouvrer ma liberté était perdu, je résolus de renoncer à une existence qui était dorénavant sans but et sans attrait pour moi. Du moment où j'eus arrêté cette détermination, je com-

mençai à jouir de nouveau du repos et de la sérénité dont j'étais privé depuis long-temps. Que la vie nous paraît peu de chose quand on réfléchit que le moindre dérangement physique peut nous la ravir ! Que sommés-nous, si ce n'est des automates faits avec art, et qui restent immobiles quand on ne les remonte point, c'est-à-dire quand nous ne prenons point de nourriture ? Ne serions-nous pas en droit de disposer de cette misérable enveloppe qu'une seule goutte de poison suffit pour détruire ? non, telles ne peuvent être les vues du Créateur ; il a au contraire indiqué par notre organisation que cette vie ne doit être considérée que comme un passage à la mort ; qu'elle est une lente agonie, et que la mort proprement dite nous conduit à la véritable vie. La volonté, je me trompe, un pur hasard, un caprice, nous a donné cette vie temporelle, et une libre et mûre résolution ne pourrait pas

nous faire jouir de la véritable ! La volonté n'est-elle pas au-dessus d'un penchant animal ? une ferme détermination ne l'emporte-t-elle pas sur un vil accident ? d'ailleurs la nature n'a-t-elle pas arrêté dans sa haute sagesse qu'un seul sentier conduirait à la vie , tandis que mille seraient ouverts à la mort ?

Un soir que j'étais certain de n'être pas dérangé, je préparai un verre d'eau chaude ; je me liai le bras , et tentai de me couper les artères avec des mouchettes fort aiguës ; mais les premières étaient si profondes que je ne pus les atteindre avec ce mauvais instrument. Je ne fis donc que me causer une douleur très vive , de m'ouvrir les veines. Comme je posai ensuite mon bras dans l'eau chaude , la quantité de sang , que je perdis m'enleva bientôt la connaissance. Je me trouvai le matin dans mon lit , le bras et le pied enveloppés. Un chirurgien était à mon

chevet. Je recouvrai en peu de jours assez de force pour comprendre ce qui m'était arrivé. Le bruit que j'avais fait en tombant de ma chaise avait attiré l'attention de la sentinelle : comme elle m'avait appelé à différentes reprises et n'avait point obtenu de réponse, elle fit un rapport à l'officier de garde. La porte, que j'avais fermée à double tour, fut enfoncée ; on me trouva étendu à terre sans mouvement. J'avais perdu une quantité de sang si considérable, qu'il me fallut des semaines entières pour me traîner le long des murs de ma chambre. On désespéra long-temps de mon rétablissement. Une fièvre aiguë s'empara de moi, et une mélancolie que j'eusse vainement essayé de vaincre rendit infructueux tous les secours de l'art. Mon honnête médecin fit une consultation dont le résultat fut que ma guérison ne s'opérerait qu'au grand air et au moyen de distraction.

CHAPITRE III.

Je m'échappe de prison. — Mon séjour dans la maison de la signora Adélaïde. — Observations sur la contrebande qui se fait dans les États d'Autriche. — Je me fais passer pour un contrebandier et un assassin. — Mon séjour volontaire dans la prison des criminels. — Je me cache chez la signora Cobianchi.

La prière est l'échelle de Jacob par laquelle le croyant s'élève vers le ciel.

Le général de Swinburne, commandant de la place de Milan, fit connaître à Vérone mon état de maladie, qui empirait de jour en jour, et reçut ordre de me procurer tous les soulagemens, toutes les distractions que permettait mon état de prisonnier; je ne

tardai pas à éprouver les effets de ces généreuses dispositions. Mes forces commençaient à revenir et avec elles le désir de m'évader ; une voix secrète me disait : La Providence ne t'a pas conservé jusqu'à ce jour pour que tu trouves ton tombeau sur le Spielberg. Enfin j'imaginai un plan qui ne pouvait manquer de réussir et dont l'exécution offrait l'avantage de ne compromettre personne.

Le vieux Swinburne, cousin du fameux voyageur de ce nom, était un brave Irlandais. Charmé d'avoir rencontré quelqu'un qui parlât sa langue maternelle et avec qui il pût converser, il sollicita et obtint la permission de me faire conduire chaque jour sous escorte à son hôtel, où je restais ordinairement de midi à quatre heures à m'entretenir avec lui. Ce fut sur cette visite journalière et sur la facilité que m'offraient les lieux, que j'arrêtai mon projet d'évasion.

La veille de l'exécution j'écrivis à Adélaïde

pour lui demander si, en cas de succès, j'é pouvais compter que je trouverais chez elle un asile. Sa réponse ne trompa point mon attente : elle me conjura de regarder sa maison comme la mienne. Je la priai d'envoyer le lendemain entre trois et quatre heures un vieux valet de chambre qui lui était tout dévoué, muni d'un manteau d'officier, dans une petite rue derrière l'hôtel du commandant ; il devait m'avertir de sa présence en toussant légèrement ; s'il y avait du monde, il avait ordre de se borner à éternuer.

Le jour suivant, je rendis au commandant ma visite accoutumée, et m'efforçai de montrer de la gaieté, quoique assurément je fusse loin d'en avoir, car je devais être conduit dans la semaine même devant la commission. Je plaçai ma chaise à côté d'une porte de derrière, et dès que la cloche eut sonné trois heures, que je fus averti de la présence

du valet de chambre par le signal convenu, je fis tomber la conversation sur le fameux baron de Trenck. Je vantai l'adresse avec laquelle il s'était échappé de la citadelle de Magdebourg. Le gros adjudant de place, le capitaine de S**, se récria sur l'admiration que je montrais; et prétendit que l'évasion était une preuve moins de la dextérité du baron que de la négligence des autorités prussiennes. « Je ne sache pas, ajouta-t-il, qu'aucun prisonnier d'Etat se soit jamais évadé chez nous. — Vraiment! lui dis-je. Eh bien! pourtant, si j'avais envie de m'évader, rien ne me serait plus facile. » Je tenais la porte, que j'avais ouverte avant qu'il s'en aperçût. « Comment vous y prendriez-vous? » me demanda l'adjudant. « De cette manière, » lui répliquai-je en tirant la clef de la serrure, m'élançant dehors, et refermant la porte sur moi. Le fidèle Philippo me jeta à la hâte le manteau sur les épaules; je mis un bonnet

d'officier, et je courus de toute ma vitesse par des rues détournées à la demeure d'Adélaïde, qui n'était pas très loin. Quelque court que fût ce trajet, il épuisa néanmoins mes forces. J'étais sans armes ; l'idée seule que je pouvais être arrêté dans la rue et reconduit dans ma prison comme un écolier qui s'est échappé, me causa un tremblement tel que je ne pus monter l'escalier qu'à l'aide du vieux Philippo.

J'appris plus tard que ma subite disparition n'avait point alarmé mes braves gardiens. Ils l'avaient regardée comme une plaisanterie, et ne s'en étaient point inquiétés, car vouloir s'évader en plein jour devant tant de témoins leur paraissait trop audacieux. La clef qui manquait à la serrure leur ouvrit enfin les yeux ; mais comment faire ? La porte était solide ; on fut obligé de traverser la cour, de faire le tour du bâtiment, et j'avais mis le temps à profit.

J'avais beaucoup fait, car j'étais en liberté; cependant ce n'était pas tout; il s'en fallait. Il s'agissait maintenant de franchir, sans être aperçu, des frontières toujours bien gardées. Adélaïde avait d'abord pensé à se faire délivrer un passe-port pour la Suisse, et à m'y conduire sous sa livrée; mais ce projet n'était pas sans danger, car peu de jours auparavant la princesse B*** avait été arrêtée pour avoir tenté de faire évader de la même manière un prisonnier d'État. Nous apprîmes aussi qu'on avait envoyé de forts détachemens à Come, et qu'on faisait faire de sévères perquisitions. Ma tête était mise à prix, 10,000 liv. et de l'avancement, telle devait être la récompense de celui qui m'arrêterait. Tout cela me décida à passer quelques semaines à Milan, d'y réparer mes forces épuisées, et d'attendre qu'il se présentât une occasion favorable de gagner les pays étrangers. C'était sans contredit le parti le plus sage, car il n'é-

taut pas naturel que l'on imaginât que je resterais long-temps dans une ville remplie d'espions, lorsque je n'avais que six milles à faire pour atteindre les frontières de la Suisse.

Il fallait songer à trouver une retraite sûre pendant mon séjour à Milan, puis imaginer les moyens de m'éloigner de cette ville. Le vieux Philippo était le seul domestique auquel Adélaïde pût se confier; il fut en conséquence chargé de faire un voyage dans le Piémont. Il était impossible de trouver le jour même un asile où je pusse être en sûreté; pour comble de malheur la femme de chambre d'Adélaïde me connaissait de vue, et c'était trop; aussi Adélaïde fit-elle naître une occasion de la congédier; elle en prit une autre qui me trouva établi dans la maison, déguisé en femme, et passant pour une parente d'Adélaïde. On me rasa, on me ceignit la tête d'un tour en cheveux dont les

boucles couvraient presque entièrement mon visage ; on m'affubla d'un élégant bonnet ; je fus complètement transformé en femme. Ainsi accoutré , j'étendis nonchalamment mes grâces sur l'ottomané de ma protectrice. Sous prétexte que j'avais mal aux yeux , on ne laissa pénétrer dans l'appartement qu'un très petit jour ; en un mot je jouai si bien le rôle de femme à vapeurs que le médecin lui-même qu'Adélaïde crut devoir mettre du secret comme ami de la maison , y fut d'abord trompé.

En peu de jours j'acquis une telle assurance, je pris un tel aplomb, qu'Adélaïde jugea qu'elle pouvait recevoir des visites à côté de mon sofa. Quoique je fusse quelque peu minaudière, on ne laissa pas de me trouver aimable. Plusieurs céladons sexagénaires prirent même feu pour moi ; ils me firent leur déclaration d'amour dans les termes les plus passionnés, et mes gants glacés requèrent à

plusieurs reprises. L'impression brûlante de leurs lèvres flétries. J'éprouvai d'abord un grand embarras ; mais je finis par me prêter de bonne grâce à cette plaisanterie ; je goûtai même une sorte de plaisir à entendre les flatteries de ces messieurs, dont l'un vantait la beauté de ma chevelure ; l'autre la fraîcheur de mon teint, et tous ensemble la finesse de ma peau, l'air de candeur que respirait, disaient-ils, toute ma personne. Apollon même se mêla de la partie, et le Parnasse fut mis à contribution pour célébrer ma beauté. Mes charmes échauffèrent tellement la verve d'un vieux chevalier nommé Levesac, qu'il me prodigua madrigaux et triquets. A en croire Adélaïde, je ressemblais assez à une femme par les extrémités du corps ; mon visage, mes mains, mes pieds étaient passables ; mais le reste se prêtait difficilement à l'illusion ; ma taille très-pauvre ne me permettait pas même

de m'asseoir sur mon ottomane. Je passai ainsi huit jours, et je ne dissimule pas que ce court espace de temps eût été le plus agréable de ma vie, sans la crainte dont j'étais assiégé ; je me rappelais l'histoire de Dàmoclès, et l'idée de voir entrer soudainement des gendarmes, d'être surpris en habits de femme ; le scandale qui pouvait en résulter ; ainsi que l'affreuse position dans laquelle cette découverte jetterait la pauvre Adélaïde ; toutes ces considérations réunies m'ôtaient ma bonne humeur et mon assurance. Je tremblais comme une feuille au plus léger bruit ; un coup de marteau, le sifflement des gonds, l'aspect même de la porte prête à s'ouvrir me faisaient tressaillir. Adélaïde au contraire était tranquille et calme. Ce ne fut qu'au moment où je lui fis mes adieux qu'elle m'avoua qu'elle devait cette fermeté à la résolution qu'elle avait prise de se donner la mort si nous étions découverts. Elle avait ob-

tenu de son médecin un poison très actif qu'elle se proposait de mêler à un verre de vin toujours prêt à le recevoir, et qu'elle se proposait de m'inviter à partager avec elle dès que les gendarmes paraîtraient.

Le vieux Philippo revint enfin de son voyage; il n'avait pas rencontré l'ami sur lequel je comptais pour échapper aux sbires qui étaient à ma recherche, et me rapporta que de quinze jours il ne fallait pas songer à m'éloigner. Plusieurs considérations me commandaient de ne pas prolonger mon séjour chez Adélaïde. Mais où aller? où trouver un asile? J'avais à Milan beaucoup de connaissances et d'amis; mais ceux auxquels je pouvais accorder ma confiance étaient sous la surveillance de la haute-police, et je n'osais me confier à ceux qui ne se trouvaient pas dans ce cas; car telle est la fatalité de cette institution, qu'elle rompt les liens les plus sacrés, qu'elle sème la défiance parmi les

amis ; elle serait impuissante si elle n'était escortée de la crainte. Il en est d'elle comme du despotisme , qu'on redoute moins pour le mal qu'il fait que pour celui qu'il peut faire.

Après une longue délibération , le vieux Philippo trouva enfin un moyen de sortir d'embarras , ce fut de m'affubler du costume d'un contrebandier. Comme j'ai l'intention de joindre dans mes Mémoires l'utile à l'agréable , *utile dulci*, je me permettrai de faire ici une petite digression sur la manière dont se fait la contrebande dans les États d'Autriche.

Dans aucun pays on ne fait la contrebande avec autant d'audace que dans la Lombardie. Cet abus est le résultat du faux système de finances adopté par le gouvernement ; sous prétexte de favoriser l'industrie du pays, il défend l'introduction de presque tous les produits étrangers, et ceux dont il tolère l'en-

trée sont chargés de taxes exorbitantes. Ce faux système a eu les conséquences qu'il devait avoir.

La défense est tout au profit des États dont l'entrée des marchandises est prohibée, et c'est sur la masse des habitants peu fortunés de la campagne que tombe cet impôt, car l'introduction est toujours réciproque. De cette manière, la Lombardie ne trouve de débouché ni pour sa soie ni pour son huile; et comme la nature ne lui a accordé que ces productions, elle ne saurait se passer des produits anglais. D'une autre part, le gouvernement autrichien veut à toute force que les épines produisent des figues, et que la ronce se couronne d'épis dorés; on est obligé de le satisfaire, et voici comme on s'y prend : on élève d'immenses fabriques; on étale quelques pièces d'étoffes à moitié tissues, et l'on introduit furtivement des milliers de pièces de pareille étoffe. Une fois dans les

ateliers, elles sont marquées du timbre indigène, et vendues comme produits nationaux. Les statistiques et les économistes s'ex-tasient ensuite sur l'excellence des étoffes du pays; en effet elles sont tellement semblables aux étoffes de manufacture anglaise que le plus fin connaisseur ne pourrait les distinguer; on vante l'accroissement, le bon état des manufactures; on prouve par les registres des douanes qu'il n'est pas entré une seule pièce de calicot anglais, de drap français, etc., et on conclut de là qu'on peut facilement se passer des fabrications étrangères. Tout cela cependant n'est qu'illusion, cet état prétendu florissant du pays a autant de réalité que les villages, les bourgs et les villes élevés sur la route que suivait Catherine et dont se moquait Potemkin.

On peut avancer sans crainte d'être démenti (et j'en parle avec connaissance de cause, car je tiens mes renseignements d'un

jeune négociant arrêté pour avoir contrefait le timbre des marchandises, et avec qui j'étais détenu dans la prison *della Santa Margarita*), que dans toute la Lombardie il n'est pas un seul négociant qui ne fasse plus ou moins la contrebande; quiconque voudrait rester honnête homme serait aussitôt ruiné, car les marchandises anglaises paient 60 pour 0/0 d'entrée, tandis qu'on peut se les procurer moyennant une assurance de 10 à 15 pour 0/0.

Les mêmes abus existent dans les États héréditaires d'Autriche. Il est sur les frontières de Saxe un village nommé Warnsdorff, rempli de manufactures considérables, et habité par de prétendus fabricants qui possèdent des fortunes immenses. À en croire le gouvernement, c'est le Manchester de l'Autriche, mais je sais de bonne part que la plus grande partie des marchandises que l'on expédie sous le nom de produits des fabriques

de Warnsdorff n'est autre chose que celui de la contrebande. La douane, instruite de cet abus, a fait des recherches qui ont coûté des sommes immenses. On ne doit pas être surpris d'un tel désordre, quand on considère que, d'après les lois autrichiennes, il est extrêmement difficile de prouver à quelqu'un qu'il fait la contrebande, à moins de le prendre *flagrante delicto*; car il suffit que les fabricants prouvent qu'ils savent faire l'étoffe qu'ils vendent pour qu'on ne puisse les atteindre. S'il paraît un nouveau modèle, soit en Angleterre, soit en France, ils appellent de ces pays un habile ouvrier, lui font confectionner la moitié, le tiers d'une pièce de ce modèle, puis ils le renvoient après l'avoir bien récompensé. Fait-on ensuite des perquisitions, le fabricant prouve par l'étoffe encore étendue sur le métier qu'il sait la fabriquer; il dit qu'il a renvoyé ses ouvriers parce qu'il a en magasin une quantité suffisante de marchan-

dises, et naturalise ainsi des milliers de pièces.

La frontière de la Lombardie est disposée de telle sorte qu'elle rend, pour ainsi dire, inutiles tous les efforts du gouvernement pour faire cesser la contrebande ; car, d'un côté, on peut pénétrer dans le cœur du pays par mille sentiers inconnus, à travers les montagnes de la Suisse ; de l'autre, les lacs Major, de Côme et de Garda favorisent la fraude. Le premier, entouré de trois États différents, est tout-à-fait neutre, à l'exception cependant de la partie qui touche à l'île Borromée, et de celle qui est adhérente à la base de Mogadino. Elles appartiennent, l'une au Piémont, l'autre au canton du Tessin. Les contrebandiers, protégés par la neutralité, voguent de nuit et de jour, et abordent au rivage de la Lombardie. Aperçoivent-ils des employés de la douane, ils continuent leur route, et vont plus loin débarquer leurs marchandises.

Un endroit à quelques milles de Côme, nommé Chiasso, est le chef-lieu des expéditionnaires de cette nature. Il s'y trouve une société d'assurance qui offre des millions pour garantie. Le pays fourmille de bandes armées ; et le négoce périlleux auquel ces malheureux s'exposent leur est à la fois utile et doux. Parmi eux ; l'homme des basses classes est partout en proie à la nécessité ; aussi, tuer un Autrichien lui paraît presque une œuvre méritoire. Ils sont organisés d'une manière régulière : ils ont leurs chefs, leurs mots d'ordre, un sentiment d'honneur qui leur est propre. Quiconque s'est placé sous leur protection peut se livrer au sommeil sans inquiétude : ils veillent pour lui, et le garantissent de tout péril. Quelque vénal, quelque corrompu, du reste, que soit le gouvernement du Tessin, il doit cependant les protéger en dépit des menaces autrichiennes, puisque tout le pays vit de

contrebande, et que les autorités même y prennent part. Les préposés sont presque tous à la solde des contrebandiers. En 1821, on en arrêta quatorze à la fois ; pourtant à quoi cela est-il bon, si, par leur union, leur connaissance des lois et des ordonnances, si enfin, par les ressources dont ils peuvent faire usage, ils savent toujours neutraliser les efforts du gouvernement ?

Personne ne se fût exposé à me donner l'hospitalité, si je m'étais fait connaître pour un prisonnier fugitif ; mais déguisé en contrebandier, mille refuges m'étaient ouverts ; le tout était de bien choisir, car nous savions positivement que les maisons des fraudeurs étaient observées avec soin, pour avoir longtemps servi d'asile à des personnes accusées de délits politiques, Philippo avait un frère qui avait conservé des liaisons avec ces gens ; il m'indiqua différents individus qui me recevraient très volontiers, dans l'espoir d'une

bonne récompense. Je choisis à dessein une demeure où allaient et venaient les employés de la police, celle enfin de mon ennemi mortel, le comte de Bolza. L'expérience que j'avais acquise m'avait démontré qu'on n'agissait jamais avec plus de prudence, surtout lorsqu'on passe pour un homme rusé, dans l'opinion de ceux qui vous persécutent, qu'en prenant un parti, niais en apparence. Tandis qu'ils furèrent dans tous les coins les plus cachés, ils n'aperçoivent pas ce qui leur saute aux yeux.

Cependant il faut se conduire d'après les circonstances ; mais en général être, comme je l'ai déjà dit, fin avec l'homme simple, et simple avec l'homme habile.

J'allai trouver le portier du comte de Bolza ; c'était un ancien contrebandier qui avait reçu, dans une de ses périlleuses excursions, un coup de fusil dans les reins ; accident qui l'avait forcé à quitter le métier, et qui lui

avait valu le surnom de *Gamba Corta* (jambe courte). Un dimanche au soir je me mis en route, enveloppé dans un large manteau et parfaitement méconnaissable sous une peruque et des favoris noirs. Philipppo m'accompagnait : je parcourus d'un pas assuré les rues qui m'étaient bien connues : on s'accoutume à tout, même à la crainte ; d'ailleurs j'avais des armes sur moi ; et la certitude de pouvoir se donner la mort, si la circonstance l'exige, aide à *supporter* la vie ; car il n'y a que les souffrances dont on ignore la durée, et avec lesquelles on ne peut en finir à volonté, qui paraissent *insupportables*.

Notre route nous conduisait vers l'église ; un sentiment dont je ne pus me défendre me força d'y entrer. Quelques unes des parties de ce bâtiment colossal étaient faiblement éclairées, et formaient des ombres gigantesques. On voyait çà et là de pieux adorateurs, mais en général c'était un pas-

sage comme toutes les églises catholiques, qui ne servent pas seulement de chemin pour aller de la terre au ciel, mais encore pour se rendre d'une rue à l'autre. Je me prosternai plein d'un sentiment religieux, et rendis grâce au Seigneur de m'avoir rendu la liberté, et de m'avoir surtout accordé la foi, ce palladium de l'être pieux.

Lorsque l'homme, en essayant la vie, se trouve lancé dans l'immensité du monde, il s'écrie avec douleur : « Seigneur, Seigneur, comment te retrouver ? comment, à travers ces écueils, arriver jusqu'à toi ? » Et la divinité lui répond : « Un fil invisible, que nulle puissance étrangère ne peut rompre, te conduira dans mes bras ; c'est la foi. » Hélas ! gardez-vous, mes bien-aimés frères, de briser inconsidérément ce fil dans les voluptés, car personne ne le renouera ; et sans lui il n'est pas d'espoir de retour dans la patrie ! Heureux l'homme qui peut prier ! la prière

est l'échelle de Jacob par laquelle le croyant s'élève au ciel. »

J'avais gagné de nouvelles forces ; je m'empressai de continuer ma route , car je m'aperçus que la soirée était fort avancée. Nous arrivâmes bientôt à une rue étroite et sale , et nous nous trouvâmes enfin en lieu et place. Quelque modeste qu'eût été mon attente , je l'avais cependant encore élevée trop haut. Mon hôte ne possédait qu'une seule pièce qui lui servait de chambre à coucher , de salon , de salle à manger , de cuisine , de cave , de magasin et de... quelque chose de pis encore. Deux petites fenêtres donnaient à la vérité sur la rue ; mais elles étaient établies à une hauteur si prodigieuse et elles avaient des barreaux si épais qu'on n'était éclairé qu'à la faveur d'une lampe confiée aux soins d'une vieille édentée fort hargneuse. Deux gros lits , aussi élevés que des tours , occupaient les deux tiers de la chambre ; un pa-

ravent tout disloqué, sur lequel des nippes étaient étendues, entourait celui des deux qui était placé près de la fenêtre et traçait les limites de mon domaine. Je passais pour un jeune négociant suisse qui avait eu la mesaventure de tuer un employé de la douane, et qui s'était de la sorte compromis avec la police.

J'étais censé devoir garder l'*incognito* jusqu'à la décision de mon affaire. Il n'est guère facile de trouver une position plus pénible que la mienne; il ne se passait pas de quart d'heure que la porte ne s'ouvrit et qu'on ne demandât quelqu'un; souvent même j'entendais la voix aigre et grondeuse de l'infame Bolza. L'habitude, jointe à la sûreté dont je me flattais, et dont précisément je me tenais pour redevable au facile accès de mon séjour, m'avait enduroi contre tout; mais ne voilà-t-il pas que, pour surcroît de maux, la veuve ***, qui m'avait fréquem-

ment vu et parlé, venait je ne sais combien de fois le jour trouver mon hôtesse, avec laquelle elle était intimement liée. Un soir, qui peindra mon effroi ! elle se mit à discourir sur ma fuite. Le vieux *Gamba Cortà*, entendant la somme d'argent promise à celui qui me ramènerait, joignit les mains, et s'écria : « De par saint Antoine, si l'on pouvait savoir où le drôle se cache, et sous quel déguisement ! » Et la veuve de faire mon portrait depuis la tête jusqu'aux pieds avec une telle exactitude que je la maudissais du fond du cœur. Par bonheur elle n'avait oublié ni les besicles ni la chevelure blonde ; signes qui n'existaient plus. D'ailleurs ces nouveaux Philémon et Baucis ne venaient jamais me trouver derrière mon étrange muraille que je ne les appelle, et n'avaient pu observer mes traits que fort imparfaitement à la lueur d'une clarté vacillante.

Ce concours de circonstances me sauva. Un

jour *Gamba Corta* vint à moi, et me communiqua, en mauvais allemand, les nouvelles qu'il avait apprises; car, pour plus de sûreté et pour découvrir la manière de penser de ces gens, j'avais annoncé que je ne savais pas un mot d'italien. Bien que je fusse certain qu'ils n'avaient conçu aucun soupçon, je me décidai cependant à quitter cette repoussante taverne, et je m'adressai provisoirement à Adélaïde.

Si je ne voulais pas m'en tenir à l'exacte vérité, je décrirais un tout autre asile que celui que je me choisis. Il est vrai que j'ai été si constamment épié, qu'il me serait difficile d'embellir mon récit par des aventures fictives sans m'exposer à être démenti. J'ai pourtant à raconter des choses si extraordinaires qu'elles attireraient à un romancier même le reproche d'in vraisemblance. Mais comme je veux m'offrir moi-même dans les circonstances où je me suis trouvé, c'est à-

dire que j'ai l'intention d'écrire avec fidélité ce que j'ai vu et ce que j'ai fait, je me mets peu en peine si ma narration a ou n'a pas une apparence de vérité.

Sache donc, ami lecteur, que je me rendis volontairement dans la prison criminelle, où je passai cinq mortels jours. A présent je m'en vais te mettre au fait de ce qui m'amena à une pareille détermination. La maison d'Adélaïde n'était pas éloignée de cette maison d'arrêt, et du haut de sa terrasse on distinguait les prisonniers réunis. Cette circonstance ne demeura pas ignorée d'une jeune Italienne dont l'époux suranné avait été emprisonné pour contrebande. Elle chercha tous les moyens possibles d'approcher la signora Adélaïde, et lui demanda la permission d'aller sur cette bienheureuse terrasse d'où elle pouvait s'entretenir par signes avec le prisonnier. Celle-ci ne crut pas devoir lui refuser ce léger service, et fut ainsi à même

de voir souvent celle dont la naissance, l'éducation et le rang la tenaient séparée. Bientôt la rusée Pepina trouva moyen d'établir des rapports avec son mari d'une manière beaucoup plus commode.

Ses charmes avaient séduit l'inspecteur de la prison, qui n'avait plus d'autre volonté que la sienne. Quant à elle, comme probablement un homme jeune, bien fait, ne lui déplaisait point du tout, elle ne voulut pas se laisser vaincre en générosité, et se prêtait assez volontiers, je le suppose au moins, à satisfaire ses desirs. Quelques semaines s'écoulèrent de la sorte, et Pepina, dans le fait, maîtresse de l'inspecteur, le dominait et le tyrannisait d'une étrange manière. Elle avait de l'esprit naturel, elle savait conduire à bien tout ce qu'elle entreprenait.

Ma généreuse protectrice fit appeler Pepina, et lui demanda si elle saurait un moyen de faciliter mon évasion; cette dernière, la

bonté même ; s'offrit à l'instant de me prendre avec elle ; mais Adélaïde trouva tant d'inconvénients à cet arrangement, qu'il fallut y renoncer ; et voilà mon Italienne qui disparaît et revient avec le signor Louis, qu'elle nous présente comme fort capable de donner un sage conseil. L'amant est du même avis qu'Adélaïde : la demeure de sa maîtresse ne peut me convenir sous aucun rapport. « Hé bien, dis-je enfin vexé tout de bon, la prison ne peut-elle pas me servir de refuge ? Il ne vous manque pas de cachots ; là au moins je serai à l'abri des recherches de la police ; et quant à celles des autorités civiles, on n'a pas à les craindre ce mois-ci. Au reste il n'est pas nécessaire que vos subordonnés soient au fait de la chose : partons vite. Vous allez me faire préparer la meilleure petite chambre possible ; vous viendrez me prendre et m'emmènerez de nuit, en me faisant passer pour un chef de voleurs. »

Les dames reculèrent d'effroi à cette proposition ; mais , après de mûres réflexions , elles convinrent pourtant que , toute hasardeuse que parût l'aventure , elle était au fond facile à exécuter. Qu'on ne m'accuse pas d'imprudencé en me voyant ainsi me confier à un homme inconnu : j'avais une double garantie de sa fidélité ; d'abord sa passion pour Pepina , qui m'était entièrement dévouée ; ensuite la découverte que j'avais faite qu'il avait été membre d'une société secrète.

Tout alla à souhait ; et pour éviter d'être incarcéré , je me rendis directement , et de mon chef , à la prison. Un effroi involontaire me saisit lorsque je pénétrai dans l'asile des malfaiteurs , des assassins , et que j'eus franchi le seuil de ma petite cellule. Ce fut bien pis encore quand les verroux se fermèrent sur moi avec bruit. Je sentis alors mes cheveux se dresser , et je me dis dans le trou-

ble de mes esprits : « Que deviendrais-tu si ce qui ne te paraît qu'un jeu était réel ? si l'espoir d'une forte récompense séduisait ton protecteur ? Quelle honte pour toi si tu voyais entrer le comte Bolza , et que d'un air go-guenard il t'apostrophât en ces termes : « Ah ! ah ! mon beau monsieur , cela est en effet fort joli de prévenir ainsi nos vœux , et de vous rendre volontairement au lieu que nous vous destinions ! » Je me répétais vainement les garanties que j'avais de la probité de Louis : la crainte fournit toujours les raisons les plus puissantes , et est habile à détruire celles que la raison allègue. Aussi cette nuit fut horrible , et les suivantes se ressentirent encore de mon état d'inquiétude.

Pendant ce temps on me trouva une retraite sûre et commode. Une tante de Pepine demeurait dans un des plus grands bâtimens de la ville , et consentait à me donner , moyennant un bon prix , la jouissance

de deux chambres qui m'offraient l'incalculable avantage de pouvoir m'échapper en cas d'accident ; car la toiture de l'édifice à côté étant construite à l'italienne, eût favorisé mon évasion, et j'eusse gagné, en traversant plusieurs cours, une rue fort éloignée. Au-dessus de moi j'avais l'ami de mon premier guide, le baron de Volpini ; et au-dessous, le médecin de la police, M. Nicolo, qui possédait à fond la langue allemande. Il ne se passait donc pas de jour que je n'entendisse leurs voix.

Mais, hélas ! je ne pouvais avoir de feu, et il me fallait endurer le froid excessif de l'hiver de 1822. Aussi ma plus grande jouissance était de me rendre auprès de ma vieille dame, lorsque, sous quelque prétexte spécieux, elle parvenait à éloigner de la maison son époux et ses deux fils, qui ignoraient entièrement qu'il y eût un étranger chez eux. Je parvenais quelquefois, en flattant ma bonne hô-

tesse, à me faire céder un fagot ou deux pour une légère somme ; je ne réussissais cependant pas toujours, car elle était aussi avare que le bois était cher. Elle ne voulait pas d'ailleurs que je m'approchasse de la cheminée : « Elle a causé, disait-elle en m'en arrachant, la perte de défunt mon mari. » Pepina m'expliqua comment on pouvait entendre cela.

Le brave homme avait eu le malheur de tuer, d'un coup d'arquebuse, un employé supérieur de la douane ; ou l'emprisonna ; mais le fait n'étant pas prouvé, on fut obligé de le relâcher. Dans une soirée brumeuse il rentre chez lui, et, assis au coin du feu auprès de son épouse, il se félicite de son bonheur. Le lendemain on l'arrête de nouveau ; on le juge et le condamne en moins de vingt-quatre heures.

La police avait posté sur le haut de la cheminée deux espions ; ils avaient enten-

du les confidences conjugales. On ne pouvait donc pas en vouloir à la pauvre femme si, depuis cette époque, elle avait horreur de parler près du foyer.

Huit jours après arriva l'ami qui était chargé de me faire passer des frontières fort dangereuses. Une année auparavant, à la même époque, je me rendais du Piémont à Milan, ayant devant moi une heureuse perspective, et à présent je retournais en Piémont, pauvre, il est vrai, en espérance, mais riche de l'expérience que j'avais acquise.

Il était temps que je m'éloignasse, car Adélaïde remarquait qu'on l'épiait; elle craignait que ma retraite ne fût bientôt découverte. La prudence lui commanda de feindre une maladie et de ne pas quitter la chambre. Quel tourment pour moi de ne pouvoir prendre congé d'elle! Elle avait formé le plan de réaliser sa fortune et de me join-

dre dans les paisibles vallées de la Suisse. Hélas ! ma nouvelle détention et sa mort, qui la suivit de bien près, ne nous permirent pas de nous réunir dans ce monde. Avant son dernier soupir elle reconnut encore, pour détourner le soupçon de ceux auxquels on imputait ma fuite, qu'elle seule l'avait préparée. La crainte de lui nuire, en cas que je retombasse au pouvoir de la justice, m'engagea à détruire, avant mon départ, son portrait et ses lettres. Il ne me reste d'autre gage de sa tendresse que la moitié d'un anneau dont je ne me séparerai jamais.

L'expérience en général m'a démontré la vérité de ces beaux vers :

Female hearts are such a genial soil
 For kinder feelings, whatso'er their nation ;
 They naturally pour the « wine and oil »,
 Samaritans in every situation.

DON JUAN, cant. 5 stance 122.

Je conseille à l'infortuné que le péril presse de se confier de préférence à une femme, quelque étrangère qu'elle lui soit, plutôt que de s'adresser à l'homme même dont la réputation de bonté est le mieux établie. Oui, il peut en toute confiance remettre son destin au pouvoir de cette généreuse moitié de l'espèce humaine, toujours dévouée au malheur. Je ne prétends pas que nous soyons incapables de nous oublier nous-mêmes, ce serait une assertion que mon sexe ne me pardonnerait pas; mais l'homme calcule davantage : il ne vit pas seulement dans le présent ; il tourne ses regards sur l'avenir, et pèse les résultats de ses moindres actions.

La femme au contraire pense moins et sent plus vivement. Le malheur qui s'offre à elle l'agite avec force, et produit une si profonde impression sur tout son être, qu'elle va au-devant sans peser les conséquences de ce qu'elle fait. Certes il y a des femmes qui

sont assez dégradées pour spéculer sur la misère d'autrui, j'en ai eu un exemple à Turin, et pourtant je suis encore convaincu que même dans de semblables créatures le premier mouvement est bon.

Il en résulte aussi qu'une femme qui a une fois franchi les limites du devoir et des bonnes mœurs est plus déchue qu'un homme, que la crainte de la découverte, que la réflexion, retiennent encore devant l'exécution du crime long-temps après qu'il l'a déjà commis dans sa pensée ; tandis que dans la femme il ne s'écoule point de temps entre l'intention et le fait. Si une fois la passion sans frein, si le sentiment flétri, ne lui promettent la satisfaction que dans le crime, dût-elle se perdre, elle s'y livre également. La femme se montre telle qu'elle est, au lieu que l'homme ressemble à la pomme de Sodome, belle au dehors, gâtée et rongée de vers au dedans.

C'est une différence qui existe dans les sexes. Une femme chaste n'est pas vertueuse, à proprement parler; car la vertu émane surtout de la lutte du bien avec le mal, et le pressentiment du mal est déjà une profanation de l'innocence. La vierge ne doit pas avoir une mauvaise pensée, tandis que l'homme doit connaître le mal, l'examiner et le rejeter; si ce qui au moins me paraît incontestable, le désir du mal est péché, on peut encore soutenir avec assurance que l'individu enclin au vice peut seul être vertueux. La victoire est d'autant plus belle que le combat est plus violent: le vrai héros, selon moi, est celui qui lutte avec ses passions. Ainsi lorsque le bien est devenu une habitude, le mérite cesse. S'il pouvait y avoir un homme dont les sens fussent assez irritables, et dont l'éducation eût été assez mauvaise pour le rendre sourd à cette voix intérieure appelée conscience; qu'il en existât un autre

qui fût exempt de penchant vicieux, et qui eût été élevé assez parfaitement pour qu'il y demeurât toujours étranger, on ne pourrait les considérer que comme des êtres ni bons ni mauvais; car la vertu n'est pas où il n'existe ni combat ni inclination au mal.

Terminons une digression sur laquelle on ne peut se méprendre qu'autant que l'on repousse les mystères, et qu'on ne croit pas aux promesses du christianisme. Un roué qui, tandis que l'abeille transforme le poison en miel, s'efforce au contraire de transformer le miel en poison, pourrait peut-être interpréter ce que j'ai avancé d'une tout autre manière. Il dirait : Cela vient simplement de ce que la femme préfère le oui au non, et parcequ'il lui est naturel de ne rien refuser. Mais qu'il en soit ce qu'il voudra, c'est assez qu'elle soit telle qu'on l'a dépeinte. Ne recherchons jamais les motifs de nobles actions pour en détruire le mérite. Ne consi-

dèrerait-on pas d'ailleurs comme un fou qui-
conque refuserait son admiration à l'éclat
des couleurs végétales , sous le prétexte
qu'elles ne sont belles que par couches? Les
mêmes apparences sont souvent dues aux
causes les plus opposées.

Combien les Italiennes nous paraissent
grandes, si nous les comparons aux hommes!
elles seules ont déployé dans les temps d'ef-
fervescence les qualités que ceux-ci auraient
dû avoir ; elles furent chargées dans la der-
nière conspiration de missions bien délicates
et bien épineuses. Les femmes les plus belles,
les plus spirituelles , les plus distinguées ,
furent poursuivies , et même emprisonnées.
Nous en pourrions citer plus d'une , telles
que la princesse Belgiojoso , les comtesses
Fracavalli, Polmaverde, Milesi, Fè, la femme
du général Dombrofska , etc.

Enfin arriva le matin fixé pour mon dé-
part. Mon guide , avocat piémontais qui

trouva bientôt après la mort en Espagne, vint à la pointe du jour pour assister à ma métamorphose. Je noircis mes cheveux, je me tonsurai, et bientôt j'eus tout-à-fait l'apparence d'un prêtre. La culotte courte, les bas et les souliers de soie qu'il fallait endosser me furent fort désagréables. On était en plein hiver; la neige couvrait la terre, et j'étais, en raison de ma saignée et de l'inquiétude où j'avais été jusque alors, épuisé à un tel point que ce que le prince de Talleyrand disait au bailli de La Ferrette m'eût parfaitement convenu.

Mon déguisement était si parfait que j'eusse pu sans risque me placer dans un cabriolet et marcher en plein jour sur la route de Paris. Cependant c'est pourtant ici que commençait le danger; car si je ne craignais pas d'être reconnu, je ne savais cependant comment me tirer d'affaire, sans passe-port, avec des carabiniers.

Je connaissais par bonheur tous les détours du pays. Nous suivîmes donc, après avoir passé le pont, un sentier à droite, qui conduisait le long du Pô, à travers les marais et les broussailles, au village piémontais de Carbonara. Nous étions sûrs de trouver ici, au lieu de quartiers de carabiniers, des huttes de charbonniers, des repaires de contrebandiers qui pouvaient nous servir. Mon guide connaissait les pauvres mais honnêtes habitants de ces maisons; il pouvait compter sur eux; sans cette circonstance j'étais perdu.

A peine avions-nous marché une heure, ayant de la neige jusqu'aux genoux, que nous aperçûmes dans l'éloignement quelque chose de brillant qui s'avancait vers nous; c'était un carabinier. Rencontrer deux hommes bien habillés, loin des grandes routes, lui donnait à penser. Mon compagnon, auquel il s'adressa d'abord, peut-être

par respect pour mon habit, lui montra par ses papiers qu'il était l'avocat R.... N...., de Boghena, et lui raconta avec calme l'histoire que nous avions concertée en cas de péril : que lui étant allé le jour précédent à Pavie, un de ces charbonniers qui appartiennent à son client l'avait abordé et l'avait supplié en grâce de lui amener un certain père Ambroise, parce que sa femme n'attendait plus pour mourir que l'extrême-onction ; qu'il l'avait fait, qu'il avait accompagné le révérend père ; dans la crainte d'abord qu'il s'égarât et ne s'épouvantât du trajet. Le carabinier, il le parut au moins, ne conçut aucun soupçon ; mais nous accompagna, pour plus grande sûreté, à la cabane du charbonnier.

Notre position était horrible. Le charbonnier, qui n'était pas averti, pouvait tout gâter. Déjà mon guide reculait d'un pas, et me demandait par un signe expressif, et tout en

retirant son poignard, si nous devons nous délivrer de cet importun; mais un mouvement de tête négatif fut ma seule réponse. J'entretins du mieux que je pus le carabinier, je lui fis cadeau de quelques gravures sacrées que je tirai de mon bréviaire, et me le rendis tout-à-fait favorable. Comme nous nous approchions de la hutte, mon compagnon me précéda, sous le prétexte de prévenir les gens de mon arrivée, pour ne pas frapper l'imagination de la femme mourante. Le bon carabinier, dont la méfiance avait disparu, trouva tout cela dans l'ordre, et nous nous entretînmes le plus joyeusement possible pendant que mon ami instruisait les charbonniers.

Au bout de quelques instants le maître de la maison, fondant en larmes, vint nous chercher. La femme s'était enveloppé la tête et gisait sur son lit comme une agonisante. Toute la famille m'embrassa en s'agenouil-

lant, me demandant ma bénédiction, que je leur donnai de la manière la plus solennelle. La disposition dans laquelle j'étais donna à mes paroles une telle onction, que les yeux du carabinier se remplirent de larmes. Après avoir reçu la bénédiction, il s'en alla à la hâte pour cacher sa faiblesse. Je remerciai Dieu de tout mon cœur de m'avoir épargné un meurtre qui semblait indispensable. Il est affreux de penser combien l'opprimé tient peu à la vie d'autrui quand il voit en péril ou ses jours ou sa liberté, et qu'il se tient sur la défensive.

Au reste, je ne le nie pas, il y eut encore une cause particulière qui émoussa la répugnance que j'ai naturellement à verser le sang; de manière que j'aurais pu poignarder avec calme un ennemi qui m'eût poursuivi.

Lorsque je fus conduit de Turin à Milan par le baron Volpini de Maertis, je remar-

quai qu'il avait une paire de pistolets dans sa poche. Arrivé à Milan, je lui demandai quel était son but en se munissant de telles armes, dont lui, comme employé de la police autrichienne, ne pouvait se servir sur une terre étrangère, sur le sol piémontais, sans s'exposer à être poursuivi comme meurtrier. Volpini me répondit avec calme et avec son sourire accoutumé : « Je ne discuterai pas avec vous sur ce que j'aurais fait ou aurais pu faire en cas de tentative de votre part pour fuir en passant sur le territoire du Piémont; je vous accorderai de plus que vous auriez eu raison; mais je sais aussi que si j'avais eu le malheur de vous brûler la cervelle dans une telle tentative, je me serais plus facilement justifié auprès de mes supérieurs, que si je vous eusse laissé échapper. »

La soirée était fort avancée; nous étions nous-mêmes très fatigués de la route; nous

nous acheminâmes vers le village de Carbonara.

J'étais exténué au plus haut degré ; il fallut me résoudre à prendre un jour de repos. Il s'agissait de plus d'achever le trajet qui me restait à faire. La route qui conduisait directement en Suisse était à la vérité la moins longue, mais aussi c'était celle que l'on présumait que j'aurais prise, et où on me rechercherait avec plus de soin. La Suisse, poussée par la nécessité, avait déjà livré tant de fugitifs ! D'ailleurs dans le cas le plus favorable, ce n'est pas une tâche facile de la traverser pour se rendre en France ou en Allemagne, tant elle recèle d'espions. L'Espagne était à cette époque le seul pays de la terre qui offrit non seulement quelque sûreté, mais encore de l'occupation aux gens de mon espèce ; aussi je voulais m'embarquer à Gènes ou à Livourne, pour gagner quelque port espagnol. J'étais sûr d'être bien accueilli

dans ce pays, car je m'étais lié pendant mon séjour à Paris avec beaucoup d'Espagnols distingués, comme Bardaxi, Santa-Cruz.

Mon compagnon approuva mon dessein ; nous fîmes circuler un avis dans les loges voisines, et en trois jours j'avais en main mille deux cents livres. C'est la première et la dernière fois que la nécessité m'a contraint d'exercer à mon profit l'influence dont je jouissais. Ma famille me fit tenir des secours quelque temps après. Je n'eus rien de plus pressé que de rembourser la somme que j'avais reçue.

Mon avocat ne me remit pas sans émotion dans les mains d'un nouveau guide ; mais le Piémont entier était organisé, prêt à tenter une seconde révolution ; je savais à qui m'adresser. Il n'y avait pas de ville, pas de village où je ne fusse certain de trouver un asile sûr, des hommes dévoués

Les gouvernements s'imaginent qu'ils ont tout fait quand ils ont proclamé la dissolution de telle ou telle société ; rien n'est moins sensé. Vous touchez à l'hydre, vous lui abattez une tête , il s'en reproduit cent. Vous détruisez les belles formes que l'artiste a pris plaisir à modeler ; c'est peine perdue , son génie lui reste ; il rit de vos efforts qui ne peuvent atteindre ses inspirations. A quoi bon s'attaquer aux effets ? c'est aux causes qu'il faut s'en prendre ; en agir autrement est sottise, c'est vouloir n'arriver à rien. Le moyen le plus sûr de détruire les sociétés secrètes, c'est de les rendre publiques ; car peu de réunions se proposent un but mauvais ou révolutionnaire. Elles ne deviennent dangereuses que par l'abus qu'en font les méchants ; aussi Napoléon ruina la franc-maçonnerie en la favorisant. C'est une chose fâcheuse ; mais on ne peut nier que toute institution qui a la faveur des princes perd

aussitôt celle des peuples. Les sociétés secrètes n'ont jamais plus d'influence que lorsque l'autorité les poursuit. D'après cela, quelle idée se faire de la masse (j'allais dire la canaille) ? répéter ce que le poète disait de Caton.

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

Je traversai le pays sous la protection des *Sublimi Maestri Perfetti*. Je fis le trajet au milieu d'un des corps de gendarmerie les mieux avisés de l'Europe, sans péril, mais non sans fatigue. Je quittai mon accoutrement de prêtre. Je pris une perruque noire, favoris, moustaches, tout ce qu'il fallait. Un teint basané, des pantalons garnis de nœuds blancs, une jacquette déchirée et un bonnet blanchâtre complétaient mon déguisement.

Je marchais toujours de nuit accompagné d'un paysan fédéré ou de quelque autre in-

dividu du pays. On m'arrêta plusieurs fois ; mais on me relâcha aussitôt, parceque je me donnais pour un déserteur autrichien, qui allait prendre du service à Gênes dans un régiment piémontais. Mon apparence malade et mes guenilles faisaient croire aux carabiniers que j'allais mendiant, et que même j'endurais la faim. Ils me tendirent plusieurs fois un verre de vin et un morceau de pain. Ils me félicitèrent de ma désertion, me vantèrent la vie agréable dont j'allais jouir, et maudirent les Autrichiens et le comte de Bubna qui leur était odieux, parcequ'il tenait à la discipline et cherchait à détruire la puissance de ce corps de janissaires piémontais.

Je passais mes nuits sur la grande route ; je me reposais le jour dans quelque chaumière, à moins qu'il n'y eût dans le voisinage des troupes autrichiennes ; dans ce cas je bivouaquais. J'arrivai enfin à Gênes. J'espérais me

voir dédommagé en peu de jours de toutes mes fatigues; mais j'avais compté sans mon hôte. Tous les bâtimens affrétés aux ports espagnols et français étaient soumis à une si forte surveillance, que c'eût été folie de tenter à se sauver par mer. De plus, l'homme sur l'aide duquel j'avais compté me manquait; c'était un certain Badinelli, cabaretier de son métier, et possesseur d'une petite boutique au port. Cet homme, que j'ai appris à connaître dans la prison, et que je croyais libre depuis long-temps, avait une forte influence sur les basses classes, sur les portefaix et les matelots, qui avaient coutume de se rendre à sa gargote; il aurait pu facilement me servir; mais le gouvernement, qui le craignait, le retenait en prison.

Je restai encore à Gênes deux jours, qui ne ressemblaient en rien à ceux que j'y avais passés deux ans auparavant. Le commodore Hamilton était alors à Nice; il eut la bonté de

me conduire à Gènes dans son excellent navire le *Cambreau*. L'aimable famille Beauclerc y était aussi. Puissent ces lignes tomber entre leurs mains; et leur prouver que je pense toujours avec transport aux heures, aux jours, aux mois agréables que j'ai passés avec eux.

Ils sont passés ces jours de fête,

Ils sont passés, et ne reviendront plus.

Tous ceux qui étaient dans le secret me dissuadèrent d'aller à Livourne, car la police du port était très rigoureuse; elle comptait d'ailleurs une foule d'espions autrichiens. Il ne me restait donc que de faire de nouveau la route que j'avais faite, et de me réfugier en Suisse, la chaîne qui m'avait conduit devant me ramener au point d'où j'étais parti; le danger cependant était bien plus grand; je pouvais être reconnu pour le déserteur autrichien qui avait passé quelques

jours auparavant , et arrêté comme un échappé des prisons. Il me fallut donc choisir un déguisement qui criât aux militaires le *arce profanum vulgus*. Je ne pouvais pas prendre le costume d'un abbé, parce qu'il était possible qu'on me cherchât sous cet équipage. Je me déterminai donc à endosser la défroque d'un capucin. Ma longue barbe et mon visage presque entièrement couvert par le capuchon me mettraient à l'abri d'être découvert.

La chose la plus désagréable , celle qui me causa le plus de peine et de douleur , fut la nécessité d'aller sans chemise et pieds nus. Ce n'était pas peu de chose de marcher ainsi, par un froid excessif, sur un terrain couvert de glace et de neige. Aussi ce ne fut pas sans crevasses et sans engelures que je fis le trajet.

Quoique mon costume me protégât complètement contre les recherches de la po-

lice, qu'il me mit même dans une position à pouvoir demander un morceau de pain, la prudence me conseillait cependant de ne marcher que de nuit. Je pouvais rencontrer un de messieurs mes confrères, et me tirer mal d'un *examine rigoroso* ! Je m'étais suffisamment préparé aux questions de mes frères laïques. C'est un don du ciel de pouvoir changer d'allure à volonté, et de représenter tels ou tels individus qui diffèrent par leur position sociale. J'ai joué le rôle d'un prêtre, d'un soldat, d'un mendiant, d'un juif, et d'un fou. J'ai voyagé comme Français, Anglais, Italien et Danois ; jamais on ne s'est douté que je ne fusse ce que j'affectais d'être. Au reste, cette capacité a bien quelque désavantage ; le développement de l'individu en souffre. L'homme réellement fort ne vise qu'à une chose ; et c'est précisément cette unité de but qui le rend capable d'un plus haut degré de perfection. Les forces se brisent lorsqu'on pour-

suit diverses choses. Le cosmopolitisme et la pluralité ont du rapport, comme le patriotisme et l'unité. Le patriotisme est l'égoïsme ennobli.

J'arrivai sain et sauf à Verceil, où je trouvai un asile sûr dans la maison de l'excellente comtesse Verberini. Je me rendis chez elle à la nuit. J'y trouvai une société nombreuse d'amis qui m'étaient dévoués. Quelques uns avaient été avec moi dans la prison de Turin, et avaient obtenu leur liberté par la faveur ou l'argent. Mes pieds me forcèrent de prendre un jour de repos, ce que j'eusse voulu éviter, attendu que la surveillance des autorités locales était extrêmement active. Je redoutais surtout la police secrète des sanfédistes, qui était dirigée par l'inspecteur-général comte de LaMotte Saint-Martin, homme sévère à l'excès parce que l'opinion publique de la ville était tout-à-fait libérale.

Mon pressentiment ne m'avait pas trompé : le second jour nous reçûmes avis, par notre contre-police (quelque jeunes ecclésiastiques et nobles à la solde des sanfédistes) qu'une dénonciation anonyme portait qu'un homme suspect était chez la comtesse. Le respect qu'inspirait cette dame fit qu'on n'ordonna pas de suite, sur une accusation sans nom, une visite domiciliaire. On se borna à entourer la maison d'espions ; mais nous devions nous attendre, d'un instant à l'autre, à des mesures de rigueur. Un bon conseil était précieux ; et sans la protection des *sublimi maestri perfetti* de ce pays, j'étais perdu. Mais les extrêmes se touchent, dit le proverbe ; il y avait aussi à l'assemblée des sanfédistes un des *sublimi maestri perfetti*, et une multitude d'amis de toutes les classes de la société.

L'esprit d'une femme est fécond en expédients, tandis que l'impatience de l'homme,

même lorsqu'il n'est pas un Alexandre, tranche les nœuds avec l'épée. La comtesse trouva un moyen auquel je me refusai d'abord, mais qui me parut tout-à-fait légitime après que j'eus réfléchi; on feignit qu'un vieux domestique, frappé subitement, demandait les secours de la religion. Un prêtre fut aussitôt mandé. Il arriva au milieu de la nuit, accompagné du sacristain portant le saint-ciboire. Il sortit au bout d'une demi-heure. Je pris la place de son aide-de-camp, et le précédai la lanterne d'une main, la sonnette de l'autre. Un de nos espions vint à nous. J'agitai fortement ma sonnette. Le drôle fut obligé de tomber à genoux, et de baisser la tête. J'arrivai ainsi à la demeure du prêtre, où m'attendait un ami pour m'emmener. Je ne veux pas qu'on m'accuse de profanation, parceque je mettais à profit le respect qu'on portait à la sainte Hostie pour sauver la vie d'un homme; car tant que

siégea la commission *della Porta - Nuova*, on ne m'eût pas eu vivant.

Je passai pour domestique, et j'accompagnai mon excellent prêtre à Intra. Je traversai Novare et Arone ; les dispositions y étaient telles, que je n'eus pas besoin de me cacher, sûr, en cas de découverte, d'être averti à temps.

DIGRESSION.

Qui que tu sois, ami lecteur, juge l'auteur avec indulgence, et ne lui reproche pas de s'exprimer d'une manière obscure sur des objets qui ne se dévoileront pour nous que dans un monde plus heureux. Je veux tenter de soulever le voile qui cache l'image sacrée au mont Sinäi. Je suis chrétien, je ne crains point d'être frappé de cécité. Et vous, âmes pieuses et crédules, ne m'accusez pas de témérité. Le Seigneur notre Dieu nous a

donné l'esprit pour en faire usage. Voulez-vous être plus sévère que Jésus-Christ, qui partagea également ses hommages entre celui qui avait gagné deux oboles et celui qui en avait gagné cinq; mais qui donna le nom de fourbe et de serviteur paresseux à celui qui n'avait tiré aucun parti du denier que lui avait prêté le maître? Avant d'aller plus loin, je dois prévenir que je suis chrétien, que je ne fais pas partie de telle ou telle secte chrétienne; mais que je suis de celle pour qui la révélation est tout, révélation que le Seigneur nous a promise par son Saint-Esprit. Il résulte de là que je ne prétends point que ni le monde ni les hommes soient formés par des atomes, des monades ou des tourbillons; j'admets la création telle que nous l'a décrite Moïse. Mais le grand livre de la révélation est comme mainte Bible hébraïque écrite sans points; il faut une grande habitude pour le lire. C'est pourquoi je crois à la

nécessité d'une église qui établisse les signes nécessaires à l'intelligence, qui fasse des dogmes et des symboles, pour éviter qu'on ne transforme, par ignorance ou par malice, la parole de Dieu en lit de Procuste. Les lignes qui suivent ne sont pas destinées aux croyants, ils n'en ont pas besoin ; mais il y a bien des gens que le grand monde a dépouillés, auxquels il a ravi cette ferme et entière résignation à la volonté de Dieu ; c'est à eux qui peuvent encore croire, à eux qui peuvent encore prier, que je m'adresse. Combien je me féliciterai si les vues que je vais émettre peuvent être pour eux ce qu'elles sont pour moi ! Qu'on me pardonne l'incohérence du sujet, rien ne m'appartient, rien n'est préparé avec art. Une voix se fait entendre et me dit : Écris ce que tu as entendu, et j'écris. Jugez, âmes dévotes, si c'est un esprit de mensonge ou de vérité qui conduit ma plume.

Nous ne pouvons pas être formés d'une manière défectueuse, la Bible nous le prouve en disant :

« Et Dieu a créé l'homme à son image, et l'a créé à l'image de Dieu. »

La raison nous démontre aussi que le résultat d'une cause parfaite ne peut être imparfait sans le concours d'un principe étranger. Mais comment sommes-nous tombés de cet état natif de perfection dans un état de péché? voilà la grande énigme qu'il serait téméraire de vouloir expliquer; ce serait en d'autres termes vouloir pénétrer les vues du Seigneur sur la création. Dieu, en nous donnant une enveloppe terrestre, nous a rendus libres; c'est-à-dire qu'il nous a laissé le choix entre le bien et le mal; car il n'existe plus de liberté pour les esprits purs. Sous ce rapport, le but de l'état comme celui de l'église doit être surtout de détruire la liberté; je n'entends pas par là qu'ils

imposent à l'homme des chaînes matérielles, mais des liens moraux qui mettent un frein à ses passions. L'homme se compose, dans son dualisme actuel, de l'esprit et du corps, de deux principes, de la liberté et de l'amour.

La liberté nous pousse à détruire ce qui s'oppose à nos désirs. Si l'homme se laissait uniquement diriger par elle, il s'isolerait, se prendrait pour le centre unique autour duquel l'univers se meut, et briserait tout ce qui serait en contact avec lui. L'amour, au contraire, nous montre que notre bien-être est inséparable du bien-être de tous; il nous invite à nous sacrifier volontairement pour d'autres, à oublier le moi pour l'humanité. La liberté a des conditions, la misère isole l'homme; l'amour, la sympathie des âmes, l'enchaînent de nouveau pour m'expliquer avec plus de clarté, je compare celle-ci à la force centrifuge, celui-là à la force centripète.

Voici un problème important dont nous devons chercher la solution : nous pouvons nous demander : Qu'avons-nous à faire ici-bas ? pourquoi rampons-nous sur ce globe ? une image va rendre mon idée sensible pour la chute de l'homme ; la science a fait d'un cercle régulier un polygone : la question est maintenant de trouver la quadrature du cercle, pour devenir par nous-mêmes, à l'aide de la liberté, ce que nous étions au commencement par la grâce de Dieu, c'est-à-dire parfaits et heureux.

Il est évident que toute l'humanité existe encore dans un seul homme, ainsi que primitivement Adam la représentait tout entière. L'âme n'est point divisible, et l'humanité ne se constitue point d'un nombre déterminé d'individus, chacun d'eux la possède unique et identique ; la grande différence qu'ils présentent entre eux est produite par la distribution inégale du péché originel, ou si l'on

veut par les divers degrés d'influence que les sens ont sur l'esprit.

Un principe fondamental du monde physique, comme du monde moral, est l'attraction qu'exercent entre eux les corps de même nature. C'est sur l'amour, cette tendance absolue qui caractérise les corps homogènes et peut cependant, par un mélange étranger, paraître souvent en opposition complète, que se base la vie de l'homme ainsi que ses rapports avec la divinité. Le corps au contraire, ou les substances hétérogènes s'opposent à cette union. La question est donc de le transformer en pur organe de l'esprit, et d'opérer ainsi sa fusion avec un esprit semblable. Plus le corps a d'influence sur l'esprit, plus celui-ci est lourd et moins il sent de besoin et de penchant à s'unir avec d'autres esprits; plus notre esprit est dégagé, plus forte est la tendance à la communication : ou l'amour a d'autant moins d'éner-

gie que la liberté est plus grande, et *vice versa*.

Tant que tous les hommes ne seront pas à la même hauteur, que les corps seront des voyelles au lieu de n'être que de simples consonnes; il n'existera point d'union parfaite où l'on puisse goûter la félicité; car là où se trouve un désir, un besoin; là aussi est le *sentiment d'une privation*. Nous devons donc faire tous nos efforts pour détruire nos penchans; c'est le seul moyen de préparer notre bonheur et celui des autres. L'humanité est une chaîne morale: le cercle n'est pas formé s'il manque un seul anneau; et pourtant hors de ce cercle on ne peut concevoir ni harmonie ni bonheur de félicité imaginable. Aussi est-il tout-à-fait indifférent que nous agissions pour nous ou pour nos semblables; et chacun de nous peut dire à son semblable un autre rapport: Je sens ce que vous avez fait, mon frère. Ne me demandez point les

preuves de ce que j'avance, il n'y en a pas, il ne peut y en avoir, et je gémissais s'il était possible qu'on me démontrât le contraire. Peut-on m'offrir une manière de considérer notre pèlerinage d'ici-bas qui soit plus favorable à la vertu, qui exerce une plus grande influence sur notre bonheur, que celle d'après laquelle les hommes agissent de concert, et d'après laquelle l'intérêt de l'un s'accorde avec l'intérêt de tous? Quiconque blâmera mon système, en ce qu'il est fondé sur l'égoïsme, aura raison s'il veut ne pas oublier qu'à mes yeux le moi s'identifie avec le tout, et qu'il n'y a pas de moi isolé. Qu'on m'accuse de bannir par là l'amour du beau, les vertus, les sacrifices, je ne saurais m'en défendre; il n'y a qu'un seul commandement pour l'homme, c'est celui d'aimer.

Comme l'hétérogène ou le corps s'oppose à l'union intellectuelle, celle-ci ne peut s'opérer directement, nous devons chercher à nous

comprendre à l'aide des images. Elles sont de deux sortes, le mot et le fait. Il en résulte nombre d'erreurs, car pour communiquer au moyen des sens je dois analyser mon esprit, c'est-à-dire que je dois penser; en conséquence je ne puis jamais offrir qu'une partie de moi-même, à laquelle il se mêlera nécessairement de la matière, si mon esprit n'a pas acquis un haut degré de perfectionnement: comme le noble métal n'entre dans la circulation que lorsqu'il a subi un alliage, l'individu auquel je veux communiquer mes idées ne peut recevoir cette communication qu'au moyen des facultés physiques; c'est encore une addition impure. Elle n'a donc lieu pour chacun que par une réfraction quadruple, et la lumière céleste nous arrive réfléchie par les sombres milieux, sur une couleur terrestre. Un exemple rendra mon idée sensible.

J'ai l'intention de me perfectionner. Je ne puis le faire tout-à-coup, mais je choisis un seul cas où j'ai l'intention de le faire. Mes passions me jouent un tour, les difficultés me fatiguent et l'exécution ne répond pas au projet.

Maintenant mon prochain est assez bas pour ne pas concevoir qu'on puisse bien agir sans vues accessoires, et mes efforts pour me conduire dignement lui semblent de l'hypocrisie, l'intention de le tromper.

Si la victoire des sens me paraît indispensablement nécessaire, qu'on ne croie cependant pas que je veuille parler des macérations et autres exercices semblables, faits pour amortir le feu de la concupiscence. Non, je remercie Dieu qu'il m'ait donné un tempérament de fer, afin d'offrir après une lutte continuelle avec moi-même mon être intellectuel, dans tout son développement.

Mes passions peuvent m'égarer dix fois ,
me pousser même à des crimes , pourtant je
saurai à la fin m'en rendre maître ; l'homme
préfère tomber cent fois à ramper tou-
jours. Sainte Thérèse disait avec raison :
« L'amour répare tout. » A quoi vous sert
votre justice , si l'amour vous manque ? Ce
n'est qu'au feu que le fer se trempe et de-
vient acier ; qu'il soit mou d'abord , peu im-
porte : cela ne nuit pas à la dureté qu'il
acquiert ensuite ; c'est même une condition
pour qu'il la prenne.

Il n'y a qu'un être qui nous comprenne
entièrement , c'est notre Père éternel ; car
pour lui parler nous n'avons pas besoin d'i-
mages ou de signes ; et il ne nous considère
pas dans un seul moment , qui est peut-être
un moment de faiblesse , comme nous le fai-
sons nous-mêmes. C'est aussi cette ten-
dence qui nous pousse vers lui d'une ma-
nière irrésistible qui prouve nos rap-

ports avec lui ; car le désir de se rapprocher ne se fait sentir qu'aux êtres qui se ressemblent.

Plus nous l'aimons intimement, plus nous lui ressemblons. Plus il nous est indifférent, plus nous nous éloignons de lui. Nous ne pouvons rien penser qui ne fût déjà renfermé en nous quoique non développé. Chaque action généreuse, chaque noble pensée d'autrui, je les revendique comme ma propriété aussi l'homme qui ne croit, ni à la vertu, ni à l'immortalité, ni à Dieu, aurait tout-à-fait raison : pour lui il n'y aurait ni vertu, ni immortalité, ni Dieu ; mais félicitons-nous qu'il n'en existe pas de semblables !

Ne me jugez donc pas avec trop de rigueur, vous qui ne comprenez ni mes paroles ni mes actions : un ton éveille un ton semblable, et vos cordes ne sont peut-être pas assez tendues pour rendre ces sons. Oh ! combien vous me faites pitié,

partisans de ces écoles philosophiques, de ces auditoires analytiques de l'esprit, qui ne reconnaissez que ce que vous pouvez concevoir ! Vous détruisez votre propre système en analysant l'esprit humain dans son *état primitif*, en parlant de la puissance unique de l'âme. Comment pouvez-vous, avec une partie de votre esprit, avec une parcelle de votre intelligencé, concevoir l'esprit même ? Le tout seul comprend le tout, et non une partie !

Le très Haut et le très Saint, enfin, ce qui non seulement n'est point à la portée de l'intelligence de l'homme, mais ce qui intéresse tout son être, est, demeure inconcevable et ne s'annonce que par des accords harmonieux que les élus seuls peuvent entendre. C'est à toi que je m'adresse, tendre lectrice ; prends la Bible lorsque ton cœur s'ouvre à la conviction. Je me suis souvent senti pénétré à la lecture de passages que je ne compre-

nais pas, d'un sentiment indéfinissable.

C'est ainsi que le Saint-Esprit s'annonce aux hommes. Les anciennes traditions nous disent que celui qui a prononcé avec confiance des paroles magiques, a convoqué les esprits et leur a commandé en maître, quoique ces paroles fussent inintelligibles pour lui; de même l'esprit de vérité qui règne dans les paroles inintelligibles des saintes écritures, peut pénétrer le lecteur plein de foi. Ne vous raillez donc point des fidèles, s'ils étudient avec un zèle pieux les phrases inintelligibles du saint livre. La clef qui explique les mystères de la révélation ne rentre point vainement dans la difficulté; mais dans la pureté du cœur, c'est-à-dire dans la ressemblance avec Dieu, dans l'amour.

On comprend aisément que, dans le peu d'années de notre vie terrestre, nous ne puissions pas atteindre notre but. Nous avons donc un plus grand pèlerinage à faire que

celui d'ici-bas. Nous passons sans doute de ce corps dans un autre, puisque l'Écriture parle de la résurrection des corps. Que l'homme tôt ou tard soit éclairé ou entièrement inculte, peu importe, car son unique récompense ou sa punition temporelle consiste en ce qu'il est né pour une nouvelle création; elle a lieu sous la même enveloppe, ou sous une autre, et dans des circonstances qui rendent plus ou moins pénible la tâche de bien agir. Nous ne nous rappelons pas de notre état précédent; car qui pourrait croire que nous, l'esprit, soyons le résultat de la génération! Si l'âme de l'homme était créée par un acte physique, elle pourrait être anéantie par un acte de même nature; mais comme ce n'est point là le cas, elle a déjà existé auparavant, sans cependant se rappeler le moins du monde cet état. Je me trouverais misérable au-delà de toute expression sans ce dogme, et le moment où

je vais entrer serait encore le dernier de ma vie.

La création de la femme , qui est formée de la côte de l'homme, me paraît pleine de sens. C'est sur cette croyance que se fonde l'amour des sexes ; d'après elle, le penchant de l'homme pour la femme et de la femme pour l'homme s'explique facilement ; ce sont deux moitiés séparées et tout-à-fait semblables. La femme est le complément de l'homme. Aussi lorsque celui-ci possède le degré de force auquel il peut atteindre, qu'il a acquis sa maturité, il se sent irrésistiblement entraîné vers la femme, et alors on entend dans cette union des sens un résonnement de ceux qui ont été autrefois un prélude du bonheur à venir.

L'amour de l'homme pour la femme diffère donc essentiellement de celui que l'homme ressent pour l'homme. Il résulte de là que ce soi-disant amour platonique n'est

qu'une chimère, et que l'affection d'un fils pour sa mère est plus entière que son amour pour son père. Nul doute que la chaste vierge, que le jeune adolescent n'en sachent rien et n'en doivent rien savoir; mais aucun psychologue ne peut nier que la *φυσικὴ* ne nous lie point à notre propre sexe, mais à un sexe différent.

Ne pourrions-nous pas envier le sort de ces plantes et de ces animaux pour lesquels le moment le plus important, le plus heureux de leur vie, est celui qui est aussi le dernier? pour ceux-ci, la mort suit l'acte qui donne naissance à de nouveaux êtres!

Il faut que nous nous gardions de confondre cette union physique avec un penchant de l'âme; celle-là nous enchaîne en général à l'autre sexe, celui-ci nous lie à l'être unique qui est en rapport avec nos facultés morales; la dernière doit être le supplément ou le résultat de la première. Cependant l'église et

L'état ont dérangé ce véritable but de la nature : pour exister, l'amour a besoin de légitimité. L'État et l'Église en ont reconnu l'importance en élevant le mariage au sacrement. Le mariage n'est pourtant rien, si ce n'est un témoignage public que l'on a rencontré son idéal, son autre soi-même, son complément physique et moral.

Celui qui n'a pas compris ce qui précède, peut seul mal interpréter la remarque suivante que ma conscience me commande de faire. Je ne veux prêcher ni l'adultère ni la corruption, mais engager à ne pas faire avec légèreté la plus sainte de toutes les actions terrestres et à ne pas la profaner ainsi.

Tout hymen sans amour est un crime contre nature, un adultère continuel. Que celui qui se lie pour toujours interroge son cœur ; l'illusion est bien courte, et le repentir bien long.

L'homme qui sent la dignité de son être,

qui ne vit pas seulement dans le présent, mais encore dans l'éternité, et qui reconnaît dans les besoins des sens un but caché et moral, envisage l'amour (il est ici question de l'amour domestique) sous un autre point de vue que l'homme commun qui reste étranger à la lumière. Pour celui-ci c'est une marchandise ordinaire, il trafique de son cœur comme de toute autre denrée. L'homme, au contraire, dont les sentiments sont plus élevés, s'aime en sa femme, c'est-à-dire, en son autre moi ; il cherche un être qui soit son complément moral. Comme la femme en général est déjà le complément physique de l'homme, il ne se met pas en peine d'être payé de retour, car si l'objet qu'il possède lui était destiné, il doit en être aimé. Mais, d'une autre part, ce n'est ni caprice, ni inconstance qui le lui fait abandonner, du moment où il reconnaît son erreur. C'est ainsi que souvent les âmes les plus nobles,

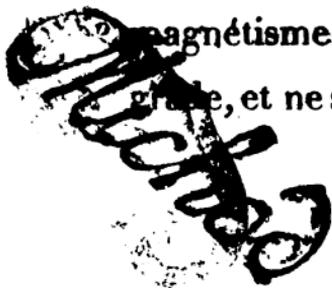
paraissent, en raison de leur chimère sur la fidélité, tout-à-fait semblables aux êtres dégradés et volages.

Malheur à l'homme qui oublie et viole les engagements qu'il a contractés ! L'Allemand d'autrefois tenait pour sacrées les promesses qu'il avait faites, même dans l'ivresse, et le paroxysme de l'amour est-il autre chose que de l'ivresse ? On doit cependant, dès qu'on a découvert dans les sentiments de la personne aimée une grande différence avec ceux qu'on présumait y trouver, se retirer à l'instant même sans se laisser arrêter par ses attraits, ou par des notions erronées sur la fidélité : ceci paraît un paradoxe, et n'en est pas moins réel. La vraie fidélité git souvent dans une inconstance apparente.

Nous avons déjà ici-bas quelques preuves rares, il est vrai, de cette communication immédiate tout-à-fait indépendante des sens. Par exemple : les pressentiments qui ont lieu

pendant le sommeil et la veille , et la clairvoyance qui en est le résultat , sont dus à la force magnétique. Pour éviter d'être prolix, je ne dirai que peu de mots de mon opinion sur le magnétisme animal. Le magnétisme est un moyen sûrement et entièrement physique. C'est l'effet d'un fluide nerveux qui nous est inconnu , par lequel l'âme , le corps , sont en quelque sorte séparés , ou plutôt par lequel la réaction du corps sur l'âme est momentanément suspendue. Dès qu'il est mis en action , l'âme s'explique plus librement par l'intermédiaire du corps devenu simple organe. La personne magnétisée ne change point de nature , elle reste toujours la même , rien de nouveau ne la pénètre ; toute la différence consiste en ce qu'elle semble vivre non limitée par le temps ni l'espace , qu'elle est en dehors de l'un et de l'autre , qu'elle domine sur tout son corps , que les sens sont tout-à-fait étrangers , et ne participent en rien à ce

qu'elle dit. Si la personne magnétisée possède un esprit supérieur, et si elle était bien comprise par le magnétiseur, c'est-à-dire s'il pouvait recevoir ses communications sans la participation d'aucun corps, on comprendrait comment il serait possible d'obtenir des notions et des lumières très étendues sur le monde intellectuel. Si, par exemple, la personne magnétisée se trouvait être en même temps magnétiseur, elle pourrait s'entretenir des sujets les plus obscurs et les plus profonds avec la personne que le magnétisme aurait mis en rapport avec elle ; mais nous, placés en dehors du cercle magnétique, nous n'aurions qu'un regret, celui de ne rien entendre. Les résultats psychologiques ne méritent aucune attention, lorsque la personne magnétisée est naturellement plus franche ou d'un esprit borné ; car le magnétisme ne possède pas une force rétrograde, et ne saurait détruire une fausse direc-



tion de l'esprit dépendante d'une influence physique antécédante. Aussi ne puis-je m'expliquer la croyance des personnes d'un esprit supérieur qui veulent qu'un simple acte physique, la manipulation, puisse avoir pour effet de changer les dispositions morales de la personne soumise à son influence. Mon opinion une fois admise, on verra s'éclaircir les points les plus obscurs : on saura pourquoi Gmelin ne pouvait magnétiser avec des gants de soie, pourquoi une simple surabondance de force physique produit quelquefois les effets psychologiques les plus extraordinaires : pourquoi le baquet offre les mêmes phénomènes que la manipulation ; pourquoi enfin les révélations d'une personne magnétisée ne sont que mensonge et tromperie, tandis que celles d'une autre renferment un coup d'œil prophétique sur l'avenir.

FIN.

